Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13304 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 7 NOVEMBRE 1987

Baisse du dollar et remontée des marchés boursiers

La priorité donnée à la défense du franc pourrait peser sur la croissance

La chute du dollar s'est poursuivie le 6 novembre. En Europe, il est tombé en dessous de 135 yens. Il s'échangeait à 1,6785 DM, son plus bas niveau, et 5,6925 FF. Face au mark, le franc se redressait après l'action concertée des banques européennes. Le DM valait 3,3990 F à Paris, contre 3,4090 F la veille. La réduction des taux de base des banques américaines raffermissait les marchés boursiers. Cette situation risque de pénaliser l'économie française et de peser sur la croissance.

Les puissances industrielles moyennes – dont la France – seront-elles les principales victimes de la dramatique qui se joue depuis trois semaines sur la scène financière internationale et dont les trois principaux acteurs sont les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale ? Le dernier acte connu à ce jour, l'accord franco-allemand sur les taux d'intérêt, amène à se poser la question.

L'austérité ? Les Américains continuent à la refuser, même à petite dose. Drapés de leur superbe, ils affirment toujours lui préférer une baisse supplémentaire du dollar. C'est la France finalement qui hérite du « mistigri » pour l'instant. En effet, pour maintenir, face à la tempête, *« la stabilité des parités au sein du système monétaire européen »*, Paris et Bonn ont décidé, ensemble, une baisse du loyer de l'argent en Allemagne, une hausse en France. Une troisième dévaluation du franc – voire comme le jouaient certains spéculateurs une sortie du franc du SME – est évitée. Mais M. Edouard Balladur prend ainsi le risque de remettre en cause une croissance économique française pourtant déjà faible.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 26.)

Deux baromètres détraqués

Prenant acte de la décision conjointe prise par M. Edouard Balladur et par le ministre allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg (ou si l'on préfère respecter les formes : prise par la Banque de France et par la Bundesbank), M. David Mulford, secrétaire-adjoint au Trésor américain, a qualifié cette mesure de « constructive ».

Il a ajouté qu'elle augmentait les chances d'une réunion des ministres du groupe des Sept (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Japon, Italie, Canada). Ces propos rejoignaient ceux du ministre d'Etat français. Ainsi semble se répéter, à huit mois de distance, le scénario qui avait conduit à la conclusion, le 22 février dernier, de l'accord du Louvre.

Washington et Paris se donnent la main pour amener leurs partenaires récalcitrants, surtout allemands, à prendre les dispositions de relance économique qu'on attend d'eux. Avec, toutefois, une différence de taille quant aux moyens employés. M. Balladur défend le franc en remontant les taux, au risque de compromettre une conjoncture déjà maussade. M. James Baker, le secrétaire américain au Trésor, déclare au même moment qu'il préfère voir glisser le dollar pour éviter une récession causée par un loyer de l'argent plus élevé.

Dans pareilles circonstances, que voulez-vous qu'ils préparent, sinon une réunion ? C'est bien la seule perspective qu'ils puissent ouvrir aux marchés. Ceux-ci, qui avaient pour horizon, avant le krach boursier du 19 octobre, ce qui allait se passer dans les trois ou quatre semaines à venir, limitent aujourd'hui leurs anticipations aux quelques heures qui vont suivre.

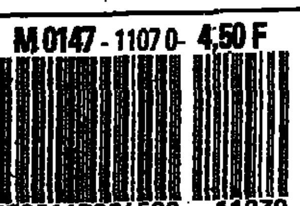
Sur le fond de l'affaire, les chances de voir la coopération, dont Paris et Bonn viennent de donner un exemple aux effets d'annonce savamment calculés, aboutir, de par le monde industrialisé, à des résultats durables – ce qui veut dire jusqu'aux élections de l'année prochaine en France et aux Etats-Unis – sont fortement obérées.

Pour guider leurs actions respectives, les gouvernements ont les yeux fixés sur deux baromètres, qui sont, il faut bien en convenir, l'un et l'autre, tout à fait détraqués.

A Washington, c'est la température de Wall Street qui intéresse quasi exclusivement. Une nouvelle et profonde chute des cours pourrait, pensent la Maison Blanche et ce qui lui reste de ministres responsables, atteindre au cœur le moral de la nation et précipiter la récession redoutée.

En Europe, c'est la température du dollar qui est regardée comme la clef de tout le reste, ou presque. Par les Allemands, parce qu'ils craignent qu'une revalorisation supplémentaire du deutschemark n'annule, par ses conséquences déflationnistes, tout bénéfice à attendre d'un abaissement du coût du crédit. Par les Français, parce qu'ils appréhendent qu'une nouvelle chute du dollar n'entraîne le franc.

M 0147 - 1107 0- 4,50 F



3790147004500 11070

Un pas vers la paix en Amérique centrale

Le Nicaragua est favorable à des négociations avec la Contra

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a annoncé, jeudi 5 novembre, à Managua, qu'il était favorable à l'ouverture de négociations indirectes avec les chefs de la Contra. C'est la première fois que les autorités sandinistes envisagent un tel dialogue. Cette déclaration intervient le jour même de la première échéance du plan de paix pour l'Amérique centrale signé le 5 août dernier par cinq chefs d'Etat de l'isthme (Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador).

Ce plan de paix fixait cinq mesures qui devaient entrer en vigueur dans les pays concernés avant cette date limite : amnistie pour les prisonniers politiques et les combattants, cessez-le-feu, démocratisation et levée des lois d'exception, interruption de l'aide étrangère aux mouvements de guérilla et non-utilisation d'un territoire par des organisations hostiles à des gouvernements voisins.

Face au pari qui revenait à régler tous les conflits en même temps, les résultats peuvent paraître décevants. En fait, le calendrier fixé ne peut à l'évidence être respecté. Mais un point est désormais tacitement acquis pour toutes les parties en cause. La nouvelle date butoir est reportée au 15 janvier prochain. D'ici là, le gouvernement américain ne demandera vraisemblablement pas au Congrès d'aide militaire pour la Contra antisandiniste.

La dernière proposition du président nicaraguayen constitue une ouverture notable. Et, selon toute probabilité, les discussions entre le gouvernement et la guérilla salvadorienne pourraient reprendre dans les jours prochains.

(Lire nos informations page 4.)

Les ventes d'armes à l'Iran

Matignon « n'interpellera pas » l'Elysée

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a évoqué, vendredi 6 novembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, l'affaire Luchaire. Il a notamment déclaré :

« Nous n'avons pas à désigner tel ou tel comme bouc émissaire. Contrairement à ce que nous avons lu et entendu, l'hôtel Matignon n'a pas l'intention d'interpeller la présidence de la République dans cette affaire. »

M. Baudouin a toutefois souligné qu'il existait quatre dossiers d'« une certaine gravité » : le Carrefour du développement, les Irlandais de Vincennes, le « Rainbow-Warrior » et le trafic d'armes vers l'Iran.

Ces quatre affaires, a-t-il précisé, « se sont déroulées sous un gouvernement socialiste », et il est naturel que les responsables « s'expliquent devant la justice ». (Lire les déclarations de M. Baudouin page 11.)

Rapport Barba : la forme et le fond

La divulgation, par la presse, du rapport Barba, avant même sa déclassification officielle par M. André Giraud, a provoqué quelque émoi au ministère de la défense. Au contrôle général des armées, d'abord, un corps dont relève l'auteur du document précédemment estampillé *« confidentiel-défense »*. A la délégation générale pour l'armement, ensuite, dont la direction des relations internationales est au centre de toutes les activités, en France, d'exportations militaires.

Des contrôleurs des armées – on en compte environ quatre-vingts en fonction – n'hésitent pas aujourd'hui à se désolidariser, en privé, et de la forme et du contenu du rapport consacré à l'affaire Luchaire.

Le choix du rapporteur, M. Jean-François Barba, leur a fait problème en 1986. Ami de longue date, depuis leurs affectations respectives dans les confins sahariens sous la IVe République, de M. Jean Clauzel, le précédent directeur de cabinet de M. Giraud, M. Barba n'est pas un spécialiste des questions d'armement et il est chargé, au sein du contrôle général des armées, du département Organisme constitutif des forces (OCF) qui s'occupe du contrôle des corps de troupes (régiments, bases aériennes ou navires de guerre).

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 10.)

L'URSS au jour le jour

Histoires de « perestroïka »

MOSCOU
de nos envoyés spéciaux

M. Egor Ligatchev, qui passe pour être le chef de file des « conservateurs », est-il opposé à la politique de restructuration de M. Gorbatchev ? Deux formules entendues à Moscou résumeraient sa position :

« Il est pour la « perestroïka », mais contre la « glasnost ». « La réforme oui, la chienlit non », aphorisme qu'il emprunterait – sans le savoir – au de Gaulle de mai 1968.

⁂

Tous les vétérans de la direction soviétique ne seraient pas à classer dans le camp des adversaires du mouvement. M. Solomentsev, patron du PC de Russie sous Brejnev, et président de la commission de contrôle du parti et membre du bureau politique depuis 1983, raconte volontiers à ses interlocuteurs comment, lorsqu'au début des années 60 il dirigeait un sovnarkhoze, il a fait l'heureuse expérience d'une certaine autonomie dans la gestion économique. Cette référence à la période Khrouchtchev et au XXe congrès qui a amorcé la déstalinisation, on la retrouve pratiquement dans toutes les conversations. La « perestroïka » est surtout l'affaire de la génération qui a été la plus marquée par le khrouchtchévisme.

C'est sans doute le cas de M. Gorbatchev lui-même et de ses conseillers. Des rédacteurs en chef des publications à l'avant-garde de la « glasnost » appartiennent aussi à cette génération, alors que la « perestroïka » paraît laisser indifférents les plus jeunes, que toute leur éducation a dégoûté de la chose publique et qui considèrent la timide ouverture du régime sous la seule forme de la musique rock.

JACQUES AMALRIC et DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 2.)

La polémique sur les nouveau-nés handicapés

Naître pour mourir...

« Barbarie légale », « extermination active »... Aucun mot n'a été trop fort pour condamner la proposition d'une association – révélée dans *le Monde* du 4 novembre – visant à permettre d'interrompre la vie d'un nouveau-né atteint d'une infirmité inguérissable dans les trois jours qui suivent sa naissance.

Il faut cependant se méfier du poids terrible des mots dans ce domaine. Surtout quand on les emploie à tort et à travers : pour contestable qu'elle soit, la proposition de l'Association pour la prévention de l'enfance handicapée ne peut être tout à fait assimilée à l'euthanasie, et on ne gagne rien à évoquer Hitler à son propos.

Deux positions s'affrontent. D'une part, celle du sénateur Henri Caillavet, affirmant : *« Celui qui donne la vie a le droit de la retirer. »* Et, d'autre part, celle qu'incarnent les évêques catholiques en déclarant que la vie humaine n'appartient qu'à Dieu et qu'on lui doit donc *« un respect absolu »*.

Le débat sur l'euthanasie a montré qu'il faut se garder de tout manichéisme en la matière. Entre l'acharnement thérapeutique et le droit de donner la mort sur demande est apparue une troisième voie : celle des soins palliatifs, c'est-à-dire l'assistance aux malades en phase terminale et à leur famille quand plus rien ne peut être fait pour guérir. Mis en œuvre par des équipes admirables, cet accompagnement des mourants peut conduire – on le sait – à accélérer la mort. Vouloir légiférer en la matière apparaît dangereux et absurde.

Ne faudrait-il pas adopter la même attitude à l'égard des nouveau-nés malformés, au lieu de s'enfermer dans un quelconque règlement ? Ce sont des drames qui se règlent cas par cas, sans tapage, sans déclarations écrites ni articles de loi. La majorité des médecins concernés, quand ils le peuvent, agissent avec bon sens et humanité, sans nécessairement obliger les parents à prendre une décision qui, souvent, les dépasse et les culpabiliserait durablement.

Nombre d'enfants malformés sont un calvaire pour leurs parents et se seraient peut-être bien dispensés de vivre. Beaucoup d'autres seraient morts si on avait appliqué la proposition aujourd'hui avancée, alors qu'ils vivent heureux et ont fait découvrir à leur famille une autre dimension de l'existence. Par respect pour les uns et les autres, il est permis de demander un peu de mesure et d'humilité.

ROBERT SOLÉ.

(Lire nos informations page 12.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,60 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

URSS : organisée pour l'anniversaire de la révolution d'Octobre

La rencontre internationale de Moscou a été un succès pour M. Gorbatchev

La rencontre des délégations venues à Moscou pour les fêtes d'octobre a pris fin, jeudi 5 novembre, après avoir entendu soixante-trois orateurs. Cent dix-neuf autres (sur cent soixante-dix-huit délégations au total), qui avaient souhaité prendre la parole, n'ont pu le faire, mais leurs discours seront publiés intégralement dans les jours qui viennent par la *Pravda*. M. Gorbatchev a, par ailleurs, reçu une série de chefs de délégations ; il a eu, notamment, un « bref entretien » (en fait cinq minutes au cours d'une interruption de séance) avec M. Le Pensec, secrétaire international du PS français.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Une fin en queue de poisson, donc, mais c'était prévu, et c'était même la condition du succès de cette rencontre. Dès les préparatifs qui s'étaient engagés en septembre avec l'envoi des premières invitations, les participants non communistes (notamment les membres de l'Internationale socialiste) avaient insisté sur deux conditions à leur acceptation : que leurs représentants puissent s'exprimer librement, d'une part, qu'ils n'aient pas à se prononcer sur un ou des textes de clôture, d'autre part. A ces deux conditions, acceptées sans difficultés, selon M. Le Pensec, les Soviétiques ont ajouté de leur propre initiative un troisième « cadeau » : tous les discours seront publiés intégralement dans la presse soviétique.

Ajoutons encore à cela une organisation très rodée et un sens subtil du protocole : les participants des diverses familles (partis communistes, sociaux-démocrates, mouvements de libération et autres) étaient rangés à la table de conférence dans un savant désordre, mais M. Gorbatchev avait tout de même tenu à placer à sa droite M. Sorsa, représentant l'Internationale socialiste.

Le secrétaire général du PC soviétique a assisté de bout en bout aux travaux, et il avait donné le ton dans un discours le premier jour : la restructuration en cours en URSS a pour effet de *« briser la peur de la menace soviétique »* ; l'analyse de la situation mondiale uniquement en termes de *« lutte entre deux systèmes sociaux opposés »* est désormais *« impossible »* ; enfin, le mouvement communiste doit lui-même en tirer les conséquences en prenant en compte le *« besoin de renouveau et de changements qualitatifs »*.

Il n'en fallait pas plus pour réjouir les sociaux-démocrates présents, pour la plupart des responsables européens de rang moyen (à quelques exceptions près les chefs de partis n'étaient pas venus, et la plupart d'entre eux devaient quitter Moscou avant le défilé du 7 novembre, fête éminemment communiste, de surcroît militaire). Ainsi, la représentante de M. Bettino Craxi, pour le PSI, a estimé que la démocratisation en URSS pourrait permettre de rouvrir le débat qui avait conduit, dans les années 20, à la scission du mouvement ouvrier italien entre communistes et socialistes.

« Pluralisme socialiste »

Pour son collègue suédois, il est temps de cesser de mépriser les sociaux-démocrates en tant qu'artisans du compromis de classe, et d'ailleurs l'ambassadeur soviétique à Stockholm vient de le reconnaître. Même son de cloche chez M. Le Pensec, qui a relevé les formules nouvelles employées par M. Jaruzelski sur le *« pluralisme socialiste »* et le *« personnalisme socialiste »*. Le représentant des socialistes français n'en a pas moins affirmé que la démocratie *« ne peut relever des seules directives des organes de direction »*, de même que *« les mesures de grâce et l'amnistie ne sauraient être un principe de gouvernement »*. Il a demandé une révision des articles 70 et 190 du code pénal soviétique qui sanctionnent les délits d'opinion.

Avant lui, le représentant du Parti ouvrier norvégien avait, lui aussi, rappelé que les droits de l'homme ne doivent pas être une *« prérogative des Etats »*. Mais il avait aussi affirmé que les pays socialistes *« vivent une crise encore plus profonde que les pays capitalistes »* et interpellé en ces termes M. Gorbatchev : *« Il doit y avoir aussi chez vous des bureaucrates militaires qui ont intérêt à poursuivre la course aux armements et utilisent la peur comme une arme politique. »*

Les Soviétiques ont pu ou pourront lire tout cela dans leur *Pravda*, tout comme les termes d'une très vive attaque de la représentante des Verts allemands contre l'énergie nucléaire et des appels lancés par les mêmes orateurs, parfois en termes pressants, pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. *« L'URSS perd prestige et confiance sur le plan international à chaque coup de feu tiré dans les montagnes afghanes »*, a dit, par exemple, le délégué du Parti social-démocrate suédois.

Sur ce dernier point, M. Najiboullah, le chef du gouvernement de Kaboul, a longuement répondu en un discours qui tranchait avec le militantisme habituel : *« Nous faisons tout notre possible pour partager le pouvoir »*, a-t-il dit, ce qui entraînera notamment, pour son parti, la perte du *« monopole de la presse »* (curieusement, toutefois, il entend garder *« le monopole de l'agitation politique orale »*. Il a encore affirmé : *« Le retrait des troupes soviétiques a commencé »*, précisant que douze provinces afghanes sur treize n'en comptent déjà plus.

Européens et tiers-mondistes

D'autres hiatus plus feutrés ont opposé les « Européens » (y compris soviétiques) aux représentants du tiers-mondisme militant. Un délégué de la guérilla salvadorienne a tenu, en quelque sorte, le rôle qui était celui des Chinois dans les années 60 en demandant que les accords de désarmement en cours avec les Etats-Unis ne créent pas l'illusion d'une *« nouvelle pensée »* chez les impérialistes et n'entraînent pas *« un désarmement idéologique »*. Selon le même orateur, il ne faut surtout pas donner *« un caractère irréversible à la détente »*, car les Américains continuent à *« avoir soif du sang des révolutionnaires »*.

L'émissaire du Salvador a cru pouvoir annoncer, par ailleurs, la *« faillite »* du plan de paix en Amérique centrale, ce que n'ont pas fait ses collègues de la région : M. Ortega pour le Nicaragua et M. Fidel Castro pour Cuba. L'un des plus militants a été en fin de compte M. Arafat qui, dans un discours assez confus, a traité pêle-mêle de l'accord sur les euromissiles et de la « guerre des étoiles », avant de s'en prendre à Israël qui *« a commis tous les types de crimes propres au nazisme et au fascisme »*.

Malgré tous ces débordements, la rencontre est sans conteste un succès pour M. Gorbatchev et sa politique, qui a réussi à confirmer la nouvelle image de l'URSS, ce qui devrait le renforcer à l'intérieur. Aucun nouveau rendez-vous n'a été pris, mais une suggestion faite par un socialiste flamand en faveur d'une rencontre européenne des partis communistes et socialistes a été jugée « intéressante » par les porte-parole soviétiques.

MICHEL TATU

AU JOUR LE JOUR

Histoires de « perestroïka »

(Suite de la première page.)

Le parallèle entre le XX[e] congrès et la période actuelle concerne surtout les intellectuels, qui sont les premiers — et pratiquement les seuls — bénéficiaires de la politique Gorbatchev. La censure n'a pas disparu, mais sa présence se fait moins pesante. Des textes apparaissent, qui n'avaient pas été publiés depuis les années 20, ou qui, pour les plus nouveaux, n'auraient jamais reçu l'imprimatur il y a quelques mois. Les journaux s'ouvrent à des débats de société, la « perestroïka » elle-même est parfois contestée, au moins par le biais de lettres de lecteurs. Mais il reste des tabous. *« La limite, c'est le socialisme »*, disent les officiels, qui ne tolèrent aucune discussion, par exemple sur la politique extérieure. *« La liberté d'expression ne va pas assez loin, parce que ce sont toujours les autorités qui décident de ce que l'on peut critiquer »*, déclare un contestataire proche des pacifistes. Il a cloué au mur de sa chambre ce titre découpé dans les sulfureuses *Nouvelles de Moscou* : *« La démocratie nous est aussi indispensable pour respirer que l'air »*.

∴

Contestataires et intellectuels de tout poil se sont remis à lire journaux et revues que la « langue de bois » leur avait fait fuir depuis belle lurette. Mais puisque les publications les plus intéressantes s'arrachent comme des petits pains et que les tirages sont notoirement insuffisants, il faut maintenant s'abonner pour ne rien rater d'une « glasnost » que beaucoup s'accordent à juger précaire. C'est ainsi que tel intellectuel a dépensé 200 roubles — l'équivalent d'un salaire mensuel moyen — pour ses abonnements de l'année. Tel autre, moins prévoyant, se rend toutes les semaines sur la place Pouchkine pour lire les fameuses *Nouvelles de Moscou* dans les vitrines installées devant l'immeuble qui héberge l'hebdomadaire de Egor Yakovlev. A voir les grappes humaines qui s'agglutinent devant ces vitrines autrefois désertes, force est de constater qu'il n'est pas le seul et que soixante-dix ans de « révolution » n'ont pas suffi à tuer la curiosité russe.

∴

« La « perestroïka », c'est dans la littérature, et c'est de la littérature », estiment certains en soulignant que dans la vie quotidienne rien n'a changé, que la situation économique et alimentaire est toujours aussi médiocre, sinon plus mauvaise, que le KGB n'a rien perdu de ses prérogatives et de sa toute-puissance, même si, pour le moment, ses méthodes se sont un peu civilisées. Rien ne garantit que dans quelque temps tout ce que vous aurez dit dans la décompression de la « glasnost » ne sera pas retenu contre vous. Le fait est, d'ores et déjà, que le KGB empêche la plupart des manifestations d'opposants en appréhendant les perturbateurs potentiels à la sortie de leur domicile ; mais il ne trouble pas encore la tenue des « séminaires » qui fleurissent chez les défenseurs des droits de l'homme, les croyants, les pacifistes...

Pour profiter de tout ce qui n'est pas interdit, sans être formellement autorisé, les mouvements dissidents multiplient la publication de bulletins comme *Glasnost*, *La Vie chrétienne*, *Chronique expresse* ou *Jour après jour* ainsi que les réunions qui devraient aboutir au mois de décembre à la création à Moscou d'un séminaire permanent sur les droits de l'homme. *« Nous n'attendons pas beaucoup de M. Gorbatchev, mais, jusqu'à maintenant, nous le soutenons, car s'il perd nous retournerons en prison »*, dit un pacifiste.

∴

Combien sont les ennemis de M. Gorbatchev ? La question n'est pas absurde et *les Nouvelles de Moscou* nous donnent une idée de la réponse. Le 11 octobre dernier, le journaliste Dmitri Kazoutine écrivait en effet : *« La sphère de l'administration compte dans notre pays 18 millions de personnes (60 millions avec les membres de leurs familles* (...). *La restructuration et la démocratisation de tous les aspects de la vie de la société impliquent nécessairement la réduction de cet appareil. Il est indispensable de mettre au point tout un système de mesures permettant aux personnes ainsi privées de leur emploi d'en retrouver un autre sans pour autant qu'elles soient lésées sur les plans matériel et moral. »*

Soixante millions de fonctionnaires, d'apparatchiks, d'ascendants et de descendants ! Près d'un Soviétique sur cinq ! La voilà bien, la « Nomenklatura » avec ses privilèges médiocres mais sa routine incontournable, qui rêve de réserver à M. Gorbatchev le sort qu'elle a infligé jadis à Khrouchtchev.

∴

Avis aux mauvais esprits : contrairement aux années dites *« de stagnation »*, la « perestroïka » n'a guère engendré d'anecdotes savoureuses sur le secrétaire général qui s'en réclame. Sans doute l'enjeu de l'aventure est-il trop important et ne se prête-t-il pas à la dérision. Une seule exception : nombreux sont les Soviétiques à désigner M. Gorbatchev par l'expression *« mineralni secretar »*. N'y voir aucune allusion à un quelconque pouvoir tellurique du chef du parti. Il ne s'agit que d'une allusion à la campagne anti-vodka qui bat toujours son plein à Moscou pour le plus grand profit des metteurs en bouteilles de *« mineralni voda »*, c'est-à-dire d'eau minérale. Reste à savoir si cette opération sobriété a un sens : jamais on n'a autant produit de tord-boyaux assassins dans le pays, où le sucre est devenu introuvable, et jamais on n'a vu de telles queues devant les magasins vendant des boissons alcoolisées (ils ouvrent à 14 heures, mais les attroupements commencent dès 11 heures). Pas de grand problème dans les restaurants si vous venez avec vos bouteilles : la maison fournit le tire-bouchon.

∴

Depuis longtemps, en URSS, tout inculpé est présumé coupable. A en croire M. Boris Eltsine, le chef du parti pour la ville de Moscou, qui vient d'offrir sa démission pour cause de lenteur dans la « restructuration », la chose est en train de changer à Moscou. S'entretenant il y a peu avec le corps diplomatique en poste à Moscou, M. Eltsine a affirmé que, il y a trois ans, 80 % des personnes passant en jugement dans la capitale finissaient en prison ; selon lui, la proportion est tombée à 47 % en 1986 et à 36 % depuis le début de l'année. Au cours de la même conversation, M. Eltsine, dont le sort doit être fixé au lendemain des fêtes du soixante-dixième anniversaire, a affirmé que deux mille toxicomanes et mille cent prostituées étaient fichés à Moscou.

∴

Qui s'en doutait ? Plus d'Allemands de la Volga — ces descendants des agriculteurs « importés » par Catherine pour donner le bon exemple à ses moujiks — ont quitté l'URSS cette année que de juifs. A l'ambassade de Bonn, on évalue à 11 000 environ le nombre des Allemands à avoir pu sortir depuis janvier 1987, alors que six mille juifs seulement ont quitté l'URSS pendant les neuf premiers mois de l'année. Les Allemands de la Volga — qui avaient été déportés en Sibérie par Staline et dont beaucoup sont aujourd'hui installés au Kazakhstan — sont presque aussi nombreux que les juifs revendiquant leur appartenance ethnique : deux millions. Jusqu'en 1986, ils n'étaient que deux ou trois mille à pouvoir émigrer en RFA chaque année. L'ambassade de l'Allemagne de l'Ouest est en possession d'environ cent mille demandes de « retour ».

∴

Depuis le début de l'année, entre deux cents et trois cents Soviétiques « de base » demandent et obtiennent chaque mois un visa de tourisme pour les Etats-Unis. C'est ce qu'on affirme à l'ambassade américaine où on précise que le mouvement a commencé au début de l'année et qu'il concerne des gens de modeste condition, qui vont rendre visite pour quelques semaines à des parents déjà installés aux Etats-Unis. Ils retournent pratiquement tous en URSS, non sans avoir posé un problème d'engorgement aux services consulaires américains de Moscou, qui n'avaient jamais eu affaire à une telle demande. Pendant ce temps, les services spéciaux américains continuent à prélever des éléments de la nouvelle chancellerie, dont la construction est arrêtée tant l'immeuble est déjà truffé de micros, pour les envoyer aux Etats-Unis. Désespérant de détecter tous les systèmes d'écoute coulés dans les éléments préfabriqués du bâtiment, les « services » travaillent sur la mise au point de contre-mesures...

∴

La « perestroïka » n'épargne pas les cimetières : il suffit pour s'en persuader de se rendre un samedi matin au monastère de Novodievichi. Le cimetière, qui avait été interdit pendant la fin des années Brejnev, est de nouveau accessible au premier venu. On se bouscule avec gentillesse et curiosité entre les tombes célèbres, qu'il s'agisse de celle de Khrouchtchev — c'est à cause d'elle que Brejnev avait interdit aux vivants de rencontrer leurs morts — ou de celles de Maïakovski, de Litvinov, d'Oulianov, de Podgorny ou de Boulganine. Etonnante réhabilitation funèbre de l'histoire qui se termine devant le monument élevé en 1932 à la mémoire de la femme de Staline, dont on ne sait toujours pas si elle fut assassinée ou si elle se donna la mort.

JACQUES AMALRIC
et DANIEL VERNET.

GRÈCE

Les étudiants manifestent contre le manque de crédits des universités

ATHÈNES
de notre correspondant

Grèves, manifestations et occupations d'établissements universitaires se multiplient en Grèce depuis le début de la semaine. Plusieurs milliers d'étudiants ont défilé, le jeudi 5 novembre, dans le centre d'Athènes, pour protester contre la *« privatisation »* de l'enseignement supérieur et la politique d'austérité qui touche l'éducation nationale.

Les principales revendications des étudiants concernent surtout des problèmes matériels, à commencer par le logement. Les cités universitaires sont très peu développées en Grèce, et les loyers, sur le marché libre, sont devenus, pour la plupart, inabordables. Les étudiants réclament que des hôtels soient loués par le gouvernement pour couvrir les besoins les plus urgents. Ils protestent aussi contre les retards dans la distribution des manuels universitaires. Dans les universités grecques on utilise, en effet, pour chaque matière enseignée et soumise à un examen le même manuel, qui est fourni gratuitement par l'Etat. Or, pour l'année en cours, ces livres n'ont toujours pas été distribués...

Ces problèmes concrets sont liés à la crise économique générale et à la politique de rigueur menée par le gouvernement. Le président de l'université d'Athènes, M. Michel Stathopoulos, vient d'annoncer que les crédits de l'enseignement supérieur étaient pratiquement épuisés depuis le mois de septembre et qu'il lui fraudrait au moins 1,5 milliard de drachmes (environ 60 millions de francs français) pour boucler l'année tant bien que mal...

Le mouvement étudiant est soutenu aussi bien par la gauche que par la droite, et les Jeunesses du Parti socialiste (PASOK), au pouvoir, y participent activement. Le ministre de l'éducation, M. Andonis Pritsis, avait d'abord annoncé son intention de se mettre à la tête des manifestants pour obtenir du gouvernement des crédits supplémentaires. Mais il a finalement changé d'avis et déclaré, le 5 novembre, que le manque d'argent actuel était surtout la conséquence de la mauvaise gestion de l'Université.

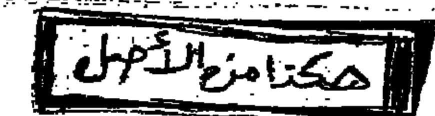
THÉODORE MARANGOS.

● **RFA : libération anticipée pour deux terroristes « repentis ». — Deux anciens terroristes** « repentis » de la Fraction armée rouge (RAF), Christophe Wackernagel et Gerd Schneider, ont bénéficié d'une mesure de libération anticipée.

Arrêtés en 1977 à Amsterdam après une fusillade au cours de laquelle trois policiers avaient été blessés, ils avaient été condamnés à quinze ans de prison, dont ils ont purgé les deux tiers. Les deux terroristes, s'étaient publiquement dissociés de la RAF en 1984.

● **YOUGOSLAVIE. — Limogeage du rédacteur en chef de « NIN ».** — Le rédacteur en chef de l'influent hebdomadaire *NIN* paraissant à Belgrade, M. Mirko Djekic, a été relevé de ses fonctions le mercredi 4 novembre par décision de la présidence de l'Alliance socialiste de Serbie, qui patronne la quasi-totalité de la presse de cette république.

Cette mesure fait suite aux nombreuses critiques adressées ces temps derniers à *NIN* par les responsables du Parti communiste de Belgrade, qui lui reprochent notamment d'ouvrir ses colonnes aux détracteurs du régime et d'encourager *« le nationalisme serbe »*. — (AFP.)



Etranger

ESPAGNE : union sacrée contre l'ETA

Les principaux partis ont conclu un pacte national contre le terrorisme

A l'issue d'un débat de sept heures au Parlement, les partis politiques espagnols ont adopté, jeudi 5 novembre à Madrid, un pacte national contre le terrorisme qui rejette l'ETA comme interlocuteur politique sur la question basque et reconnaît la primauté du gouvernement autonome basque dans la lutte contre l'ETA. Cette dernière disposition devrait permettre à la police autonome basque, qui comprend actuellement trois mille cent hommes, de prendre progressivement la place de la garde civile dans la lutte antiterroriste au Pays basque.

MADRID
de notre correspondant

Le « pacte antiterroriste » que désirait ardemment le gouvernement socialiste a finalement été conclu le jeudi 5 novembre par les principales forces politiques espagnoles. Il est le fruit d'une série de négociations menées parallèlement, depuis un mois, par le premier ministre, M. Felipe Gonzalez, à Madrid, et par le lendakari (chef du gouvernement autonome basque), M. José Antonio Ardanza, à Vitoria.

Le texte a été signé par les socialistes et par huit autres partis, tant nationaux que basques, dont le PNV (Parti nationaliste basque). Seules deux formations nationalistes radicales, la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, et Eusko Alkartasuna, dirigée par l'ancien lendakari, M. Carlos Garaikoetxea, ont refusé d'y souscricre. M. Gonzalez s'était d'ailleurs abstenu d'associer Herri Batasuna aux négociations.

Le pacte contient quatre clauses. Ses signataires rejettent l'ETA comme interlocuteur de toute discussion sur les problèmes politiques du Pays basque. Ils s'engagent à ouvrir une négociation sur l'abrogation de la législation d'exception antiterroriste actuellement en vigueur. Ils se déclarent en faveur de la création d'un espace juridique européen qui permettrait de juger dans un pays les délits de terrorisme commis dans un autre. Enfin, les signataires se déclarent prêts à entériner tout accord sur ces problèmes qui fasse l'objet au sein du Parlement autonome basque d'une quasi-unanimité.

L'adoption de ce pacte constitue une évidente victoire pour le gouvernement socialiste, qui obtient par ce biais davantage qu'il ne cède. Les premier et troisième points constituent une concession de taille des formations nationalistes signataires (le PNV et Euskadiko Esquerra), qui s'étaient toujours montrées réticentes sur ces deux thèmes. Si le second point, par contre, représente une concession du gouvernement de Madrid aux exigences des nationalistes (et des secteurs progressistes), elle reste limitée : l'abrogation de la législation antiterroriste ne sera que partielle (le délai de garde à vue, notamment, devrait passer de dix à cinq jours). Une partie de ses dispositions seront reprises dans la législation ordinaire.

L'adhésion à ce pacte des partis d'opposition de Madrid, de gauche comme de droite, était prévue. Celle des nationalistes basques n'était pas acquise au départ. En donnant finalement son accord, le PNV, qui constitue depuis deux ans le gouvernement régional à Victoria en coalition avec les socialistes, confirme qu'il mise aujourd'hui sur une politique d'entente avec Madrid, quitte à prendre ouvertement ses distances avec le « front radical » en gestation entre Herri Batasuna et Eusko Alkartasuna.

L'importance de ce « pacte antiterroriste » ne réside pas tellement dans son contenu formel, somme toute limité, mais plutôt dans sa valeur symbolique. Pour M. Gonzalez, il s'agit d'obtenir de la sorte que le thème délicat de l'ETA soit dorénavant maintenu à l'écart de la lutte politique entre partis. Ce qui signifie notamment que les partis d'opposition s'abstiennent de chercher à mettre l'exécutif en difficulté à chaque attentat spectaculaire ou de contester certaines initiatives particulièrement délicates du gouvernement, comme la poursuite du « dialogue » avec l'ETA en Algérie (*le Monde* daté 11-12 octobre). M. Gonzalez considère en effet qu'une controverse publique entre partis sur ce genre de thème fait surtout, en fin de compte, le jeu de l'ETA militaire.

THIERRY MALINIAK.

JAPON : M. Takeshita élu premier ministre par la Diète

La fin de l'ère Nakasone

TOKYO
de notre correspondant

Pour la presse japonaise, M. Nakasone a choisi d'écrire un *haiku* (court poème) : *« Même battue par le vent, la fleur demeure une fleur. »* Pour les journalistes occidentaux, il a préféré la fameuse phrase de Mac Arthur, *« un vieux soldat ne meurt jamais, il s'efface lentement »*. Autosatisfaction ? Rarement, il est vrai, un homme d'Etat japonais a bénéficié à l'étranger d'une aura comparable à celle de M. Nakasone.

Si on doit attendre un changement à la suite de la *« relève de la garde »* qu'a consacrée, le vendredi 6 novembre, l'élection par la Diète — avec 299 voix sur 512 — de M. Noboru Takeshita au poste de premier ministre, c'est plus dans le style que dans la substance de la politique. *« Il n'y aura aucun renouvellement dans l'orientation de la politique japonaise »*, estime M. Masaya Ito, un éminent commentateur politique, *« simplement un changement de style : M. Nakasone a cultivé une image. Avec M. Takeshita, on revient à un certain anonymat du pouvoir »*.

Il sera à première vue difficile à M. Takeshita, l'homme des coulisses du pouvoir, de succéder à un Nakasone, qui avait su donner aux étrangers une image rassurante, dosant savamment le *« mystère »* asiatique et une prestance d'homme politique dans la tradition occidentale.

Au cours des cinq années passées à la tête du gouvernement, M. Nakasone, a eu surtout le mérite de mettre en lumière les grands problèmes auxquels est confronté le Japon riche et puissant de cette fin de siècle : ouverture non seulement de son marché, mais aussi de sa société, expansion de la demande interne, responsabilités accrues sur la scène internationale, notamment en matière de sécurité.

Tabous brisés

En dégageant son pays de l'hypothèque que faisait peser sur sa politique de défense le principe de la limite à 1 % du PNB des dépenses militaires, M. Nakasone a fait sauter un verrou important ; mais un véritable consensus national sur cette question est loin d'être atteint. Le premier ministre sortant a cherché également par sa visite inopinée en 1985 en qualité de chef du gouvernement au sanctuaire de Yasukuni — où sont honorés les morts de la guerre — à dégager le Japon du poids d'une culpabilité passée. Mais il a dû faire marche arrière devant le tollé que provoque cette initiative, notamment en Chine.

En matière de politique intérieure, M. Nakasone a entamé un processus de dérégulation de l'économie, et en particulier une privatisation du secteur public, mais il n'a pas touché au problème du marché agricole ni véritablement cherché à concrétiser les orientations du rapport Maekawa, prônant une réorientation de l'économie japonaise vers la demande interne en réduisant le rôle des exportations.

S'il a brisé quelques tabous, M. Nakasone a aussi *« laissé beaucoup de traites à payer »*, note un observateur. La réforme fiscale qu'il n'a pas réussi à imposer et qui sera l'une des priorités de M. Takeshita en est un exemple.

En matière internationale, son domaine de prédilection, M. Nakasone n'a pas eu que des succès. Les relations privilégiées qu'il entretenait avec le président Reagan n'ont pas empêché une détérioration des rapports avec les Etats-Unis en raison de frictions commerciales qui, loin de se résorber, s'aggravent. Ce qui n'a pas d'ailleurs amélioré pour autant les rapports du Japon avec Moscou, qui sont clairement dans une impasse. Les relations avec la Chine sont également au plus bas.

Si M. Nakasone avait le don de fixer des objectifs sans toutefois être toujours en mesure de les réaliser, M. Takeshita est au contraire un homme qui ne s'engage que s'il est sûr de pouvoir mener à bien ce qu'il a entrepris. Sa force réside dans ce qui peut passer pour une faiblesse ou une apparente indécision : *« attendre que le kaki soit mûr pour le cueillir »*, comme disent ses fidèles. M. Nakasone était l'otage d'un système de pouvoir qui ne tolère guère un *« leadership »* personnalisé. Voulant se mettre en avant, il s'est souvent retrouvé isolé : ce fut notamment le cas lorsqu'il tenta de faire passer en force la réforme fiscale.

M. Takeshita ne joue qu'à coup sûr. Quand il le peut, il sait cependant aller vite : par exemple, il devait annoncer dès vendredi la composition de son gouvernement. Les principaux postes sont déjà pourvus, les affaires étrangères revenant à M. Sosuke Uno, membre de la faction Nakasone, et MM. Miyazawa et Tamura, respectivement ministre des finances et de l'industrie et du commerce international, conservant leur fonction.

Chef d'orchestre plus que « visionnaire », M. Takeshita poursuivra la politique suivie ces dernières années par le Japon. *« A cette différence près,* affirme l'un de ses collaborateurs, *que lui, fera tourner la machine et saura éviter qu'elle se grippe. »*

PHILIPPE PONS.

MALAISIE : arrestations et mesures répressives

La démocratie en question

La Fédération de Malaisie traverse une crise grave. Depuis le 27 octobre, M. Mahathir, premier ministre depuis 1981, a fait arrêter quatre-vingt-treize personnalités, fermer trois quotidiens et fait interdire tout rassemblement public. S'expliquant sur ces mesures, il a invoqué la tension croissante entre les deux principales communautés du pays : les Malais (un peu plus de la moitié de seize millions d'habitants) et les Chinois (un tiers de la population). Il a eu recours à une loi *« sur la sécurité intérieure »* — qui date de la lutte contre l'insurrection communiste des années 50, — autorisant la détention sans procès pour une période renouvelable de soixante jours.

Le gouvernement a affirmé redouter des incidents, notamment à l'occasion d'un vaste rassemblement, qui était prévu pour le 1er novembre à Kuala-Lumpur, des jeunesses de l'UMNO, le parti malais qui domine la coalition gouvernementale. Effectivement, une recrudescence de la tension raciale s'est manifestée à la suite de la nomination, par le gouvernement, de professeurs n'ayant pas reçu une éducation en mandarin, langue officielle de la Chine, à des postes de responsabilité dans les écoles primaires de langue chinoise, une décision fortement ressentie au sein de la communauté chinoise.

Pour le moment, M. Mahathir a obtenu ce qu'il voulait. Le rassemblement du 1er novembre a été décommandé. Le calme a prévalu. Les personnalités arrêtées viennent de toutes les communautés — même si les Chinois semblent les plus nombreux — et certaines appartiennent même à la majorité, neutralisant ainsi les réactions d'un camp face à un autre. Un droit de visite va être accordé aux familles et, apparemment, un bon nombre de détenus seront libérés rapidement.

Pourtant, dans ce pays attaché au parlementarisme et plutôt libéral, dont l'économie semble se remettre de la récession mondiale, le malaise est assez profond pour que le Tunku Abdul Rahman — qui a été le premier chef de gouvernement de la Fédération et qui demeure l'homme le plus respecté — juge que les libertés sont désormais en cause. *« C'est un pas vers la dictature »*, a-t-il commenté.

De tempérament autoritaire, supportant mal la moindre critique, M. Mahathir est un homme très controversé. Il est le président de l'UMNO, et, à ce titre, est automatiquement chef du gouvernement, ainsi que le furent ses prédécesseurs. Mais, lors de sa réélection en avril dernier à la tête du parti, il n'a bénéficié que d'une très faible majorité de voix car, pratiquement pour la première fois, près de la moitié des congressistes lui ont refusé leurs suffrages. Onze d'entre eux ont d'ailleurs introduit un recours en justice, sur lequel un tribunal doit, en principe, se prononcer dans les semaines qui viennent. Personne ne peut assurer qu'il sera rejeté.

En outre, pour appartenir aux différentes communautés, les députés, dirigeants d'associations, avocats ou enseignants, arrêtés ces derniers jours, ont tous en commun d'avoir, à un moment ou à un autre, critiqué le premier ministre. Certains d'entre eux ont notamment dénoncé les conditions d'attribution d'un contrat de 1 milliard de dollars pour la construction d'une autoroute Nord-Sud. D'autres se sont élevés contre les nominations des professeurs dans les écoles primaires chinoises.

Une formation coupée en deux

Enfin, l'image de M. Mahathir est étroitement liée à la NPE (nouvelle politique économique), un plan ambitieux de vingt ans (1970-1990) de promotion des « Bumiputras » — « Fils du sol » ou Malais — qui s'est traduit par un demi-échec et n'a fait que des mécontents. En dépit des privilèges qui leur sont accordés, les Malais ne contrôleront que 18 % de l'économie en 1990. Tout en conservant, avec des étrangers, leur assise économique, Chinois et Indiens (9 % de la population) de Malaisie ne s'en sentent pas moins brimés, se heurtant à des quotas très limitatifs, y compris dans les universités.

Au lendemain du congrès de l'UMNO, des pressions se sont exercées sur M. Mahathir pour qu'il ressoude son parti et consolide, ainsi, l'excellente performance réalisée lors des dernières élections générales, en août 1986. Il a, apparemment, fait tout le contraire en acceptant la démission des ministres qui avaient voté contre lui — ou en les limogeant. Les décisions importantes ne sont discutées, aujourd'hui, que dans son entourage immédiat. L'affairisme a fait une percée — n'épargnant pas certaines allées du pouvoir — alors qu'un noyau dur prêche l'intégrisme musulman dans une Fédération où l'islam est déjà religion officielle tout en n'étant pas religion d'Etat.

Se retrouvant aujourd'hui à la tête d'une formation coupée en deux, M. Mahathir paraît encore moins disposé que par le passé à jouer les compromis, ainsi que semble le démontrer la vague d'arrestations de ces derniers jours. En outre, certains se demandent si l'évocation des émeutes raciales de 1969, qui firent des centaines de victimes, n'est pas utilisée par le pouvoir pour raffermir sa main. La tension raciale — dont l'équipe de M. Mahathir, elle-même peu unie, porte une part de responsabilité — serait-elle si grave qu'un recours à l'état d'urgence aurait été envisagé ?

En tout cas, l'enjeu actuel dépasse largement l'avenir politique d'un chef de gouvernement ambitieux et rigide. Des institutions fédérales et un régime parlementaire assez souple ont, jusqu'ici, permis l'essor du pays et la cohabitation de communautés opposées, notamment sur le plan religieux. C'est ce fragile édifice qui paraît en cause et, avec lui, les libertés des Malaisiens.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : un geste de M. Botha

Libération d'un ancien président de l'ANC

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Militant communiste, ancien président de l'ANC (Congrès national africain), Govan Mbeki, l'un des plus vieux prisonniers politiques d'Afrique du Sud, a été libéré, jeudi 5 novembre, par le gouvernement. Agé de soixante-dix-sept ans, ce brillant intellectuel a passé ces vingt-quatre dernières années au pénitencier de Robben-Island, situé au large du Cap. En souriant, cet ardent nationaliste aux cheveux blancs a raconté, au cours d'une conférence de presse à Port-Elizabeth, que, quand il avait franchi les portes de la prison de haute sécurité après sa condamnation, un gardien lui avait annoncé qu'il n'en sortirait que les pieds devant.

Non seulement, il est bien vivant mais, après presque un quart de siècle passé derrière les barreaux, ses convictions semblent intactes et il est encore prêt à jouer un rôle politique, à l'exclusion de celui de responsable du bureau d'une organisation. Toujours marxiste, toujours convaincu de la justesse de son combat, Govan Mbeki est-il néanmoins persuadé que la violence peut être une arme contre l'apartheid ? Ancien secrétaire du commandement en chef du bras armé de l'ANC, Umkhonto we Sizwe (la Lance de la nation), il se refuse cependant à donner *« une réponse directe »*. A-t-il un message pour *« les camarades »* dans les townships ? *« Continuer la lutte. »*

Il estime que les problèmes raciaux du pays ne sont pas insurmontables. *« Nous faisons tous partie de l'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud appartient à tous. Ce précepte posé, il ne devrait pas être difficile de trouver des solutions »*, dit-il. Govan Mbeki est tout simplement *« heureux »* d'avoir recouvré la liberté mais reste préoccupé par le sort de ses camarades, et notamment ses coaccusés du procès de Rivonia.

Sur les huit nationalistes, dont Nelson Mandela, condamnés à la prison à vie en 1964, un seul avait, jusqu'à présent, été libéré : Dennis Goldberg qui, le 28 février 1985, avait quitté la prison de Pollsmoor pour Israël, après avoir accepté la condition posée par le pouvoir à son élargissement, le renoncement à la violence. Govan Mbeki n'est pas passé sous les fourches caudines du gouvernement pour pouvoir finir sa vie en homme libre. Une liberté inconditionnelle, bien qu'il soit toujours inscrit sur la liste des personnes dont il est interdit de rapporter les propos. Le régime l'a autorisé exceptionnellement à donner une conférence de presse. Govan Mbeki a à peine évoqué sa détention. Il s'est borné à dire qu'il avait été bien traité et que, après de premières années difficiles, les conditions s'étaient améliorées.

Des fils en exil

S'il va pouvoir retrouver sa femme et sa fille, il lui faudra obtenir un passeport pour revoir ses trois fils en exil, dont Thabo, responsable de l'information et de la publicité de l'ANC à Lusaka (Zambie), dont on dit qu'il est le successeur potentiel d'Oliver Tambo, le président, qui vient de fêter ses soixante-dix ans. Thabo Mbeki a accueilli la libération de son père comme *« une nouvelle encourageante »* et la preuve que *« la persistance paye »*.

Avec cet ancien cadre du mouvement nationaliste en exil, six autres prisonniers ont été remis en liberté jeudi. Un militant de l'ANC, Tom Masuku, trois du PAC (Pan African Congress), Mike Matsobane, Walter Tabikila et surtout John Nkosi, condamné à la détention perpétuelle et qui a purgé lui aussi *« plus de vingt ans »*, selon les termes du communiqué du ministère de la justice. A ces quatre Noirs, il faut ajouter deux Blancs, Jacob Viljoen et Hendrik Jacobsz, deux militants d'extrême droite condamnés en juin 1983 à quinze ans de réclusion pour terrorisme et complot contre l'Etat. Ces anciens policiers avaient projeté d'assassiner des personnalités politiques.

Ces libérations, surtout celle de Govan Mbeki, signifient-elles que d'autres vont suivre parmi les vingt-deux condamnés à vie pour faits politiques, notamment Nelson Mandela ?

Il n'est désormais plus question de faire vœu d'intentions pacifiques pour recouvrer la liberté. Doit-on donc s'attendre à voir Nelson Mandela sortir prochainement de prison ? Certainement pas dans l'immédiat, même si le calme qui prévaut dans les townships à l'heure actuelle constitue un élément favorable. La libération de Govan Mbeki n'en constitue pas moins un petit ballon d'essai.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Satisfaction à Washington.** — Le président Ronald Reagan s'est félicité jeudi 5 novembre de la libération de M. Govan Mbeki, estimant que le gouvernement sud-africain avait fait là un *« geste de conciliation »* envers la majorité noire.

M. Reagan espère que cette décision *« mènera à un rapide processus de négociations afin de donner à tous les Sud-Africains des droits politiques et constitutionnels »*, a indiqué M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison Blanche, dans un communiqué. — *(AFP.)*

Amériques

Un pas vers la paix en Amérique centrale

Le Nicaragua favorable à des négociations avec la Contra

SAN-JOSÉ
de notre correspondant en Amérique centrale

Opérant un virage à 180 degrés, le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a annoncé, jeudi 5 novembre, à Managua, qu'il était prêt à négocier un cessez-le-feu avec la Contra par l'intermédiaire d'une tierce partie. Il a néanmoins exclu toute discussion sur la participation des insurgés au pouvoir politique.

S'adressant à une foule évaluée à cent mille personnes, sur la place de la Révolution, le président Ortega a également confirmé la libération de près d'un millier de prisonniers politiques, y compris des membres de l'ancienne garde nationale arrêtés après le renversement de la dictature de Somoza, en juillet 1979.

M. Ortega a indiqué qu'il n'était pas question de proclamer une amnistie générale (il y aurait près de dix mille prisonniers politiques au Nicaragua) ni de lever l'état d'urgence en vigueur depuis 1982, tant que les Etats-Unis n'auront pas suspendu l'aide qu'ils accordent à la Contra.

Selon un porte-parole de la Contra, M. Adolfo Calero, l'offre d'une négociation sur un cessez-le-feu est révélatrice des difficultés que les sandiniste éprouvent sur le terrain. Mais, ajoute-t-il aussitôt, *« nous voulons négocier directement avec les sandinistes sans aucun intermédiaire. Le président Ortega se moque des autres signataires du plan de paix en proposant un plan de son cru qui n'a rien à voir avec les engagements qu'il a pris à Guatemala »*.

Le président du Costa-Rica et Prix Nobel de la paix, M. Oscar Arias, qui est à l'origine du plan de paix, a fait un bilan mitigé au cours de sa conférence de presse à San-José, quelques heures avant le discours de M. Ortega. Sans les nommer, mais il est clair qu'il voulait parler surtout de Managua et de Washington, M. Arias a dénoncé *« l'intransigeance et l'intolérance »* de certains acteurs du conflit en Amérique centrale. Rompant avec sa prudence habituelle sur ce point, il a invité les Etats-Unis à négocier directement avec les sandinistes, comme ces derniers le demandent avec insistance depuis longtemps : *« Si les Etats-Unis sont prêts à discuter des missiles avec leur plus grande ennemie, l'Union soviétique, pourquoi refuseraient-ils de négocier avec un petit pays qui ne représente aucun danger pour eux. »* Ces négociations, a-t-il précisé, pourraient porter en particulier sur les besoins de sécurité des Etats-Unis dans la région et sur la taille des armées des différents pays d'Amérique centrale.

« Rompre le cercle vicieux »

Mais, a-t-il ajouté, *« il faut rompre le cercle vicieux provoqué par le refus de Managua de négocier avec les « contras ». Un dialogue indirect devrait permettre de parvenir à un cessez-le-feu pour arrêter dans les plus brefs délais une guerre qui tue trop de gens depuis trop longtemps. Le cardinal Obando* [l'archevêque de Managua], *que j'ai suggéré à plusieurs reprises aux sandinistes, pourrait parfaitement jouer ce rôle »*.

Le Nicaragua, qui avait pris quelques mesures spectaculaires dans les semaines suivant l'accord de Guatemala (réouverture du journal d'opposition le *Prensa* et de la radio catholique, création d'une commission de réconciliation nationale présidée par un des adversaires du régime sandiniste, le cardinal Obando), n'est pas le seul à n'avoir pas respecté ses engagements.

C'est aussi le cas du Salvador, où le président Duarte, faute d'un accord avec la guérilla, a décrété jeudi un cessez-le-feu unilatéral. Au Guatemala, les négociations entre le gouvernement démocrate-chrétien de M. Vinicio Cerezo et la guérilla sont interrompues. Quant au Honduras, il a annoncé qu'il n'avait *« pas les moyens militaires ni économiques »* de fermer les camps de la Contra qui sont sur son territoire.

Malgré le « scepticisme » qu'il décèle chez beaucoup de gens, le président du Costa-Rica affirme qu'il reste *« optimiste »*. *« Nous ne pouvons pas échouer*, a-t-il déclaré. *Aucun président d'Amérique centrale ne veut passer à l'histoire comme le responsable de la poursuite de la guerre et de l'échec de la paix. »*

M. Arias a ajouté que *« tout cela était le début d'un processus »* qui sera soumis à plusieurs étapes de vérifications. Dans un mois, les ministres des affaires étrangères des cinq gouvernements se réuniront pour faire le point. Puis, le 15 janvier, les cinq présidents feront le bilan à partir de leurs propres constatations et du rapport de la commission internationale de vérifications. Plusieurs pays extérieurs à la région, en particulier la France, l'Allemagne fédérale, la Suède et le Canada, qui ont tous proposé leurs services, pourraient être associés au processus de vérification.

BERTRAND DE LA GRANGE.

HAÏTI : à trois semaines des élections générales

Inquiétante passivité des autorités devant la multiplication des attentats

PORT-AU-PRINCE
correspondance

« Si je vous disais qui est responsable des attentats contre le Conseil électoral provisoire (CEP), je serais demain un homme mort. » Quotidiennement menacé, comme les huit autres membres du Conseil chargé d'organiser les élections en Haïti, le pasteur Alain Rocourt n'a pas l'intention de céder face à l'intimidation. *« Nous ne changeons pas nos plans, les élections générales auront lieu comme prévu le 29 novembre prochain »*, affirme le révérend Rocourt, quelques heures après un nouvel attentat qui a gravement endommagé, jeudi 5 novembre, l'imprimerie Le Natal, chargée par le CEP d'imprimer un tiers des bulletins de vote.

Le caractère criminel de l'incendie qui a ravagé cette imprimerie ne fait aucun doute. Le feu a pris à trois endroits différents, et une vitre de l'établissement, situé sur la route de l'aéroport de Port-au-Prince, a été brisée par un jet de pierre. Selon M. Robert Malval, le directeur de l'imprimerie, les machines sont inutilisables, et plusieurs tonnes de papier données par le Canada pour l'impression des bulletins de vote ont été détruites. C'est le cinquième attentat dirigé contre le CEP depuis que cet organisme a écarté lundi dernier la candidature de douze anciens duvaliéristes.

Lundi soir, un commando armé de mitraillettes et d'un lance-flammes a saccagé le local du CEP, au cœur du quartier commercial de Port-au-Prince. Derrière le rideau de fer éventré, qui protégeait l'entrée de l'immeuble, ne restent qu'un amas de cendres et les débris calcinés des ordinateurs offerts par la France pour l'organisation des élections. Les flammes ont cependant épargné les dossiers les plus importants du CEP qui avaient été entreposés à l'étage. En attendant de disposer de nouveaux bureaux, le CEP a déménagé ses précieuses archives à l'église méthodiste de Port-au-Prince, sise rue de l'Enterrement. Toujours dans la nuit de lundi à mardi, un magasin d'articles électroménagers appartenant à M. Emmanuel Ambroise, membre du CEP, a été incendié, et un bureau électoral de la capitale a été attaqué par des hommes armés. Le lendemain, c'est la résidence de M. Ambroise qui a été la cible de commandos anonymes.

Impunité

« Nous avons adressé deux lettres, les 13 et 26 octobre, au Conseil national de gouvernement, pour demander une protection. En vain jusqu'à présent », souligne le pasteur Alain Rocourt. Devant l'église méthodiste où le CEP s'est réuni jeudi, aucun policier ne filtre les entrées. *« Je crains que les attentats ne continuent. A moins que la pression internationale ne contraigne le gouvernement à prendre des mesures très fermes »*, poursuit-il. Dans un communiqué publié mercredi, le CNG, présidé par le général Henri Namphy, a *« déploré »* l'attaque contre le siège du CEP et annoncé la formation d'une commission d'enquête.

Comme beaucoup d'hommes politiques, le pasteur Sylvio Claude, président du Parti démocrate-chrétien haïtien (PDCH), est sceptique quant aux conclusions de cette commission. *« Ce sont des éléments liés au CNG qui sont responsables de ces attentats »*, affirme-t-il dans son quartier général qui a été attaqué à deux reprises au cours des trois derniers jours. Les vitres sont constellées d'impacts de balles, et un mur est noirci par un début d'incendie provoqué par un cocktail Molotov. Ces agressions répétées contre le local du PDCH situé sur le Champ de Mars, à proximité du palais national, du quartier général de la police et des fameuses casernes Dessalines, prouvent, selon le pasteur Sylvio Clande, la complicité des autorités.

Autre élément troublant : aucun des auteurs des crimes perpétrés ces derniers mois contre des personnalités politiques ou religieuses n'a été inquiété, qu'il s'agisse des assassins des candidats Louis-Eugène Athis, tué au début du mois d'août, d'Yves Volel, tué le 13 octobre, ou des organisateurs du guet-apens tendu à quatre prêtres, dont le Père Jean-Bertrand Aristide, le 23 août dernier.

Les déclarations rituelles des autorités américaines réitérant leur soutien au *« processus de transition démocratique »*, quelles que soient les violations des droits de l'homme, n'incitent pas les autorités à mettre un terme à cette impunité. *« Je ne sais pas si l'action des Etats-Unis est guidée par la mauvaise foi ou la naïveté politique, mais il est clair qu'ils ne font pas ce qu'ils devraient faire à l'égard du CNG »*, estime le pasteur Rocourt. Nullement soutenu par le CNG, le CEP est à présent ouvertement attaqué par les duvaliéristes qu'il a écartés de la course à la présidence.

Au cours d'une conférence de presse à son domicile, jeudi, M. Clovis Desinor, ancien ministre du commerce et de l'industrie de François Duvalier, a qualifié les membres du CEP de *« nouveaux ayatollahs »* et annoncé qu'il allait contester leurs décisions devant les tribunaux. L'annonce-surprise, jeudi, que le général Namphy allait s'autodésigner commandant en chef des forces d'Haïti pour une durée d'au moins trois ans, a, enfin, ravivé l'inquiétude de la classe politique. Même si, techniquement, la tenue des élections reste possible selon le calendrier prévu, la population et un nombre croissant de responsables politiques s'interrogent sur les objectifs réels du CNG et de ses alliés.

JEAN-MICHEL CAROIT.

CANADA : les obsèques de M. Lévesque

« Merci, René... »

MONTRÉAL
de notre correspondante

Jusqu'à la dernière poignée de terre jetée, jeudi 5 novembre, sur son cercueil dans un petit cimetière de la banlieue de la « vieille capitale », les Québécois n'ont cessé de remercier « monsieur Lévesque » pour la confiance qu'il a su redonner de gré ou de force à ce peuple qui se croyait *« né pour un petit pain »*, abandonné, exclu des réussites sociales et économiques réservées aux riches anglophones.

Avec son éternelle cigarette aux lèvres, ce petit homme simple et acharné a assurément gagné une nouvelle stature politique en disparaissant subitement à soixante-cinq ans, deux ans après avoir démissionné du poste de premier ministre qu'il occupait depuis 1976.

« Géant modeste », *« humble guide se voulant serviteur plutôt que sauveur »*, René Lévesque est considéré aujourd'hui comme le *« père spirituel »* du peuple québécois. Le trait n'est guère forcé.

Les quelque cinquante mille Montréalais, nationalistes ou pas, qui ont défilé devant son corps, lui ont rendu hommage *« comme à un membre de la famille »*. Lorsque les portes de l'ancien palais de justice de la métropole se sont ouvertes pour laisser passer le cortège funèbre en route vers Québec, une foule de dix mille personnes s'est tue, avant d'applaudir doucement, au milieu des acclamations : *« Bravo ! »*, *« Merci, René ! »*. Quelques voix se sont même élevées pour entonner la chanson de Gilles Vigneault reprise en chœur par la foule : *« Mon cher René, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour... »*

Geste sans précédent

Ces adieux spontanés et émouvants auraient sans doute paru déplacés sous d'autres cieux. Exprimés ainsi, ils servaient d'exutoire à l'émotion jusque-là contenue d'un peuple, qui, à l'instar de son ancien premier ministre, a toujours préféré éviter les débordements. A Québec, où la messe funèbre a été célébrée, la foule arborait de petits drapeaux fleurdelisés, comme aux beaux jours de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois et de son chef.

Oubliées les défaites que ces mêmes électeurs lui avaient infligées, oubliés les combats que beaucoup d'entre eux ont menés avec succès contre son rêve d'indépendance évanoui un soir de mai 1980, à la lecture des résultats d'un référendum.

Le premier ministre libéral du Québec, M. Robert Bourassa, que René Lévesque avait convaincu d'entrer en politique avant que leurs choix ne divergent, avait organisé, pour ce *« combattant suprême du développement du Québec »* des funérailles *« nationales »* et M. Brian Mulroney, le premier ministre conservateur du Canada, a ordonné la mise en berne des drapeaux, d'un océan à l'autre. Un geste sans précédent dans l'histoire canadienne à l'égard d'un ancien premier ministre provincial.

Ironie du destin, les obsèques de René Lévesque coïncidaient jour pour jour avec le sixième anniversaire de la réunion au cours de laquelle M. Pierre Elliott Trudeau avait réussi à liguer toutes les provinces anglophones contre le Québec pour rapatrier de Londres la constitution du Canada, en la modifiant sans l'aval du gouvernement « péquiste ». Jamais René Lévesque ne s'était senti autant humilié.

Les personnalités officielles, parmi lesquelles MM. Jacques Chaban-Delmas, Pierre Mauroy et Xavier Deniau, qui formaient la seule délégation étrangère à ces obsèques, ont toutes respecté le vœu de la famille. René Lévesque a été inhumé dans l'intimité, au cimetière de Sillery, proche banlieue de Québec. Sur sa tombe, une seule épitaphe : *« La première page de la vraie histoire du Québec vient de se terminer. Dorénavant, il fera partie de la courte liste des libérateurs du peuple. »* Signé : Félix Leclerc.

MARTINE JACOT.

ÉTATS-UNIS : après l'affaire Bork

Les enfantillages du juge Ginsburg

Comme ils se ressemblent avec leur petite barbe et leur conservatisme en bandoulière ! Alléchée par la mise en pièces au Sénat, le mois dernier, du candidat à la Cour suprême, Robert Bork, la presse américaine s'est prise d'une affection dévorante pour son successeur, le « jeune » Douglas Ginsburg (il n'a que quarante et un ans) qu'elle a immédiatement surnommé *« Baby Bork »*. Le nouveau candidat désigné par le président Reagan a beau être beaucoup moins voyant et surtout moins prolixe en écrits contestables, il risque néanmoins de connaître, à terme, les mêmes ennuis que son prédécesseur.

Pour l'instant, tous ceux qui, pour des raisons politiques évidentes, cherchent une bonne grosse affaire compromettante pour faire rejeter la nomination du juge Ginsburg n'ont réussi, faute de plat de résistance, qu'à produire quelques amuse-gueule, mais ils s'accumulent. Après une obscure histoire d'investissement dans une station de télévision par câble qu'il aurait avantagée, Douglas Ginsburg s'est vu reprocher les expériences médicales de sa femme, qui a reconnu avoir affectué des avortements lorsqu'elle effectuait son stage de fin d'étude en 1980 dans un hôpital de Boston.

Aujourd'hui, c'est le passé du juge qui est mis en cause : on l'aurait vu fumer de la marijuana à plusieurs reprises lorsqu'il était professeur de droit à Harvard dans les années 70. Apprenant qu'une radio allait divulguer ces informations, Douglas Ginsburg n'a eu que le temps de produire un communiqué, jeudi 5 novembre, pour tout avouer et jurer qu'*« il n'avait pas recommencé depuis »*. Estimant qu'il s'agissait d'une *« erreur de jeunesse »*, la Maison Blanche, qui n'a que faire en ce moment d'un... « Ginsburg-gate », a accordé son pardon à Baby Bork pour cet « enfantillage ».

M.-C. D.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

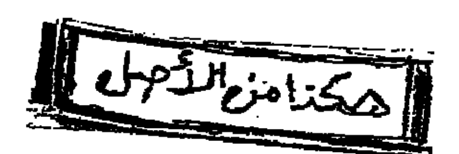


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Taper LEMONDE

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104.



Proche-Orient

La guerre du Golfe

Les pétroliers sont de nouveau la cible des deux belligérants

Un pétrolier américain battant pavillon panaméen a été attaqué, vendredi matin 6 novembre, dans le Golfe par une vedette iranienne, a-t-on annoncé de source maritime. Un incendie s'est déclaré à bord du *Grand-Wisdom* (103 584 tonnes de jauge brut) après l'attaque mais a pu être maîtrisé. Le navire a été touché par une grenade anti-char alors qu'il se trouvait au large des Emirats arabes unis.

Cette attaque est intervenue après que Bagdad a annoncé avoir touché, mercredi et jeudi, cinq navires au large des côtes iraniennes. Les Lloyd's de Londres ont confirmé l'une de ces attaques, précisant que le pétrolier iranien *Taftan* avait été endommagé et que deux membres d'équipage avaient été blessés. Le quinzième convoi de pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis et escortés par la marine américaine est, pour sa part, arrivé à bon port à Koweït jeudi.

Parallèlement, les forces aériennes iraniennes et irakiennes ont poursuivi jeudi leurs bombardements d'objectifs économiques ainsi que de concentrations de troupes de part et d'autre de la ligne de front.

Le premier ministre iranien, M. Moussavi, a quant à lui indiqué qu'il ne plaçait *« aucun espoir »* dans les efforts de l'ONU en vue de mettre fin à la guerre du Golfe. – *(AFP, Reuter.)*

Une lettre de M. Chapour Bakhtiar

A propos de son article « L'orgueil blessé », André Fontaine a reçu de M. Chapour Bakhtiar la lettre suivante :

Vous avez dans votre article « L'orgueil blessé » (*le Monde* du 4 août) écrit ce qui suit :

« ... Tel a été le cas, aussi, du maître de Bagdad, le laïc et « progressiste » Saddam Hussein, qui s'est laissé facilement persuader en septembre 1980, par Chapour Bakhtiar, dernier en date des premiers ministres du chah, et par un général iranien en exil, qu'il suffirait d'une pichenette de l'armée iranienne pour faire s'effondrer l'ennemi héréditaire, rendre au « peuple arabe » le vaste fleuve qui porte son nom (Chatt'ol Arab) à la frontière des deux pays, libérer la province iranienne du Khuzistan peuplée en majorité d'Arabes et mettre fin à toutes les entreprises de déstabilisation menées avec constance par Khomeiny depuis son arrivée au pouvoir...

– J'ai protesté auprès de vous, par lettre du 11 août 1987, contre votre affirmation que je considère comme une affreuse calomnie et vous ai prié de m'en communiquer la source. Vous avez bien voulu, en réponse, me faire connaître que vous vous étiez référé à des articles du *Monde* ainsi qu'à diverses pages de l'article « Foreign Affairs » écrit par Claudia Wright (1980-1981) et, enfin, à l'ouvrage de M. Paul Balta *Irak-Iran*, et vous m'en avez communiqué les textes.

– Aucun de ceux-ci ne permettait, à mon sens, de forger cette grave affirmation : je n'ai jamais nié les voyages que j'avais effectués à l'époque à Bagdad. Il m'est toutefois difficile de comprendre les raisons qui vous ont amené à déduire que, par ma seule présence à Bagdad, peu de temps avant le début des hostilités, j'aurais incité les Irakiens à envahir mon pays.

– Les Irakiens ne m'ont jamais dit qu'ils allaient attaquer, sinon je les aurais mis en garde, sachant qu'ils se heurteraient au nationalisme iranien. Aucun Iranien n'acceptera jamais de céder un pouce du territoire national au Khuzistan ou ailleurs (cf. à cet égard l'article que vous citez vous-même de Balta paru dans *le Monde* daté 23-24 novembre 1980).

– C'est ce langage que j'ai toujours tenu, et qui s'est trouvé une fois de plus énoncé dans mon livre *Ma fidélité* (1982).

– Il me serait agréable que vous vouliez bien publier cette lettre dans un très prochain numéro du *Monde*. »

LIBAN SUD : chef de la milice pro-israélienne

Le général Lahad se plaint du comportement de la FINUL

METULLA
(frontière israélo-libanaise)
de notre envoyé spécial

Le général Antoine Lahad, qui commande l'Armée du Liban sud (ALS), milice libanaise installée par Israël au nord de sa frontière, serait un homme heureux s'il ne devait compter avec ces gêneurs de « casques bleus » de la FINUL. La situation dans le secteur est *« excellente »*, a-t-il confié, épanoui, à un groupe de journalistes conviés à l'entendre jeudi 5 novembre, à Metulla, bourgade israélienne à la frontière avec le Liban. Seulement, il y a la FINUL qui adresse des rapports erronés et tendancieux sur les activités de l'ALS et se comporte de façon peu courtoise à son égard, a expliqué le général Lahad.

Son principal grief tient en une phrase : *« La FINUL nous ignore. »* Tout récemment, encore, a-t-il déclaré, *« on a pu observer une scène étrange. Le commandant en chef de la FINUL, le général Gustav Hagglund, buvant du champagne dans un village au nord de Tyr avec le chef de la branche locale du mouvement Amal* [la milice chiite de M. Nabih Berri], *M. Daoud Daoud, et ses amis, alors que le même général Hagglund se refuse à tout contact avec nous pour régler les problèmes de terrain »*. La mission de la FINUL (au Liban sud depuis 1978) est en principe d'empêcher que des éléments armés ne franchissent la frontière.

Béret de chasseur alpin glissé sous l'épaulette de son treillis kaki, le général Lahad fronce les sourcils : comment justifier que le chef de la FINUL puisse ainsi *« l'ignorer et entretenir des relations aussi amicales avec les dirigeants des milices locales »* ? Il avance une explication : *« La rumeur*, affirme-t-il, *veut que la FINUL ait adopté ce comportement par peur de ces mêmes milices, alors qu'elle sait bien qu'elle n'a rien à craindre de l'ALS. »*

Il peut, certes, y avoir des frictions avec la FINUL au-delà de la *« zone de sécurité »*, cette bande de terrain contrôlée par l'ALS au nord de la frontière et destinée à empêcher les infiltrations en Israël de Palestiniens et d'extrémistes chiites du Hezbollah. *« Mais*, poursuit le général, *c'est parce que les terroristes s'abritent dans les villages situés à proximité des positions de la FINUL. »* Et il ajoute que la FINUL adresse des rapports erronés quand elle affirme que tous les tirs dirigés contre elle proviennent de l'ALS.

Ce procès des « casques bleus » une fois instruit, le général dresse un bilan satisfait des activités de l'ALS. *« La situation dans la zone de sécurité*, dit-il, *est excellente, meilleure que partout ailleurs au Liban. » « La plupart des attaques menées par le Hezbollah ont été repoussées ; le Hezbollah a de plus en plus de difficultés à convaincre ses militants de se lancer à l'assaut contre nous »*, assure-t-il. Il relève que, au cours des derniers mois, les opérations du Hezbollah se sont faites avec des effectifs réduits, alors que le mouvement était précédemment capable de mobiliser une centaine d'hommes sur une seule attaque. Il en veut pour preuve l'opération menée il y a quarante-huit heures par le Hezbollah, avec une douzaine de combattants seulement, contre une position de l'ALS (dont un des membres a été tué).

L'ALS compte aujourd'hui deux mille sept cents soldats. *« Elle n'a aucun problème de recrutement »*, a souligné le général Lahad. La solde mensuelle, a-t-il dit, est de 100 dollars, et l'ALS, qui cherche à enrôler deux cent cinquante miliciens supplémentaires, a reçu plus de cinq cents candidatures. La débâcle économique que connaît aujourd'hui le Liban y est sans doute pour quelque chose.

ALAIN FRACHON.

Le Sud-Coréen libéré avait pu communiquer avec d'autres otages

Séoul *(Reuter)*. – Le diplomate sud-coréen libéré la semaine dernière par ses ravisseurs à Beyrouth a déclaré à ses collègues qu'il avait pu voir plusieurs otages étrangers au cours de sa détention au Liban qui a duré vingt et un mois, a déclaré, le vendredi 6 novembre, le ministre adjoint des affaires étrangères sud-coréen, M. Park Soo Gil. Celui-ci a précisé à la presse que M. Do Chae Sung n'avait pas pu identifier avec certitude tous les otages, mais qu'il avait pu en reconnaître au moins un, que M. Park s'est borné à identifier comme *« un journaliste célèbre »*. M. Terry Anderson, chef du bureau de Beyrouth de l'agence de presse américaine Associated Press, a été enlevé en 1985 au Liban, ainsi que M. Jean-Paul Kauffmann, qui a reçu récemment le Prix du journaliste de l'année, décerné par l'Organisation internationale des journalistes.

Selon M. Park, le diplomate a rencontré le journaliste au mois d'août, lorsqu'ils ont partagé brièvement une pièce dans le sous-sol d'une maison et ont pu communiquer.

M. Do a précisé à ses collègues que ses ravisseurs le transféraient souvent d'un endroit à un autre mais que son seul point de repère avait été le bruit d'avions qui décollaient et atterrissaient à proximité. Il a ajouté que le gouvernement sud-coréen avait négocié la libération du diplomate avec le gouvernement libanais et d'autres intermédiaires, mais jamais avec les ravisseurs et n'avait payé aucune rançon.

● **Le Liban paralysé par la grève.** – La grève générale illimitée, déclenchée jeudi 5 novembre, au Liban, pour protester contre l'incapacité des autorités à combattre la crise économique, a été très largement suivie, tant en secteur chrétien que musulman. Les *« éléments armés »* n'en ont pas moins poursuivi leurs activités : des duels d'artillerie ont opposé combattants chiites d'Amal et palestiniens dans la région de Saïda ; trois bombes ont explosé à Beyrouth-Ouest près de positions syriennes ; les Syriens ont arrêté près de cent vingt intégristes sunnites dans le nord du pays. – *(AFP, Reuter.)*

Diplomatie

A l'UNESCO

Les adieux apaisés de M. M'Bow

En dépit du mécontentement de certaines capitales asiatiques – elles estiment que la direction de l'UNESCO aurait dû revenir à leur continent, – la conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Paris, devrait, samedi 7 octobre, confirmer le récent choix du conseil exécutif de l'UNESCO (*le Monde* du 20 octobre) en la personne du biochimiste Federico Mayor, ancien ministre de l'éducation du roi Juan Carlos. Son entrée en fonction est prévue le 14 novembre.

Ces jours derniers ont été occupés par les « hommages » rendus à M. M'Bow, le directeur général sortant, qui, après un séjour au Maroc, retournera dans son pays, le Sénégal. M. Michel de Bonnecorse, directeur général adjoint de l'Organisation, a vanté la *« médecine douce »* appliquée à l'UNESCO par ce *« tenace avocat du tiers-monde »*, après le départ des Etats-Unis, de Singapour et de la Grande-Bretagne, qui n'a pas empêché M. M'Bow de conserver auprès de lui *« plus de quatre-vingts ressortissants de ces trois Etats »*. M. M'Bow, qui n'avait pu retenir ses larmes, a prononcé, mercredi 4 novembre, une allocution d'adieux apaisée qui a achevé de détendre le climat, place Fontenoy.

Après avoir loué l'*« attitude élégante »* de Yacoub Khan, alors ministre des affaires étrangères du Pakistan (1), qui avait retiré sa candidature, lors de la course difficile à sa succession, M. M'Bow a adressé ses *« vœux les plus chaleureux de succès »* à M. Mayor. *« Pendant plusieurs années, il a travaillé à mes côtés comme directeur général adjoint. Chercheur et éducateur, il est en mesure de servir les idéaux de l'Organisation avec intelligence et générosité. »*

Evoquant sa propre carrière, le directeur sortant s'est défini comme *« un homme du tiers-monde initié peu à peu au monde et ayant parcouru lentement la distance entre son appartenance à l'Afrique et son allégeance à l'humanité. Chaque ouverture aura été un déchirement et chaque rupture l'occasion d'une fidélité renouvelée »*.

Se penchant sur l'UNESCO, M. M'Bow l'a décrite comme *« unique en ce que rencontres et échanges n'y portent pas seulement sur des idées : ils confrontent des esprits et des cœurs, touchent à des convictions profondes, à des blessures secrètes, ils ébranlent tout le réseau de vérités entrecroisées où la communauté internationale se révèle à elle-même. L'UNESCO est un diamant solitaire qui brille de tous les feux de nos angoisses créatrices et de l'éclat recomposé de tous nos espoirs communs »*.

Sans rapporter ses difficultés avec les Anglo-Saxons, le haut fonctionnaire a néanmoins évoqué *« le poids des égoïsmes nationaux, les inégalités économiques et techniques qui profitent à certains »*. Il a conclu en exprimant sa conviction que *« l'UNESCO n'a pas été faite uniquement pour expédier les affaires courantes, aider une école ici, un laboratoire là, mais pour changer l'improbable en possible. On n'utilise pas un Stradivarius pour faire des gammes »*.

J.-P. P.-H.

(1) Depuis lors, le chef de la diplomatie d'Islamabad a dû démissionner, en partie à cause de son échec à l'UNESCO.

Au Sénat

Adoption de la loi-programme sur le patrimoine

Après l'adoption, jeudi 5 novembre, par le Sénat (socialistes et communistes s'abstenant) de la loi-programme sur le patrimoine monumental, M. François Léotard, ministre de la culture, s'est déclaré « *honoré* » de poursuivre la démarche d'André Malraux, auteur des deux lois de programme en 1962 et 1967. Le ministre a toutefois reconnu le caractère strictement budgétaire de la loi : « *Elle ne comporte pas de dispositions permanentes en matière fiscale*, a-t-il dit. *L'Etat doit réduire ses prélèvements sur les opérations de conservation du patrimoine, mais la France possède déjà pour les personnes privées un système satisfaisant de déduction des charges d'entretien des édifices. Il reste à résoudre un grave problème : celui des droits de succession qui, dans l'état actuel, risquent d'aboutir à un démantèlement du patrimoine.* »

Rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Jacques Pelletier (Gauche dém., Aisne) a trouvé dans cette loi trois motifs de satisfaction : la procédure retenue, qui souligne la priorité accordée par le gouvernement, l'indexation prévue des crédits sur l'indice des prix, enfin l'incidence de la loi-programme sur les crédits d'entretien.

En revanche, M. Pelletier a noté la disproportion entre les crédits et les besoins, au terme d'une discussion générale au cours de laquelle plusieurs orateurs, notamment MM. Guy Penne (PS, Français de l'étranger) et Ivan Renar (PS, Nord), ont regretté « *l'insuffisance* » des moyens et insisté, comme M. Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin), sur la nécessité de protéger le patrimoine rural, « *façonné au long des siècles par les Français* ».

Un article additionnel, à l'initiative de M. Pelletier, a été adopté. Il propose l'exonération des droits de succession sur les édifices protégés ouverts au public, et porte sur les immeubles ainsi que sur les biens meubles. Le Sénat a également pris en considération un amendement de M. Raymond Bourgine (RPR, Paris) précisant le contenu du rapport annuel que présentera le gouvernement sur l'exécution de la présente loi.

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : la grande misère du Quai d'Orsay

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 5 novembre, les crédits du ministère des affaires étrangères. D'un montant de 10 517,8 millions de francs, ils sont en augmentation, à structures budgétaires constantes, de 1,38 % par rapport à 1987 et représentent 0,87 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat. Les députés RPR et UDF ont voté pour alors que ceux du PS et du PC votaient contre et que ceux du FN s'abstenaient. Dans les mêmes conditions, l'Assemblée a approuvé les crédits des services généraux du premier ministre comprenant, notamment, le budget du secrétariat d'Etat à la francophonie et celui du secrétariat d'Etat aux droits de l'homme, qui étaient mis en discussion en même temps que celui du ministère des affaires étrangères.

L'ombre du consensus plane toujours sur la diplomatie française. Mais cette fois, le gouvernement s'en serait certainement passé. Car si l'unanimité s'est faite sur tous les bancs de l'Assemblée, ce ne fut que pour contester la faiblesse des crédits du ministère des affaires étrangères. M. Jean-Bernard Raimond n'a pas pu se consoler en pensant que la critique visait surtout son collègue des finances, accusé d'être trop pingre avec le Quai d'Orsay, car la mise en cause des habitudes de son administration était sous-jacente aux remarques acerbes émises par des représentants de tous les groupes.

« *Il est temps de poser clairement la question de la place du Quai d'Orsay dans la politique étrangère de notre pays. Comment espérer qu'avec un budget et des effectifs réduits, nos postes diplomatiques pourront mieux remplir leur rôle ?* » : ancien diplomate, M. Alain Peyrefitte n'a pas mâché ses mots, bien que député RPR.

Accusation infamante

La vive critique du budget émise par M. Jean-François Deniau (UDF, Cher), rapporteur de la commission des affaires étrangères, ne peut donc être mise sur le compte d'un mouvement d'humeur d'un homme seul. D'autant que M. Peyrefitte a porté l'accusation la plus infamante contre un ministre du gouvernement de M. Jacques Chirac : ne pas avoir réussi à faire mieux que ses prédécesseurs de gauche. « *J'espérais que cette année*, a-t-il dit, *j'allais pouvoir féliciter le nouveau ministre d'opérer le redressement qui s'imposait, mais cet espoir est déçu.* »

Le manque d'argent n'est pas le seul responsable, puisque l'académicien français a ajouté : « *Les vrais diplomates sont trop souvent réduits à prendre des notes, à rédiger des comptes rendus, quand ce n'est pas à faire des plans de tables* (...). *Il serait vain de se replier sur un corporatisme frileux, mais le Quai d'Orsay devrait au moins jouer un rôle de coordination de plus en plus important. Or il en a perdu les moyens. Le réseau diplomatique français est l'un des plus denses et des plus complets du monde mais nos diplomates en sont réduits à une représentation passive : on dirait que nous procédons à un saupoudrage inefficace de moyens insuffisants.* »

Analyse partagée donc par M. Deniau : « *Certains services ont du mal à assurer leur mission,* (...) *nous devons envisager un redéploiement géographique de nos représentations à l'étranger.* » Et plus fondamentalement : « *Nous devons réfléchir à ce qu'est le ministère des affaires étrangères, à ce que signifie une vocation diplomatique, sans nous réfugier derrière le terme de professionnalisme qui n'est parfois qu'un alibi pour empêcher d'agir.* (...) *La carrière de nos diplomates serait plus intéressante s'ils assumaient successivement leur mission dans le domaine économique et commercial, puis dans le domaine culturel, avant de devenir ambassadeur. Ne réduisons pas notre vision de l'action extérieure au champ de la mission purement diplomatique et politique.* »

Les promesses et les réalisations

Le travail était ainsi mâché pour l'opposition. Il ne lui restait plus qu'à apporter son appui à la majorité. « *Un véritable plan ORSEC de réforme du ministère des affaires étrangères doit être mis immédiatement en œuvre* », a déclaré M. Michel de Rostolan (FN, Essonne).

Quant à Mme Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis), elle a pu ironiser sur la différence entre les promesses et les réalisations et affirmer que, dans le rapport de M. Jacques Viot sur le fonctionnement du ministère (rapport demandé à cet ambassadeur par le ministre), elle a cherché « *en vain des propositions novatrices* ». Elle a même dû constater que « *depuis une quinzaine d'années, quel que soit le ministre, une attention insuffisante a été portée par les chefs de notre diplomatie qu'ils soient de droite ou de gauche, aux moyens de l'action de la France dans le monde et à la modernisation de l'outil diplomatique* ».

Le manque de crédits ? M. Raimond ne peut, lui aussi, que le regretter : « *Ce budget n'est pas aussi satisfaisant que nous l'aurions tous souhaité (...). En quatre ans, mon ministère aura supprimé quatre cents quatre-vingts emplois. Cet effort a atteint ses limites. De nouvelles suppressions d'emplois ne manqueraient pas de mettre en cause l'universalité de notre présence dans le monde.* » Mais « *il faut relativiser les choses* », car la rigueur impose à d'autres ministères des budgets en récession.

La réflexion sur l'avenir ? Là, le ministre est en désaccord avec les contestataires. Il est persuadé que le rapport Viot permet de trouver des solutions, d'ailleurs il va soumettre « *prochainement* » au gouvernement « *des propositions propres à assurer la rénovation de notre instrument diplomatique* ». Aussi il regrette que derrière les propos de M. Deniau on trouve « *une critique du corporatisme* » ; si le ministre a mis l'accent sur « *le professionnalisme* », c'est pour « *panser les plaies après les injonctions massives de non-diplomates à des hauts postes de 1981 à 1986* ». Mais il est vrai, reconnaît-il, qu'il y a un problème de renouvellement des cadres.

Force est de constater que, à l'heure où le resserrement de l'Etat sur ses activités traditionnelles est à l'ordre du jour, deux de ses tâches les plus traditionnelles, la justice et la diplomatie, continuent à être bien mal-traitées dans son budget.

THIERRY BRÉHIER.

Les déclarations de M. Jean-Bernard Raimond

Profitant de la présentation de son budget à l'Assemblée nationale, M. Jean-Bernard Raimond a fait le tour des dossiers actuels de la diplomatie française.

Le désarmement. — « *Aucune dissuasion purement conventionnelle n'est crédible en Europe. (...) Jamais à l'avenir, la technologie ne permettra de se dispenser de la combinaison des moyens nucléaires et classiques qui assure actuellement la défense de nos pays.* » Aussi, lors des négociations de Vienne, « *il doit être clair que la négociation sur la stabilité conventionnelle n'intéresse que les armes classiques et devra exclure le nucléaire* ».

L'Europe. — « *D'importantes difficultés sont à prévoir* », M. Bernard Bosson reconnaissant, pour sa part, que, lors du prochain sommet de Copenhague, « *il sera très difficile d'aboutir à un accord entre nos douze Etats ; l'échec nous entraînerait dans une grave crise financière et agricole* ». M. Raimond a expliqué : « *L'augmentation des ressources ne devra pas excéder les limites du raisonnable ; la continuité du financement de la politique agricole commune doit être préservée et la discipline budgétaire ne devra pas peser sur la seule dépense agricole ; l'augmentation des fonds structurels devra (...) bénéficier prioritairement aux deux nouveaux adhérents.* »

Proche et Moyen-Orient. — « *La France entend rester présente malgré les risques et les épreuves (...). La réconciliation des Libanais aura d'autant plus de chance d'intervenir que les dirigeants du pays sauront établir, avec les autres Etats de la région, des relations équilibrées. C'est ce que nous répétons (...), par exemple, aux dirigeants syriens.* » « *L'urgence de la conférence* [sur le problème israélo-palestinien] *ne doit pas être occultée par le conflit du Golfe (...). On peut se demander à bon droit si l'Iran veut ou non mettre un terme à la guerre.* »

Le Tchad. — « *Aussi longtemps que le contentieux* [sur la bande d'Aozou] *ne sera pas réglé, la France maintiendra sur place le dispositif défensif et dissuasif qu'elle y a déployé en février 1986.* »

L'endettement du tiers-monde. — « *La France mène une action à long terme pour augmenter les transferts financiers vers les pays endettés, en particulier par l'accroissement des ressources des organisations internationales d'aide au développement.* »

Politique

Au Parti communiste

La crise de la fédération de la Haute-Vienne

La direction du PCF a affirmé, le mercredi 4 novembre, par la voix de M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire à l'organisation, que *« le parti se renforce qualitativement et quantitativement »*, que *« les adhésions se font au rythme de cent par jour »* et qu'*« elles ont atteint 1 331 entre le 14 octobre* [date d'exclusion de M. Pierre Juquin du parti] *et le 28 octobre »*. Elle soutient que les exclusions sont au nombre d'*« une dizaine »* et les démissions *« une vingtaine »* en France (trois membres du Parti, dont l'identité n'est pas révélée, ont vu leur exclusion ratifiée par le comité central, qui ne s'est pourtant pas réuni).

En Haute-Vienne, une crise grave a éclaté avec la démission collective de la majorité de la direction fédérale. Dans le département voisin, la Corrèze, pourtant réputé pour son orthodoxie, notre correspondant, Michel Dubreuil, nous indique que le docteur Bernard Magry, adjoint au maire de Laguenne, une commune de la banlieue de Tulle, et M. Roland Freygefond, conseiller municipal, ont réuni, le mercredi 4 novembre, une quarantaine de rénovateurs communistes dans le but de soutenir la candidature de M. Juquin.

« On ne joue pas impunément avec les hommes »

LIMOGES
de notre correspondant

La crise est désormais ouverte en Haute-Vienne à la suite des démissions qui ont *« décapité »* la fédération communiste (*le Monde* du 6 novembre). Sont démissionnaires les cinq secrétaires fédéraux, quatre membres sur dix-neuf du bureau fédéral, vingt-neuf sur cinquante-huit du comité fédéral.

Cette situation va avoir des répercussions importantes sur la conférence fédérale, qui doit se tenir à Limoges les 21 et 22 novembre pour préparer le vingt-sixième congrès et y désigner sa délégation. C'est d'ailleurs l'approche de cette conférence qui a précipité les événements.

Dans une déclaration adressée aux quotidiens communistes *l'Echo du Centre* et *l'Humanité*, les cinq secrétaires fédéraux démissionnaires affirment que, *« contre la volonté de la grande majorité des communistes de la Haut-Vienne et à l'encontre de toutes les règles statutaires de fonctionnement du parti »*, contrairement aussi *« aux déclarations de M. Georges Marchais en clôture du 25e congrès »*, la conférence fédérale qui se prépare *« est conçue avec l'aval, dans les faits, de la direction du parti, comme une opération de règlement de compte contre la direction fédérale et ses principaux dirigeants »*. Il précise que *« les atteintes aux individus, à leur dignité et à leur capacité de travail ont franchi les limites de l'admissible et du supportable... On ne joue pas impunément avec les mots, avec les méthodes, avec les hommes »*.

Les premières démissions, celles de M. Marcel Rigout, député, et de M. Raymond Constans, ancien premier secrétaire de la fédération, sont intervenues lors d'une première réunion le 27 octobre. Ils se sont *« effacés »* pour *« éviter que la conférence fédérale ne devienne un enjeu de personnes sans rapport avec le nécessaire et normal débat politique de fond »*. Les autres démissions ont suivi le mercredi 4 novembre ; parmi elles, celles de Mme Hélène Constans et M. Jacques Jouve, tous deux anciens députés et adjoints au maire de Limoges. M. Jacques Jouve est en outre président du groupe communiste au conseil régional du Limousin. Parmi les cinq secrétaires démissionnaires, M. Eric Fabre est également conseiller régional et M. Claude Charpentier adjoint au maire de Limoges.

Le conflit s'est peu à peu cristallisé, depuis février 1986, autour de l'arrivée de M. Pierre Blotin, membre du bureau politique chargé de « suivre » la fédération de la Haute-Vienne. De la *« normaliser »*, affirme un démissionnaire. Jeudi soir, M. Pierre Blotin rendait publique sa position : *« Personne ne peut ignorer que laisser la situation en l'état avec la démission du secrétariat fédéral et d'autres membre du comité fédéral, c'est porter un mauvais coup au parti dans la Haute-Vienne et au niveau national. C'est pourquoi, au nom de la direction du parti, j'ai appelé tout le monde à réfléchir encore. Je confirme cet appel. Il est possible que les communistes de la Haute-Vienne aillent ensemble faire la conférence fédérale, sans règlement de compte. Cela dit, en toute circonstance, le parti en Haute-Vienne continuera à vivre et la fédération à être dirigée. »* La direction du PCF a déjà, semble-t-il, son équipe de rechange, du côté de l'union départementale CGT de la Haute-Vienne.

Reste maintenant à savoir quelles vont être les réactions des élus : douze conseillers généraux communistes, une quarantaine de maires, une centaine de conseils municipaux à participation communiste.

Il ne semble pas que la candidature Juquin profite, pour l'instant, de cet état de choses.

GEORGES CHATAIN.

• **M. Llabrès (rénovateur) exclu du PCF.** — M. Claude Llabrès, coordinateur national des rénovateurs communistes, a annoncé, le jeudi 5 novembre à Toulouse, qu'il avait été exclu du PCF par le secrétaire du comité central, après la procédure engagée par sa cellule (*le Monde* du 4 novembre). *« Je respecte M. Georges Marchais, je souhaite simplement que ce dirigeant communiste, en levant la main pour m'exclure, se soit souvenu que quand je l'ai élu secrétaire général, le parti était à 21 % des voix »*, a déclaré M. Llabrès qui avait démissionné du comité central, le 24 septembre dernier. Il était membre du PCF depuis 1958.

M. Marcel Rigout accusé

L'Humanité du 6 novembre publie une déclaration de M. Pierre Blotin, membre du bureau politique du PCF, sur la démission du secrétariat de la fédération communiste de la Haute-Vienne qu'il est chargé de « suivre » au nom du comité central. L'organe central du parti publie également une longue lettre de ce secrétariat démissionnaire.

Le texte de M. Blotin, qui appelle les communistes limousins à se rassembler en évitant les *« règlements de comptes »*, cite M. Marcel Rigout à huit reprises.

L'ancien ministre démissionne, explique M. Blotin, alors que le projet de résolution du congrès *« montre la possibilité de rassembler les communistes »*, donc *« on ne peut que s'interroger sur ses motivations »*, alors que *« rien dans l'attitude de la direction du parti »* ne peut la justifier. Si M. Rigout *« prend prétexte*, selon le texte, *de propos tenus à son égard par des camarades »*, pour sa part, *« le secrétariat fédéral a fait le choix d'orienter la discussion (...) exclusivement sur des questions de personnes (...), sachant qu'une telle attitude ne pouvait que conduire Marcel Rigout à étayer la déclaration qu'il voulait faire pour annoncer sa démission »*.

Levée de l'état d'urgence à Tahiti

Les « mauvais garçons » de Papeete

Alors que l'état d'urgence a été levé à Tahiti, le jeudi 5 novembre à 18 heures, plus de soixante Polynésiens restent détenus pour avoir participé aux incendies et aux pillages du 23 octobre à Papeete. Près de quarante d'entre eux devaient connaître leur sort le vendredi 6 novembre dans la soirée, au terme de leur procès.

PAPEETE
de notre envoyé spécial

Ils ont le « look » de Schwarzenegger et des Barbarians : gros biceps, pectoraux saillants, des tatouages griffant leur peau ; le défi et la nonchalance travaillent leur regard, sous la longue visière de leur casquette de base-ball. Simplement, ils sont voûtés, comme las, gênés aux poignets par les menottes et la laisse qui les relie à des gendarmes en short beige... Tous les jours, ils arrivent par fournées de trois ou quatre au palais de justice, juste une halte avant d'échouer dans la prison suroccupée de Nuutania, pour « payer » leurs vols durant cette folle soirée d'émeute à Papeete.

Ils ont entre seize et trente ans. C'est l'avant-garde triste d'une jeunesse parfois en pleine implosion. Une avant-garde frustrée de ne pouvoir s'offrir les gadgets de la société occidentale, proposés au prix fort dans les magasins de Tahiti. N'allez pas leur expliquer que la Polynésie française possède les meilleurs hôpitaux et les meilleures écoles d'une bonne partie du Pacifique sud, n'allez pas leur dire que leur niveau de vie est largement supérieur à celui des micro-Etats qui les entourent, ils ne vous écouteront pas.

Ce sont les « mauvais garçons » de Papeete ; ceux qui rentrent le soir vers les faubourgs et louchent sur les villas des « riches » ; ceux qui ont traversé le système scolaire jusqu'à quatorze ans, sans en conserver un souvenir précis ; ceux qui savent qu'ils ne travailleront pas, faute de goût, faute d'emplois. Ce n'est plus tout à fait une minorité. Risquons quelques chiffres : la moitié des cent quatre-vingt-cinq mille Tahitiens ont moins de vingt ans et trois jeunes sur quatre en âge de travailler ne trouvent pas ou ne cherchent pas d'emploi.

Quittons les statistiques pour l'évidence : sur une île où l'on commence à se marcher sur les pieds, tant l'espace habitable est rare, et où l'on invite parfois verbalement les « étrangers » de métropole à rentrer chez eux, plusieurs milliers de jeunes éprouvent fermement le ras-le-bol, version tahitienne, le *fiu*. Les responsables politiques sont largement dépassés. Jean Juventin, maire de Papeete, président d'un parti politique répondant au doux nom de Here Aïa (groupe aimant son pays pour le bien du peuple) est le seul à innover en expédiant tous les soirs le maximum de mômes jouer dans les stades. Pour le reste, c'est la Berezina. Le gouvernement du territoire — dix ministres — songe gravement à interdire la vente de boissons alcoolisées aux mineurs de moins de seize ans. Le ministre de la jeunesse et du logement, M. Michel Buillard, s'interroge : *« Comment voulez-vous qu'un gouvernement combatte l'ennui ? »*

Le traditionnel « temps des plaisirs » *(tau rea real)*, accordé aux jeunes de seize à vingt-cinq ans, s'est affadi en un sous-produit urbain. A l'ombre des cocotiers, des bandes consomment mécaniquement de la bière par caisses entières et font tourner des joints de *paka lolo* (cannabis). Ces jeunes-là se sont baptisés *hambos*.

Plutôt Hawaï que la France

Ils prennent leur vague à l'âme en bandoulière, rackettent ceux qui s'égarent sur leur territoire, font le coup de poing à l'occasion... L'un d'eux nous confie, pêle-mêle, sa croyance en Dieu, son attachement à l'Eglise évangéliste et son désir de voir la Polynésie française devenir indépendante sur-le-champ. Un tatouage — une croix gammée — orne son bras. Un tatouage pour rire...

« Beaucoup de hambos *font référence à des mythes de la guérilla urbaine*, précise Jean-Marc Panbrun, chercheur à Papeete. *Dans les discours, dans la tête des* hambos, *il y a la haine des flics et des riches. »* Mais il y a aussi la fascination pour la vidéo et la hi-fi, la soif de consommation, en contradiction majeure avec le désir latent d'indépendance.

Les soixante-huitards locaux, qui ont bataillé pour imposer avec succès l'apprentissage obligatoire du tahitien à l'école, les écolos des années 70, qui ont fait du retour sur les atolls une religion candide, regardent d'un air navré leurs cadets, hypnotisés par le rêve hawaïen.

Le choix culturel est net, brutal : *« Si on nous donne à choisir entre Hawaï et la France, c'est Hawaï »*, déclarent en chœur une quinzaine de lycéens en terminale Les jeunes, tous les jeunes à Papeete, ont des fringales de wind-surf, de skate-board, de bi-cross, de voiture 4 × 4, au désespoir des chantres nostalgiques de la famille élargie à la tahitienne, vivant de pêche et de cueillette.

Une « mama », logée dans un 1 quartier insalubre, raconte les exigences de sa marmaille, qui refuse résolument le *taro* traditionnel au petit déjeuner, pour exiger des toasts. Et que dire de ses voisins, dont le retour sur un atoll fut, sans jeu de mots, un naufrage ? Après neuf mois de vie spartiate, ils revinrent, leur magnétoscope sous le bras, poussés par leurs enfants, ne supportant plus le tête-à-tête entêtant avec l'Océan.

« Cette génération est foutue », maugrée un intellectuel de l'île. Admettons. Mais voilà longtemps tout de même que la civilisation polynésienne s'est évaporée à Papeete, au gré de l'urbanisation de l'agglomération. Comment soutenir alors que les jeunes soient devenus les enfants de Coca-Cola ? Avec parfois des violences surprenantes. Et comment douter de leur perplexité, il y a quelques jours, lorsqu'ils ont appris que le gouvernement voisin de l'île Fidji venait de publier un décret interdisant toute pratique sportive et tout loisir le dimanche, jour de repos dominical ?

LAURENT GREILSAMER.

M. Jacques Chirac à Brest

Une charte pour le développement de la Bretagne

BREST
de notre correspondant

M. Jacques Chirac, premier ministre, était en déplacement dans le Finistère le 5 novembre. Dans la matinée, il avait une réunion de travail à Brest où il a assuré les élus et les responsables économiques du soutien de l'Etat pour contribuer au développement de la Bretagne occidentale.

M. Chirac a fait remarquer que le général de Gaulle, en 1969, avait annoncé le lancement du plan routier breton, ainsi que la construction d'un port en eaux profondes à Roscoff. Dix-huit ans après, le plan routier breton s'achève : le Nord-Finistère exporte ses légumes en Grande-Bretagne sur les navires des Britanny Ferries, mais c'est encore la question des communications qui vient au premier plan.

Excentrée, la Bretagne occidentale est toujours loin de Paris (et même de Rennes) quand on emprunte les routes centrales. En revanche, c'est la région française le plus proche des Etats-Unis, mais ce territoire est inaccessible faute de structures.

Aussi les élus ont-ils sollicité auprès de M. Chirac l'aide de l'Etat pour l'amélioration de l'axe routier du centre de la Bretagne, cependant qu'à Brest, les décideurs ont plaidé pour un aéroport international destiné à servir de plate-forme aux exportations agricoles, notamment vers le marché américain. Sur le premier point, le premier ministre a indiqué qu'un effort sera fait. Quant à l'aéroport, *« l'Etat est prêt à examiner favorablement ce projet »*, a-t-il dit. M. Jacques Chirac a par ailleurs répondu favorablement au vœu des élus de Brest pour le développement d'un technopôle reposant sur l'agro-alimentaire, l'électronique et la mer.

G.S.

Selon la SOFRES

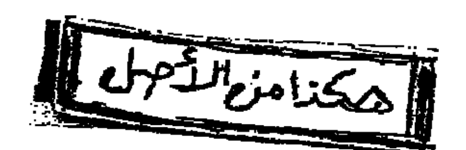
« L'intérêt personnel » prime chez les hommes politiques

Soixante-trois pour cent des Français estiment que sur le plan de l'honnêteté, *« il n'y a pas de différence entre la gauche et la droite »*, selon un sondage réalisé par la SOFRES et publié, ce vendredi 6 novembre, dans le *Nouvel Observateur*. 19 % pensent que ce sont les hommes politiques de gauche qui sont les plus honnêtes, tandis que 11 % considèrent que ce sont ceux de droite.

Trente-six pour cent des personnes interrogées estiment que la politique est une activité *« peu »* ou *« pas du tout honorable »*. Ils étaient 26 % seulement deux ans auparavant, en octobre 1985. 58 % jugent l'activité politique honorable ou très honorable, contre 65 % en octobre 1985. Pour 56 %, les hommes politiques sont *« soucieux de leur intérêt personnel »*. 54 % des sondés estiment qu'ils se soucient très peu ou pratiquement pas de ce que *« pensent les gens comme eux »* (58 % en octobre 1985).

Ce sondage a été effectué du 28 au 30 octobre auprès d'un échantillon national de huit cents personnes représentatif de l'ensemble de la population adulte.





L'affaire des ventes d'armes françaises

Nouvelle étape dans la procédure judiciaire

Tandis que l'affaire Luchaire continue de susciter agitation, déclarations et « petites phrases » dans la classe politique, elle a, comme prévu, connu le jeudi 5 novembre, au Palais de justice, une nouvelle étape dans la procédure judiciaire consécutive à la plainte qu'avait déposée le 13 mars 1986 M. Paul Quilès, alors ministre de la défense dans le gouvernement Fabius.

Au dossier initial est venu en effet s'ajouter, depuis que M. André Giraud, successeur de M. Quilès, a décidé de lui retirer son caractère « confidentiel-défense », le désormais célèbre rapport du contrôle général des armées établi après mars 1986 par M. Jean-François Barba.

Parmi les noms cités dans ce document, celui de M. Jean-François Dubos, ancien membre du cabinet de M. Charles Hernu, revient à plusieurs reprises. Conseiller technique auprès du ministre à l'époque des ventes d'armes à l'Iran, il est présenté comme l'homme qui aurait « couvert » ces ventes illicites. C'est là un élément que, depuis la « déclassification » du rapport Barba, le juge d'instruction Michel Legrand ne peut plus ignorer. Mais M. Jean-François Dubos est depuis 1984 membre du Conseil d'Etat et cette qualité lui confère ce que le code de procédure pénale appelle un *« privilège de juridiction »*.

Autrement dit, dès l'instant où des éléments produits dans une procédure pénale font de lui une personne *« susceptible d'être inculpée d'un crime ou d'un délit »*, commis que ce soit hors l'exercice de ses fonctions (article 679 du code de procédure pénale) ou dans l'exercice de celles-ci (article 681), le procureur de la République saisi de l'affaire doit présenter sans délai une requête à la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui, seule, peut désigner la juridiction qui pourra poursuivre l'instruction.

C'est cette procédure qui se trouve désormais engagée, le magistrat instructeur ayant rendu, le jeudi 5 novembre, une ordonnance par laquelle il signale au parquet la situation à laquelle il se trouve confronté, et qui aura pour effet de conduire le procureur de la République de Paris Michel Raynaud à adresser, à la chambre criminelle de la Cour de cassation, la requête prévue par les articles 679 et 681 du code de procédure pénale. La chambre criminelle doit se prononcer dans les huit jours qui suivent celui où la requête lui sera parvenue.

On prévoit que les magistrats de la Cour suprême, comme ce fut souvent l'usage, désigneront le tribunal de Paris comme juridiction chargée de poursuivre l'instruction et que, dans ces conditions, le dossier reviendra de nouveau au cabinet de M. Michel Legrand. Rappelons qu'en l'état judiciaire de l'affaire la plainte de M. Quilès vise uniquement le caractère illicite des ventes d'armes dénoncées. Ce n'est que par un réquisitoire supplétif du parquet que le magistrat instructeur pourrait avoir à conduire des recherches concernant une éventuelle corruption.

Pour l'instant, M. Dubos a déjà affirmé à plusieurs reprises qu'il n'a *« jamais donné à aucune société l'autorisation expresse ou tacite d'exporter des armes vers l'Iran »*, comme il a démenti *« catégoriquement avoir couvert une opération quelconque destinée au financement d'un parti politique »* (*le Monde* du 4 novembre).

M. Giraud : « Les fuites ne viennent pas de mon ministère »

« Je suis absolument assuré que ce rapport n'est pas sorti de mon ministère. » Cette affirmation, le ministre de la défense, M. André Giraud, l'a répétée avec insistance à deux reprises jeudi matin 5 novembre : tout d'abord, devant la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat ; ensuite, au Palais-Bourbon devant celle de la défense nationale.

L'audition du ministre à l'Assemblée s'est déroulée, selon plusieurs commissaires, dans un climat tendu mais non agressif. A la sortie, le président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, s'est à nouveau félicité de la tonalité des propos du ministre de la défense, qui, comme la veille, *« a contribué à dégonfler la campagne d'intoxication menée contre le Parti socialiste »*. *« Ce genre de réunion est important pour apaiser les choses*, a commenté le président RPR de la commission de la défense nationale, M. François Fillon. *Il vaut mieux qu'un dialogue s'instaure directement entre le parlement et le gouvernement plutôt que de passer par les médias. »*

De ces auditions, les commissaires socialistes tirent deux constats. Le premier est en fait une confirmation : *« Il est limpide que M. Giraud refuse de s'associer à la campagne lancée par M. Alain Juppé contre les plus hautes autorités de l'Etat »*, a affirmé M. Joxe. D'autre part, si le ministre de la défense *« est à ce point catégorique quand il affirme que les fuites ne viennent pas de chez lui, c'est qu'il connaît parfaitement leur origine : c'est Matignon »*, ajoute un autre commissaire socialiste. Pour les députés socialistes, c'est ce double constat qui explique, selon eux, *« la gêne manifeste »* du ministre de la défense.

A la question de M. Paul Quilès, ancien ministre de la défense, de savoir s'il allait porter plainte pour divulgation de rapport « confidentiel défense » — *« un fait extrêmement grave »*, a dit M. Quilès, — M. Giraud, l'air embarrassé, a répété à trois reprises : *« Je ne sais pas. »* Au Sénat, répondant à M. Claude Estier (PS), qui lui avait demandé comment il qualifiait l'acte qui a consisté *« à distiller à la presse »* des extraits du rapport Barba pour mettre en cause un parti politique, le ministre a répondu qu'il ignorait *« l'origine de cette indiscrétion »*.

Il a également précisé qu'il ne jugeait *« pas utile »* de diligenter à nouveau une enquête, comme celle qu'il avait déclenchée au début de l'année, après les premières révélations de *l'Express*. C'est alors que M. Giraud a affirmé que les fuites ne venaient pas de son ministère. *« Alors, c'est qu'elles sont sorties d'ailleurs... »*, s'est exclamé M. Jean Lecanuet.

D'autre part, le ministre de la défense a démenti des informations selon lesquelles les ventes d'armes à l'Iran se seraient poursuivies après le 16 mars 1986.

M. Quilès s'est interrogé, au cours de l'audition du ministre, sur les raisons qui pouvaient expliquer que le PDG de Luchaire, M. Daniel Dewavrin, n'ait pas été inculpé. En outre, l'ancien ministre socialiste a détaillé les mesures qu'il avait prises lui-même, de décembre 1985 à mars 1986. Il a notamment rappelé qu'il avait porté plainte le 13 mars 1986 et que tous les éléments du dossier avaient été déposés à la chancellerie et chez le juge.

Du côté de la majorité, l'accent a été mis, non pas tant sur les fuites — *« regrettables »*, ont admis plusieurs commissaires — mais sur *« le fond de l'affaire »*. *« C'est une affaire d'Etat, c'est grave et très mauvais pour le crédit de la France »*, affirme un commissaire RPR. Comme il l'avait dit mercredi, le ministre de la défense a rappelé que c'était maintenant à la justice de suivre son cours, à l'écart de toute polémique. *« Ce n'est pas à l'opinion publique et à la presse de faire le travail de la justice »*, a-t-il dit.

Au Sénat, M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, a lancé un appel au président de la République, relayant, *mezza voce*, l'interpellation de M. Juppé.

M. Lecanuet a également précisé que la commission qu'il préside au Sénat n'entendait pas *« se mêler de l'aspect traité par la justice et qui concerne des trafics financiers illicites »*.

Pour M. Roland Dumas, le propos relativement modéré de M. Lecanuet ne fait que traduire un partage des rôles entre lui et M. Juppé : *« Il y a celui qui dit les choses avec le sourire et l'autre avec un air crispé. »* L'ancien ministre des relations extérieures de M. Mitterrand a expliqué : *« Le président n'est pas fait pour aller vérifier tous les matins le fonctionnement de la chaudière, même s'il s'agit de celle de l'Elysée. (...) Au chef de l'Etat, on rend compte ; ensuite, il demande au ministre compétent de suivre le dossier en question. Que voulez-vous qu'il fasse de plus ? »*, s'est-il interrogé dans les couloirs de l'Assemblée.

Enfin, comme le groupe communiste, M. Fillon (RPR, Sarthe) a soulevé la question du contrôle parlementaire des ventes d'armes. S'il lui semble difficile de confier cette mission aux commissaires de la défense à l'Assemblée nationale ou au Sénat, il estime qu'une commission spéciale, élue par les deux Assemblées et comprenant un nombre restreint de sénateurs et de députés, comme aux Etats-Unis, pourrait en être chargée. M. Fillon a également jugé que *« le ministre ne pouvait pas accuser le PS sans avoir de preuves »*. *« C'est à la justice de les fournir »* a-t-il dit.

PIERRE SERVENT.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

AU travers des accusations qui pleuvent, à droite comme à gauche, sur certains de ses membres, c'est la classe politique tout entière qui est atteinte par le discrédit.

Le Front national l'a vite compris qui s'engouffre dans la brèche pour faire oublier ses propres péchés ; et M. Giraud pas moins, qui a renvoyé ce parti dans ses buts en rappelant le mot de Winston Churchill, selon lequel la démocratie, fût-elle émaillée d'affaires, est le pire des régimes à l'exception de tous les autres.

Non seulement la classe politique est salie, mais, plus largement, la classe dirigeante, puisque les affaires actuelles n'épargnent ni l'armée ni la magistrature, ni même l'Académie française. Il n'est guère, parmi les piliers de la société, que l'Eglise pour tirer son épingle du jeu, du moment qu'il ne viendrait pas se découvrir en son sein quelque Mgr Marcinkus.

C'est vrai qu'il est bien difficile, ne serait-ce que pour un journaliste, de révéler un dossier qui fait douter de la vertu de la démocratie et, dans le même temps, de crier qu'il faut avoir confiance dans la démocratie et ne croire *qu'en* elle. Ce sont pourtant bien les termes de cette fausse contradiction, autrement dit l'enjeu.

La vérité, c'est que, l'homme étant ce qu'il est, et la tentation ce qu'on en sait depuis le jardin d'Eden, la démocratie ne fait pas plus l'économie des scandales que les régimes forts ou dictatoriaux. A cela près, qui est essentiel, qu'en démocratie, le secret ne l'emporte pas toujours. Avant de se scandaliser du scandale, il faut donc se réjouir et se rassurer qu'il vienne au jour.

∴

LA mise en cause du Parti socialiste, en tant que tel, et non plus d'individus qui y adhèrent, donne un tour particulier à ce qui résume, ces temps-ci, la vie publique du pays. On ne peut contester que l'affaire Droit en devienne pâle, quelque sort qu'elle connaîtra bientôt et qu'il sera intéressant, le moment venu, de conter par le détail. De manière que le comportement de chacun y apparaisse pour ce qu'il a été.

Sans pouvoir trop crier dès maintenant qu'il en est sorti, le PS se trouve embourbé dans une pétaudière qui réunit deux de ses sujets officiels de répulsion : l'argent et les armes. Accessoirement aussi, la trahison, puisqu'il est avéré que des armes ont été vendues, avec la bénédiction de pouvoirs alors en place, à un pays qui, objectivement, est en état de guerre avec la France.

S'il est, en tant que mouvement, innocent, on comprend l'étendue de la fureur du PS et son émoi ; s'il était, en quoi que ce soit, coupable, l'indigne le disputerait au lamentable. Qu'il ait touché trois millions de francs, ce qui serait de surcroît ridicule aux yeux des grands et des solides affairistes, ou qu'il ait reçu de gros multiples de cette somme.

Ce qui est en tout cas une fois de plus rappelé, c'est l'importance croissante de l'argent, jusque dans des domaines qui devraient en être affranchis : l'opinion, la conviction, la foi politique. Qui peut espérer que cette cuisante leçon de choses va remplir son office à l'intention de tous ceux — à droite et à gauche — qui auraient grand intérêt à en tirer la morale et les conclusions pratiques ?

∴

Que les possibilités de financement d'un parti de gauche soient sans commune mesure avec celles d'un parti de droite, c'est l'évidence. Cela ne permet pas tous les palliatifs, et à vrai dire aucun.

Il est de fait pourtant que les milliardaires de gauche sont si rares qu'on les montre du doigt (comme s'ils avaient des convictions contre nature) et qu'ils se comptent sur ceux d'une seule main.

De sorte que, faute — notamment — de saigner à blanc ses élus comme le fait le Parti communiste, à qui cela ne suffit d'ailleurs pas pour boucler son budget, le Parti socialiste est théoriquement réduit à vivre de cotisations, que les militants, y compris les plus sincères, ne sont pas toujours pressés de verser. *A fortiori* dans les périodes que l'on connaît, sachant que, très vraisemblablement, le chômage frappe plus durement les petits qui sont en plus grand nombre à gauche.

Sellette

Lorsqu'on est chômeur, on n'a guère tendance à mettre au rang des dépenses prioritaires la cotisation au parti, même s'il paraît plus sensible que d'autres aux malheurs du temps. La crise, sans que cela soit dit, porte ainsi préjudice au fonctionnement de la démocratie. Elle réduit les possibilités de financement par préférence chez les partis qui ont le plus grand besoin de cette source légale et en principe unique.

Le système ne peut donc vivre que de fraude et de clandestinité. C'est au demeurant sa caractéristique sur tous les plans puisque, à l'exception de l'article 4 de la Constitution de 1958 (1), et qui fut la première à aborder le sujet, les partis n'ont pas d'existence juridique spécifique. (Ce qui ne veut pas dire qu'il le faille.)

Comme n'importe quelle association de joueurs de tarots, ils sont « à but non lucratif », régis par la bonne vieille loi du 1er juillet 1901. Or cette loi dispose que les ressources de pareils groupements ne peuvent provenir que des cotisations, les dons n'étant même autorisés que si l'association a été reconnue d'utilité publique.

Naturellement, aucun parti ne sollicite une telle « reconnaissance » qui, tout en facilitant son fonctionnement comptable, le rendrait suspect. Dès lors, il apparaît qu'un parti ne peut pas vivre, pécuniairement parlant, en respectant la lettre de la loi. D'où la floraison de fictives sociétés d'études, qui, en principe, fournissent ce qui est recherché, en évitant le pire.

∴

Pourtant un parti vit d'argent autant que de convictions. Il est sur ce point significatif de noter que, selon les dires mêmes du Parti communiste, la campagne électorale de M. Lajoinie va coûter quatre vingts millions de francs. Encore n'est-ce qu'une évaluation.

Mais voilà ce qu'il faut dépenser pour figurer dans une compétition en étant assuré pourtant de n'être ni vainqueur, ni admissible (au second tour). Le mot de « démentiel » a été avancé à ce propos. C'est celui qui convient.

La pente ne s'en infléchit pas vers plus de modération. Il y a au contraire de quoi frémir lorsqu'est évoquée la faculté, pour les partis, de faire de la publicité à la télévision. Au prix qui est demandé pour une demi-minute à TF 1, ou même à Antenne 2, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour percevoir le coup (sans jeu de mot) qui serait alors porté à la démocratie.

D'autant que les plus riches eux-mêmes devant s'en tenir à des démonstrations d'une extrême brièveté, le discours politique en sera encore davantage ramené au degré zéro de la subtilité. Le chèque fera la forme du discours. Alleluia !

Les partis de gauche étant, y compris après leur passage au pouvoir, moins fortunés que ceux de droite, il y a là la source d'une inégalité si grande qu'elle justifierait l'intervention du Conseil constitutionnel. Encore que, pour être franc, on ne voit pas sous quelle forme. Il n'empêche qu'on touche là, cela se sent d'instinct, au principe même de la loyauté démocratique. La comparaison avec les Etats-Unis, qui pratiquent avec excès ce genre de propagande, ne vaut exactement rien. En raison de ces excès, précisément. Il n'est pas concevable qu'un parti, c'est-à-dire un élément de la vie démocratique, se vende et se vante comme un paquet de lessive. C'est ce qui se passe aux Etats-Unis, mais c'est encore un modèle qu'il serait, après tant de merveilles reaganiennes, opportun d'écarter.

Aujourd'hui, la lucidité s'impose. La bourrasque dans laquelle est emportée le Parti socialiste ne concerne pas que lui. Ce serait une erreur de le croire. Le PS est pour l'instant seul sur la sellette, mais tous risquent d'y être juchés après lui. Ne pas en convenir pour y apporter les remèdes nécessaires, c'est donner toutes leurs chances à ceux qui n'ont que condescendance ou mépris pour les partis : M. Barre dans la meilleure hypothèse, M. Le Pen dans la pire.

∴

Ainsi que le signale, en provenance de Saint-Martin-de-Seignaux (Landes) un abonné aussi obligeant qu'anonyme, le mot «crapoteux» (l'«Amateur» d'il y a quinze jours) figure dans la deuxième édition du *Grand Robert*, tome 3, page 17. Malheur à l'amateur qui avait souscrit à la première édition voilà bien longtemps et qui s'en est tenu là.

(1) *« Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. »*

Rapport Barba : la forme et le fond

(Suite de la première page.)

La méthode de travail, aussi, est discutée par ses pairs. Récemment, lors d'un séminaire de travail interne au corps, M. Barba a invité ses collègues à concevoir des rapports de contrôle contradictoires. Le moins que l'on puisse constater est que le sien ne l'est pas — faute d'avoir été exhaustif — pour une raison qui tient au fait qu'il a oublié d'entendre des responsables en place à l'époque des faits reprochés à Luchaire ou qu'il n'a pas rapporté les propos d'autres personnalités impliquées, à commencer par M. Jean-François Dubos qu'il montre pourtant du doigt.

« Vite fait. » « Pas équitable. » « Peu méticuleux. » Autant de jugements portés, ici ou là, par des homologues de M. Barba à l'encontre de son rapport.

Sur le fond même du texte, d'autres contrôleurs des armées sont sévères. Ainsi, notent-ils, M. Barba a eu trois interlocuteurs privilégiés, outre le principal intéressé, M. Daniel Dewavrin, président-directeur général de Luchaire, qui a reconnu ses torts et contre qui M. Paul Quilès, puis M. Giraud ont porté plainte. Il s'agit de l'ingénieur général de l'armement Henri Conze, de l'ancien « patron » des services secrets Pierre Lacoste et du général Armand Wautrin.

« Le premier, observe non sans malice un contrôleur des armées qui n'a pas l'esprit chagrin, *est aujourd'hui chargé de mission « études générales » auprès du ministre de la défense et il aspire à être promu délégué général pour l'armement.*

« Le deuxième a conservé des cicatrices de son limogeage de la DGSE après le fiasco contre Greenpeace en 1985, ajoute ce contrôleur des armées. *Le troisième, enfin, a brûlé toutes les étapes, sous la gauche, entre 1981 et 1986, en passant du grade de colonel à celui de général de corps d'armée et, en 1987, il souhaite peut-être faire oublier cette ascension ultrarapide, pour devenir le premier général de gendarmerie à cinq étoiles. »*

Contrairement aux usages qui retiennent l'expression *« le rapporteur »* ou *« le soussigné »* pour la rédaction d'un tel document, M. Barba n'hésite pas à écrire à la première personne : *« je pense »* ou *« je crois »*.

Le détail n'aurait aucune importance, selon des contrôleurs, si le rapporteur, emporté par son élan intimiste, ne donnait pas, d'autre part, son *« intime conviction »*, son *« sentiment »* ou son *« estimation »*, dans une matière où les états d'âme n'ont que faire et où, seules, comptent les preuves et les certitudes qui font, précisément, tant défaut dans ce curieux rapport.

Mais, au sein de l'institution militaire, les critiques ou les doutes n'atteignent pas seulement le corps du contrôle général des armées. La publication du rapport Barba a ému et agité, aussi, le corps des ingénieurs de l'armement et, plus spécialement, les fonctionnaires de la direction des relations internationales qui dépend de la délégation générale pour l'armement.

Cette administration veille, en principe, au respect, par les industriels exportateurs, des lois et des règlements en vigueur pour le commerce des armes. Elle s'occupe, également, des questions de coopération internationale dans le domaine des armements nouveaux.

D'une façon ou d'une autre, la direction des relations internationales est au centre même de la tempête et, du reste, elle a été organisée après l'affaire Luchaire. Officiellement, il s'est agi d'éviter le mélange des genres entre, d'une part, une administration qui contrôle mais qui n'est pas chargée de vendre par elle-même, et, d'autre part, des industriels qui sont invités à prendre leurs responsabilités et à occuper le devant de la scène commerciale. *« Chacun son métier*, dit un officier de la réforme instaurée par M. Giraud, *et les vaches seront mieux gardées. »*

Aujourd'hui, on s'active beaucoup, dans les bureaux de cette administration, à reprendre, un par un, les dossiers qui pourraient apparaître *« mal ficelés »* et donner naissance, un jour, à de nouvelles « affaires » du type de celle de Luchaire. A la commission de la défense, qui l'entendait jeudi 5 novembre, M. Giraud a donné l'impression aux députés qu'il n'écartait pas toute éventualité d'avoir, lui aussi, sur les bras, des dossiers suspects, douteux, voire explosifs.

On regardera, donc, du côté, par exemple, de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), récemment attaquée, dans la presse française et étrangère, pour avoir sinon favorisé, du moins fermé les yeux sur des livraisons de matières explosives à l'Iran, par l'intermédiaire d'associés italiens ou suédois.

Présidée, depuis 1983, par M. Guy Bernardy un proche du RPR qui a appartenu à des cabinets ministériels de MM. Michel Debré ou Robert Galley, la SNPE est, à quelques différences près, dans une situation comparable à celle de Luchaire : sous la menace de licenciements, si des contrats à l'exportation ne sont pas conclus. Les mêmes causes reproduisant les mêmes effets, le ministère de la défense devra veiller au grain.

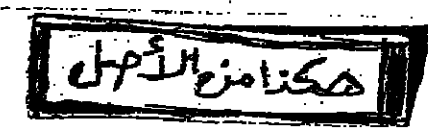
JACQUES ISNARD.

● **M. LIONEL JOSPIN : établir la réalité.** — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré, le jeudi 5 novembre sur Antenne 2, qu'il fait *« hautement confiance »* au président Mitterrand *« pour établir clairement la réalité pour ce qui concerne l'Etat »*.

M. ALAIN JUPPÉ invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Alain Juppé, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 8 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre chargé du budget, adjoint au maire de Paris, et chargé de préparer le programme de M. Chirac pour l'élection présidentielle répondra aux questions d'André Passeron et d'Erik Izraelewicz, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jacques Esnous, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.



à l'Iran

Le porte-parole du premier ministre recommande « la prudence »

Evoquant l'affaire des ventes d'armes à l'Iran, M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a notamment déclaré : *« Contrairement à ce que nous avons lu et entendu, l'Hôtel Matignon n'a pas l'intention d'interpeller la présidence de la République dans cette affaire. »* Le porte-parole a répété : *« Le gouvernement n'a pas à désigner de bouc émissaire, à la différence de certains socialistes qui, agissant en juge d'instruction, disent que c'est à un ancien ministre de se justifier. »*

L'affaire Luchaire revêt cependant, selon lui, *« une certaine gravité »*. Il estime : *« Le Parti socialiste a adopté une technique d'amalgame dans laquelle on ne distingue plus les ingrédients d'origine. Il existe des affaires dévoilées par des journalistes qui ont fait leur métier. Il ne faut pas que cela conduise à accuser la presse et à la soupçonner d'être manipulée. Un certain nombre d'hommes politiques de l'opposition feraient donc bien de changer leur attitude à l'égard de la presse. »* M. Baudouin a poursuivi : *« Il existe actuellement quatre dossiers d'une certaine gravité : un détournement de fonds publics — c'est l'affaire du Carrefour du développement ; une tentative de subornation de témoins — c'est l'affaire des Irlandais de Vincennes ; un acte de piraterie internationale qui a entraîné mort d'homme — c'est l'affaire du* Rainbow-Warrior, *et un trafic d'armes illicite vers un pays pour lequel une décision de boycottage était prise depuis 1980. Ce n'est pas polémiquer que de dire que tous ces événements se sont déroulés sous un gouvernement socialiste et ne sont donc pas liés à la pratique de la cohabitation. Ce n'est pas faire injure à la démocratie que de souhaiter que les responsables s'en expliquent devant la justice. »*

M. Baudouin a retracé l'historique de l'affaire Luchaire en reprenant les déclarations faites par M. Giraud devant l'Assemblée nationale, et il a ajouté : *« Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la presse ait abouti maintenant dans ses enquêtes. Mais en dénonçant l'importance accordée par toute la presse à cette affaire, les socialistes tentent de se défausser des responsabilités éventuelles qui pourraient leur être attribuées par l'enquête judiciaire. »* M. Baudouin a également relevé que dans l'affaire Luchaire, il y avait plusieurs points : une vente d'armes à l'Iran pour la réalisation de laquelle les autorités compétentes ont été dûment informées le 21 mai 1984. C'est alors que le président de la République a, le 24 mai, demandé expressément au ministre de la défense de s'en occuper. *« Il a fallu attendre pas moins de deux ans,* a poursuivi M. Baudouin, *pour que le ministre de la défense réagisse aux sollicitations présidentielles, puisque c'est M. Paul Quilès qui a déposé plainte le 13 mars 1986. »* M. Baudouin, rappelant que la réorganisation des procédures de ventes d'armes avait été conduite par M. Giraud, a déclaré : *« Nous démentons de la manière la plus formelle qu'il y ait eu des ventes d'armes françaises vers l'Iran depuis mars 1986. »* M. Baudouin a toutefois ajouté que le Moyen-Orient est un *« région difficile »*, ajoutant que *« certains sujets devaient être abordés avec une extrême prudence ». « Tout ce qui pourrait faire apparaître la moindre divergence* [entre le président François Mitterrand et le premier ministre] *ne peut que servir nos adversaires dans une région particulièrement nerveuse et explosive »*, a-t-il dit.

M. Jacques Chirac : inévitable

M. Jacques Chirac a évoqué, le jeudi 5 novembre en Bretagne, l'éclosion d' *« affaires »* en période préélectorale, en ces termes : *« Il est inévitable que les choses soient développées par les informateurs quand elles se sont réellement produites. Dans tous les pays, dans toutes les démocraties, malheureusement, et c'est un des points faibles du système démocratique, il y a, notamment dans les périodes qui précèdent des élections, l'exploitation d'un certain nombre d'« affaires », entre guillemets, plus ou moins fondées d'ailleurs, dont certaines se dégonflent aussitôt après. C'est ainsi, on peut le regretter en tout cas, je le déplore. »*

Société

L'enquête sur l'assassinat de Me Mecili

La partie civile demande de nouvelles recherches après l'expulsion d'Amellou

La mort d'Ali Mecili, avocat français de l'opposition algérienne, assassiné le 7 avril dernier à Paris, soulève de nouvelles polémiques. Les proches de la victime, en possession des derniers éléments de l'enquête de la brigade criminelle, affirment qu'ils ne peuvent comprendre l'élargissement suivi de l'expulsion rapide de Abdelmalek Amellou, un Algérien soupçonné d'avoir joué un rôle capital dans l'assassinat de l'avocat, et entendent demander de nouvelles mesures d'instruction à son sujet.

Abdelmalek Amellou avait été expulsé de France le 14 juin avec sa compagne, Fatma Beliali, après deux jours de garde à vue sous le contrôle de Mme Cavinet-Beuzit, juge d'instruction en charge du dossier Mecili (*le Monde* du 1er octobre). Amellou avait pourtant encore été gardé à vue à la demande de M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé de plusieurs dossiers de terrorisme. Mais aucun de ces deux magistrats n'avait pu retenir des charges suffisantes pour l'inculper. Relâché le 14 juin, il était immédiatement expulsé vers l'Algérie, à la demande de M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, selon la procédure d'urgence absolue.

Cette interpellation et cette expulsion révélées par *le Point*, le 28 septembre 1987, avaient d'autant plus choqué les amis d'Ali Mecili que policiers et magistrats s'accordaient pour estimer que le suspect avait vraisemblablement joué un rôle capital dans l'assassinat de l'avocat. Bien que, faute de preuves, on ait été dans l'obligation de le libérer.

Les proches de Mecili admettaient mal l'argument. Si les derniers éléments d'enquête, transmis récemment au juge d'instruction par la brigade criminelle, leur ont permis de comprendre tout l'épisode Amelou, ils n'ont fait aussi que renforcer leurs premiers doutes.

Le 14 mai 1987 un « renseignement confidentiel » avertit la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP) que l'assassin d'Ali Mecili est un certain Malek, citoyen algérien qui habite avec sa compagne, Fatma Beliali, 25, rue d'Alsace à Paris (10e). L'informateur, qui fournit la localisation exacte de l'appartement ainsi que le numéro de téléphone, ajoute que Malek a exécuté un « contrat » concédé par un représentant des services spéciaux algériens, un certain Absdin. Les policiers vérifient dans leurs fichiers : Fatma Beliali a déjà eu quelques ennuis avec la justice pour un recel de vol et une infraction sur les armes. Son compagnon, rapidement identifié comme étant Abdelmalek Amellou, a un casier judiciaire bien plus chargé : entre 1971 et 1987, il a fait l'objet de huit procédures judiciaires pour vols, violences, escroqueries, abus de confiance, détention d'armes et de munitions.

Cinq jours plus tard, le 19 mai, un nouveau renseignement « confidentiel » parvient cette fois à la 3e division de police judiciaire : Malek a agi en compagnie d'un nommé Sami, qui, sans participer au meurtre proprement dit, en a néanmoins facilité l'organisation. L'affaire aurait été montée sous le contrôle d'un officier de la sécurité militaire algérienne, le commandant Kader. Les assassins auraient été payés 800000 francs en tout : 170000 « à la commande », le reste après le crime.

Ecoutes

A la demande du juge d'instruction, la brigade criminelle place alors l'appartement de la compagne de Malek sous écoute téléphonique. La surveillance durera jusqu'au 7 juin. Amellou est à cette époque à Alger d'où il téléphone souvent à son amie. Un jour, il lui conseillera d'éviter d'aller dans les grands magasins entre le 15 et le 20 juin à cause de menaces terroristes. Ce message sera l'élément qui permettra au juge Boulouque d'entendre à son tour Amellou. Un autre jour, les inspecteurs captent une conversation entre Amellou, toujours à Alger, et un correspondant qui lui conseille de ne pas s'inquiéter : *« T'en fais pas, le pognon est en Corse »*, déclare le second au premier.

Un électricien aux goûts de luxe

Bientôt, Amellou rentre en France. Le 10 juin, il est interpellé par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI). Quelques minutes plus tard, son amie, à son domicile, subit le même sort. Les policiers trouveront sur Amellou et dans l'appartement une importante somme d'argent liquide en monnaies française et étrangère. L'homme, qui se dit artisan électricien, en voyage en France pour acheter du matériel qu'il doit ramener en Algérie, a des goûts de luxe : il est vêtu avec soin, porte une montre de grand bijoutier et possède deux voitures, une Mercedes et une Porsche. Fatma Beliali a, elle, une BMW et des goûts de luxe comparables.

Mais les policiers seront surtout intéressés par deux papiers qu'ils trouvent dans les poches d'Amellou. L'un est un ordre de mission signé du « capitaine Hassani » de la direction centrale de la sécurité militaire algérienne (DCSM). Amellou y est gratifié du grade de « civil ». A la rubrique « unité », il est indiqué : « DCSM ». Le papier spécifie que, pour les besoins de sa mission — pas autrement précisée et qui débute le 10 mai 1987, — il peut utiliser un véhicule de service immatriculé 3933.183.16.

L'autre papier porte le nom d'un certain Sami, avec un numéro de téléphone en Corse, qui se révélera être celui d'un glacier d'un village proche d'Ajaccio. Sami est, selon Amellou, une vague connaissance avec laquelle il désirait passer des vacances en Corse. Un inspecteur de la brigade criminelle s'y rend aussitôt, interroge le glacier qui déclare avoir certes lu dans la presse des articles sur l'assassinat d'Ali Mecili, mais jure qu'il ne connaît pas de Sami et ne comprend pas pourquoi son numéro de téléphone s'est retrouvé dans la poche d'un truand arrêté à Paris.

Les gendarmes de Bastelica, interrogés, disent ne pas connaître de Sami, mais l'inspecteur, dans son procès-verbal, notera : *« Néanmoins, il a été appris qu'un individu de type arabe et se faisant appeler Sami aurait été aperçu dans le village courant janvier 1987. »* Le lendemain, pourtant, le commissaire divisionnaire Jean Dufour, chef de la brigade criminelle, enjoint par téléphone à son subordonné de rentrer immédiatement à Paris. Deux jours plus tard, Amellou et sa compagne sont expulsés de France.

L'enquête policière n'en continuera pas moins. Bientôt, les policiers apprendront le véritable nom de Sami, Hamid Nennouche, trente-deux ans, et obtiendront confirmation qu'Amellou et Sami dînaient parfois en compagnie d'un certain Kader — l'officier de la sécurité militaire algérienne qui, selon le second informateur, aurait organisé l'assassinat d'Ali Mecili s'appelait ainsi — dans un restaurant du boulevard Saint-Martin à Paris. Mais Amellou est désormais loin, et Sami toujours introuvable.

Fallait-il garder Amellou en prison ? Aujourd'hui encore, le juge d'instruction, Mme Canivet-Beuzit, affirme que cela était impossible. Elle a suivi chaque étape de l'enquête policière, en a contrôlé chaque acte, a constaté qu'aucun témoin direct du meurtre de l'avocat n'avait reconnu Amellou ou Sami comme l'assassin. Il n'y avait donc pas assez d'éléments pour prononcer une inculpation. *« Cela arrive parfois,* dit Mme Canivet-Beuzit, *nous avons des présomptions, mais ce n'est pas assez pour délivrer un mandat de dépôt. »* Le son de cloche est identique à la police judiciaire. Au ministère de l'intérieur, pour justifier la rapide expulsion d'Amellou, on produit une note d'information impressionnante sur ces condamnations, amnistiées ou non.

Tout serait clair. Seuls les proches d'un avocat assassiné s'obstinent à ne pas le croire...

GEORGES MARION.

Société

Aux assises des Alpes-Maritimes

« El Bandido » l'enragé

NICE
de notre correspondant régional

Fernando Alonso de Celada, surnommé « El Bandido », a révélé, jeudi 5 novembre, devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes, le côté noir de son personnage. Jugé depuis le 2 novembre pour vingt-deux crimes et délits — dont deux meurtres de veilleurs de nuit, — l'accusé coopératif et parfois séducteur des trois premiers jours d'audience s'est, soudain, transformé en homme enragé.

A l'origine de son changement d'attitude, le refus du président de la cour de rappeler deux témoins auxquels l'accusé souhaitait faire préciser à son avantage certains points de détail. Buté et accusant la cour de partialité, il refusait alors, après une suspension d'audience en fin de matinée, de regagner son box, où le président, M. Antoine Pancrazi, décidait de le faire ramener de force. Maintenu par six gardes du corps du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN), il réapparaissait au comble de la surexcitation, donnant des coups de pieds dans les portes, brisant un micro et injuriant — en espagnol — le président de la cour de la manière la plus ordurière *(« fils de pute », « fasciste de merde », « pédé»)* avant d'être expulsé.

A la reprise de l'audience en début d'après-midi, le scénario se répétait : mêmes ruades, mêmes vociférations et même sortie mouvementée du box prolongée, pendant de longues minutes hors de la salle d'audience, par des hurlements de colère. Le procès a continué sans l'accusé dans une atmosphère alourdie.

« El Bandido » avait, auparavant, reconnu une agression contre un couple âgé, le 12 mars 1983 à Marseille, au cours de laquelle il avait blessé ses victimes de deux coups de carabine 22 long rifle. Il n'était plus là pour nier, comme il n'a cessé de le faire, le viol d'une jeune femme à Cavalaire (Var) trois jours plus tôt.

Après ces incidents, le procès aura, quoi qu'il en soit, pris un cours nouveau. S'ils n'en étaient pas convaincus, les jurés auront pu mesurer l'exactitude du diagnostic des psychiatres, qui ont insisté sur *« l'agressivité explosive »* de l'accusé et sa *« dangerosité maximale »*.

GUY PORTE.

Un projet global de réforme présenté par la FASP

Les grands chantiers de la police nationale

Les grands chantiers seraient-ils bientôt ouverts dans la police nationale ? De tous côtés, émergent des projets de réforme visant à réorganiser une profession forte de quelque cent vingt mille fonctionnaires et divisée en une multitude de corps bénéficiant d'avantages et soumis à des contraintes différents. Ces projets émanent tous de syndicats qui composent la « maison », le ministère de l'intérieur, pour sa part, manifestant une tranquille prudence.

Voilà quelques jours, à Bordeaux, au cours de son congrès, le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) présentait son projet de réforme des corps et des structures des policiers en civil ; le Syndicat des commissaires, de son côté, étudie également quelques suggestions de réforme ; jeudi 5 novembre, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) abordait, à son tour, la question dans une conférence de presse réunie par son secrétaire général, M. Bernard Deleplace.

Quatre principes

L'originalité des projets présentés par M. Deleplace tient au fait qu'ils visent à une réforme globale des corps qui composent la police nationale, et non pas uniquement celle d'une catégorie déterminée. *« Nous regroupons aujour'hui toutes les catégories de personnels*, a observé M. Deleplace. *Certes, ce sont les gardiens qui sont les plus nombreux dans nos rangs, mais les civils qui travaillent avec nous sont suffisamment présents pour que nous soyons aujourd'hui obligés de penser les problèmes de toute la police, de toutes les catégories de personnel. Et c'est une bonne chose car, tout compte fait, la police ne se réformera pas corps après corps, chacun défendant contre son voisin son bout de gras particulier. »*

M. Deleplace n'a pas caché la complexité d'une tâche qui a l'ambition de bouleverser aussi bien les structures que les façons de penser, ces modes de fonctionnement que l'apprentissage du métier et même les règles qui régissent la vénérable fonction publique. Membre de la Fédération générale autonome des fonctionnaires, la FGAB aborde cette réflexion en avant-garde des autres fédérations de fonctionnaires, notamment la FEN, dont elle est proche.

« Unité, déconcentration, transparence et démocratie », sont les principes qui guideront la réflexion des policiers de la FASP dans l'élaboration de leurs projets. Unité : *« Sans doute cela passe-t-il par l'unification des corps*, a estimé M. Deleplace. *Il faut que tous les policiers aient une formation initiale commune* (...). *La spécialisation viendra après une bonne formation de base commune. »* Déconcentration : *« La police ressemble à ces mastodontes préhistoriques surmontés d'une tête trop petite par rapport au corps et qui insuffisamment irriguée, n'arrive plus à commander les pattes. »* Transparence et démocratie : M. Deleplace a renouvelé sa proposition de créer un Conseil supérieur de la fonction policière, *« sorte de cour suprême chargée de veiller à laisser la police en dehors des luttes partisanes qui trop souvent l'atteignent »*.

Il s'agit là d'axes de réflexion dégagés aux cours de réunions et séminaires qui ont groupé plusieurs dizaines de responsables de la Fédération. Celle-ci devrait s'adjoindre rapidement un groupe d'experts, *« syndicalistes, scientifiques et hauts fonctionnaires »*, a indiqué M. Deleplace qui a précisé, sans vouloir citer leurs noms, qu'une dizaine d'entre eux avaient déjà accepter de collaborer à l'entreprise de la FASP.

Ces travaux, sont, selon M. Deleplace, d'autant plus urgents que l'ouverture totale des frontières européennes devrait bientôt bouleverser les conditions du travail de la police. Ils devront aboutir à la rédaction d'un avant-projet qui sera distribué à 100000 exemplaires aux policiers. En juin 1988, la FASP compte réunir des états-généraux pour affiner son analyse qui se développera au cours d'une université d'été. *« Il ne s'agit pas de livrer un projet clé en main, mais de lancer une dynamique »*, a conclu M. Deleplace.

G. M.

REPÈRES

Attentats

Les séquelles psychiques indemnisées

Les victimes d'attentat pourront être indemnisées pour leurs troubles psychiques. Le Fonds de garantie contre les actes de terrorisme a décidé de porter son attention sur les séquelles psychiques dont souffrent les victimes d'attentat. Plusieurs d'entre elles s'étaient plaintes d'une interprétation restrictive de la loi du 9 septembre 1986 et demandaient que soient réparés les traumatismes dans toutes leurs conséquences, non seulement corporelles au sens strict, mais aussi psychiques et sociales (*le Monde* du 25 septembre).

Le fonds de garantie attribuera désormais une indemnité supplémentaire rétroactive de 10 000 F minimum, destinée, selon le président, M. Bornay, à prendre en compte le *« préjudice spécifique résultant de l'important syndrome psychique post-traumatique »*.

« Titanic »

Faux numéro pour un coffre-fort

Les bijoux et les billets de banque sorti en grande pompe devant les caméras de télévision, lors du show organisé le 28 octobre à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris, pour présenter de façon spectaculaire quelques objets remontés du *Titanic*, auraient été, en réalité, contenu pendant leur séjour sous-marin de soixante-quinze ans dans un autre coffre-fort que celui qui a été ouvert ce jour-là. Il semble, en effet, que le coffre-fort « authentique » était tellement rongé par la corrosion qu'il était non présentable et que les bijoux et l'argent qu'il contenait aient été retrouvés parmi ses débris.

MÉDECINE

La proposition de loi sur l'élimination des nouveau-nés handicapés

« Une vie digne d'être vécue »

« Un médecin ne commettra ni crime ni délit en s'abstenant d'administrer à un enfant de moins de trois jours les soins nécessaires à sa vie quand cet enfant présentera une infirmité inguérissable et telle qu'on prévoit qu'il ne pourra jamais avoir une vie digne d'être vécue. » L'article 1er de la proposition de l'Association pour la prévention de l'enfance handicapée (APEH), transmise aux partis politiques, alimente depuis plusieurs jours une vive polémique et suscite de nombreuses réactions.

La récente initiative des responsables de l'APEH ne fait toutefois que confirmer des prises de position qui remontent à plusieurs années (*le Monde* du 26 mars 1986).

La volonté d'autoriser et de réglementer l'élimination des nouveau-nés handicapés ou anormaux qui anime les responsables de cette association se fonde pour l'essentiel sur la souffrance résultant de ces handicaps. *« Ces handicapés*, expliquent-ils, *loin d'être heureux eux-mêmes, apportent généralement le malheur dans les foyers où ils surviennent. La famille, la plupart du temps, est gravement perturbée, et ne fait plus que graviter autour d'eux, se vouant à une œuvre bien souvent sans espoir. Si elle place l'enfant dans un établissement spécialisé, elle en est péniblement culpabilisée. »* Evaluant à six cent cinquante-huit mille le nombre des handicapés *« de naissance »* et faisant valoir qu'il *« en naît tous les jours de nouveaux »*, l'APEH entend tout mettre en œuvre *« pour réduire leur nombre »*. Le point central de l'argumentation est le fait, selon l'APEH, que la plupart des enfants handicapés doivent être ranimés à la naissance. Il suffirait ainsi d'autoriser le médecin *« à ne pas ranimer les nouveau-nés qui ne pourraient manifestement pas vivre d'une vie à peu près normale »*.

Une proposition similaire en Grande-Bretagne

Parce qu'elle procède d'une vision bien schématique de la réalité médicale et d'une méconnaissance totale de l'atmosphère des services de réanimation néonatale, une telle proposition est, à bien des égards, totalement irréaliste. La véritable inquiétude suscitée par l'APEH tient, en fait, à l'argumentation qu'elle développe.

Evoquant, pour s'en féliciter, les examens prénataux et la législation de l'avortement thérapeutique, les responsables de cette association dénoncent les effets, selon eux pervers, de la situation actuelle. *« Curieusement*, expliquent-ils, *si l'on peut reprocher à l'avortement préventif de ne pas être suffisant, on lui fait aussi le reproche d'être excessif. Car les examens prénataux n'indiquent qu'une probabilité, voire même une possibilité d'anomalie. Et, à côté des cas où les examens ont donné une certitude, on devine que, parmi les fœtus suspects détruits par IVG thérapeutique, une bonne part auraient donné des enfants très normaux. On ne les supprime que par mesure de sûreté et parce qu'on sait qu'à partir de la naissance leur vie sera sacrée. On ne veut pas courir le risque de faire vivre un enfant anormal. Et c'est très raisonnable. Mais il vaudrait évidemment mieux que le médecin soit autorisé, avant de prendre une décision irréversible, à attendre que l'enfant soit né et qu'on puisse le voir et le toucher. »*

La démarche de l'APEH n'est pas unique. En Grande-Bretagne déjà, une proposition de loi similaire a été déposée fixant à vingt-huit jours après la naissance le délai durant lequel le médecin pourrait s'abstenir de toute thérapeutique. L'APEH estime ce délai *« très excessif »*. *« Sans doute*, remarquent les responsables de cette association, *il faut bien réfléchir avant l'irréparable, et se faire confirmer le premier diagnostic par un tiers qualifié. Peut-être même serait-il utile de voir comment les choses évoluent. Mais laisser une mère, pendant quatre semaines, se demander si elle peut encore espérer, ou si le plus sage ne sera pas de signer pour que son enfant meure, cela semble d'une grande cruauté. Et, à quatre semaines, une mère est déjà très attachée à son enfant. »*

Irréaliste sur bien des points, dangereuse à bien des égards, une telle proposition n'a que peu de chances d'être adoptée. L'essentiel est ailleurs. Il est d'abord dans la souffrance supplémentaire que cette proposition imposera aujourd'hui aux parents d'enfants handicapés ou anormaux qui ont, enfin, appris à surmonter leur douleur et à vivre avec leur enfant. Il est aussi dans le danger de voir surgir un nouvel eugénisme.

JEAN-YVES NAU.

De vives réactions

La proposition de loi de l'Association pour la prévention de l'enfance handicapée (APEH) a suscité de vives réactions.

● **M. Claude Malhuret**, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme : *« Cette proposition qui vise à autoriser l'euthanasie des enfants anormaux par une loi méconnaît le plus élémentaire des principes du droit à la vie et l'idée d'évaluation de la valeur de la vie. Cela est tout à fait incompatible avec la philosophie des droits de l'homme. »*

● **Le cardinal Jean-Marie Lustiger**, archevêque de Paris : le droit à l'euthanasie légale des enfants handicapés serait *« un cas de barbarie légale, indigne de notre temps et de notre civilisation. Il s'agit de déterminer ce qui est humain et ce qui ne l'est pas. Tout cela me fait penser à la théorie du sous-homme et à ce qui s'est passé en 1933. La condition humaine ne se discute pas. Un mongolien est un homme. Un nègre est un homme. Un sidaïque est un homme »*.

● **Mgr Jean Vilnet**, président de l'épiscopat français : se demande *« comment on a pu en arriver à une telle extrémité. Cette campagne s'inscrit dans une stratégie d'ensemble de l'avortement à l'euthanasie. Elle montre à quelles aberrations conduit le refus du respect absolu de la vie d'un innocent.*

Il ne s'agit pas de justifier l'acharnement thérapeutique, mais prôner l'euthanasie des enfants handicapés, c'est ouvrir la porte à toutes les atteintes aux droits de l'homme ».

● **SOS Futures mères** : proteste *« contre l'extension de cet eugénisme après la naissance »*. Elle annonce qu'*« elle ne restera pas silencieuse devant cette immense régression de la civilisation »*.

● **L'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI)** : *« Nous nous occupons de la protection de ces enfants et nous souhaitons que le Parlement sache garantir le maintien des simples droits qui fondent la dignité humaine. »*

RELIGIONS

Divisions dans la communauté musulmane

Le maire de Toulouse s'oppose à la construction d'une mosquée

TOULOUSE
de notre correspondant

L'Association musulmane de Toulouse (AMT) est déterminée à garder la propriété du château de Tabar, situé en plein quartier du Mirail, dans une zone à très forte concentration musulmane. Elle veut y édifier une mosquée et un centre islamique, et a décidé de porter devant le tribunal administratif le différend qui l'oppose à la ville, afin de faire échec à la procédure d'utilité publique engagée le 23 octobre dernier par le conseil municipal.

L'affaire serait banale si elle ne révélait les tensions et les conflits entretenus à l'intérieur même d'une communauté musulmane forte de plus de 30 000 personnes, qui compte une proportion non négligeable de harkis.

L'AMT s'étonne de trouver depuis quatre ans la mairie sur son chemin chaque fois qu'elle jette son dévolu sur un site ou un bâtiment pour y installer un lieu de culte. Par trois fois, la municipalité est parvenue à faire jouer son droit de préemption.

C'est le 1er septembre 1987 que l'Association musulmane de Toulouse réussissait à déjouer la vigilance des élus, et achetait pour 1 700 000 F le domaine de Tabar. Explication fournie par M. Dominique Baudis lui-même : *« Un retard de courrier a entravé la procédure de préemption »*. Mais la mairie n'a pas abandonné pour autant son projet : installer dans ces locaux des équipements souhaités par une association de quartier qui s'est rappelée au bon souvenir des élus quand la vente de Tabar fut connue.

Autre argument avancé : il y a déjà trois salles musulmanes de prière à Toulouse, d'une capacité totale de mille deux cents places.

L'affaire se complique avec l'intervention d'une association franco-musulmane, rivale de la première, mais soutenue par les Algériens et le recteur de la Mosquée de Paris. L'AMT a été accusée, dans une lettre au préfet de région, d'être *« un mouvement d'intégristes agressifs, très connus de la police »*. Née en 1980, l'Association musulmane de Toulouse a toutefois reçu le soutien de SOS-Racisme, du MRAP et du Syndicat des avocats de France. Une enquête de police sur l'origine de ses fonds est restée sans résultat apparent. L'AMT poursuit en diffamation M. Saïd Aradj, président de l'association rivale, à majorité algérienne.

Pourtant, dans une lettre adressée à un mouvement de rapatriés, un des maires-adjoints de Toulouse estimait récemment encore que l'AMT est d'*« obédience fondamentaliste »*, ce qui crée une *« situation intolérable »*. Ainsi, bien qu'elle s'en défende et s'appuie sur les choix du recteur de la Mosquée de Paris, la mairie donne l'impression de vouloir favoriser une partie de la communauté musulmane de Toulouse contre une autre.

GÉRARD VALLÈS.

EN BREF

● **Les criquets pèlerins au Maroc et en Algérie.** — Les gouvernements marocain et algérien ont pris des mesures pour lutter contre les criquets pèlerins venus du Niger, du Tchad et du Mali : la température exceptionnellement douce qui règne en Afrique du Nord et les vents persistants soufflant du sud-est favorisent, en effet, la pullulation de ces insectes ravageurs. Pour le moment, le traitement de plus de 12 000 hectares situés dans le Sud marocain semble avoir réussi. En Algérie, la lutte, menée avec l'aide de l'armée, se concentre aussi sur le versant sud de l'Atlas saharien. — *(AFP.)*

● **Démolition de la chapelle Saint-Geneviève d'Argenteuil.** — L'office communal d'Argenteuil (Val-d'Oise) a fait procéder, le jeudi 5 novembre, aux travaux de démolition de la chapelle Saint-Geneviève devant laquelle s'étaient rassemblés, le dimanche de la Toussaint, des fidèles traditionalistes hostiles à cette destruction (*le Monde* du 3 novembre). L'évêché de Pontoise, qui avait vendu le terrain de l'édifice, indique qu'*« il existe toujours un lieu de culte dans le quartier »*, alors que la municipalité communiste fait état de liens entre ces fidèles traditionalistes et le Front national.

Un film pour les lycéens

SIDA-spaghetti

La prévention crève l'écran : dans un film commandé par le ministère de l'éducation nationale et réalisé par Paul Boujenah, le professeur Luc Montagnier, spécialiste du SIDA, traverse un écran de télévision pour venir informer des lycéens sur les dangers de la maladie. Grâce à ce document de quinze minutes dont une copie doit être transmise à chaque lycée de France, la lutte contre le SIDA se veut à la fois intimiste et scientifique.

Accompagné du comédien Michel Boujenah, le professeur Montagnier jaillit donc du journal de 20 heures pour se retrouver au milieu d'un groupe de jeunes attablés devant un plat de spaghetti. La première surprise passée, ces lycéens branchés, mais très comme il faut, ne tarissent pas de questions angoissées : *« Dites-nous*, demandent-ils, *le SIDA n'est-il pas seulement réservé aux homosexuels ? »* Franchement pathétique, Michel Boujenah interroge : *« Alors, docteur,on ne va plus pouvoir vivre ? Aimer ? »* Les pâtes refroidissent et le professeur calme son monde en donnant des explications, puis en montrant des photos qui achèvent de couper l'appétit à ses interlocuteurs.

Intitulé *Attention SIDA*, le film cherche à introduire le sujet dans la vie quotidienne des jeunes auxquels il est destiné. Pas question pour autant de les choquer ou de ne pas respecter la *« liberté éthique et morale »* de chacun, explique Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement. L'essentiel est d'agir en douceur pour faire passer des informations scientifiques sur les modes de transmission du virus, son développement et les meilleures façons de s'en protéger. Une brochure distribuée avec la cassette devra servir de guide aux enseignants qui présenteront le film à leurs élèves.

SCIENCES

Après une vacance de deux mois

La Cité des sciences de La Villette aura bientôt un nouveau président

Après deux mois de vacance du pouvoir, la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris devrait avoir un nouveau président. Il pourrait s'agir de M. Christian Marbach, président-directeur général de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR).

Le ministre chargé de la recherche, M. Jacques Valade, déclarait, le mercredi 4 novembre, que la nomination du nouveau président était *« une affaire de quelques jours »*. Le lendemain, le *Journal officiel* a publié les noms des nouveaux membres du conseil d'administration de l'établissement. Sont nommés :

— en qualité de représentants de l'Etat, MM. Henri Peretti et Marcel Duhamel, sur proposition du ministre de l'éducation nationale ; M. Laurent Setton sur proposition du ministre des affaires sociales et de l'emploi ; MM. Georges Vanderschmidt et Emmanuel Rebeille-Borgella, sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports ;

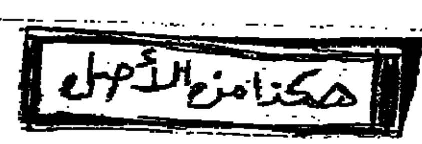
— en qualité de personnalités proposées par le ministre de la recherche pour leur compétence dans les domaines scientifique, technique, industriel ou de la communication, MM. Christian Marbach, Albert Grosseau et Michel Garnier.

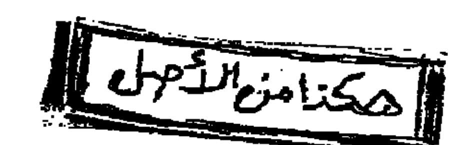
L'ex-président de la Cité, M. Maurice Lévy, a pris sa retraite le 7 septembre dernier. Pourquoi le choix de son successeur a-t-il tant tardé ? A cause de *« quelques péripéties entre la rive droite et la rive gauche »*, a précisé récemment M. Valade, faisant référence aux aller et retour faits par le dossier entre son propre ministère et l'Elysée.

L'entourage de M. Valade penchait, en effet, pour la nomination de M. Pierre Consigny, inspecteur général des finances et auteur du fameux rapport — toujours non publié — sur le bilan des premières années de fonctionnement du musée scientifique, mais l'Elysée n'en a, semble-t-il, pas voulu. Et M. Valade a dû se résoudre à de nouvelles propositions.

Très probablement, le conseil d'administration de la Cité se réunira lundi prochain et proposera au cours du vote qui suivra le nom du futur président, qui sera ensuite transmis au gouvernement pour accord. Dans cette optique, le nom de M. Marbach ne paraît pas soulever d'opposition de la part de l'Elysée ou de Matignon.

Une fois réglé l'épineux dossier de la succession de M. Lévy, il restera à M. Valade à se prononcer sur ce qu'il compte faire exactement du musée, dont il a précisé à plusieurs reprises qu'il souhaitait *« redéfinir les missions »*.





Le Monde
SANS VISA



L'homme et sa terre. La vie quotidienne dans les campagnes bretonnes montrée dans son cadre, une ferme ancienne. Un nouvel écomusée près de Rennes.

La Bretagne photographiée par Charles Lhermitte vers 1910.

La Bretagne dans les sillons de l'histoire

par Patrick Francès

« *POUR plusieurs centaines d'hommes et de femmes, depuis cinq siècles, la Bintinais est plus qu'un nom. Suivant leur rang, c'est leur sueur et leur gagne-pain, leurs biens et leurs rentes, leur nourriture. Ce sont eux, les Bazin et les Bouinas, les Gautier et les Philouze, les Bertin et les Trochet, et tous les autres dont nous ne savons pas même les noms qui ont fait l'histoire de la Bintinais.* » Quelques phrases pour un lieu, au sud de Rennes, aux confins de la ville et de la campagne. Plus qu'un nom et plus qu'un simple musée : un écomusée, selon la formule « inventée », dans les années 60, par Georges-Henri Rivière, auquel ses « disciples » n'oublient jamais, rite touchant, de rendre hommage.

Celui qui fut le créateur du Musée national des arts et traditions populaires construit dans le bois de Boulogne, à Paris, symbolise, en matière de muséographie, les « modernes » face aux « anciens », une approche historique différente, moins figée, plus dynamique.

Une ferme, mémoire et témoin

Pour lui, un écomusée devait être à la fois musée de l'homme et musée de la nature, musée du temps et musée de l'espace. Retracer d'un côté l'histoire d'une région (sur le modèle du Musée de Bretagne, à Rennes, d'ailleurs conçu par lui), de l'autre prendre en compte la dimension écologique afin de mettre en évidence les relations de l'homme avec son environnement.

Restait à trouver le lieu qui, mémoire et témoin, permettrait de comprendre les grandes et brusques mutations intervenues et de saisir les éléments qui ont façonné les mentalités des hommes d'aujourd'hui. C'est ainsi que fut sauvée de la démolition la ferme de la Bintinais.

Victime, comme la plupart des bâtiments ruraux, de la réduction du territoire agricole, cette ferme aurait, en effet, été rasée si, dès la fin des années 70, des élus et des responsables culturels locaux n'avaient décidé de conserver cet élément du patrimoine comme trace de la mémoire du pays de Rennes. Rennes, qui fut l'une des grandes communes agricoles du département (quatre cent quatre-vingt-quinze exploitations en 1856 !) et qui est restée un gros bourg rural jusqu'au milieu du vingtième siècle. On y comptait même, juqu'à la seconde guerre mondiale, quatre gardes champêtres ruraux.

Cinq siècles de vie quotidienne

Raconter l'histoire de la ferme et de ses habitants, c'était, par extension, raconter toute l'histoire économique, sociale et culturelle du pays de Rennes. En privilégiant les exemples concrets plutôt que les généralisations abstraites : les 10 hectares qui entourent la ferme ont ainsi été remis en culture pour montrer l'évolution des modes de gestion des terres agricoles depuis le seizième siècle jusqu'à la période contemporaine. D'autres parcelles sont consacrées à l'évolution des plantes cultivées, des variétés locales anciennes (seigle, sarrasin, lin, chanvre, pois, féverole) aux hybrides d'aujourd'hui. L'ancien verger a été conservé et un nouveau installé. Voilà pour le « musée de l'espace ».

Quant au « musée du temps », il s'étend sur 1 200 mètres carrés, dans les bâtiments situés au nord de la cour, auxquels s'ajoutent 900 mètres carrés de salles d'accueil et de travail destinées notamment aux associations et aux groupes scolaires.

C'est à l'équipe scientifique du Musée de Rennes que devait revenir la tâche d'élaborer le programme muséographique censé raconter cinq siècles de vie quotidienne à travers la ferme elle-même, ses habitants (propriétaires, fermiers, domestiques) et les objets qui auraient pu s'y trouver. Ainsi la cuisine a-t-elle été reconstituée en suivant fidèlement la description donnée par un inventaire après décès de 1901. Ainsi tombe-t-on en arrêt devant un énorme cheval postier breton (rien à voir avec les postes, il s'agit d'une race particulièrement robuste) et son attelage. Et dans le grand cellier, entièrement équipé, flotte encore l'odeur du cidre.



La ferme de la Bintinais.

Poulets et chapons, fruits et fagots

Ici, outils, machines, objets, mobilier (à commencer par l'armoire rennaise, placement autant que meuble) et costumes (coiffe brodée, châle de guipure, tablier de satin, gilet de velours – pour le dimanche, bien sûr) voisinent avec des jeux vidéos, des diaporamas et des banques de données à l'intention des étudiants, des agriculteurs et des scientifiques. Ici, l'histoire est mise en scène, visualisée grâce à des montages et des « tableaux » originaux et didactiques.

Sont ainsi représentées les étapes de la construction du mur en terre d'une maison de janvier à juin et illustrés les échanges entre la ville et, la campagne sous l'Ancien Régime : affluent vers la première poulets et chapons, cidre et vin, fruits et fagots, tandis qu'en repartent le linge des propriétaires (que les fermiers étaient tenus de laver) et vidanges, gadoues et fumiers qui servaient d'engrais pour les cultures...

Parfois, c'est un graphique qui retient l'attention. Comme celui illustrant l'impact des variations des prix sur le niveau de vie et les liens entre la misère qui en découle et l'abandon des enfants. Le prix du seigle augmente, une courbe s'envole et voilà que se multiplie le nombre d'abandons d'enfants légitimes confiés à l'hôpital Saint-Yves de Rennes ! Ainsi qu'en témoigne l'observation, à cinq dates différentes, du nombre de personnes vivant sur l'exploitation de la Bintinais. Toujours supérieur à 20, du premier recensement, en 1846, à 1896 (25 personnes en 1856), il tombe à 12 en 1921, puis de façon encore plus spectaculaire de 1921 à 1953 : 7 en 1926, 11 en 1936 (mais 5 seulement en âge de travailler) et 5 en 1954 (dont 4 en âge de travailler). Entre-temps, il est vrai, le tracteur est entré en scène (après la seconde guerre mondiale).

Autant d'exemples qui illustrent bien la volonté des conservateurs de l'écomusée d'allier la rigueur de l'historien au charme de la reconstitution (aussi fidèle que possible) d'un quotidien très terre à terre. En refusant ce que l'un d'eux appellera « *une vision rustique* », c'est-à-dire « *la reconstitution fausse d'un passé qu'on imagine vrai* », la mythification d'un prétendu âge d'or. En dissipant, une fois pour toutes, le mirage du « *bon vieux temps* ».

De quoi surprendre un visiteur qui pourrait être rebuté par un didactisme un peu pesant. Raison de plus pour déplorer l'éclairage vraiment insuffisant des salles d'exposition, au point que les textes explicatifs sont souvent très difficiles à déchiffrer. Un comble pour un musée qui prétend « éclairer » le passé.

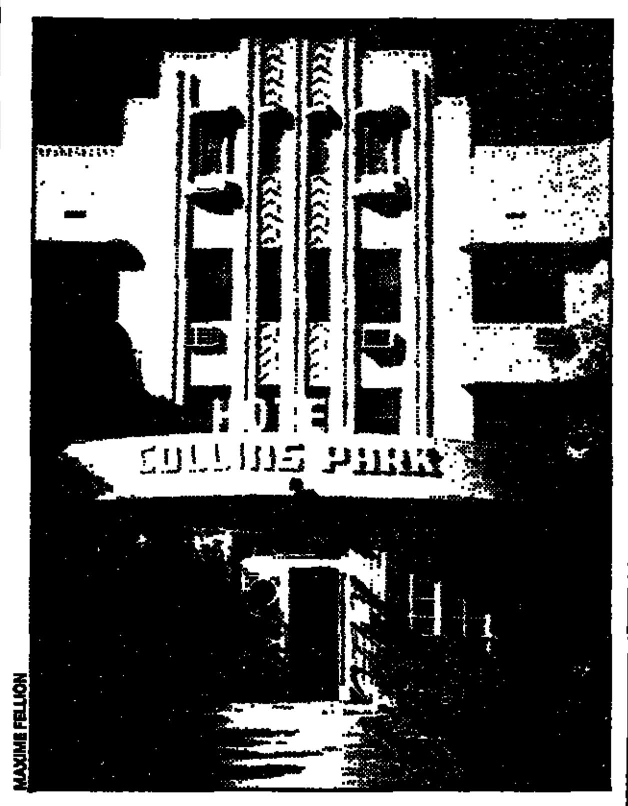
Un démarrage encourageant

Une approche plutôt difficile donc et qui explique sans doute que la majorité des huit mille visiteurs accueillis en quatre mois ait été constituée aux dires même des guides en place, de touristes « éveillés » (dont de nombreux Anglo-Saxons) et d'intellectuels. Mais aussi de groupes scolaires; d'importants contingents du troisième âge et de nombreux agriculteurs venus chercher ici la mémoire d'un monde révolu. Autrement dit, un public que l'on n'a pas l'habitude de rencontrer dans de tels lieux.

Un démarrage encourageant, par conséquent (par comparaison, le Musée de Bretagne accueille trente-cinq mille visiteurs par an), d'autant que l'écomusée n'est pas encore très connu à l'extérieur, ni même à Rennes et que son accès n'est pas des plus simples pour les automobilistes circulant sur la rocade sud de la capitale bretonne. Il est vrai qu'aucune signalisation n'en indique la présence, les autorités responsables faisant, paraît-il, preuve, dans cette affaire, d'une incompréhensible mauvaise volonté.

(Lire la suite page 15.)

ESCALES



MAXIME FELLION

Arts déco à Miami

Un guide récent (le *Fodor*) le rappelait avec humour : la Floride n'a pas été découverte par Mickey (Disney World date de 1971), mais par un certain Juan Ponce de Leon, en 1513.

Hier, du sable, des marais, des mangroves et des palétuviers. Aujourd'hui, un nom toujours magique qui attire retraités et touristes. Avec une station balnéaire mondialement connue : Miami. Du boom immobilier a résulté une forêt de buildings plus ou moins réussis. L'avant-garde y côtoie l'art déco qui, à Miami-Beach, a même son quartier : l'Art Deco District. Plus de huit cents demeures construites dans les années 30 et désormais classées. Certaines, joliment restaurées, sont maintenant d'agréables hôtels, souvent situés sur le front de mer.

Holidair en a sélectionné une dizaine, commercialisées en France par TFT (tél. : 48-56-13-08 et dans les agences) dans une brochure baptisée *Florida Art Deco*. Intelligente et raffinée, elle présente avec humour et séduction South Beach, ce quartier « dans le vent » qui, outre ces ravissants petits hôtels aux tons pastels et une plage au sable blanc, permet de retrouver l'atmosphère de *Deux Flics à Miami*.

Du charme à revendre et des prix plutôt doux. De 5 600 F à 8 800 F par personne (chambre double) pour sept nuits, selon l'hôtel et la saison choisis. Prix comprenant le vol Paris-Miami aller et retour, une visite guidée et une assistance sur place. Prévoir la location d'une voiture, soit environ 700 F pour une semaine.

Art moderne à Los Angeles

Dufy et Mondrian ne sont pas de la fête, mais les hôtels qui portent leur nom à Los Angeles sont prêts à accueillir les visiteurs de la Foire internationale d'art contemporain qui aura lieu du 9 au 16 décembre. Artistes, marchands ou curieux peuvent être intéressés par un forfait avion + hôtel mis au point par Gemini Voyages (80, avenue du Maine, 75014 Paris. Tél. : 43-22-32-50) avec Jet Tours : aller-retour Paris-Los Angeles sur vol direct d'Air France, 7 nuits d'hôtel (cinq adresses dans West-Hollywood et Beverly-Hills), les transferts et l'assurance.

Les prix varient de 9 900 F par personne en chambre double à l'Hôtel Dufy à 15 000 F en single au Mondrian. Le laissez-passer pour la Foire d'art est inclus. Les rencontres avec les artistes, les visites aux œuvres exposées au centre des congrès ou au nouveau musée d'art contemporain de Los Angeles sont laissées à l'inspiration du voyageur.

Noël en Israël

Traditionnelle : la messe de minuit en l'église Sainte-Catherine de Bethléem. Mais attention : l'église est si petite que l'on n'est jamais sûr d'y avoir une place. On assiste alors à l'office, à l'extérieur, par le truchement d'un écran géant.

Noël en Israël, c'est l'occasion de visiter la Terre Sainte. En pèlerinage, avec un voyagiste spécialisé : neuf jours, du 19 au 27 décembre, 5 800 F avec Sip Voyages (1, rue Garancière, 75006 Paris, tél. : 43-29-56-70). En circuit classique : une semaine, départs les dimanches 20 et 27 décembre, 5 990 F en charter ou 6 245 F en vol régulier avec Zénith (vente dans les agences). Ou une semaine, également, avec Transtours (vente dans les agences) : départ le 20 décembre, 7 250 F. Particularité de ce circuit : les voyageurs sont logés dans des hôtels et des kibboutz 4 étoiles. Tous ces prix s'entendent pour une personne en chambre double et comprennent : les vols, l'hébergement en pension complète et les visites.

Réveillon avec Marivaux

On célébrera, l'an prochain, le tricentenaire de la naissance de Marivaux. Les trois coups seront frappés le 31 décembre, au Théâtre d'Epernay (Marne). Lever de rideau à 21 h sur *le Jeu de l'amour et du hasard*, interprété par François Maistre et les comédiens de l'Athanor, dans une mise en scène de Michel de Maulne. Poursuite de la fête à Ay, dans les celliers de la maison du champagne Collery. Au menu de ce réveillon très dix-huitième siècle : foie gras, saumon, chevreuil, champagne, masques, chandelles, commedia dell'arte, musique baroque et bal de clôture.

La SNCF propose, dans sa brochure Formule Plus, un forfait tout compris pour 680 F, avec voyage en première classe. Départ de Paris le 31 décembre en fin d'après-midi, retour à l'aube le 1er janvier. Renseignements : gares et agences de voyages.

BERNAND

Sur un marché de Périgueux

On choisit son canard au « marché gras » de Périgueux, tôt, le samedi. Au centre de formation hôtelière de la chambre de commerce de Périgueux, on le découpe, puis on le cuisine : ailes, cuisses, filets de poitrine, foie. Rien ne se perd. On suit en cela les conseils avisés d'un professeur-cuisinier.

Le plus délicat étant accompli, on se rend à Sorges, le dimanche, où l'on visite un élevage. A la Maison de la truffe, de cette localité, on écoutera l'histoire étonnante de la culture de la truffe avant de parcourir les chemins d'une truffière. Au cours des repas, on dégustera les plats réalisés et l'on repartira, le dimanche soir, avec le cou de canard farci que l'on aura confectionné.

Ces week-ends sont organisés par l'hôtel Ibis de Périgueux (8, boulevard G. Saumande, 24000 Périgueux, tél. : 53-53-64-58) avec la collaboration de la Chambre de commerce et d'industrie. Ils coûtent 920 F par personne en chambre double sur la base d'un groupe de dix personnes, tout compris (deux nuits à l'hôtel, repas, vins, cours de cuisine, visites). Du 14 novembre 1987 au début du mois d'avril 1988.

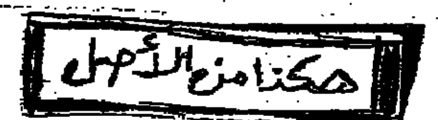

GUY JAUMOTTE

Voyage chez les bonsaïs

Pour les amateurs de bonsaïs, c'est un voyage sur mesure que propose, du 27 mars au 6 avril 1988, Sunergy (20, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris ; tél. : 42-65-77-52), en collaboration avec le magazine *l'Univers du bonsaï* et la Nippon Bonsaï Association. Dix jours au Japon, à visiter de nombreux villages et fermes, où l'on voue un véritable culte à l'arbre nain. Ainsi, Omiya, dans les environs de Tokyo, est une vaste « réserve », où les propriétaires laissent leurs bonsaïs aux bons soins des professionnels, mais viennent fréquemment prendre des nouvelles de leur arbre fétiche.

De Tokyo à Osaka, par le train nommé « Super Rapide », en passant par Nagoya, Kyoto et (en ferry-boat) Takamatsu, c'est aussi à une découverte du Japon traditionnel que convie Sunergy, avec la visite de sanctuaires, de temples et de jardins. On passera, en particulier, une nuit au monastère du mont Koya, grand centre du bouddhisme.

Le prix — 20 525 F par personne en chambre double, supplément de 1 470 F en chambre individuelle — peut être modifié selon le cours du yen... Il comprend le transport aérien Paris-Tokyo et Osaka-Paris (par Japan Air Lines), l'hébergement en demi-pension (les dîners sont « libres »), les excursions et les transferts, et les services de plusieurs accompagnateurs. Il faut ajouter, outre les dîners, les frais de visa (95 F) et les assurances (facultatives).



La Bretagne dans les sillons de l'histoire

(Suite de la page 13.)

A l'heure où la mode est au « ressourcement » et à la recherche de ses racines, l'écomusée de la Bintinais mérite assurément un coup de chapeau et un coup de main. Résultat d'une démarche intelligente et ambitieuse (un peu trop même), il offre à ceux qui pénètrent dans cette ferme étrange aux volets clos (audiovisuel oblige) une approche de l'histoire qui, au-delà d'un message savant et pointu, ne manque ni de sensibilité ni de poésie.

A condition de l'aborder en douceur et de lui consacrer le temps nécessaire pour qu'opèrent la magie et la séduction du passé. En faisant preuve d'une patience et d'une minutie semblables à celles dont firent montre ses concepteurs en décollant soigneusement, les uns après les autres, les papiers peints qui avaient successivement recouvert les murs des pièces de cette ferme au fil des ans.

PATRICK FRANCÈS.

★ L'écomusée du pays de Rennes (la Bintinais, Rennes-Sud, route de Châtillon-sur-Seiche, 35200 Rennes; tél. : 99-51-38-15) est ouvert tous les *jours sauf les mardis et jours fériés*. En hiver (jusqu'au 30 avril) de 13 heures à 17 heures. En été, jusqu'à 19 heures. Les billets ne sont plus délivrés dans l'heure précédent la fermeture. Clôture annuelle du 15 décembre au 15 janvier. Les scolaires peuvent être accueillis sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.



EXPLORER ARCHIVES/COLLECTION LHERMITTE

Muséoprogramme

FRUIT d'une démarche muséographique résolument moderne, l'écomusée du pays de Rennes n'est pas le seul qui permette de découvrir les traditions et les arts populaires d'une région dont le patrimoine culturel est particulièrement riche.

● **L'écomusée de l'île de Groix.** — Dans une ancienne conserverie, une approche du patrimoine naturel, historique et ethnographique de l'île. En empruntant le circuit d'exposition permanente, on peut observer des langoustines, voir évoluer un taceud, découvrir « l'écrin des minéralogistes », une tombe à barque viking et comprendre l'implantation de l'habitat sur une île.

● **Musée de la Compagnie des Indes à Lorient.** — Sur la place d'armes de la citadelle de Port-Louis, il évoque l'épopée maritime des différentes compagnies des Indes aux XVII[e] et XVIII[e] siècles.

● **Musée de la préhistoire à Carnac.** — Sa collection de vestiges néolithiques en fait le premier musée européen pour cette période de la préhistoire. Au total, 500 000 objets, du paléolithique au Moyen Age, avec des pièces de l'époque romaine et gauloise et le trésor de Locmariaquer.

● **L'écomusée de Montfort.** — Dans la tour de Papegaut, des expositions sur le costume paysan et sur les roches, du sous-sol à l'architecture.

● **Le musée de la faïence à Quimper.** — Un artisanat de qualité que l'on découvre également dans les faïenceries Henriot et Keraluc.

● **Le Musée bigouden à Pont-l'Abbé.** — Situé dans le château, sur les trois niveaux de la tour, il présente la maison, les ustensiles, le travail du paysan, les anciens métiers, les costumes et l'évolution de la coiffe.

● **Le Musée du bateau à Douarnenez.** — Dans une ancienne conserverie, une collection de cent bateaux, la reconstitution d'une chaloupe sardinière et d'autres unités destinées à naviguer et, dans le port Rhu, la présence de vieux gréements encore bons pour le service. On y forme également des charpentiers de marine sur bois.

● **Le domaine de Kerguehennec à Bignan.** — Un château du XVIII[e] siècle dans un parc de 170 hectares avec un arboretum et un vaste plan d'eau. Un lieu privilégié pour la création et la rencontre avec l'art contemporain. Rencontres et séminaires sur la sculpture.

● **Musée de Bretagne à Rennes.** — Il retrace l'histoire de la région, de la préhistoire à nos jours. A signaler un certain nombre d'objets prestigieux illustrant l'Ancien Régime, des meubles du XVIII[e] siècle, une collection de costumes et de mobilier du pays de Rennes.

● **Musée du château de Quintin.** — En fait, deux châteaux dans un seul parc, l'un du XVII[e], l'autre du XVIII[e] siècle. Depuis 1986, un musée retrace l'histoire de Quintin et de son industrie toilière et celle du domaine.

★ Comité régional de tourisme de Bretagne, 3, rue d'Espagne, BP 4175, 35041 Rennes Cedex. Tél. : 99-50-11-15.

LA TABLE

Biarritz en hiver

SEX-SHOPS, boutiques d'oripeaux et défroques, pizzerias et autres « burgers » de la néfaste-food, haut-hurleurs éructant ce qu'on ose appeler chansons, Biarritz d'été n'est plus la ville de l'impératrice Eugénie, mais celle de l'impératrice Madonna !

Certes, cela devait arriver puisque les riches Espagnols n'ont plus à passer la frontière pour jouer au casino (ils en ont aussi chez eux !). Alors, les nostalgiques, entre l'achat d'un vrai gâteau basque Artizarra dans l'étonnante boutique surprise (cinq mille articles des cinq continents) du cher M. Arosteguy (5, avenue Victor-Hugo. Tél. : 59-24-00-52) et l'acquisition de linge basque ou de lainages des Pyrénées de l'artisanat chez *Saint-Léon* (18, avenue Victor-Hugo. Tél. : 59-24-19-81), recherchent les oasis de quiétude et de bonheur de vivre que sont le *Café de Paris* et sa tradition, les souvenirs de l'*Hôtel du palais* et l'avenir au *Miramar*.

Au *Café de Paris*, Pierre, fils de Robert Laporte, conserve dans un cadre élégant, cossu, discret, une carte bien gourmande et une collection de bouteilles (bordeaux, notamment), sans doute la plus riche de tout le pays basque. Mais le déclin biarrot oblige Pierre à fermer son *Café de Paris* (et son annexe, plus modeste, *l'Alambic*, tous deux sur cette place Bellevue dont la vue est gâchée par un inadmissible parking !) dès la fin d'octobre et jusqu'à Pâques. Je vous en reparlerai alors.

En ce magnifique souvenir impérial et historique qu'est l'*Hôtel du palais*, heureusement restauré, un nouveau chef, le jeune Grégoire Sein, s'efforce de redorer le blason culinaire. Dommage que *la Rotonde*, le restaurant panoramique climatisé, ne soit pas ouvert aux déjeuners (au profit de celui, chienlit, de la piscine) et même quelquefois réservé, le soir, à des banquets, reléguant les clients dans le cadre – étouffant – de l'ancien bar ! Du moins, le bar actuel, animé par le chef barman Guy Delèris et la fringante Annie, est-il agréable. Mais, là encore, le *Palais* ferme ses portes le 15 novembre pour ne rouvrir qu'à fin avril.

Gastronomie diététique

Pourtant, même l'hiver, il y aura des amateurs, entre la Chambre d'amour et les rochers de la Gourèpe pour longer les plages (très proprement entretenues, il faut le signaler). Et plus encore pour arpenter les *greens* des nombreux golfs de la côte basque. C'est pourquoi *le Miramar*, lui, est heureusement ouvert toute l'année, avec aussi sa thalassothérapie.

Le Miramar, avenue de l'Impératrice et rue Louison-Bobet (tél. : 59-24-85-20), n'est pas seulement le paradis de la remise en forme avec toutes ses activités sportives, du jogging à la musculation, de la gym douce au sauna-hammam, de la piscine eau de mer chauffée aux massages-relaxation. Le chef André Gauzère (avec Patrick Demangel, excellent adjoint) réussit à faire de la gastronomie au restaurant diététique, *les Piballes* (ils donnent même des cours de cuisine diététique dont je reparlerai), et à diététiser la très belle carte gastronomique du *Relais Miramar*.

Pensez qu'au « diététique » vous pouvez trouver une cassolette de homard à l'américaine (la crème est remplacée par du fromage blanc écrémé) dont vous vous régalerez sans être gêné par la fumée du voisin (interdiction légitime). Mais pour tous, le sommelier, M. Chardonnet, comme le maître d'hôtel-directeur, Philippe Touati, ou la charmante Chantal, hôtesse attentionnée, le client ici est roi. Tout comme est ici chez lui le piment d'Espelette, de la piperade au chèvre frais.

Mais fût-on curiste consciencieux, inconditionnel du *Miramar*, on peut aussi, un soir, avoir envie de découvrir d'autres cuisines. N'allez pas vous renseigner à l'office du tourisme pour demander la liste des restaurants de Biarritz : « *Il n'y en a pas !* » C'est donc après des recherches, quelquefois désastreuses, que j'ai pu établir une liste de cinq bonnes adresses, ouvertes, comme *le Miramar*, toute l'année !

LA REYNIÈRE.

Relais de Parme

En vérité, ce troisième atout de l'empire Laporte est à Anglet, plus précisément sur l'aéroport de Biarritz-Bayonne, dit aéroport de Parme. Il est, aussi, bicéphale, avec une partie snack pour les voyageurs pressés et une belle salle (et son bar) pour les gourmets qui n'hésitent pas à venir du Palais et d'ailleurs se régaler ici de variations sur le foie gras, des moules frites (recette du « papa » Laporte, qui mitonnait aussi une garbure époustouflante), la piperade aux œufs, les confits et autre magrets, la tête de veau gribiche et l'entrecôte à l'os. Belle cave. Compter 300 F.

● *Relais de Parme*
Aéroport.
Tél. : 59-23-93-84.
Fermé samedi.
Air conditionné,
parking.
CB-AE-DC.

Le Vaudeville

Tout nouveau. Pierre Erguy que nous connûmes à Paris à l'enseigne pyrénéenne vient de s'installer dans ce cadre aussi peu basque que possible, pimpant, climatisé, et où l'on se régale d'un menu à 125 F. Menant, si l'on est affamé, à une addition ne dépassant pas les 200 francs. Je m'y suis régalé d'une bouillabaisse de lotte en gelée suivie de chipirons « in su tinta » avant un fromage des Pyrénées, arrosés d'une demi-bouteille d'un honnête bordeaux puis d'un café. A la carte-menu, on trouve encore soupe de poisson, salade de haricots verts à l'huile de noisette, carpaccio, tête de veau gribiche, chou farci aux langoustines, rognon sauté, etc.

● *Le Vaudeville*
5, rue du Centre.
Tél. : 59-24-34-66.
Fermé lundi. CB.

Le Galion

Agréable atmosphère, du bar à la terrasse sur la mer, salle boisée de vieux galions coureurs des mers où fruits de mer et poissons sont à l'honneur : fricassée de moules au curry, escargots crème d'ail, salade de lotte au bacon, gâteau de crabe beurre blanc, choucroute de la mer, rougets coulis de poivrons, louvine, dorade, barbue, turbot, saumon frais, etc. (entre 40 F et 80 F), quelques viandes (65 F à 82 F), nombreux desserts (18 F à 30 F). Goûtez le madiran 85 de Laplace. Compter 200-300 F.

● *Le Galion,*
17, bd Général-de-Gaulle.
Tél. : 59-24-20-32.
Fermé lundi.

Le Pavillon du Coq hardi

Le Coq hardi fut une grande table de Biarritz. Le fils Doyhamboure (François) s'est installé plus modestement mais joliment. Petite salle entourée d'un jardin où il fait bon savourer l'arrière-saison et le printemps. Compter 300 F.

● *Pavillon du Coq hardi*
12, rue Louis-Barthou.
Tél. : 59-24-24-96.
Fermé mercredi.

Auberge du Relais

Petite auberge (quatorze chambres) un peu hors ville, avec son restaurant de très excellente et sage cuisine du marché, à prix doux. Compter 150 F.

● *Le Relais,*
44, avenue de la Marne.
Tél. : 59-24-85-90.
Fermé en février.
AECB. Visa.

L. R.

ENSEIGNE

Lire entre les vignes

ON n'a jamais tant écrit sur les vins qu'aujourd'hui. Symptômes du récent et croissant intérêt de nos contemporains pour le seul produit de la terre doté d'un patronyme et d'un certificat d'origine contrôlée, les livres sur le vin sont loin d'être d'une égale qualité, certains osant même proposer une forme à peine déguisée de publicité marchande pour quelques producteurs (rarement les meilleurs mais toujours les plus connus ou les plus puissants) de chaque appellation. Ainsi, pour un Roger Dion, un Emile Peynaud, un Raymond Dumay ou un Hugh-Johnson, combien de simili découvertes, combien de productions qui n'ont de livres que la forme, le volume et le prix.

Les temps brusquement changeraient-ils ? Trois ouvrages sortis ces derniers jours ou à paraître prochainement méritent d'être signalés.

Le *Guide Hachette des vins de France 1988* d'abord, troisième édition réactualisée de ce qui ne se cache plus de vouloir devenir l'équivalent du *Guide Michelin*. Cet ouvrage élargit cette année un peu plus son champ d'investigation, analysant notamment trois microscopiques appellations d'origine contrôlée (Palette, en Provence ; Jasnières, en Touraine, et Pouilly-sur-Loire, dans le Centre).

Cette cartographie sans précédent des vins de l'Hexagone se veut avant tout un guide d'achat. C'est surtout un guide détaché de ces trop nombreuses contingences publicitaires qui ôtent souvent toute crédibilité aux nombreuses tentatives effectuées dans ce domaine. L'éditeur annonce ainsi dix mille vins proposés par des producteurs et dégustés à l'aveugle par quatre cents personnes. Cinq mille six cents seulement ont été retenus, le guide établissant entre eux un classement qui n'est pas parfois sans intérêt. Il fournit en prime une série d'utiles renseignements pratiques.

Cette entreprise, qui semble parfaitement réussir commercialement (l'édition 1987 a été vendue à quatre-vingt mille exemplaires), pourrait bientôt prendre les allures d'une institution.

C'est le même souci d'exhaustivité qui anime l'ambitieux Larousse *Vins et Vignobles de France*, tiré à quarante-cinq mille exemplaires et commercialisé en association avec le Savour Club. Le propos, richement illustré, est toutefois différent : il s'agit ici de fournir les principales clés (cépages, histoire, géologie, dégustation), permettant sans mal d'entrer par ordre alphabétique dans le monde et dans la culture du vin.

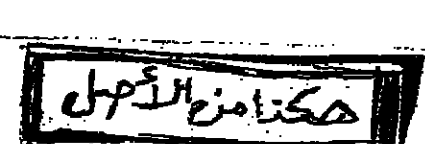
L'ouvrage à paraître de M. Pierre Coste, l'un des rares penseurs actuels du vin, est d'un autre ordre. On y retrouve, entre Peynaud et Dumézil, une remarquable « classification universelle et rationnelle » des vins. On y trouve surtout, dans le plus charmant désordre, une série de souvenirs personnels et de réflexions éclairantes sur quelques-uns des sujets les plus importants de l'œnologie de cette fin de siècle. Un ouvrage dont les amateurs ne devraient pas faire l'économie.

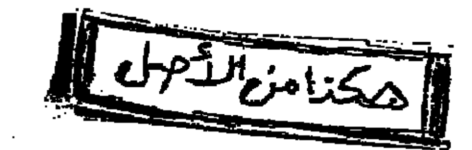
JEAN-YVES NAU.

★ *Guide Hachette des vins de France 1988*. 864 p., 135 F.

★ *Vins et Vignobles de France*. Larousse, 640 p., 315 F.

★ *Les Révolutions du palais*, de Pierre Coste. A paraître en novembre, chez Jean-Claude Lattès, 275 p.





LE MONDE DU VIN

L'ivresse des mots



par
Martine Courtois (*)



JADIS tenue pour un privilège, exercée à l'ombre des caves ou réservée aux gastronomes nantis, la dégustation aurait pu devenir plus secrète encore avec l'essor de l'œnologie moderne. Dans certaines salles de dégustation transformées en laboratoires sophistiqués, la consommation du vin obéit à un protocole scientifique et non plus mondain. On pensait qu'il fallait une fortune pour goûter un grand vin, et l'on découvre qu'il faut un QI non moins élevé. Si une science austère réduit ainsi les plaisirs de l'existence à des travaux pratiques, l'amateur ne va-t-il pas se retirer devant le spécialiste ?

En réalité, c'est précisément parce qu'elle est devenue scientifique que la dégustation s'est vulgarisée. Après Jean Lenoir, qui fit entrer il y a quelques années le vin dans les maisons de la culture au même titre que la peinture ou le théâtre, des animateurs compétents *proposent un peu partout*, aujourd'hui, des séances d'initiation pour le grand public. On y apprend aisément les principes de base, le reste étant affaire d'exercice. La dégustation se répand ainsi comme un jeu de société, d'un coût accessible puisque, en général, on est sept ou huit à partager les frais et qu'il ne s'agit pas de boire beaucoup, mais de bien boire.

Or bien boire ne va pas sans le dire. Déguster, c'est à la fois goûter et parler, parler de ce qu'on goûte – ou l'écrire, quand on est seul, comme les professionnels qui font de manière systématique des fiches de dégustation. Le vin a toujours eu la réputation d'inspirer l'éloquence ou le lyrisme. Le dégustateur d'aujourd'hui le maîtrise par l'analyse de ses sensations – ce qui exige un esprit toujours en éveil – et par la communication verbale, qui maintient le vin dans le circuit de l'échange social.

Les Français ne conviennent pas volontiers que le vin est une drogue, malgré l'évidence de ses effets, et, quand ils veulent bien reconnaître le fléau de l'alcoolisme, ils en excluent souvent leur boisson nationale : le vin, c'est pas de l'alcool... Cette situation s'explique : on désigne comme « drogue » non ce qui l'est objectivement, mais celle des autres quand on en ignore le bon usage, quand elle est dissociée de sa culture, des rites et des discours qui en règlent la consommation. Rien de tel avec le vin, si fondamental dans la vie française que tout le monde en connaît les usages.

Cette ritualisation, renforcée par l'influence de l'œnologie, impressionne encore les amateurs qui n'ont pas la chance d'avoir suivi quelques cours, ou pas l'audace d'entrer seuls dans ce monde. Parler du vin, mais comment ? Plus personne n'ose recourir aux vieilles métaphores qui entretenaient le folklore, sinon la connaissance, et qui en disaient plus sur le buveur que sur la boisson. Si quelqu'un déclare qu'un vin est affriolant ou caressant, qu'il a de la cuisse ou du corsage, voire de la fesse ou du nombril, on a envie de poser son verre pour observer son locuteur.

Les bavards buveurs ne se méfient pas assez de ce qu'ils disent à propos du vin, car ils parlent de tout autre chose : de religion, même avec impertinence (seul un vin non baptisé peut vous glisser dans le gosier *« comme le petit Jésus en culotte de velours »*) ; du cosmos, de la nature, du soleil et du terroir, du sec et de l'humide, du chaud et du froid ; du corps imaginaire projeté dans la représentation d'un vin qui a de la chair et une charpente, des jambes et de la cuisse, une robe, et parfois le chapeau sur l'oreille ; de sexualité et d'affectivité, d'un rapport personnel en tout cas avec un être vivant, érotique ou maternel, mais toujours doté d'une psychologie, aimable, généreux et loyal, ou sévère, hargneux, ou frivole ; d'esthétique, plutôt classique, puisque le vin idéal est équilibré, bien structuré et rond ; de société, plutôt anachronique, puisqu'un bon vin, aristocrate ou princier, s'oppose aux vins plébéiens, rustres et bâtards... Seul un lyrisme débridé peut sauver du ridicule celui qui sait broder sur ces images et les renouveler par ses inventions.

Les incertitudes de la métaphore

Les autres suivront les dégustateurs professionnels, qui s'efforcent de définir une terminologie *précise. La tâche n'est pas simple*, car la langue n'offre qu'un vocabulaire peu différencié pour décrire un phénomène très complexe. La dégustation, en effet, analyse les sensations gustatives proprement dites (perception du sucré, du salé, de l'acide et de l'amer), mais aussi des sensations tactiles (forme, fluidité, rugosité ou moelleux), thermiques ou *pseudo-thermiques (par exemple*, l'alcool donne une impression de chaleur) et surtout olfactives.

Faute de mots spécifiques pour rendre compte d'une telle richesse, variable selon chaque bouteille, il faut se résoudre à la métaphore avec ses incertitudes. Si l'on vous dit que tel vin est frais, vous devrez le goûter pour savoir s'il est à basse température ou s'il donne simplement une impression de fraîcheur par son acidité et sa légèreté en alcool. Quant à son corps, inutile de chercher dans les dictionnaires techniques ou les manuels, vous y trouveriez des définitions différentes selon les auteurs. Peu importe d'ailleurs : on sait bien, à lire les descriptions des revues spécialisées, qu'elles mettent l'eau à la bouche par les suggestions poétiques qui échappent à leur rigueur.

Mais si l'on ne veut pas se risquer soi-même à la poésie, on peut restreindre plus encore son vocabulaire. Il est facile, à condition d'en prendre l'habitude, de qualifier l'aspect visuel du vin (couleur, transparence, limpidité). De juger l'intensité des perceptions olfactives, et de dire si ce vin sent le vinaigre, ou la framboise, ou le vinaigre à la framboise. De définir l'importance de l'acidité, du tanin et du moelleux et leur équilibre. D'estimer la durée de la persistance, c'est-à-dire le temps où la sensation se prolonge après qu'on a avalé.

Pour les timides irréductibles, enfin, il reste le recours à la litote absolue, *qui consiste à ne rien dire* en le disant bruyamment. Mâchonnez une gorgée de vin, roulez-la dans votre bouche, claquez-la contre votre palais, aspirez, sans vous étrangler, un peu d'air qui libérera les arômes et les entraînera vers l'arrière-nez, clappez de la langue pour éprouver la persistance, et concluez par un grognement nuancé. Un vrai *plaisir*. Et *si l'expression est sommaire*, elle n'en est pas moins convaincante.

(*) Auteur de : *les Mots du vin et de l'ivresse*, Editions Belin, collection « Le français retrouvé ».





JEUX

échecs

N° 1253

LE TOURNANT DU MATCH

(Huitième partie du championnat du monde, Séville, novembre 1987)
Blancs : G. KASPAROV
Noirs : A. KARPOV
Partie anglaise

1. ç4	é5	26. Ta1 (r)	Ca5
2. Cç3	d6 (a)	27. Ta3 (s)	Tf7
3. g3 (b)	ç5 (ç)	28. Dç3 (t)	Td8
4. Fg2	Cç6	29. Ta2!	Fh6
5. a3! (d)	g6	30. Cg5! (u)	Tf-f8
6. b4!	Fg7 (é)	31. Té2!	Fg7 (v)
7. Tb1	Cg-é7	32. Dç2	Td-é8
8. é3	0-0	33. Cé3 (w)	Fh6 (x)
9. d3	Tb8 (f)	34. Fd5!	Fg7 (y)
10. Cg-é2	Fé6	35. Dd1! (z)	h6 (aa)
11. b5! (g)	Ca5	36. Cé4	Dd8
12. Fd2	b6 (h)	37. Ta2	Fç8 (ab)
13. 0-0	Cb7 (i)	38. Cç3! (aç)	h5 (ad)
14. é4! (j)	Rh8	39. Fé4!	Té6 (aé)
15. Dç1	f5	40. Cç-d5!	Fh6
16. Fg5 (k)	Dé8	41. Cg2!	Rg7
17. Fxé7 (l)	Dxé7	42. f4! (af)	éxf4
18. éxf5	Fxf5 (m)	43. Cgxf4	Té5 (ag)
19. Cd5	Dd7	44. Cxg6	Txf1 (ah)
20. Dd2	Ca5 (n)	45. Dxf1	Txé4
21. Cé-ç3	Tb-é8	46. dxé4	Rxg6
22. Cé4 (o)	Cb7 (p)	47. Tf2	Dé8 (ai)
23. a4	Ca5 (q)	48. é5! (aj)	dxé5 (ak)
24. h4	Cb7	49. Tf6+	Rg7
25. Rh2	Tb8	50. Td6! aban. (al).	

NOTES

a) Commençant par le « système Tchigorine » qui permet aux Noirs de ne pas dévoiler leurs cartes, le développement des C étant, pour le moment, tenu en réserve.

b) Outre le fianchetto – R, sont possibles 3. Cf3 et 3. é3. L'occupation immédiate du centre semble légèrement prématurée ; par exemple, 3. d4, éxd4 ; 4. Dxd4, Cç6 ; 5. Dd2, Cf6 ; 6. b3, a5 ; 7. é4, a4 ; 8. Tb1, axb3 ; 9. axb3, g6 ; 10. g3, Fg7 ; 11. Fg2, 0-0 ; 12. Cg-é2, Cé5 ; 13. f4, Cé-d7 ; 14. 0-0, Té8 et les Noirs ont un jeu actif (Kortchnoï-Polugaievsky, match de 1977).

c) Les continuations usuelles sont ici 3..., Fg4 ; 3..., Fé6 ; 3..., f5 ; 3..., g6. Les Noirs adoptent maintenant un schéma cher à M. Botwinnik : l'abandon de la case d5 a pour contrepartie le contrôle de la case d4 ; le fianchetto – R achèvera de renforcer la domination de la case d4 ; la sortie du C-R en é7 autorisera l'avance f7-f5 qui donnera aux Noirs une position dynamique.

d) Un thème essentiel dans ce genre de position, joué ici rapidement (en général, la manœuvre a3-b4-Tb1 est effectuée après le roque).

é) Après 6..., çxb4 ; 7. axb4, Cxb4 les Blancs peuvent récupérer leur pion par 8. Da4+, Cç6 ; 9. Fxç6+, bxç6 ; 10. Dxç6, Fd7 et gagner le pion a par 11. Db7 au prix d'un léger retard de développement ou, dans un vrai style de gambit, gagner de l'espace par 8. Fa3, Cç6 ; 9. Cf3 (si 9..., Fg7 ; 10. Cé4).

f) Les Noirs sont obligés de défendre le pion b7 avant de développer leur F-D ; d'où ce coup peu glorieux de la T-D sur la colonne b dominée par la Tb1.

g) Au lieu d'interdire d'une manière classique l'avance d6-d5 par 11. Cd5, le champion du monde utilise habilement la position défectueuse de la Tb8 et force le C-D à s'exiler loin du centre.

h) Le moment n'est-il pas venu de se libérer par 12..., d5 ? Si 13. çxd5, Cxd5 ; 14. Cxd5, Fxd5. Les Blancs n'ayant pas roqué, la menace Fxa5 n'était pas à craindre. Après 13. çxd5, Cxd5 ; 14. 0-0, b6 la position des Noirs était plus simple à jouer.

i) Ici encore Karpov refuse d'entrer en finale après 13..., d5 ; 14. çxd5, Cxd5 ; 15. Cxd5, Fxd5 ; 16. Fxd5, Dxd5 ; 17. Fxa5, bxa5 ; 18. Cç3, Dd7, refusant peut-être le pion doublé.

j) Mais maintenant Kasparov verrouille le centre.

k) Kasparov se sépare de son F-D pour éliminer le Cé7 et prévoit déjà un schéma dans lequel il pourra installer un C en d5 alors que son adversaire ne pourra faire de même.

l) Et non 17. éxf5, Cxf5 !

m) 18..., gxf5 est plus risqué mais avait le mérite de contrôler é4.

n) Le pauvre C noir cherche du service sur l'aile – D, préparant le contre-jeu Té8 suivi de la poussée é5-é4 mais les Blancs ne se laisseront pas faire. D'autre part, la manœuvre Cd8-Cé6-Cd4 serait contrée par l'avance a4-a5-axb6.

o) Insensiblement les Blancs améliorent leur position. Les deux C blancs occupent une situation idéale.

p) Puisque la rupture souhaitée é5-é4 n'est pas possible, le C n'a plus rien à faire sur la bande.

q) Triste aveu d'impuissance d'un champion qui ne peut prendre aucune initiative ; la forteresse des Noirs est encore cependant solide.

r) Il appartient donc aux Blancs de construire la formation d'attaque qui permettra d'ébranler les remparts ennemis. Pour cela, il faudra du temps, le temps d'installer un C en g5, un autre en é3, le Fg2 en d5, le temps peut-être de doubler les T sur la colonne é avant d'opérer la rupture critique par l'avance f2-f4. La Tb1 doit venir en é2 mais d'abord ce petit détour pour inquiéter l'adversaire et gagner du temps à la pendule afin d'arriver à l'ajournement avec la meilleure position.

s) Parant la menace 27..., Cb3.

t) Probablement pour céder le passage à la Ta3 sur la deuxième rangée.

u) Sans craindre 30..., Fxg5 ; 31. hxg5 et la terrible menace f2-f4 est décisive.

v) La première menace de Karpov : 32..., é4.

w) Méthodiquement, le champion du monde regroupe ses troupes en distribuant les avant-postes.

x) Le pauvre Ca5 ne peut même plus faire son saut favori : si 33..., Cb7 ; 34. Fç6.

y) 34..., Fxf5 ; 35. hxg5, Dg7 donnait du fil à retordre aux Blancs.

z) Surveillant la case b3 afin que le Ca5 ne puisse y passer pour rejoindre la case d4 tout en lorgnant l'aile – R.

aa) La première imprécision de Karpov qui ne supporte plus la présence du C blanc et qui affaiblit le rempart royal.

ab) Parant peut-être 38. h5, g5 ; 39. Cxf5, Txf5 ; 40. g4 suivi de Cg3 et de Cf5.

aç) Gagnant du temps avant l'ajournement tout en menaçant avec précision le point vulnérable g6 par 39. Fé4.

ad) Les Blancs ont amélioré sans cesse depuis le dix-neuvième coup leur position ; pendant ce temps, celle des Noirs s'est insensiblement dégradée ; cette nouvelle avance du pion h augmente les difficultés des Noirs. On comprend cependant que Karpov veuille éviter la suite 39. h5, g5 ; 40. Fé4-Fg6, etc.

aé) Pénible défense du pion g6. Si 39..., Rh7 ? ; 40. Dxh5+.

af) Dans cette position de l'ajournement, l'avantage des Blancs est écrasant. Toutes les forces des Noirs sont en total déséquilibre ; le challenger titube et tombe rapidement. La prise 42..., éxf4 est forcée, sinon l'avance 43. f5 gagne facilement.

ag) 43..., Fxf4 ; 44. Cxf4 ne change rien.

ah) 44..., Txé4 ; 45. Txf8.

ai) Si 47..., Fg7 ; 48. Tf7 !, Fé6 ; 49. Té7 ! avec gain ; par exemple, 49..., Fxé6 ; 50. Df5+, Rh6 ; 51. Dg5+ suivi du mat. Ou 49..., Dg8 ; 50. Txé6+, Dxé6 ; 51. Cf4+. Ou encore 48..., Tf7 !, Dé8 ; 49. Cé7+, Rh7 ; 50. Df6.

aj) Aussi élégant qu'efficace.

ak) Si 48..., Dxé5 ; 49. Tf6, Rh7 (ou 49..., Rg7 ; 50. Tf7+, Rg6 ; 51. Cé7+) ; 50. Dd3+.

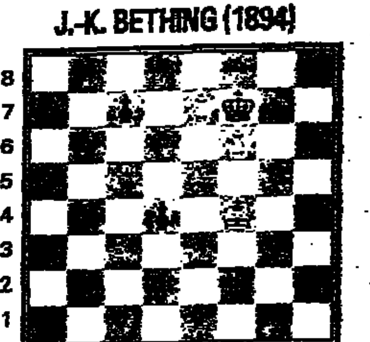
al) Si 50..., Df8+ ; 51. Dxf8+, Rxh8 ; 52. Txh6. Et si 50..., Rh7 ; 51. Cf6+. Probablement un tournant dans le match.

Solution de l'étude n° 1252.
E. Somov-Nasimovitch (1936).
(Blancs : Rh2, Tç5, Cf2, Pf3. Noirs : Rh7, Tb2, Fd8, Pa7. Nulle.)
1. Rg3, Txf2 ! ; 2. Th5+ ! (si 2. Rxf2 ?, Fb6), Rg6 ; 3. Td5, Fb6 ; 4. Td6+, Rf5 ! ; 5. Txb6, Txf3+ ! ; 6. Rg2 ! (et non 6. Rxf3 ?, axb6), axb6 ; 7. Rxf3, nulle.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1253

J.-K. BETHING (1894)



BLANCS (3) : Rf4, Pf6 et é7.
NOIRS (4) : Rf7, Pç7 et d4.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1251

LA RUSE ET LA TECHNIQUE

Comme aurait pu le dire La Palice, s'il avait été bridgeur, il faut employer la ruse quand elle a toutes les chances de réussir. La donne suivante jouée il y a deux ans au cours du championnat d'Amérique d'hiver est typique car la façon technique de réussir le contrat était pleine d'aléas et de difficultés.

♠ V 3
♡ R V 10 9 7 4
♢ A V 9 5
♣ 2

♠ 9 8 4 — ♡ D 8 6 5 — ♢ R 7 6 3 — ♣ R 4 (Ouest)
N / O E / S
♠ D 2 — ♡ A 3 2 — ♢ D 4 2 — ♣ D 9 7 6 5 (Est)

♠ A R 10 7 6 5
♡ –
♢ 10 8
♣ A V 10 8 3

Ann. : O. don. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠

Ouest ayant choisi l'entame offensive du Roi de Trèfle, *grâce à quel stratagème* Rosenkranz a-t-il fait une de mieux (onze levées) au contrat de QUATRE PIQUES ?

Quand on regarde les mains adverses, comment peut-on faire onze levées contre toute défense ?

Réponse :

Le docteur Rosenkranz *laissa passer l'entame* du Roi de Trèfle, et, bien entendu, *Ouest continua Trèfle* car il n'imagina jamais que Sud pouvait avoir l'As. Après avoir pris au second tour la Dame de Trèfle avec l'As, le déclarant rejoua le 8 de Trèfle coupé par le 8 Pique d'Ouest et surcoupé par le Valet. Rosenkranz a alors tendu un autre piège en jouant... *un petit Cœur* du mort, mais Est n'est pas « tombé dans le panneau » et il a fourni le 2 de Cœur. Le déclarant coupa, joua ses atouts en tête et concéda en tout le Roi de Trèfle (à la première levée) et un Carreau à la dernière levée. Si Est avait mis l'As de Cœur, Rosenkranz aurait même fait le petit chelem !

A cartes ouvertes, il est possible de faire *onze* levées quelle que soit la défense : Sud prend le Roi de Trèfle avec l'As, coupe un Trèfle, puis un Cœur, puis un second Trèfle et un autre Cœur ; ensuite il tire As Roi, 10 de Pique et rejoue le Valet de Trèfle pour *affranchir le 10 de Trèfle*. Enfin il donne un Carreau à la dernière levée...

66 curiosités

Deux champions suisses, qui ont été parmi les meilleurs joueurs d'Europe, se sont associés pour publier, chacun sous sa signature, un livre édité par *le Journal de Genève* et intitulé *66 curiosités*. Une quarantaine de donnes étonnantes sont décrites par le célèbre Jean Besse et les autres par Pierre Beguin.

Voici dans un style très personnel un *grand chelem à Sans Atout* raconté par Pierre Beguin et réussi par l'Anglais Collings sur l'entame à Carreau. L'article, qui avait paru dans *la Gazette de Lausanne*, est intitulé *En veux-tu en voilà.*

♠ R 8 7 5
♡ A R 6
♢ A R 6 5
♣ R V

♠ D 2 — ♡ V 10 8 7 4 3 — ♢ V 8 2 — ♣ 10 7 (Ouest)
N / O E / S
♠ V 9 3 — ♡ D 9 — ♢ D 10 9 7 3 — ♣ 9 3 2 (Est)

♠ A 10 6 4
♡ 5 2
♢ 4
♣ A D 8 6 5 4

« Nord donne dans la vulnérabilité générale. Après discussion, beaucoup se contentent du petit slam à Sans Atout car nous sommes dans un tournoi par paires. Un quidam monte jusqu'au grand slam à Trèfle gagné contre toute entame. Il tire les atouts, coupe un Carreau et termine par un squeeze de la droite sur Pique et Carreau.

» John Collings et Paul Hackett, qui seront de l'équipe de Grande-Bretagne au championnat d'Europe de 1981 à Birmingham, vont même jusqu'au grand slam à Sans Atout. Les enchères sont fondées sur le Trèfle fort et ses artifices :

Ann. : O. donn. E-O vuln.

Sud Collings	*Ouest* X...	*Nord* Hackett	*Est* Y...
–	–	1 ♣	1 ♢
1 SA	2 ♡	2 SA	passe
3 ♣	passe	3 ♠	passe
4 SA	passe	6 ♣	passe
7 SA	passe	passe	passe

« Comment gagner 7 SA contre toute défense : 1° sur l'entame à Cœur ? 2° sur l'entame à Carreau ? »

Note sur les enchères.

L'ouverture de « 1 Trèfle » promettait au moins 17 points et la réponse de « 1 SA » indiquait quatre contrôles (deux As ou un As et deux Rois). La redemande de « 2 SA » montrait une distribution régulière, et les enchères étaient également conventionnelles.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 314

PARIS SUR LA SCÈNE

Match France-Pays-Bas, juillet 1986 (Parthenay)

Blancs : L. Guinard (Paris).
Noirs : J. Krajenbrink (Pays-Bas).
Ouverture : Fabre

1. 34-29	19-23 (a)	27. 37-31	9-13
2. 39-34 (b)	14-19	28. 32-28! (k)	21-27
3. 44-39	10-14	29. 42x37	4-9
4. 50-44	5-10 (c)	30. 28x23!! (l)	7-11 (m)
5. 31-26	20-25	31. 23x18!! (n)	12x23
6. 32-27! (d)	17-21! (e)		
7. 26x17	11x31	32. 29x18	8-12 (o)
8. 36x27	6-11	33. 18x7	11x2
9. 41-36	11-17	34. 37-32! (p)	16-21
10. 46-41	17-21	35. 32-28! (q)	13-18
11. 37-32 (f)	12-17	36. 34-29!	14-19
12. 33-28	18-22! (g)	37. 40-34!	2-8
13. 29x18	22x33	38. 40-40!	9-14
14. 39x28	13x33	39. 48-42!	8-13
15. 38x29	8-13	40. 42-37 (r)	18-23 (s)
16. 44x39	7-12	41. 29x9	14x3
17. 42-37	3-8	42. 35-30! (t)	24x44
18. 47-42	1-7	43. 39x50	19-24 (u)
19. 43-38	12-18	44. 33-29!	22x42
20. 49-43	7-12	45. 31x11	42x31
21. 36-31!	15-20 (h)	46. 36x16	24x33
22. 31-26! (i)	10-15	47. 11-7!! (v)	33-38
23. 38-33	19-24! (j)	48. 7-2!! (w)	38-43 (x)
24. 43x38	2-7	49. 2-35! (y)	20-24
25. 41-36	18-22	50. 35x2	43-49
26. 27x18	13x22	51. 16-11	abandon

NOTES

a) Sur l'ouverture Fabre, le maître néerlandais Brouwers, contre son compatriote, le maître Berends, (Huissen, mars 1986), répliqua 1.... (20-25). Le début se caractérisa par de fortes turbulences sur l'aile droite des Blancs. 2. 40-34 (15-20) ; 3. 45-40 (19-24) ; 4. 35-40 (24x35) ; 5. 29-33 (18x29) ; 6. 33x15 (14-19) ; 7. 38-33 (10-14) ; 8. 32-38 (12-18) ; 9. 37-32 (7-12) ; 10. 41-37 (1-7) ; 11. 43-38 (5-10) ; 12. 46-41 (19-24) ; 13. 34-29 (18-23) ; 14. 28x30 (25x45) ; 15. 32-28 (13-18) ; 16. 37-32 (8-13) ; 17. 41-37 (16-21) ; 18. 39-34 (21-26) ; 19. 31-27 (3-8) ; 20. 37-31 (26x37) ; 21. 42x31 (14-19) ; 22. 47-42 (10-14) ; 23. 27-22 (18x27) ; 24. 31x22 (14-20!) ; 25. 15x24 (19x39) ; 26. 29-23 (11-16), etc, les Noirs l'emportèrent au quarante-huitième temps, par débordement dans le tric-trac.

b) On relève récemment une continuation agressive au centre, précédant un mouvement d'enveloppement de la part des Blancs sur leur aile droite 2. 32-28 (23x32) ; 3. 37x28 (14-19) ; 4. 38-32 (10-14) ; 5. 42-38 (5-10) ; 6. 40-34 (19-23) ; 7. 28x19 (14x23) ; 8. 35-30 (20-25) ; etc. (Krajenbrink-Sterel, Nijmegen, novembre 1985)) ou un jeu dans l'immédiat fermé 2. 40-34 (14-19) ; 3. 44-40 (10-14) ; 4. 50-44 (5-10) ; 5. 31-26 (20-25) ; 6. 37-31 (14-20) ; 7. 41-37 (10-14) ; 8. 46-41 (4-10) ; 9. 32-28 (23x32) ; 10. 37x28 (19-23) ; 11. 28x19 (13x24), etc. (Kocken-Mas, Den Bosch, novembre 1985).

c) Lors du championnat 1979 de la Baltique, contre le maître Socimenko, le maître Eris joua 4... (17-22) puis le jeu peu fouillé, évolua comme suit : coup de 5. 32-28 (23x32) ; 6. 37x17 (11x22) ; 7. 38-32 (19-23) ; 8. 35-30 (14-19) ; 9. 40-35 (22-28!) ; 10. 33x22 (18x38) ; 11. 42x33 (5-10) ; 12. 29x18 (12x23) ; 13. 30-25 (10-14), etc. (*Le Monde* du 1er mars 1980).

d) Coup positionnel sans doute le plus fort, qui n'hypothèque en rien l'avenir.

e) Les Noirs désirent, par cet échange, élargir leur champ d'action après ce tout-début marqué pour l'attentisme.

f) 11. 38-32 ne facilite pas le développement ultérieur de l'aile gauche des Blancs.

g) Bien plus qu'une passe d'armes, ce mouvement tactique provoque l'éclatement du centre des Blancs, qui connaissent pour l'instant des problèmes de structure préoccupants.

h) 21... (21-26) doit être étudié dans ses conséquences au niveau de l'aile gauche des Blancs.

i) Le grand maître international français a mené avec beaucoup de précision, de lucidité son action de restructuration et d'enchaînement de l'aile droite adverse.

j) Les difficultés positionnelles deviennent réciproques sur cet enchaînement du baron.

k) L'occupation du centre se révèle, en règle générale, la meilleure arme pour neutraliser, dans une mesure importante, les effets du baron.

l) La sûreté de jugement du maître parisien force l'admiration dans cette position où, à tout instant, le dernier peut connaître l'explosion.

m) Le seul coup, 30... (13-19) ou 30... (13-18) laissant un coup de dame aux Blancs par 31. 33-28.

n) Un récital de Luc Guinard qui, sur cette nouvelle pénétration, renforce son initiative.

o) Les Noirs ne trouvent un répit que dans ce repli.

p) Tout s'enchaîne à merveille dans l'implacable logique du plan des Blancs, conçu sans doute dès le vingt-septième temps.

q) Déjà un double résultat positif : les Blancs ont fait pièce au baron et sont parvenus à figer l'aile droite adverse.

r) L'imagination, la profondeur de vision du GMI français qui, au terme d'une stratégie comportant 14 temps, contraint le maître néerlandais à perdre le pion !.

s) Si 40... (24-30) ; 41. 35x24 (19x30) ; 42. 28-23, etc. +.

t) L'art de perdre le bénéfice numérique du gain de pion pour mieux repartir à la conquête du camp adverse.

u) Une faute qu'expliquent les ébranlements successifs.

v) Luc Guinard, expert complet, nous offre maintenant un aperçu de son talent dans les fins de parties. Bien des damistes de haut niveau n'auraient pas décelé la marche gagnante. Avec Guinard, Paris se trouve à nouveau en bon rang sur la scène mondiale. Après plus de trente ans d'absence !

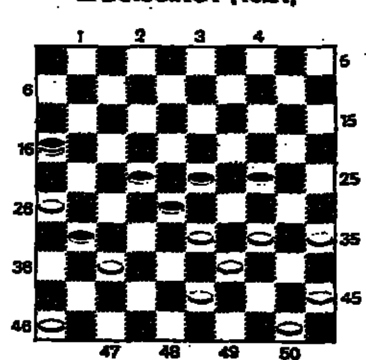
w) Même remarque.

w) Que représentait comme perspective 48... (38-42)... ?

y) L'artillerie à longue portée.

PROBLÈME

E. BOISSINOT (1921)



Les Blancs jouent et gagnent en 8 temps.

Une illustration éclatante de la mise à profit de temps de repos et un motif final que des lecteurs découvriront avec fascination et incrédulité.

● SOLUTION : (relativement difficile) : 46-41! (31x42) 41-36! (16x49) 34-29! (23x43) 36-31 (4 temps de repos consécutifs) (28x39) 35-30 (24x35) 45-40 (35x44) 31-27 (22x31) 26x48!!, + par enfermé de 4 pièces sur le motif final de la pyramide !

JEAN CHAZE.

mots croisés

N° 482

Horizontalement

I. Ou elles vous stimulent ou elles vous affament. – II. Prennent l'air. Dans l'Aveyron. – III. Donne moins de voile. Saura punir. – IV. Vite, j'ai soif. Plaît à beaucoup. – V. Pronom. Fus fertile. A rendre dans le bon sens. – VI. N'aura jamais le beau geste. Il était pire que le feu qu'il mettait. – VII. Juste ce qu'il faut. Rapporter. – VIII. Pronom. Entrouverte par Gide. – IX. Dans la note. A eu droit à un dernier regard. Grecque. – X. Va venir. Viendrais. – XI. Sa langueur est démodée.

Verticalement

1. Il vous stimulera et vous nourrira. – 2. Promet un savant mijotage. Article. – 3. Bien attrapé. Note. Presque zéro. – 4. Les événements dont elle parle ne sont pas près d'ébranler le monde. – 5. Mettent à cran. Chien méchant ? – 6. Pronom. Conjonction. Bien installé de bas en haut. – 7. Un peu de casse. Note. Voyelles. – 8. A chacun le sien. – 9. Intéresse le candidat. – 10. Prend forme. Fait une fin. Article. – 11. Fait tourner rond. Pour une traite. – 12. Conforme.

SOLUTION DU N° 481

Horizontalement

I. Marcel Proust. – II. Adoucis. User. – III. Quille. Sténo. – IV. Ul. Sassèrent. – V. Ita. Isère. Es. – VI. Légèreté. Isk. – VII. RFA. Tien. – VIII. Ereintent. Vs. – IX. Uea. Ter. Abat. – X. Suites. Floué – XI. Entassements.

Verticalement

1. Maquilleuse. – 2. Adulte. Renn. – 3. Roi. Agréait. – 4. Culs. Efi. Ta. – 5. Eclairantes. – 6. Liesse. Tess. – 7. PS. Setter. 8. Serein. FM. – 9. Outré. Etale. – 10. Usée. In. Bon. – 11. Sennes. Vaut. – 12. Trotskistes.

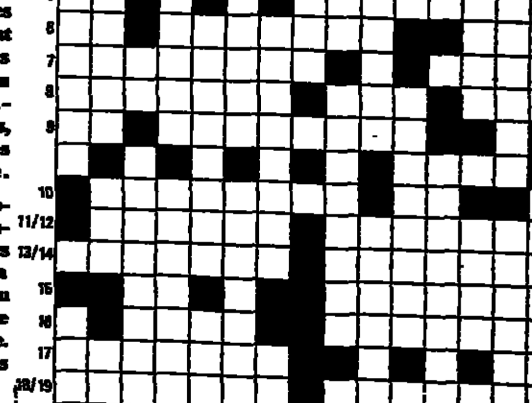
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 482

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. ADEEFGN. – 2. ADELSTU (+ 1). – 3. AAEIPSS. – 4. AEINNRT (+ 3). – 5. AEEILLMM. – 6. BEEELTU. – 7. ADEILORT. – 8. EERSTTU (+ 2). – 9. AEEMMSTT. – 10. AEGILOQU. – 11. EENRUV (+ 1). – 12. ACIORRT (+ 1). – 13. AAEERSS (+ 1). – 14. EENNNOT (+ 1). – 15. CDEOSSU. – 16. EENRSTT (+ 2). – 17. AENOSSV (+ 1). – 18. AEELPTT. – 19. EEHRSTU.

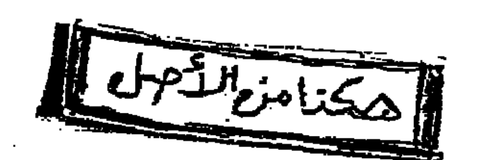
Verticalement

20. AADEFISS. – 21. ADENPSU (+ 1). – 22. ACCEILLR. – 23. ABDEILS (+ 1). – 24. AEILOSV. – 25. AAEGLSTT. – 26. EEEGNTT. – 27. AINNSTT. – 28. EEIMQRUU. – 29. ACEENSTT. – 30. ADEEMNT. – 31. EEERST (+ 2). – 32. ABCCEENT. – 33. CEIORRRU (+ 1). – 34. AEGLTW. – 35. EEILMNNU. – 36. DEINNO (+ 1). – 37. AESSST (+ 1). – 38. EEPRSST.

SOLUTION DU N° 481

1. INTERIM (INTIMER). – 2. DECORNE (ENCORDE ENCODER). – 3. AVODIRE, oiseau (DEVORAI). – 4. NUPTIAL. – 5. ATHENEE. – 6. RANCŒUR (ENCOURRA). – 7. VIELLAI (VEILLAI). – 8. SIMIENNE (INNEISME INSEMINE). – 9. PRECEDER (DECREPER). – 10. ASSOIE. – 11. PILLEUSE. – 12. ANOMIE. – 13. UNIEME. – 14. NUCELLES. – 15. TAENIA. – 16. ECLATERA (ECARLATE, ECARTELA). – 17. ASCARIS, ver parasite de l'intestin (SACRAIS). – 18. ASCESES (CASSEES) – 19. IGNORAS (ORIGANS, etc.). – 20. OPUNTIA. – 21. INSINUA. – 22. TOPONYME (MONOTYPE). – 23. ITALIEN (LITANIE LIAIENT). – 24. RHIZOME. – 25. SELLIER (RESILLE). – 26. MALOUIN (MOULINA). – 27. EPIEUSES (EPUISEES). – 28. EDITRICE. – 29. AIOLIS (ISOLAI). – 30. EOCENE. – 31. ORSEILLE (OREILLES). – 32. OMETTE (EMOTTE MOTTEE). – 33. DEMENEES. – 34. ECHELIER. – 35. EMPANS, distance entre le pouce et le petit doigt.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Le Monde

SPORTS

BASKET : le championnat d'Europe des nations

Les Français montent en graine

En match qualificatif pour le championnat d'Europe des nations dont la phase finale se disputera en juin 1989, la France a battu la Pologne, le jeudi 5 novembre, au stade Pierre-de-Coubertin à Paris par 94 à 83.

SKEETER Jackson fait-il partie de cette « immigration de qualité » tolérée par Jean-Marie Le Pen et ses amis sous prétexte qu'elle est « facilement assimilable » ? Le basketteur noir d'origine américaine du Racing Club de France a la fibre cocardière. Il l'a montré en ne ménageant pas sa peine jeudi soir, sous les panneaux de Courbertin, pour sa première sélection en équipe nationale.

Natif de Monroe (Louisiane), ce gaillard de 2,04 mètres n'est français que depuis trois ans. Contrairement à d'autres, sa naturalisation ne doit rien à la cause – discutable – du basket de haut niveau où les passeports et les contrats de mariage ne sont parfois que de « vrais faux » viatiques. A l'époque, le basket qu'il pratiquait dans des clubs de la région parisienne (Saint-Denis, puis Asnières et Charenton) n'était pas le premier de ses soucis. Arrivé en France en 1979, il galérait à la recherche d'un emploi afin d'établir sur des bases solides son union avec Caroline, la petite fiancée parisienne pour laquelle il avait renoncé à une carrière en Argentine.

Ses premiers pas sur les parquets de la première division nationale ont coïncidé avec son mariage et sa naturalisation. Depuis, il a gagné le respect de ses adversaires comme de ses partenaires et perdu les dernières bribes de son accent américain. A trente et un ans, c'est un « bleu » plein d'expérience et sa forte stature est un renfort de choix au rebond.

Confiance aux géants

Mais Skeeter Jackson, que Jean Galle, l'entraîneur français, a définitivement baptisé Jacques – par souci d'assimilation ? – n'est pas seul à se battre sous les panneaux. Naguère handicapée dans ce compartiment du jeu par l'absence chronique de grands gabarits, l'équipe de France connaît aujourd'hui une abondance de pivots. Depuis son arrivée aux commandes, c'était l'obsession de Jean Galle : donner du poids et de la taille à la formation tricolore.

Pour cela, il a décidé d'accorder sa confiance à deux géants ignorés par ses prédécesseurs, en raison d'une technique plutôt rustique : le Limougeaud Georges Vestris (2,14 mètres) et le Caennais Frank Butter (2,10 mètres). Pour des raisons tactiques, ce dernier s'est vu préférer, contre la Pologne, le Martiniquais Félix Courtinard (2,05 mètres pour 107 kilos). A vingt-cinq ans, ce puissant pivot éclate cette saison à Nantes après avoir longtemps végété dans l'ombre des divisions inférieures à Salon-de-Provence et à Voiron. Avec le talentueux Stéphane Ostrowski (2,04 mètres), Jean Galle a désormais l'embarras du choix. Au point que l'indisponibilité pour blessure de *Philippe Szanyel, qui* aurait été cruelle en d'autres temps, n'a pas nui au rendement tricolore.

L'avenir du basket français est également haut perché. Le jeune Monégasque Frédéric Monetti, dix-neuf ans et 2,08 mètres, n'a certes pas participé à ce France-Pologne, mais il a effectué tout le stage de préparation avec les joueurs de la sélection pour s'imprégner de l'ambiance du groupe et s'aguerrir en vue de futures échéances. Dans le même esprit, Jean Galle avait invité au stage Hughes Occansey, vingt et un ans, 2,01 mètres, et surtout Frédéric Forte, qui, à dix-sept ans, *évolue en junior* à Caen.

En attirant ainsi les espoirs encore verts du basket français dans l'orbite de la sélection nationale, Jean Galle commence à préparer une relève progressive des anciens, qui, depuis des années, *bourlinguent avec plus ou moins* de bonheur sur les planchers internationaux. L'adresse d'Hervé Dubuisson, l'expérience d'Eric Beugnot et la science de Freddy Hufnagel se sont encore avérées bien nécessaires jeudi face à une coriace équipe polonaise.

Menés à la mi-temps (38 à 42), les Français n'ont renversé la marque qu'à la faveur de la sortie pour cinq fautes, à la 26e minute, de Jechorek et Kijewski, deux pièces essentielles du dispositif polonais. Jusque-là, les hommes de Galle avaient fait preuve de maladresse. Sans doute étaient-ils crispés par l'enjeu déjà capital de ce premier match éliminatoire. Pour figurer parmi les meilleures équipes qualifiées pour la phase finale du championnat d'Europe, la France doit terminer à l'une des deux premières places de sa *poule. Or la première semble* réservée à l'URSS, champion d'Europe en titre.

Les 11 points grapillés en fin de rencontre par les Français seront un précieux capital lorsqu'il faudra se rendre en Pologne pour le *match retour. Entre les deux* équipes, la qualification pourrait bien se jouer à la différence de points. Emmenés par leur capitaine Dariusz Zelig, qui exerce ses talents de marqueur en Belgique, les Polonais avaient terminé à la septième place du dernier championnat d'Europe. Ils étaient donc qualifiés directement pour cette phase éliminatoire, tandis que la France, neuvième seulement à Athènes, avait dû gagner sa place, en septembre dernier, contre la Suisse, l'Islande et le Danemark. Au lieu d'en être mortifiés, les joueurs ont puisé dans de faciles victoires une confiance nouvelle. Le succès contre la Pologne ne peut que la renforcer.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

● **AUTOMOBILISME : Mansell renonce au Grand Prix d'Australie.** – Nigel Mansell ne participera pas au Grand Prix d'Australie de Formule 1, le 15 novembre à Adélaïde, suivant ainsi les recommandations de son médecin. Le pilote britannique avait été victime d'une violente sortie de route lors d'une séance d'essais du Grand Prix du Japon, le 30 octobre à Suzuka. Très choqué, il ne souffrait cependant pas de fractures.

FOOTBALL : Marseille qualifié en Coupe d'Europe

Bête à pleurer

Pour la première fois de son histoire, l'Olympique de Marseille s'est qualifié, le jeudi 5 novembre à Split (Yougoslavie), pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe. Après leur large victoire du match aller (4-0), la qualification des footballeurs phocéens ne faisait guère de doutes, mais la rencontre retour aurait pu tourner au drame après le jet d'une bombe lacrymogène, qui a provoqué l'interruption de la partie après dix *minutes de jeu.*

Tandis que les joueurs des deux équipes regagnaient les vestiaires en courant, les spectateurs de la tribune nord, d'où était partie la bombe, quittaient précipitamment leurs places. Cette bousculade, qui rappelait celle, tragique, du Heysel en mai 1985, devait entraîner l'hospitalisation de six personnes, victimes de fractures aux bras et aux jambes, et de onze autres pour *« asphyxie au gaz lacrymogène ».* Heureusement, le stade de Split, de conception ultra-moderne, était seulement à demi-rempli par vingt-cinq mille spectateurs.

Parti des pays occidentaux où deux criminologues belges dénoncent une *« internationale du hooliganisme »* (*le Monde* du 5 novembre) dans un rapport qui doit être remis au ministère belge de l'intérieur, ce phénomène, qui se développe sur les stades de football, a atteint depuis plusieurs mois les pays socialistes. L'incident le plus grave avait éclaté le 21 septembre dernier à l'issue de la rencontre entre le Dynamo de Kiev et le Spartak de Moscou, mais des scènes d'émeute avaient déjà eu lieu à Split à l'occasion de la venue de l'Etoile rouge de Belgrade. Selon la police yougoslave, qui a arrêté le lanceur de la bombe lacrymogène, il s'agirait d'un *« gamin ».*

Après trente-cinq minutes d'interruption, le match a pu reprendre mais les deux buts yougoslaves, marqués par Asanovic (19e minute *sur penalty) et par Bursac (83e minute), n'étaient plus que des* péripéties.

TENNIS : le Tournoi de Bercy

Noah gagne et souffre

Yannick Noah s'est qualifié, le jeudi 5 novembre, pour les quarts de finale du Tournoi de tennis de Paris-Bercy, doté de 815 000 dollars, en battant Mansour Bahrami après un match indécis (7-6, 6-4). Les nombreuses facéties de l'Iranien, tout en ravissant le public parisien, n'ont pas déconcentré le Français, qui s'est même prêté aux pitreries de son adversaire. Cette rencontre permit toutefois de constater que Yannick Noah ne s'était pas *complètement remis d'une déchirure abdominale,* contractée deux jours auparavant à l'entraînement, et qui risque de compromettre la suite de son parcours. Plus tôt dans la soirée, l'Américain d'origine sud-africaine Kevin Curren, quarante-troisième joueur mondial, avait éliminé, avec son service de plomb, le Tchécoslovaque Miloslav Mecir, tête de série no 1 du Tournoi (7-5, 6-4). D'autre part, le Néerlandais Michiel Schapers et l'Américain Brad Gilbert ont respectivement battu le Soviétique Alexandre Volkov *(6-3, 4-6 et 6-3) et le Tchécoslovaque Tomas Smid (6-2,* 6-2).

LES HEURES DU STADE

Basket-ball

Championnat de France, première division (9e tour aller). – Samedi 7 novembre à 20 h 30, sauf Mulhouse-Villeurbanne le 6.

Championnat de France, première division (10e tour aller). – Mercredi 11 novembre à 20 h 30, sauf RCF Paris-Limoges, à 17 h 30, et Nantes-Lorient le 10.

Football

Championnat de France, première division (18e journée). – Samedi 7 novembre à 20 h 30, sauf PSG-Marseille, dimanche à 16 heures.

Championnat de France, première division (19e journée). – Mercredi 11 novembre à 20 h 30, sauf Matra-Lille le 10 (Canal Plus, 20 h 05, direct).

Golf

Coupe Europcar Continental. – Jusqu'à dimanche 8 novembre à Biarritz (FR 3, le 8, à partir de 14 h 30, direct).

Rugby

Championnat de France (quatrième journée retour). – Dimanche 8.

France-Roumanie. – Mercredi 11 novembre à Agen (A 2, à 14 h 30, direct).

Tennis

Tournoi de Bercy. – Samedi 7 novembre : demi-finales (A 2, à partir de 14 h 55, direct, et 0 h 40, différé) ; dimanche 8 octobre, finale (A 2, 14 h 30, direct).

VOILE : les leçons de La Baule-Dakar

L'Océan de tous les risques

Treize voiliers au départ, cinq à l'arrivée : la troisième édition de la course La Baule-Dakar, qui a été marquée par la disparition tragique de Daniel Gilard, a été l'occasion d'une casse exceptionnelle dans la flotte des multicoques de compétition. Celle-ci a-t-elle été proportionnelle à l'augmentation des performances alors que la taille des bateaux a été limitée à 22,80 mètres ? Au regard de la sécurité, les courses océaniques ont franchi un nouveau palier.

DAKAR
de notre envoyé spécial

« C'*EST fou, c'est une expérienceincroyable pour moi* ». Les yeux rougis par le manque de sommeil, l'Américain Cam Lewis, ancien champion du monde de Finn (1979 et 1980) et de 505 (1981 et 1982), semblait encore tout abasourdi à son arrivée à Dakar par la folle poursuite menée à bord d'*Ericsson* derrière *Lada Poch.* Casque intégral pour se protéger des paquets de mer, les écoutes à la main pour régler les voiles, il avait mené le grand catamaran, filant sur une coque sous pilote automatique, à une moyenne de 22 nœuds dans la nuit précédant l'arrivée.

Très rigide avec sa coque entièrement en carbone, *Ericsson* est, il est vrai, le plus puissant des multicoques actuels. Avec son spi léger de 590 mètres carrés, il peut porter jusqu'à 800 mètres carrés de voilure aux allures de grand largue. Son rapport voilure-déplacement de 64 mètres carrés toile par tonne dans le petit temps et de 100 mètres carrés par tonne au portant est supérieur à celui de la plupart des petits bolides de formule 40. Grâce à sa relative étroitesse ((11,40 m), il peut d'ailleurs naviguer sur une seule coque à partir de 8 nœuds de vent réel.

« Les bateaux ont beaucoup évolué techniquement, mais ce qui a encore plus changé, c'est la façon de les mener, estime Bruno Peyron, le skippeur d'*Ericsson. Tout le monde pousse beaucoup plus son matériel. Il était impensable il y a deux ou trois ans de passer une nuit en solo ou en double à 22 nœuds de moyenne, comme il était inconcevable alors d'affaler en solitaire un spi de 600 mètres carrés. Or les navigateurs ne sont pas devenus des surhommes, mais ils prennent de plus en plus de risques. »*

Cette évolution explique la casse matérielle enregistrée désormais dans toutes les courses de multicoques. Sur les treize bateaux au départ de La Baule-Dakar, cinq seulement parmi les plus anciens, donc les mieux préparés, ont rallié l'arrivée. A cinquante-six ans, Eric Tabarly lui-même a connu son premier chavirage alors que *Côte d'Or* filait à 20 nœuds sur une mer *« confuse »* après les coups de vent des jours précédents.

Les risques pris ne sont, hélas ! peut-être pas étrangers aux disparitions de Loïc Caradec dans la dernière Route du rhum ou de Daniel Gilard dans La Baule-Dakar. *« Nous avions rencontré des conditions beaucoup plus difficiles dans la Route du rhum, mais on manœuvrait les bateaux en étant conscients qu'on était seul à bord,* remarque Bruno Peyron. *J'ai constaté dans La Baule-Dakar que la navigation en double était devenue plus dangereuse qu'en solo, car on essaie de mener le bateau pratiquement à 100 % de ses possibilités. Au bout d'une semaine, nous étions crevés car nous avions fait à deux le travail effectué habituellement à dix. »*

Une balise spéciale

Comme nouveau président de l'ACIMO (Association de coureurs internationaux de multicoques océaniques), Bruno Peyron a été très marqué par la disparition de Daniel Gilard. *« Si un bateau a une avarie au fin fond des océans, on est capable de le localiser aussitôt grâce aux signaux reçus par les satellites SARSAT,* explique-t-il. *En revanche, si un homme tombe à la mer, on peut passer quinze fois à proximité sans le repérer. Il serait peut-être temps de se préoccuper aussi de sauver les hommes. »*

Au sein de l'ACIMO, Bruno Peyron va créer une commission sécurité : *« Il nous faut profiter de l'expérience de nos membres, qui totalisent plus d'un million de milles nautiques, pour faire des propositions. »* Il préconise, pour sa part, un système composé d'une balise à bord du bateau, reliée à des émetteurs que chaque navigateur garderait dans une poche. Si le navigateur dépassait la distance maximale entre la balise et le point le plus éloigné du bateau, il déclencherait aussitôt un programme « homme à la mer » sur le Satnav avec relevé du cap, de la dérive, de la distance et un largage instantané d'instruments de repérage (ancre flottante et batterie de fumigènes) et de survie (canot).

L'autre proposition de l'ACIMO vise à ramener la taille maximale des multicoques de 22,80 m (75 pieds) à 20 m (65 pieds). Cette réduction de la puissance des bateaux pour la sécurité s'accompagnerait d'autres avantages : classe unique facilitant la compréhension du public, gain de 15 % à 20 % sur les coûts de construction ; possibilité de modifier les bateaux actuels de 75 pieds (22,80 m) et de 60 pieds (18,88 m) pour les porter à cette nouvelle taille intermédiaire. Après concertation avec l'association des commanditaires (AIACC) et celle des organisateurs (FICO), ces modifications pourraient être annoncées en décembre à l'occasion du Salon de la navigation et entrer en application à partir de 1990.

GÉRARD ALBOUY.

Course automobile en Australie

Les voitures solaires en mettent un rayon



AFP

Une « voiture » suisse sur la piste de Darwin.

DEPUIS le 1er novembre, une vingtaine de voitures se sont lancées à l'assaut des routes australiennes pour une course de 3 200 kilomètres. Les concurrents, partis de Darwin, au nord du pays, devront rallier Adélaïde, située au sud. Pas question toutefois d'affronter la Peugeot de Vatanen ou la McLaren de Prost. Les prototypes en course, bien que soutenus pour certains d'entre eux par des firmes aussi prestigieuses que Ford ou General Motors, n'y survivraient pas. Comment, en effet, rivaliser avec ces champions lorsque l'on ne dispose, pour tout moteur, que d'une mécanique suralimentée fonctionnant à l'énergie solaire et délivrant la puissance phénoménale... de 1 ch ou 2 ch ?

Malgré ce handicap, certains des concurrents en course ont dépassé aux essais les 60 km/h et l'un d'entre eux, le Sunraycer de General Motors, a même atteint la vitesse de 103 kilomètres à l'heure. De telles performances laissent pantois d'admiration.

Comment ont-ils pu en arriver là ? La recette est simple : être léger, aérodynamique et le plus puissant possible. Le recours aux matériaux composites comme le kevlar ou le mylar permet sans difficultés de satisfaire au premier critère, tandis que le deuxième n'est qu'affaire d'essais nombreux en soufflerie pour affiner les silhouettes. D'où ces formes de poisson à la queue un peu *plate montées sur des roues* de bicyclette ou ces tricycles grêles rehaussés d'une énorme carcasse couverte de cellules solaires.

C'est d'elles dont dépend le troisième paramètre : la puissance. Car, même dans les meilleures conditions, c'est-à-dire à midi avec un ciel sans nuages, le soleil ne dispense qu'une énergie d'environ 1100 watts par mètre carré qui, après avoir été convertie en électricité par des cellules photovoltaïques classiques, ne sera plus que de 150 à 200 watts ; soit à peine 1/5e de ch. Comme la surface réservée aux photopiles ne peut être augmentée à l'infini faute de trop alourdir le véhicule, les machines les plus puissantes présentes dans ce Pentax World Challenge développeront une énergie de cinq à dix fois supérieure à celle (1/3 de ch) qui avait pourtant permis en 1979 de faire traverser la Manche à la seule force du mollet au pilote du Gossamer Condor.

Mais ce qu'un avion à pédales a pu faire, un autre, couvert de photopiles, le Solar Challenger, a pu le faire aussi avec un moteur électrique de seulement 2,7 ch lui permettant de monter à 3 000 mètres d'altitude et de friser les 65 km/h. Le plus dur ayant été fait, le passage aux véhicules terrestres n'était donc qu'une formalité. A ceci près que les plus performants d'entre eux sont le fruit de grands constructeurs automobiles qui n'ont pas hésité à investir dans des matériaux chers et dans des photopiles sophistiquées (cellules à arséniure de gallium) présentant de meilleurs rendements.

De là à supposer que demain nous roulerons tous dans des berlines ou des cabriolets solaires, il n'y a qu'un pas qu'il faut bien se garder de franchir, eu égard à la fragilité de ces voitures du troisième type aux accélérations d'escargot.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Culture

DANSE

Jorge Donn crée le Vichy Ballet

Vichy, ville d'eau et qui entend le rester, vient de se doter d'une compagnie de ballet, dont la direction est confiée à Jorge Donn.

« *Vichy est une ville chargée d'histoire* », dit Jorge Donn, pince-sans-rire. A peine avez-vous pris un air entendu qu'il ajoute : « *C'est là que Diaghilev fit sa dernière saison avec les Ballets russes, trois mois avant sa mort. Et c'est là que Maurice Béjart fit ses débuts de danseur, en ver de terre sortant d'une pomme géante...* »

Dans le droit fil de l'histoire donc, Vichy va se doter d'une compagnie de ballet, dont la direction artistique est confiée à Jorge Donn. Pour celui qui fut pendant un quart de siècle l'emblème vivant du Ballet du XXe siècle, est-ce une reconversion ? « *Non, plutôt une évolution*, dit-il. *Pas question d'abandonner la danse ni Béjart : à quarante ans, j'ai même l'impression que je commence véritablement à danser, peut-être parce que l'intellect s'ajoute à l'instinct. Aujourd'hui, je n'ai plus besoin de rien : c'est à ce moment-là qu'on éprouve l'envie de donner. Et je suis prêt à donner ce que j'ai reçu pendant tant d'années. J'ai beaucoup écouté moi-même, maintenant j'ai envie d'écouter les autres...* »

L'été dernier, il a fait ses débuts de chorégraphe dans *Aïda*, de Verdi, en Egypte, au pied des Pyramides. A suivre ? « *Je ne crée pas une compagnie pour y monter mes propres chorégraphies*, dit-il. *Ça viendra peut-être, mais plus tard. J'ai surtout envie d'apprendre à penser aux danseurs : ils sont souvent paumés, de ce côté-là. Ils savent faire des choses extrêmement difficiles, mais sont perdus pour les choses simples : marcher, tendre la main... On oublie trop souvent que le danseur est un être humain, il faut du temps pour s'en occuper, je veux m'offrir le luxe de prendre ce temps-là.* »

Papa Béjart, on s'en doute, donne sa bénédiction à ces nobles projets, et donnera également certains de ses ballets. Car Jorge Donn, s'il compte faire appel à plusieurs jeunes chorégraphes, veut aussi reprendre, dans l'énorme production béjartienne, certaines œuvres abandonnées par la force des choses et qui méritent une seconde vie. Comme *Cygne*, *les Vainqueurs*, *l'Oiseau de feu* version « de chambre » ou *Serait-ce la mort*.

Qui paiera ? Un peu le ministère de la culture, un peu le conseil régional, mais surtout un puissant sponsor : le groupe Perrier, possesseur de la Compagnie fermière qui gère à 80 % Vichy et qui cherchait un projet artistique à associer à la restructuration de la ville. Celle-ci, en effet, ambitionne d'être dans deux ans un centre mondial de la beauté, instituts ultra-modernes et hôtels entrent en chantier. « *Mais nous nous engageons à équilibrer au maximum ces subventions par nos recettes*, dit Clément Garbisu, ex-producteur de magazines du spectacle à la télévision, qui prend la direction générale de la troupe. *Nous serons en tournée au moins six mois par an, il y a déjà de la demande.* »

La troupe comprendra vingt-cinq danseurs et danseuses. Auditions à Paris, le 16 janvier, au Théâtre des Champs-Elysées ; répétitions à partir de juillet, et débuts en janvier 1989. La promotion commence : d'ici à deux mois, toutes les bouteilles d'eau minérale de Vichy porteront l'effigie de Jorge Donn et le sigle du Vichy Ballet.

SYLVIE DE NUSSAC.

ARTS

A Chambourcy

La chute de la maison Derain

La maison et l'atelier où vécut André Derain près de trente ans seront-ils vendus ? On cherche d'urgence un mécène.

Derain serait-il l'éternel malchanceux de l'art français ? Après avoir été banni de l'histoire du cubisme par des historiens monomanes du picassisme, après avoir été proscrit des musées, parce qu'il eut l'audace, dans l'entre-deux-guerres, de refuser les modernismes surréalistes et abstraits, voici que l'on s'apprête à vendre sa maison de Chambourcy et à laisser passer la dernière occasion de constituer un musée digne de lui.

Cette maison de Chambourcy, vaste et noble bâtisse rectangulaire du dix-huitième siècle compliquée de quelques additions 1900, le peintre en avait fait l'achat en 1935, peu de temps après avoir vendu sa résidence seigneuriale de Chailly-en-Bière. Il s'y installa l'année suivante, et ne la quitta guère qu'en 1940 – où elle fut pillée – pour y revenir bien vite. Il y avait établi un atelier de peinture, y fit de la sculpture – avec des souches du parc comme avec des tuyaux de plomberie ou des débris de tôle – et des expériences de terre cuite.

Collectionneur infatigable, il avait rangé là où il en avait la place quelques-unes de ses raretés, orgue portatif, virginal, statues gothiques ou africaines, accessoires d'atelier et, naturellement, bibliothèque.

Sa veuve, Alice Derain, puis sa nièce, actuelle propriétaire de la maison, s'efforcèrent de ne rien modifier. C'est ainsi que l'on peut voir encore l'atelier du peintre tel qu'il l'abandonna à sa mort, en 1954. Il reste des assemblages inachevés, des toiles à peine commencées, des croquis à la craie sur les murs, le fauteuil, le chevalet et, détail plus intéressant peut-être, quelques-uns des moulages dont le peintre s'inspirait. Le virginal est en place, l'orgue portatif aussi, ainsi qu'une partie des meubles anciens et des tableaux, pseudo-Courbet, demi-Corot et vrais primitifs, que Derain avait achetés.

Or il se trouve que cela, qui est exceptionnel, doit disparaître l'an prochain, pour peu que l'on continue à ne rien faire. Faute de pouvoir entretenir plus longtemps la maison et son parc, qui est encore très grand malgré des mutilations successives, la nièce du peintre s'est décidée à vendre. On pourrait imaginer que l'occasion était trop belle pour qu'on la négligeât. On pourrait supposer que la conservation d'un tel lieu aurait paru d'autant plus nécessaire que les ateliers de Matisse ou de Picasso ont disparu depuis longtemps et qu'il ne reste aucun exemple de ces maisons-ateliers qu'affectionnaient tant les maîtres du premier demi-siècle. On pourrait croire que la création d'une société des Amis de Derain présidée par Jean Leymarie et que la rédaction d'un projet détaillé de réhabilitation du bâtiment et de création d'une fondation auraient suscité des vocations de sauveteur. Erreur, complète erreur.

Jusqu'à présent, seule a été obtenue l'inscription sur l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques ; on ne peut plus raser la maison ou le parc, rien de plus. La mairie de Chambourcy, après avoir tergiversé deux ans, a refusé de se porter acheteur, peu soucieuse apparemment de devoir financer la restauration des bâtiments, puis leur entretien. Malgré des déclarations de principe enthousiastes, le département n'a pas fait mieux. Quant au ministère de la culture, il semblerait qu'il ait fait moins encore.

Résultat : les héritiers du peintre ont accepté la proposition d'achat d'un particulier – lequel s'engage à respecter l'atelier et à le laisser visiter aux admirateurs du maître, de temps en temps. Mais, pour vendre, il a fallu se résoudre à accepter l'idée d'un découpage du parc en deux, ce qui revient à détruire l'unité et l'essentiel du charme de l'endroit. Telle est la situation présente : navrante.

« Plus c'est abstrait, plus c'est bête »

Doit-on croire que les bonnes volontés ont été effrayées par la dépense ? Il faudrait sans doute 2 millions pour l'achat, et 3 millions pour la restauration – ce qui n'est guère élevé pour peu que l'on compare ces sommes aux montants de certaines opérations récentes de mécénat. Mais il faudrait surtout un réel intérêt et que cesse l'ostracisme dont Derain a été la victime depuis plus de trente ans. On l'a dit en commençant : il n'est pas de bon ton d'aimer cet irrégulier, ce sceptique, cet homme de musées, qui eut le malheur d'écrire dans ses carnets, à propos de ses contemporains : « *Plus c'est abstrait, plus c'est bête.* » On n'expose guère Derain en France, et on l'étudie encore moins. Dans d'autres pays, on agit à l'inverse, si bien que l'essentiel de son œuvre fauve et cubiste a trouvé refuge aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Il en va de même de ses œuvres plus tardives, que l'on voit au musée de Troyes, grâce à la donation Lévy, mais nulle part ailleurs. Une des œuvres majeures des années 30, *le Peintre et sa famille*, a été vendue cet été. A qui ? A la Tate Gallery de Londres, qui complète ainsi une collection déjà infiniment plus riche que celle du Musée national d'art moderne.

Peut-être un mécène, qui ne serait pas nécessairement français d'ailleurs, interviendra-t-il à temps pour empêcher la chute de la maison Derain. Il reste peu de temps avant qu'il ne soit définitivement trop tard. Ensuite, il ne restera plus qu'à regretter l'occasion manquée, et le patrimoine gâché.

PHILIPPE DAGEN.

★ Les Amis d'André Derain, Maison Derain, 64, Grande-Rue, 78240 Chambourcy.



Maison d'André Derain.

CINÉMA

« Les vrais durs ne dansent pas » de Norman Mailer

Le cru et la cuite

Le romancier et journaliste Norman Mailer, boxeur et comédien à l'occasion, donne ici son premier long métrage. Un policier scabreux et plein d'humour noir.

Tim Madden (Ryan O'Neal, l'exhumé, ex-*Peyton-Place*, ex-*Barry Lyndon*) ne dessaoule pas souvent dans le film que Norman Mailer a tiré de son propre roman. C'est sans doute pour cela qu'il a perpétuellement les cheveux raides, pétrifiés par le gel fixatif, comme un bouquet de tulipes jaunes sur le crâne, irrigué par une vieille migraine que même la cocaïne reniflée à la louche ne parvient pas à dissiper. Il faut dire à sa décharge que le pauvre petit bonhomme est confronté à quelques pépins encombrants dans un paysage de coups fourrés digne de la course à l'Elysée.

Il est écrivain (pas trop à l'œuvre), alcoolique et cocu, à Provincetown, au bout du Cap Cod, ce long dard de sable planté dans l'Altlantique où débarquèrent les premiers immigrants des Etats-Unis. Sa femme Patty Lareine (Debra Sandlund) l'a quitté depuis trois semaines, il y a du sang dans sa voiture, de l'orage dans l'air marin et son papa costaud et cancéreux dans la cuisine, chauve comme un genou après une chimio d'enfer, qui se demande si son fiston n'est pas de la jaquette. Non papa, en trois ans de taule, je ne me suis jamais allongé. Bien, mais où sont tes ennemis ? Partout.

Dans sa cachette de haschich, sous une pierre, dans les bois, il trouve dans deux sacs poubelles deux têtes de femmes coupées, celle de Patty et celle d'une Jessica de hasard, une star du triple X reconvertie dans l'immobilier, qu'il a fortement honorée devant son mari, il y a peu, avant qu'on ne retrouve celui-ci « revolvérisé » dans le coffre de sa voiture.

Le chef de la police locale, Regency (Wings Hauser) est un beau gosse brutal qui rêve de tuer les pédés et vit avec l'ancienne femme de Tim, Madeleine (Isabella Rossellini, mal fagotée, mal habillée, mal déshabillée, moche), laquelle meurt de trouille avec son flic maniaque mais l'appelle quand même « Monsieur six coups » chaque matin qui se lève.

Regency est un bizarre qui a magouillé avec Jessica et Patty une entourloupe de grande envergure pour faire chanter sur la base d'un trafic de drogue, un milliardaire mou et snob, Wardley (John Bedford Lloyd), sympathique et désespéré, obsédé par les seins en obus de la volcanique Patty autant que par son éventuelle double nature sexuelle. C'est d'ailleurs un ancien copain de collège de Tim. Vous n'y comprenez rien ? Tim non plus, nous non plus, et ce n'est pas un des moindres charmes du film.

Les femmes sont délicates (Patty, hurlant, dépoitraillée dans la forêt : « Défonce-moi ! » ; Madeleine, liquidant son époux : « Ne traite jamais une Italienne de petite patate... »), les hommes sadiques ou ravagés, tarandés comme la plupart des personnages de Mailer, pharaons ou gangsters, par cette question de fond : en suis-je ou pas ? (Tu peux en être, Norman, ce n'est pas si grave). Et les dialogues sont musclés et noueux comme l'intrigue, assez revigorants.

Doit-on voir dans *les Vrais Durs* un miroir tendu au visage grotesque de l'Amérique ? C'est un peu généreux. Mais le grand guignol de Mailer est énergique et drôle, et il faut tout son talent pour torturer les cadres du film noir avec autant de verve tonique.

MICHEL BRAUDEAU.

« La Photo », de Nico Papatakis

Histoire d'un mensonge

Nico Papatakis n'en finit pas de régler ses comptes avec la Grèce et l'exil, dans des jeux cruels, pervers.

Il y a vingt-quatre ans, *les Abysses*, film inspiré de l'affaire des sœurs Papin, fait divers dont Jean Genet avait déjà tiré *les Bonnes*, représentait la France au Festival de Cannes, faisait l'effet d'une bombe et révélait en Nico Papatakis, brillante figure du Saint-Germain-des-Prés de l'après-guerre, un cinéaste frénétique. Vinrent ensuite, sans provoquer autant d'intérêt, *les Pâtres du désordre* (1967), *Gloria mundi* (1975). Et, aujourd'hui, *la Photo*.

On a toujours vu, chez Papatakis, des intentions politiques. *Les Abysses* aurait été une prise de position contre la guerre d'Algérie, *les Pâtres du désordre* était un règlement de comptes avec la Grèce des colonels à travers la dénonciation de mœurs archaïques, *Gloria mundi* parlait, un peu avec provocation, de l'horreur de la torture. Des engins explosifs placés dans les salles interrompirent la carrière de ce film. L'opinion ne se mobilisa pas pour autant.

Aujourd'hui, *la Photo*, donc. Curieux comme cette œuvre – inattendue – éclaire rétrospectivement les précédentes. En 1971, un jeune homme, Ilyas, auquel on reproche sans cesse son père communiste, veut fuir le régime des colonels, quitter son village grec, aller travailler à Paris, où Gérassimos, un vague cousin, est installé comme fourreur depuis longtemps. Il y parvient après quelques manœuvres. Mais Gérassimos, qui vit dans un pavillon de banlieue près de son atelier, le reçoit fort mal. Ilyas aura prise sur lui grâce à la photo d'une chanteuse grecque de variétés qu'il avait ramassée dans la rue. Voyant Gérassimos fasciné par ce visage féminin, il lui fait croire qu'il s'agit de sa sœur, laisse espérer l'amour, les fiançailles, le mariage. Il sert par lettres – et avec le concours de sa mère, qui n'y comprend rien – d'intermédiaire entre sa « sœur » et son cousin. Il recule tant qu'il peut l'échéance de la vérité. Gérassimos se tue au travail pour satisfaire les caprices de la fille lointaine qui réclame une maison rénovée, des meubles, du luxe. Le jeu devient d'une totale perversité.

Nico Papatakis a-t-il encore des comptes à régler avec la Grèce ? Le régime des colonels n'est pas ménagé, mais l'exilé est un escroc qui n'a trouvé aucune chaleur humaine, le fourreur « francisé » est un homme rude, égoïste, appelant forcément l'imposture. On pourrait dire que personne n'est sympathique. Ce n'est pas le problème. Papatakis a repris les thèmes humiliation-vengeance, rapports sado-masochistes et sentiments troubles qui, sauf pour *Gloria mundi*, traversent tout son cinéma. Il y a, bien sûr, une fois de plus, le choc des classes sociales différentes, mais le combat, ici, se réduit à deux personnes, deux hommes, et la violence de leurs relations est intérieure, morale. Le désordre de la haine et de l'amour, de la frustration et du désir (matériels, sexuels), se déchaîne à travers une image. Si la mise en scène, faute de moyens financiers semble-t-il, n'est pas toujours à la hauteur d'un scénario formidable, le burlesque grinçant, l'atmosphère de schizophrénie et de tragédie latente, l'interprétation très étrange d'Aris Retsos et Christos Tsangas, ont bien de quoi captiver.

JACQUES SICLIER.

MUSIQUES

Sur la Péniche-Opéra : « Moderato cantabile »

La force d'un fait divers

D'après le roman de Marguerite Duras, une adaptation musicale intéressante qui tente d'éviter les pièges de la modernité.

Malgré le titre prometteur, *Moderato cantabile*, la musique tient peu de place dans le roman de Marguerite Duras. Dans un café, au pied de l'immeuble où un petit garçon prend de tristes leçons de piano – son absence de disposition fait le désespoir de sa mère, – un homme tue une femme d'une balle en plein cœur. Anne Desbaresdes reviendra chaque jour au café avec son enfant pour tenter de savoir ce qui s'est passé et pourquoi... Ce drame extérieur, passionnel et prolétaire va bientôt se jouer dans la tête de cette grande bourgeoise provinciale : telle est la force du fait divers qu'il entrouvre en chacun les portes les mieux closes.

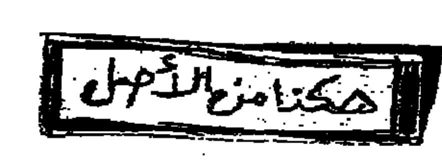
De ce roman déjà popularisé par le cinéma, Mireille Larroche a fait une adaptation qu'elle met en scène dans le ventre de la Péniche-Opéra. Marc Boisseau a planté le décor : tout de blanc laqué jusqu'au piano, beaucoup d'écrans vidéo où l'on voit la mer, et parfois les personnages, un carré de sable mobile qui bascule et qui crisse sous les pas des acteurs. Les musiciens : (cor, violoncelle et accordéon) et le chef sont vêtus de blanc, de même que les trois choristes longtemps tenus en coulisse. C'est propre, net, un peu glacé.

La mère (Béatrice Cramoix, soprano) lit des passages du roman et chante tour à tour dans un style vocal proche de celui des *récitations* d'Aperghis. Le petit garçon (Florestan Boutin), blond comme un ange, col marin et culottes courtes, joue du piano, mal quand il le faut, mais en général plutôt bien (la Sonatine de Diabelli), chante d'une voix qui sent la mue et joue la comédie avec beaucoup de présence. Malgré une excellente diction, Béatrice Cramoix n'est pas toujours aussi convaincante dans un rôle assez lourd, puisqu'elle doit tenir la scène pendant une heure et demie et extérioriser ce qui, dans le roman, tire sa force de la simple allusion.

C'est d'ailleurs le principal écueil contre lequel bute cette adaptation que charge, en la dramatisant, une histoire écrite entre les lignes. La musique de Xavier Le Masne, présente tout au long du spectacle et confiée à d'excellents interprètes, très efficace par moments, n'évite pas non plus les pièges que la modernité tend au théâtre musical ; mais il y a d'heureuses trouvailles dans l'écriture des chœurs et de l'accordéon, notamment.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 6, 7, 12, 13, 14, 19, 20 et 21 novembre, à 21 heures, à la Péniche-Opéra, amarrée face au 200, quai de Jemmapes (métro : Jaurès) ; tél. : 42-45-18-20.





Culture

THÉATRE

« Le Baiser de la femme araignée », de Manuel Puig

Valentin cherche Molina

En transposant au théâtre le Baiser de la femme araignée, Manuel Puig n'a pas su retrouver l'onirisme de son roman.

Le lieu le plus clos : la cellule d'une prison. Deux hommes très différents : Molina, jeune homosexuel condamné pour détournement de mineurs ; Valentin, homme de combat, adepte de la guérilla urbaine anti-fasciste. Un roman fort, *le Baiser de la femme araignée*, le quatrième de Manuel Puig, auteur argentin qui a aujourd'hui cinquante-cinq ans. Puis une pièce de théâtre, adaptée de son livre par l'auteur lui-même, jouée dans de nombreux pays et transposée au cinéma par Hector Babenco.

Entreprendre au théâtre de mettre en scène une telle œuvre suppose chez ceux qui s'y attèlent d'énormes qualités. La pièce elle-même a le défaut premier de ne pas être à la hauteur de son ambition : décrire en un seul lieu les parcours très distincts, antagonistes de deux êtres et tracer le chemin de leur rencontre, de leur dialogue et de leur communion. Au-delà des mots, il y faudrait du divin, une lumière mystérieuse ou, à l'opposé, un cynisme, l'insensibilité du chirurgien. Manuel Puig, au risque de la banalité, n'a pas su recréer pour la scène les lunes et les soleils, l'onirisme de son roman.

Le metteur en scène Armand Delcampe, qui devait espérer passer outre ce défaut de fabrication, est demeuré malgré tout interdit. On n'aperçoit pas, dans sa mise en scène et dans le décor qu'il a demandé à Guy-Claude François, les raisons de son choix sinon la redondance de ce qui est donné à voir et de ce qui est dit.

Reprochons-lui surtout d'avoir opposé la personnalité, le tempérament indiscutable de Jean-Michel Dupuis (Valentin) aux qualités imprécises, aux maladresses de Stéphane Jobert (Molina). *Le Baiser de la femme araignée* ne peut prendre une vraie consistance que par l'excellence de son interprétation. Jean-Michel Dupuis, on le sait depuis longtemps, appartient à la petite famille des artistes d'exception. On peut le vérifier chaque soir au Studio des Champs-Elysées. Ce n'est malheureusement pas le cas de ses compagnons du moment.

OLIVIER SCHMITT.

★ Studio des Champs-Elysées. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinées samedi à 18 heures et dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-23-35-10.

Le premier Marché des arts de la scène

« Renaud ? J'achète ! »

Une idée lancée il y a moins d'un an trouve aujourd'hui sa réalisation : la réunion à Paris d'un Marché international des arts de la scène. 70 artistes à la rencontre de 1 500 acheteurs venus du monde entier.

Les organisateurs du premier Marché international des arts de la scène (MARS), l'agent artistique Olivier Gluzman et l'entrepreneur de spectacles Jean-François Millier avaient lancé il y a moins d'un an un pari difficile : convaincre les artistes français de l'intérêt qu'ils avaient à faire connaître leurs productions aux acheteurs étrangers. Ils leur proposaient pour cela de créer un « marché » du spectacle vivant, comme l'ont fait avant eux les Américains et les Canadiens. Si cette initiative privée a séduit de nombreux partenaires de la vie culturelle (pouvoirs publics, Mairie de Paris, fondations et associations professionnelles, lieux de spectacles), les principaux intéressés, les artistes eux-mêmes, ont d'abord paru réticents.

Les deux promoteurs choisirent de ne pas se décourager. Après avoir parcouru plus de 200 000 kilomètres pour convaincre 1 500 acheteurs de 25 pays de venir à Paris, ingurgité 7 800 cafés tout au long des 21 250 heures de travail et réuni un budget de 6,5 millions de francs, ils firent appel à la candidature des créateurs qui ont été sélectionnés par des professionnels de la culture et de la communication.

Du 9 au 14 novembre, 63 spectacles de théâtre, danse, rock, variétés, jazz et musique classique seront proposés aux directeurs de festival, de théâtre, de centre culturels et à des producteurs venus des cinq continents. L'affiche est au bout du compte fort attrayante : du chanteur Renaud à Rufus, de la mezzo-soprano Hélène Delavault au clarinettiste Michel Portal, de la compagnie Bagouet à Kas Product, il *devrait être facile pour le responsable* d'un centre culturel israélien ou japonais de confectionner au MARS une affiche française ou européenne puisque quelques productions de la Communauté y seront présentées. A la Grande Halle de La Villette en extraits, ou bien en totalité à l'Espace Prévert d'Aulnay-sous-Bois ou à la Salle Favart à Paris.

A la lecture du programme de cette semaine d'un genre nouveau, on constate que les professionnels de la plupart des disciplines ont décidé de jouer la carte du MARS. Ceux du théâtre, et, en leur sein, les représentants des grandes institutions publiques, ont boudé la manifestation. Rendez-vous est pris pour la seconde édition du MARS qui pourrait bien réconcilier les arts de la scène avec les impératifs de la gestion.

O. S.

★ MARS, 2, rue de Lancry, 75010 Paris. Tél. : 46-07-00-27.

Communication

Le budget de l'audiovisuel devant l'Assemblée

Parti avec 6 667,6 millions de francs de redevance télévisée dans la procédure parlementaire, le budget de l'audiovisuel public devrait, par un prompt renfort, être plus étoffé en arrivant au vote. Grâce à la progression du parc de téléviseurs couleurs et un meilleur recouvrement, la redevance pourrait en effet rapporter 250 millions de plus que prévu en 1987. Le ministre de la communication, défendant son budget *vendredi 6 novembre* à l'Assemblée, devait donc annoncer – sans toutefois reprendre la répartition prévue par l'amendement de M. Michel Pelchat (*le Monde* daté 1er-2 novembre) – l'affectation à A2 et FR3 de 90 et 60 millions supplémentaires, *« essentiellement pour la création »*, TDF recevant 100 millions de plus pour ses missions de service public et de recherche. Les autres sociétés de l'audiovisuel public ne seront pas oubliées : les recettes de la redevance en 1988, réévaluées en fonction de cette manne inattendue, dégageront 100 millions supplémentaires dont Radio-France, l'INA et RFC pourraient profiter.

Tirant parti de ce bonus financier, d'une conjoncture publicitaire favorable et d'un accord prochain entre producteurs de cinéma et Canal Plus, M. François Léotard devait dresser devant les députés un bilan favorable de sa politique, notamment en matière de fiction audiovisuelle. Il affirme avoir dégagé pour la création 1 milliard de francs de mesures nouvelles en deux budgets, soit plus que pendant les cinq années précédentes.

Ce constat n'est pas partagé par les syndicats, qui ont lancé une grève générale le même jour à Radio-France, FR3 et RFI pour protester contre un budget « intolérable ». Quant au Parti socialiste, il estime que *« le rêve libéral a vite tourné au cauchemar »* dans l'audiovisuel, avec *« une production, tant publique que privée, sinistrée »*. Aussi l'opposition dénonce-t-elle l'inégalité de moyens entre chaînes publiques et privées, un thème repris avec des nuances par le rapporteur UDF de la commission des affaires culturelles, qui réclame un effort financier supplémentaire pour le service public.

Vers une interdiction partielle du télé-achat

Dans la guerre contre le télé-achat, les opposants à la vente en direct à l'écran – notamment les consommateurs et la presse – viennent de gagner une bataille. Une proposition de loi sera prochainement déposée au Parlement pour interdire le télé-achat sur *« toutes les chaînes de télévision nationales, en clair »*.

Une telle interdiction n'est pas faite pour calmer la concurrence entre les chaînes dans ce domaine. TF1, qui avait devancé les autres en lançant son « Magazine de l'objet malgré l'opposition de la CNCL, verrait d'un très mauvais œil un arbitrage qui réserverait le télé-achat aux réseaux câblés et aux chaînes cryptées. Pour sa part, M. Patrick Le Lay soupçonne un complot. Le vice-président-directeur général de TF1 ne s'explique pas autrement ce remue-ménage autour du télé-achat. *« Très surpris »* par l'éventuelle déposition d'une proposition de loi, il estime que *« ce serait prendre un marteau-pilon pour écraser une mouche ! »*

Souhaitant *« ramener les choses à leur juste proportion »*, M. Le Lay souligne que *« l'objet premier de notre émission n'est pas de réaliser une opération commerciale mais de faire de l'audience »*. Il dénonce *« l'offensive menée contre TF1 par la presse et la grande distribution »*, en rappelant que *« le chiffre d'affaires de celle-ci s'élève à des dizaines de milliards de francs, alors que le télé-achat ne concerne qu'un nombre limité de produits artisanaux »*. Dernier argument de la chaîne : *« Nous avons délibérément programmé l'émission le matin, où elle connaît un taux d'audience de 2 % à 3 %. Si nous avions voulu faire des affaires, nous l'aurions diffusée à une heure de grande écoute ! »*

Le vice-président de TF 1 dénonce les manœuvres des grandes entreprises de distribution qui, regroupées dans la Société française de télé-achat, entendent privilégier les réseaux câblés et les chaînes cryptées. *« Si Canal Plus est autorisée à diffuser son émission de télé-achat,* conclut M. Le Lay, *la discrimination contre nous sera flagrante, car nous serons les seuls pénalisés. Si interdiction il doit y avoir, que tous soient au moins égaux devant la loi ! »*

L'émission de télé-achat de la chaîne cryptée « La boutique Canal Plus » sera diffusée chaque jour, de lundi à vendredi, de 8 h 25 à 8 h 50 à partir du 9 novembre. Les responsables de la chaîne la présentent comme *« un service supplémentaire »* dans la ligne de ceux qui offrent déjà aux abonnés des objets ou des spectacles à prix réduits. Selon le directeur d'antenne, Albert Matthieu, *« ce n'est pas une opération pour faire des bénéfices – on veut simplement couvrir nos frais – mais pour satisfaire et fidéliser les 2 % à 3 % d'abonnés qui regarderont l'émission »*.

Répondant aux accusations de TF 1, le directeur des abonnements, Paul-Hervé Vintrou, déclare que *« la plus grosse partie des objets vendus à l'écran sera négociée directement avec les producteurs, seulement 10 % étant fournis par la Société française de télé-achat »*.

ALAIN WOODROW.

Fort accroissement des recettes publicitaires pour la télévision

Alors que le débat sur son budget s'ouvre à l'Assemblée, le ministre de la culture et de la communication estime que ses analyses sont confortées par une étude de l'Observatoire de la publicité, qu'il a créé. Cette étude, réalisée par l'IREP (Institut de recherches et d'études publicitaires), montre que le premier semestre 1987, avec une progression moyenne de 17,5 % des investissements publicitaires dans les cinq grands médias étudiés, par rapport à la même période de l'année 1986, a été une période faste. La croissance est plus significative au deuxième trimestre (+ 19,5 %) qu'au premier (+ 15,5 %), affecté par un climat morose et une vague de grèves.

La manne n'est pas également partagé entre tous les médias : la télévision progresse de 60 %, soit largement plus vite que la presse (12 % en moyenne, mais 20,5 % pour les journaux gratuits et 9,5 % pour les quotidiens de province). L'affichage tire relativement son épingle du jeu avec 9 % de hausse sur le semestre, mais la radio perd 1 % de ses recettes, et les ressources publicitaires du cinéma, avec moins 16 %, accusent une chute parallèle à celle de la fréquentation.

Une situation qui a pour conséquence, en extrapolant les tendances de l'étude sur l'ensemble de 1987, de faire baisser la part relative de tous les médias (au profit de la télévision, qui gagne trois points à 22 %) dans le gâteau publicitaire.

Le cinéma serait ainsi marginalisé avec 1 % du marché, la radio ne conservant que 7,5 % de ce marché (moins 1 point), l'affichage 12,5 % (en perte de 0,5 %), et la presse 57 %, poursuivant ainsi son érosion d'un point supplémentaire.

M. François Léotard estime, au vu de ces chiffres, que l'*« appel d'air »* créé par la télévision profite *à tous*. D'abord aux *télévisions privées*, vers lesquelles ira la *« quasi-totalité »* des quelque 1 milliard 800 millionssuplémentaires consacrés au petit écran par les publicitaires. Mais aussi à la presse, qui malgré sa baisse relative verrait ses ressources s'accroître de près de 2 milliards de francs, pour frôler les 20 milliards en 1987.

Bref, le ministre estime que *« les équilibres sont préservés »*, même s'il admet la situation difficile de la radio et du cinéma.

Au total, la bonne conjoncture du marché publicitaire français au premier semestre laisse prévoir 13 % à 14 % de croissance sur l'année entière. Soit moins que les 14,5 % de 1986. Et moins également que les prévisions européennes collectées par Information et publicité, qui tablent sur 15,6 % de hausse en Italie et plus de 15 % en Grande-Bretagne.

Un accord entre Canal Plus et les producteurs de cinéma

A la veille du débat budgétaire, M. François Léotard avait, selon son cabinet, *« quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent »* d'annoncer à la tribune un accord entre Canal Plus et les producteurs de cinéma. Une véritable aubaine pour un ministre de la culture et de la communication confronté depuis plusieurs semaines à une guerre opposant cinéma et télévision.

L'accord, qui pourrait être signé en début de semaine prochaine, faisait encore, ces derniers jours, l'objet d'ultimes tractations. Mais ses grandes lignes, soumises à l'examen des différentes instances des fédérations de producteurs, ne devraient plus guère évoluer.

Selon son cahier des charges actuel, Canal Plus doit consacrer 25 % de ses ressources annuelles à l'acquisition de droits de diffusion des longs métrages. Une disposition dont la chaîne souhaitait l'aménagement, avant que de repenser l'ensemble de ses rapports avec le cinéma.

Le nouvel accord lui donnerait satisfaction sur le premier point sans s'engager sur le second. La règle des 25 % ne s'appliquerait plus qu'après un abattement forfaitaire de 20 % appliqué à l'ensemble des ressources *de la chaîne (abonnements, publi*cité et parrainage). Un abattement justifié par les frais de décodeurs dont la chaîne cryptée est alourdie, faute de pouvoir être diffusée comme ses homologues étrangères sur le câble.

Les producteurs obtiendraient, en échange de cette concession, trois principales compensations : d'abord une limitation à dix-huit mois du stock de films achetés par Canal Plus pour empêcher la chaîne cryptée de contourner ses obligations en amassant des stocks de films. Ensuite, l'obligation de consacrer la moitié de son budget d'achat de films à des longs métrages français. Deux dispositions qui n'existent pas dans le cahier des charges actuel. Enfin Canal Plus s'engagerait à verser 90 millions de francs aux producteurs français à titre de rattrapage pour les films diffusés par la chaîne en 1987 et 1988.

Reste que la signature prochaine de cet accord ne réglera pas pour autant tous les conflits opposant Canal Plus au cinéma. Les exploitants de salles, en effet, qui ont claqué la porte du Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), maintiennent leurs revendications. C'est le 12 novembre prochain que le tribunal de grande instance de Paris rendra son jugement sur le référé déposé par leur fédération contre Canal Plus à la mi-octobre.

P.-A. G.

Spectacles

théâtre

Vendredi 6 novembre

SPECTACLES NOUVEAUX

DRAMES DANSÉS DE BALI. Maison des cultures du monde (45-44-72-30), 20 h 30.
LES FILLES DU CHEF. Bastille (43-57-42-14), 19 h 30, dim. 15 h 30.
CONVERSATIONS CONJUGALES. Théâtre ouvert (42-55-74-40), 21 h.
UN CŒUR SIMPLE. Gennevilliers. Salle Gagarine (47-90-35-07), 20 h 30, dim. 15 h.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11) : Danse : à 19 h 30 : spectacle du groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : à la salle Richelieu : (40-15-00-15), à 20 h 30 : Monsieur chasse ! ; au Théâtre Montparnasse (43-22-77-74) Grande salle, 21 h. Autres horizons ; Petit-Montparnasse 21 h : C'était hier.
BEAUBOURG (42-77-12-33) Cinéma-Vidéo : Vidéo-Information : à 13 h, Regard sur l'immigration ; Histoire de l'ONU ; 16 h, Dix Ans, réalisateur, de G. Bellanger, D. Serre ; 19 h : Commentaires par Giono et R. Planchon ; Vidéo-musiques : à 13 h : Aïda, de Verdi ; 16 h : le Baiser de Tosca, de D. Schmid ; 19h : Idomeneo, de Mozart ; Salle Garance (42-78-37-29). Voir rubrique Cinémathèque : cycle Pierre Braunberger ; Cinéma du musée : à 15 h : En hommage à Lucio Fontana ; 18 h, Collections du musée ; dim., à 18 h, Collections du musée ; Petite Salle : ven., de 14 h 30 à 23 h, Cadre de ville CCI : Festival de films anciens et contemporains sur l'œuvre de Le Corbusier.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Festival de jazz de Paris : à 18 h 30 et 20 h 45.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) 20 h 30 : Iphigénie.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), à 20 h 30 : Drames dansés de Bali.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) 20 h 30 : Derniers Chagrins.
ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 45 : la Taupe.
ARTISTIC ATHEVAINS (48-06-36-02) 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) 21 h : Une chambre sur la Dordogne.
ATALANTE (46-06-11-90) 20 h 30 : le Prince et le Marchand.
ATELIER (46-06-49-24) 21 h : le Récit de la servante Zerline (Fest. d'automne).
ATHÉNÉE (47-42-67-27) I. 21 h : les Acteurs de bonne foi. La Méprise. 18 h 30 : Elvire Jouvet 40. II. 18 h 30 : Fragments de théâtre I et II.
BASTILLE (43-57-42-14) 19 h 30 : Les Filles du chef.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) 20 h 45 : l'Excès contraire.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35) 22 h : la Colonie.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du soleil (43-74-24-08) 18 h 30 : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.
CENTRE CULTUREL WALLONIE (42-71-26-16) 20 h 30 : L'Ecole des sorciers.
CHAPITEAU 181, avenue Daumesnil, (75012 Paris), 20 h 30 : Zingaro.
CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25) 20 h 30 : On achève bien les chevaux.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Grand Théâtre 20 h 30 : Il Candelaio ou le Philosophe fessé. Galerie 20 h 30 : Barouf à Chioggia. La Resserre 20 h 30 : Bérénice.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h : les Dindons de la farce tranquille.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Casanova.
CONFLUENCES (43-87-71-05), 20 h 30 : Jean Vilar, la bataille de Chaillot.
DAUNOU (42-61-69-14) 21 h : Monsieur Masure.
DIX HEURES (42-64-35-90) 20 h 15 : Maman.
EDGAR (43-20-85-11) 20 h 15 : les Péripatéticiens ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
ESPACE CARDIN (42-66-17-81) 20 h 30 : Normal Heart.
ESSAÏON (42-78-46-42) 19 h : Illuminations ; 21 h : Poésie et absolu. 18 h 30 : le Chef-d'œuvre sans queue ni tête.
FONTAINE (48-74-74-40) 21 h : Au secours tout va bien/les Inconnus.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) 21 h : l'Eloignement.
GALERIE 55 (43-26-63-51) 21 h : Bretayal (en anglais).
GAVEAU (45-63-20-30) 19 h : La petite chatte est morte.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles 22 h : Carmen Cru.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) 20 h 30 : Société Barzouk.
GRÉVIN (42-46-84-47) 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 20 h 30 : le Lutin aux rubans.
GYMNASE (42-46-79-79) 20 h 30 : Madame Sans-Gêne.
HUCHETTE (43-26-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Lettre d'une inconnue.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : Première Jeunesse.
LIERRE THÉÂTRE (45-86-55-83) 20 h 30 : Hommage aux jeunes hommes chics.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 20 h 30 : Parlons-en comme d'un créateur à l'autre. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h : Un riche... Trois pauvres.
MADELEINE (42-65-07-09) 21 h : les Pieds dans l'eau.
MARAIS (42-78-03-53) 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.
MARIE-STUART (45-08-17-80) 22 h : Sexfari.
MARIGNY (42-56-04-41) 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74) 21 h : la Menteuse.
MATHURINS (42-65-90-00) 20 h 30 : l'Idiot.
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44) 21 h 15 : R. Furieux.
MÉNILMONTANT (42-45-89-57) 20 h 30 : la Java des paumés.
MICHEL (42-65-35-02) 21 h 45 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 30 : Double mixte.
MODERNE (48-74-16-82) 18 h 30 : Hamlet : 21 h : J. Mailhot.
MOGADOR (42-85-45-30) 20 h 30 : Cabaret.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle 20 h 45 : Autres Horizons. Petite salle 21 h : C'était hier.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99) 20 h 45 : Hello and goodbye.
ŒUVRE (48-74-47-36) 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) 20 h 30 : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81) 20 h 30 : l'Hurluberlu.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) 20 h 30 : l'Affaire du courrier de Lyon.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) 21 h : Y'a bon bamboula.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20) 21 h : Moderato cantabile.
PLAINE (42-50-15-65) 20 h 30 : la Chasse aux corbeaux.
POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97) I. 19 h : Variations sur le canard ; 21 h : Ma chère Rose. 20 h 45 : Reine mère.
POTINIÈRE (42-61-44-16) 21 h : Crimes de cœur.
RANELAGH (42-88-64-44) 20 h 30 : Buffo ; 19 h : la Dispute.
RENAISSANCE (42-08-18-50) 20 h 45 : Un jardin en désordre.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20) 20 h 30 : le Puceau d'Orléans.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : les Seins de Lola.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 20 h : Jango Edwards.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) 21 h : le Baiser de la femme-araignée.
STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01) 20 h 45 : la Faim.
TAI THÉÂTRE (42-78-10-79) 20 h 30 : l'Etranger ; 18 h : Voix off ; 20 h 30 : la Métamorphose.
THÉÂTRE DE PARIS-CENTRE (45-20-44-21), 21 h 15 : Fantasmes d'une femme abandonnée ; 20 h 30 : Matou d'Pantruche.
THÉÂTRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02) 21 h : l'Étonnante Famille Brontë.
THÉÂTRE J.-L. BARRAULT-M. RENAUD (42-56-60-70), I. 21 h : J.-J. Rousseau ; II. 20 h 30 : Dom Juan ; 18 h 30 : les Sept Miracles de Jésus.
THÉÂTRE OUVERT (42-55-74-40) 21 h : Conversations conjugales.
THÉÂTRE 13 (45-88-16-30) 20 h 45 : Comme on regarde tomber les feuilles.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) 19 h : Violons dingues ; 21 h : S. Joly.
TOURTOUR (48-87-82-48) 19 h et 22 h 30 : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : le Sous-Sol.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les concerts

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 20 h 30 : Chœur de Radio-France, M. Tranchant (dir.) (Rachmaninov, Vêpres).
PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, D. Barenboïm (dir.), Chœur de l'Orchestre, A. Oldham (dir.) (Stravinski, Tchaïkovski).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 30 : Trio Wiederker, G. Fûmet (flûte) (Mozart).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (42-96-12-27)

ATELIER, 21 h : le Récit de la Servante Zerline.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune 20 h 30 : la Locandiera.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Monsieur Grégoire s'évade, de Jacques Daniel-Norman, 16 h ; For better, for worse, de Cecil Blount de Mille, 19 h ; En suivant ces soldats qui ne sont pas revenus, de Shohei Imamura, 21 h ; le Retour de Muhomatsu, de Sohei Imamura, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Kindling, de Cecil Blount de Mille, 15 h ; Carmen, de Cecil Blount de Mille, 17 h ; la Chute des feuilles, de Otar Iosseliani, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Novembre à Paris, de François Reichenbach, 14 h 30 ; Kœnigsmark, de Maurice Tourneur, 14 h 30 ; la Marche des machines, d'Eugène Deslaw, 17 h 30 ; l'Amour chante, de Robert Florey, 17 h 30 ; Lumière, de Marc Allégret, 20 h 30 ; Forfaiture, de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

LES LUNETTES D'OR. Film italo-français de Giuliano Montaldo, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
L'OEIL AU BEURRE NOIR. Film français de Serge Meynard : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
SI TU VAS A RIO... TU MEURS. Film franco-brésilien de Philippe Clair : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS. (*) Film américain de Norman Mailer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
L'ARME FATALE (*) (A., v.o.) : U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16).
BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).
LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE CHANT DES SIRÈNES (Can., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
COMÉDIE ! (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).
DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
ENVOUTÉS (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FLAG (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FUCKING FERNAND (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
LA PHOTO (Gr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RADIO DAYS (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE RECORD (All.-Suis., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA RIVIÈRE SAUVAGE (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
SUPERMAN IV (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79).
TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 6 novembre

TF 1

20.30 Variétés : Intercontinent. Emission présentée par Guy Lux, Simone Garnier, Claude Savarit. En direct du Bourget : Corée-Canada ; Italie-France. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** Christopher Morahan et Jim O'Brien, d'après Le quatuor indien, de Paul Scott (3e épisode). **23.35 Journal. 23.50 La Bourse.** ▶ **23.53 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial Irlande.

A 2

20.30 Feuilleton : Bonjour maître.

De Denys de La Patellière. (2e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine *littéraire de Bernard Pivot*. Sur le thème « Les lauréats », sont invités : Lucien Bodart, prix Goncourt 1981 *(les Grandes murailles)*, Jean Carrière, prix Goncourt 1972 *(le Prix d'un Goncourt)*, Didier Decoin, prix Goncourt 1977 *(Autopsie d'une étoile)*, Robert Merle, prix Goncourt 1949 *(l'Idole)*, Francis Walder, prix Goncourt 1958 *(Chaillot ou la coexistence)*. **23.00 Journal. 23.10 Ciné-club : Un revenant** ■■ Film français de Christian-Jaque (1946). Avec Louis Jouvet, Gaby Morlay, François Périer, Ludmilla Tcherina, Marguerite Moreno, Louis Seigner. **0.50 Tennis.** Tournoi de Bercy.

FR 3

20.35 Feuilleton : Guillaume Tell. D'Allan Goldstein. Avec Will Man. 11e épisode : L'imposteur. **20.57 Jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** 12e épisode. **21.30 Magazine Thalassa.** De Georges Pernoud. **22.25 Journal. 22.45 Série : Histoire et passion.** Les communautés familiales agricoles. **23.40 Sport.** Jeu à XIII : France-Nouvelle-Guinée.

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Mitraillette-Kelly ■ Film américain de Roger Corman (1958). **22.35 Flash d'informations. 22.40 Boxe.** Demi-finale mondiale des poids super-welters. **0.40 Cinéma : Carrie** ■■ Film américain de Brian DePalma (1976). **2.10 Cinéma : Corps et biens** ■ Film français de Benoît Jacquot (1986). **3.45 Cinéma : Superstition** ■ Film américain de James W. Roberson (1982). **5.10 Cinéma : Rue du Départ** ■ Film français de Tony Gatlif (1986).

LA 5

20.30 Variétés : Il était une fois... Emission de Patrick Sabatier. **22.25 Loto sportif : Foot vos jeux. 22.40 Série : L'inspecteur Derrick. 23.45 Magazine : Bains de minuit. 1.15 Série : Max la menace** (rediff.). **1.45 Série : Les cinq dernières minutes** (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire (10e épisode). **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais. 23.45 Magazine : Autour de mille nuits** (rediff.). **0.15 Magazine : Rock autour du monde.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. 21.30 Musique : Black and Blue. A la rencontre de Hampton Hawes, pianiste. **22.40 Nuits magnétiques.** Le baroque (dernière partie). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 mars au Grand Auditorium) : Symphonie nº 8 en si mineur D 759, de Schubert ; Passacaille op. 1, de Webern ; Le sacre du printemps, de Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Gianluigi Gelmeti ; 1er violon : Jacques Prat. **22.20 Premières loges.** Jean Planel, ténor, interprète des airs d'Adams (Si j'étais roi, acte I), Flotow (Martha, acte III), Berlioz (L'enfance du Christ), Delibes (Lakmé, acte I), Massenet (Ouvre tes yeux bleus), Bizet (La jolie fille de Perth) ; Germaine Corney, soprano, interprète Ma poupée chérie, de Séverac, et Colloque sentimental, de Bordes. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** Guido Cantelli et l'orchestre de la NBC en concert.

Samedi 7 novembre

TF 1

13.45 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston. 14.50 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Saint-Cloud. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.00 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. **18.30 Série : Agence tous risques. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.27 Tapis vert et Tirage du Loto. 20.30 Théâtre : Le bon numéro.** Pièce *d'Edoardo De Filippo, mise en scène de* Jacques Fabbri. Avec Jacques Fabbri, Claude Véga, Jean Michaud, Christine Aurel. ▶ **22.10 Série : Le commissaire Moulin.** Police judiciaire : La bavure. **23.40 Journal. 23.55 Série : Les incorruptibles.**

A 2

14.00 Série : Galactica. Le canon de la montagne sacrée. **15.00 Samedi-Passion.** Tournoi de tennis à Bercy, demi-finales. **18.30 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. **19.10 INC. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** Emission de Michel Drucker. Spécial Pierre Bachelet. Avec Francis Cabrel, Nicole Croisille, Marc Lavoine, Barbara, Jessie Norman, Les Communards, Guesh Patti, Marina Vlady, Richard Widmark, Mat Plendl, Pierre Arditi. **22.15 Série : Deux flics à Miami.** Y'a pas de sot métier. **23.05 Les enfants du rock.** Happy birthday Motown. Les vingt-cinq ans de la maison de disques Tamla Motown, avec de nombreux artistes ayant enregistré sous cette marque : For Tops et Temptations, Michael Jackson et Jackson 5, Smokey Robinson et Miracles, Marvin Gaye, Diana Ross et Supremes, Mary Wells, Junior Walker, The Commodores, Martha Reeves, Gladis Knight et The Pips, Lionel Richie. (Diffusé en stéréo sur NRJ.) **0.35 Journal. 0.40 Tennis.** Tournoi de Bercy.

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des



entreprises. **14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : Samedi-vision. 15.00 Espace 3 : Entreprises.**

15.15 Espace 3 : Espace parents. 15.30 Espace 3 : Le grand écran de l'industrie. 15.45 Connexions. 16.00 Espace 3 : Objectif santé. 16.30 Espace 3 : Aux couleurs de la vie. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Musicales. Cycle Tchaïkovski. Suite de Casse-Noisette, par le London Philharmonic Orchestra, dir. Sir Georg Solti ; Concerto pour piano nº 1 par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **18.00 Portrait.** La dame de Vix. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.50 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Le cerveau. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.35 Disney Channel.** Dessins animés : Dingo le gaucho ; Le brave mécanicien ; Le desperado de Towstone ; à 21.00, un épisode de Texas John Slaughter. **22.00 Journal. 22.30 Magazine : Le divan.** Emission d'Henry Chapier. **22.50 Sports 3. 23.50 Magazine : Pare-chocs** (rediff.). **0.20 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Superman. 15.20 Série : Les épées de feu. (5e épisode). **15.45 Série : Batman. 16.15 Documentaire : Floride, les eaux vagabondes. 16.40 Courts métrages. 17.15 Finale des championnats de France des cinéphiles. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi.** Invité : Etienne Daho. **20.30 Téléfilm : La mort est au bout de la rue.** De Lawrence Gordon Clark. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Séo ! Catherine Destivelle au Mali. **23.10 Les superstars du catch. 0.05 Cinéma : Secrets de femmes.** Film français (classé X) de Michel Barny (1986). **1.20 Cinéma : Money Movers** ■ Film australien de Bruce Beresford (1978). **2.50 Cinéma : Superstition** □ Film américain de James W. Roberson (1982). **4.10 Cinéma : la Femme de ma vie** ■■ Film français de Régis Warnier (1986). **5.50 Série : Rawhide.**

LA 5

13.30 Série : Superminds. Doubles pistons. **14.20 Série : Shérif, fais-moi peur. 15.10 Série : La cinquième dimension. 15.35 Série : Cosmos 1999.** Les directives de Luton. **16.25 Série : Drôle de vie.** Un modèle superbe. **16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz.** *Le bûcheron vient à la rescousse.* **17.20 Dessin animé : Charlotte.** Tentative d'évasion. **17.45 Dessin animé : Emi magique. 18.10 Série : Riptide.** Une affaire bidon. **19.00 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard spécial. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Farandole.** Emission animée par Patrick Sébastien. Invitée : Michèle Torr. **22.15 Sport : Télé-matches.** Emission présentée par Pierre Cangioni. ... **Série : La cinquième dimension.** (rediff.). ... **Les cinq dernières minutes.** On a tué le mort.

M 6

13.45 25 images seconde. 14.30 Hit, hit, hit, hourra ! 14.40 Série : Le Saint. Les faux-monnayeurs **15.30 Série : Aventures dans les îles.** Une certaine île. **16.20 Magazine : Danarama.** Invités : Hugo Pratt, Chris Isaak, Stephen Frears. **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** *10e épisode* **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Le pasteur se marie. **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Il faut savoir choisir. **19.30 Série : Daktari.** Œil pour œil. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie.** Les mères. **21.20 Série : Cagney et Lacey. 22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Magazine : Charmes. 22.55 Série : Clair de lune.** L'ange gardien. **23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine : Danarama** (rediff.). **1.05 25 images seconde. 1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Raft.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Michel Guy. **20.45 Ecrit pour la radio.** Autoportrait dans une oreille, de Jean Demélier. **22.35 Musique. Opus.** Portrait de Dieter Schnebel. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Œuvres de Cimarosa, Vinci, Pergolesi, Jommeli, Paisiello par le chœur et l'orchestre du Théâtre de San Carlo, dir. Gustav Kuehn ; Entracte : Gulda joue Gulda ; Œuvres de Haydn, Piccinni, Cimarosa, Mozart, Paisiello, Beethoven, Paganini et anonyme. **23.05 Pendant une demi-heure, autre chose que de l'opéra. 23.45 La grande tradition... italienne et autre.** Berlioz, Verdi, Giordano, Leoncavallo, Cilea, Puccini.

Audience TV du 5 novembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	49.0	Santa Barbara 21.5	Actual. région. 12.0	Actual. région. 4.5	Nulle part 2.0	Porte magique 6.0	Oncle Bill 3.5
19 h 45	52.5	Roue fortune 23.5	Maguy 9.5	Actual. région. 5.5	Nulle part 2.5	Boulev. Bouvard 8.0	Daktari 3.5
20 h 16	63.0	Journal 24.0	Journal 16.5	La classe 11.5	Nulle part 4.0	Journal 2.0	Daktari 5.0
20 h 55	67.5	Football 20.5	Les Œufs... 14.5	Le Loufiat 12.5	Leçons part. 2.5	Le Chasseur 18.5	Têtes brûlées 3.5
22 h 08	58.5	Football 22.5	Pub 5.5	Journal 6.5	Il était une fois 1.0	Le Chasseur 22.0	M6 aime 4.0
22 h 44	42.5	Football 21.5	Tennis 6.0	Océaniques 4.5	Il était une fois 2.0	Cap. Furillo 7.0	Regards 2.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 8 novembre

TF 1

8.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offredo. **9.00 Dorothée dimanche.** Dessins animés et sketches. **10.00 Série : Tarzan.** Le mystère de Kulu (1re partie). **10.50 Dorothée dimanche** (suite). Pas de pitié pour les croissants. **11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Les inconnus de la ville. **11.30 Magazine : Auto-moto.** Rallye du Maroc. Portraits de Jean-Michel Bayle et de Jean-Louis Bousquet. **12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** La vengeance du Texan. **14.15 Plus dimanche que jamais.** Un après-midi proposé par Dominique Cantien. Ushuaia, le magazine de l'extrême ; à 15.00, T'es pas cap ! jeu de Gérard Louvin, animé par Eric Galliano ; à 15.45, Tiercé à Auteuil ; à 16.00, A la folie..., émission de Patrick Poivre d'Arvor, avec William Sheller, Petula Clark, Chris Rea, Blues Trottoir, Marc Lavoine, Emile Naoumoff. **17.30 Série : Pour l'amour du risque.** Coup de cœur. **18.30 Série : La calanque.** De Jean Canolle. **19.00 Magazine : Sept sur sept.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. **19.55 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Cinéma : Je vous aime** ■■ Film français de Claude Berri (1980). Avec Catherine Deneuve, Jean-Louis Trintignant, Gérard Depardieu, Serge Gainsbourg, Alain Souchon. *Les souvenirs tendres et douloureux d'une femme qui se veut libre, et a réuni chez elle, pour le réveillon de Noël, les hommes qu'elle a le plus aimés. Promenade sentimentale et désarroi masculin.* **22.25 Sport dimanche soir. 23.10 Journal. 23.25 Documentaire : Moteur, la passion Tavernier.** D'Alain Bévérini et Alain Decaux.

A 2

8.55 Flash d'informations. 9.00 Connaître l'islam. Le mariage musulman. **9.15 Emissions israélites.** A Bible ouverte ; Le cantique des cantiques ; La source de vie. **10.00 Présence protestante.** Les prisons en question. **10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** en direct de la Foire Saint-Romain de Rouen. **11.55 Votre vérité.** *Invitée : Renée Janiak, hôtesse* de l'air. **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Série : L'homme qui tombe à pic.** La femme au couteau. **14.15 Dessin animé : Laurel et Hardy. 14.30 Tennis.** Finale du Tournoi de Bercy. **17.30 Série : Les brigades du Tigre.** Les demoiselles du Vésinet. **18.30 Stade 2.** Tennis (Tournoi de Bercy) ; Basket : Limoges-Nantes et un sujet sur Cholet ; Football : Bordeaux-Nantes ; Rugby : Pays de Galles-Etats-Unis ; Patinage artistique : championnat de France ; Boxe. **19.30 Série : Maguy.** Message californien. Avec Rosy Varte, *Jean-Marc Thibault, Henri Garcin,* Marthe Villalonga. **20.00 Journal. 20.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.** Les caves du Majestic, de Maurice Frydland. Avec Jean Richard, Maurice Risch, Catherine Allégret. **22.05 Documentaire : Louis Jouvet, ou la noblesse du comédien.** De Claude-Jean Philippe. Evocation de la vie du comédien, à travers des extraits de ses films, des photos de théâtre et ses propos. **23.00 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.20 Informations : 24 h sur l'A 2. 23.50 Série : L'homme qui tombe à pic** (rediff.).

FR 3

8.15 Espace 3 : Merlin Gérin. 8.30 Amuse 3. Winnie l'ourson ; Zorro ; Croqu'soleil ; Inspecteur Gadget ; La famille Duloch. **10.00 Magazine : Ensemble.** Le racisme au quotidien. **11.30 RFO : Latitudes. 12.00 Dialectales et sports. 12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole. La quatrième gamme... ou le manger de demain. **13.30 Forum RMC - FR 3.** Invité : Jean-Marie Le Pen. **14.30 Expression directe.** PS ; CNPF. **14.50 Magazine : Sports loisirs.** Jumping ; Formule Renault ; Traversée des Pyrénées en montgolfière ; Golf. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne. 17.30 Amuse 3.** Boumbo ; Il était une fois la vie ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. **19.00 Feuilleton : Strindberg.** Adapté par Per Olov Enquist. Avec Thommy Berggren. 3e épisode : L'exil en France. **19.57 Flash d'informations. 20.05 Série : Benny Hill. 20.35 Variétés : La nouvelle affiche.** Emission présentée par Julien Lepers. Avec : Jane Birkin, Laurent Voulzy, *Marijosé Alié, Philéas Fogg, Passé simple,* Major Tom, Pascal Trogoff, Corinne Dacla, Frédéric Chateau, Patrick Juvet, Antoine, Véronique Rivière, Gypsy King. **22.00 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : Sabotage à Berlin** ■■ Film américain de Raoul Walsh (1942). Avec Errol Flynn, Ronald Reagan, Raymond Massey, Nancy Coleman. *Cinq aviateurs de la RAF tombés, en 1942, sur le territoire allemand avec leur appareil, sont chargés de missions de sabotage.* **0.15 Musiques, musique.** Quatre pièces pour clarinette et piano d'Alban Berg, par Robert Fontaine, clarinette, et Alain Mocard, piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **8.05 Cabou cadin.** Dame Boucleline ; Rambo. **8.50 Série : Une vraie vie de rêve. 9.15 Cinéma : Leçons très particulières** □ Film américain d'Alan Myerson (1980). Avec Sylvia Kristel, Howard Hesseman, Eric Brown, Patrick Piccininni, Ed Begley Jr. **10.40 Cinéma : Il était une fois en Amérique** (2e partie) ■■ Film américain de Sergio Leone (1983). Avec Robert De Niro, James Woods, Elizabeth MacGovern, Treat Williams, Tues*day Weld*. **12.30 Série : S.O.S. fantômes** (1er épisode). **13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom.** Le présentateur du troisième type. **13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Football américain.** Un match du championnat professionnel américain. **15.00 Les Victor de l'aventure. 16.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Le billard à trois bandes. **17.10 Série : Le retour de Mike Hammer.** Meurtre à la carte. **18.00 Cinéma : Pas vu, pas pris** □ Film américain de Robert Butler (1971). Avec Kurt Russel, Joe Flynn, César Romero, Jim Backus, William Windom, Joyce Menges. *Pour régler une lourde hypothèque, le doyen d'un collège cherche à gagner le prix récompensant une invention scientifique. Or un des élèves a trouvé le secret de l'invisibilité. Ce fut une production des studios Walt Disney à l'usage du jeune public. A-t-on idée d'aller déterrer une telle zozoterie !* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon.** Dessins animés présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Stardust memories** ■■■ Film américain de Woody Allen (1980). Avec Woody Allen, Charlotte Rampling, Jessica Harper, Marie-Christine Barrault. *Un réalisateur, célèbre pour son œuvre cinématographique, est invité à une rétrospective-débat dans une station balnéaire. Il erre à travers ses souvenirs, ses rêves, ses névroses.* **21.55 Flash d'informations.** ▶ **22.00 Documentaire : Célibat, la fin du couple ?** Six millions de personnes vivent seules en France. **22.50 Billard.** Coupe du monde, en différé de Madrid. **0.50 Cinéma : Mort un dimanche de pluie** ■ Film français de Joël Santoni (1986). Avec Nicole Garcia, Jean-Pierre Bacri, Dominique Lavanant, Jean-Pierre Bisson, Jean-Pierre Malo, Christine Laurent. *Un architecte français, établi en Suisse, dans une villa moderne et isolée, avec sa femme et sa petite fille, doit subir le chantage, puis la vengeance, d'un homme devenu infirme par sa faute.* **2.35 Série : Superman.**

LA 5

7.20 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 8.30 Dessin animé : Robotech. Jeux dangereux. **8.55 Dessin animé : Princesse Sarah. 10.05 Dessin animé : Le magicien d'Oz.** L'attaque de la générale Jinjur **10.30 Série : Shérif, fais-moi peur. 11.20 Série : Wonder woman.** La baronne diabolique. **12.10 Série : Superminds.** Doubles pistons (rediff.). Un après-midi animé par Guillaume Durand. **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000.** Autodéfense. **14.15 Variétés : Childéric.** Avec Lio, Los Portos, Blues Trottoir, Uno, Robert Farrel. **15.15 Face à France.** Emission animée par Guillaume Durand. Invités : Smaïn, *Impact sur la banane*, Patrick Juvet, Pierre Vassiliu, Chris Réa, Image, les Communards. **17.00 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **17.45 Au cœur de l'affaire.** Emission animée par Guillaume Durand. Sur le thème : champions ! sportifs de haut niveau. **18.40 Magazine : Travelling.** De Patrick Sabatier. **19.05 Série : Kojak.** Coupable d'innocence. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : le Retour des bidasses en folie** □ Film français de Michel Vocoret (1982). Avec Les Charlots, Luis Rego, Paulette Dubost, Jacques Jouanneau, Roger Carel. **22.05 Série : Maigret.** Maigret et la jeune morte. **23.35 Série : Kojak.** Coupable d'innocence *(rediff.).* ***0.30 Série : Les évasions célèbres.*** Le condottiere Bartolomeo Colleoni. **1.25 Série : Arsène Lupin.** Le film révélateur.

M 6

9.00 Clip des clips. Le chouchou de la semaine : Raft. **9.05 Magazine : Rock autour du monde** (rediff.). **9.30 Série : Daktari.** Œil pour œil (rediff.). **10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez.** Invité : Robert Herbin. **11.45 Magazine : Au calme, citoyens !** De Marc Ullmann. Thème : Peut-on moderniser la fonction publique ? Avec Hervé de Charette et André *Bergeron.* ***12.25 Infoconsommation.*** **12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** Présenté par Charles Villeneuve. L'affaire Rousseau. **13.15 Série : Le frelon vert. 13.45 Jeu : Fan de...** De jeunes imitateurs de variétés sélectionnés à travers la France se produisent en direct, face à un jury. **14.50 Hit, hit, hit, hourra ! 15.00 Série : Clair de lune.** L'ange gardien (rediff.). **15.50 Série : Aventures dans les îles.** Le combat. **16.40 Les privés ne meurent jamais** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : Yor, le chasseur du futur** □ Film italien d'Anthony M. Dawson (1982). Avec Red Brown, Corinne Cléry, Alan Collins. **22.00 Série : Drôles de dames.** Les diamants. **22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Magazine : Le glaive et la balance.** *L'affaire Rousseau (rediff.).* **23.35 Carrefour des musiques : jazz.** Gary Burton et Makoto Ozone. **0.30 Magazine : Starter** (rediff.). **1.00 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. On Nagra ! **22.35 Musique.** Concert. Cancionero de Upsala (chansons anonymes d'improvisation populaire) par l'ensemble La Lauracbe et l'Ensemble vocal de Bourgogne. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 août à Lucerne) : Symphonie alpestre op. 64 de R. Strauss ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut majeur op. 26 de Prokofiev, par l'Orchestre de la Communauté européenne, dir. Vladimir Ashkenazy. **23.05 Climats. 1.00 Poissons d'or.**

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 NOVEMBRE

« La chambre de commerce *dans* l'ancien hôtel des comtes Potocki », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

« Le Trône et la Nation », 10 h 30, métro Picpus (V. de Langlade).

« Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

« La sculpture du dix-neuvième siècle au Musée d'Orsay », 11 heures, 1, rue de Bellechasse, côté éléphant (La France et son passé).

« Fragonard au Grand Palais », 11 h 15, à l'entrée (M.-C. Lasnier).

« L'alchimie à Paris au Moyen Age », 14 h 30, angle de la rue Vertbois et de la rue Saint-Martin (Arcus).

« *Un décor dix-huitième : le musée* Camondo », 14 h 30, 63, rue Monceau (Hauts lieux et découvertes).

« Le ministère de la marine », 14 h 30, 2, rue Royale, pièce d'identité (La France et son passé).

« Tombes célèbres du Père Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le siècle de Picasso au palais de Tokyo », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Didier Bouchard).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« L'hôtel national des Invalides », 15 heures, cour d'honneur, au pied de la statue de Napoléon (Monuments historiques).

« L'Institut de France dans le collège des Quatre Nations », 15 heures, 23, quai Conti (Monuments historiques.

« L'hôtel de Mondragon. Le mariage de Bonaparte. Les fastes de Joséphine », 15 heures, 3, rue d'Antin (Isabelle Hauller).

« La cité refuge de l'Armée du salut, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 15 heures, 12, rue Cantagrel (P.-Y. Jaslet).

« Le couvent des carmes et son jardin », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (*Résurrection du passé*).

« La tour de Nesle et le vieux quartier Saint-André-des-Arts », 15 heures, métro Odéon, devant le cinéma le Danton (G. Botteau).

« L'hôtel Bourrienne », 15 heures, 57, rue d'Hauteville (ARS conférences).

« Fragonard », 16 h 30, Grand Palais, dans le hall (Jeanne Angot).

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

« Une heure au Père Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 heures et 15 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le siècle de Picasso », 10 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (P.-Y. Jaslet).

« Les salons de l'ancien ministère de la marine », 10 h 30, 2, rue Royale (Paris et son histoire).

« Autour de David, le néoclassicisme en Belgique », 11 heures, pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (Pygma).

« La cour Carrée, la colonnade et les appartements royaux du Louvre », 11 heures, métro Louvre, sortie (Didier Bouchard).

« L'hôtel de Sully et la place des Vosges », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 heures, vestibule de gauche, côté parc (Monuments historiques).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 14 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Isabelle Hauller).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur (Anne Ferrand).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Terreur », 15 heures, à l'entrée (M.-C. Lasnier).

« La place des Victoires et son quartier », 15 heures, métro Bourse, sortie (G. Botteau).

« Les salons des hôtels de Bouvienne et Botterel-Quentin », 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries (Didier Bouchard).

« Le quartier de Saint-Benoît », 15 h 15, 2, rue des Carmes (Simone Barbier).

« Le ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli, pièce d'identité (La France et son passé).

CONFÉRENCES

SAMEDI 7 NOVEMBRE

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Egypte des pharaons » (Aurel Sala).

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 17 heures : « La gnose chrétienne » (AGEASAC).

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Espagne musulmane » ; 16 h 30 : « Les capétiens ont mille ans », *première partie* ; 18 h 30 : « Les capétiens ont mille ans », *deuxième partie* (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Des fastes de Reims à la crypte de Saint-Denis », par Mme Marguerite Hauradou ; « Qui sera le grand monarque ? », par Natya.

Salle de l'Espace, 2, place Maurice Quentin, 15 heures : « Où sont nos morts ? Comment vivent-ils ? *Les* reverrons-nous ? » (Mouvement du Graal en France).

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Jérusalem, terre de rencontre » (Aurel Sala).

18, boulevard Arago, 17 heures : « La lèpre existe-t-elle encore ?) (*Dimanches culturels de Port-Royal*).



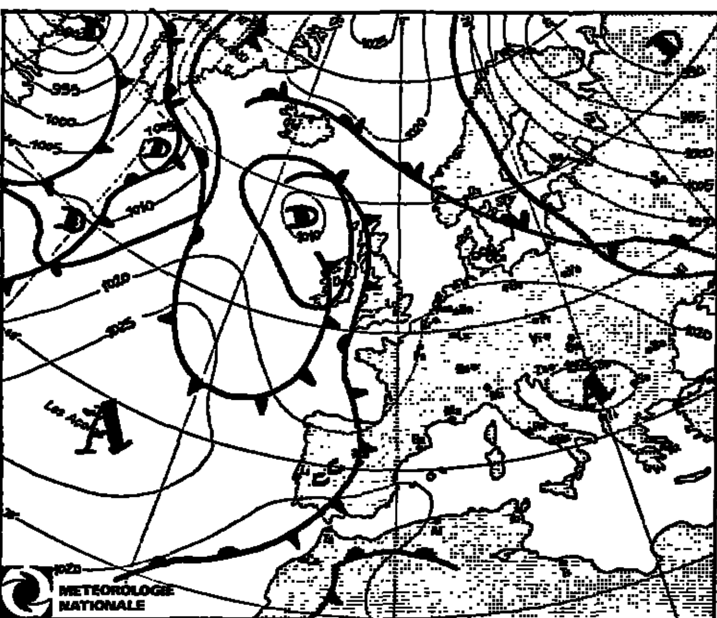
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 8 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 novembre à 0 h TU et le dimanche 8 novembre à 24 h TU.

Au cours des soixante-douze heures à venir, nous allons assister à l'effondrement des hautes pressions d'Europe centrale qui protégeaient la France des perturbations océaniques.

En conséquence, des pluies apparaîtront dès dimanche sur l'ouest du pays à l'arrivée d'un système perturbé.

Samedi, la majeure partie de la France connaîtra encore un temps frais, brumeux le matin et ensoleillé l'après-midi. Seules exceptions : le Centre, la Bourgogne, le Lyonnais, l'Alsace et la Lorraine où les brouillards matinaux et les nuages seront plus tenaces.

Les régions océaniques verront arriver en soirée un voile de nuages élevés.

Les températures minimales seront en légère hausse, toutefois, de faibles gelées persisteront dans le Nord-Est.

Quant aux températures maximales, elles n'évolueront guère par rapport à ces derniers jours, avec 10 à 13 degrés sur la moitié nord, 12 à 20 degrés sur la moitié sud.

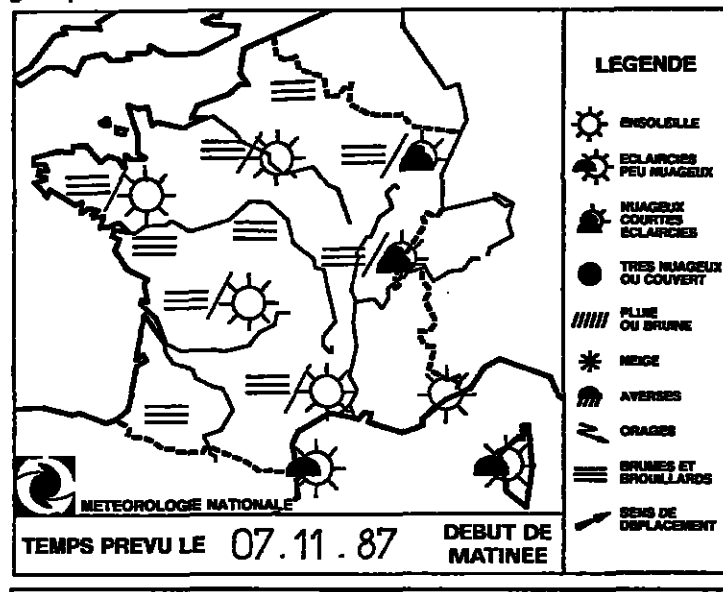
Dimanche, nuages et pluies faibles envahiront dans la journée la moitié ouest du pays

La matinée s'annonce encore brumeuse, notamment du Lyonnais à l'Alsace où des brouillards se formeront.

Dans l'après-midi, le soleil brillera de l'Alsace aux Alpes et à la Corse. Le ciel deviendra nuageux du Nord à la Bourgogne et au golfe du Lion. Il pleuvra de la Manche aux Pyrénées.

Les températures minimales, en hausse, gagneron 2 degrés.

Les températures maximales, sans grand changement, seront en légère baisse de l'Aquitaine aux régions méditerranéennes.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-11 à 6 heures TU et le 6-11-1987 à 6 heures TU — le 6-11-1987

FRANCE			
AJACCIO	19	9	N
BIARRITZ	22	5	D
BORDEAUX	18	4	B
BOURGES	8	5	B
BREST	17	3	D
CAEN	9	-1	B
CHERBOURG	11	3	B
CLERMONT-FERR.	11	2	D
DIJON	7	-1	B
GRENOBLE St-M-H	15	1	B
LILLE	6	1	B
LIMOGES	19	6	D
LYON	12	2	B
MARSEILLE-MAR.	17	7	D
NANCY	11	-3	B
NANTES	13	4	B
NICE	19	10	D
PARIS-MONTS.	12	4	D
PAU	20	5	D
PERPIGNAN	17	6	D
RENNES	13	3	B
St-ÉTIENNE	11	-3	B
STRASBOURG	9	-2	B
TOURS	9	2	B
TOULOUSE	19	3	B
POINTE-À-P.	31	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	23	16	C
AMSTERDAM	10	8	C
ATHÈNES	12	6	C
BANGKOK	32	26	N
BARCELONE	20	9	N
BELGRADE	9	-2	D
BERLIN	9	7	P
BRUXELLES	9	2	B
LE CAIRE	24	19	D
COPENHAGUE	10	6	N
DAKAR	30	22	D
DELHI	30	16	D
DJERBA	22	19	N
GENÈVE	10	2	C
HONGKONG	24	20	C
ISTANBUL	9	6	C
JÉRUSALEM	19	9	C
LISBONNE	20	15	C
LONDRES	12	3	B
LOS ANGELES	20	13	D
LUXEMBOURG	10	2	D
MADRID	17	8	N
MARRAKECH	24	18	C
MEXICO	24	6	B
MILAN	14	2	B
MONTRÉAL	11	-2	N
MOSCOU	3	-1	N
NAIROBI	30	17	N
NEW-YORK	24	6	D
OSLO	2	-2	B
PALMA-DE-MAJ.	23	12	C
PÉKIN	10	0	D
RIO-DE-JANEIRO	33	21	D
ROME	18	6	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	10	6	C
SYDNEY	21	16	C
TOKYO	22	11	C
TUNIS	21	13	N
VARSOVIE	6	5	C
VENISE	13	1	B
VIENNE	9	3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Le « Monde » de Pevsner

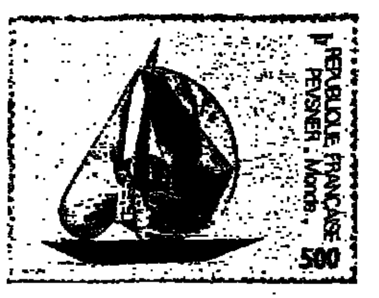
La Poste mettra en vente générale, le lundi 16 novembre, un timbre d'une valeur de 5 F appartenant à la série artistique consacrée à la sculpture d'Antoine Pevsner, *Monde*.

Antoine Pevsner, né en 1886 à Orel (Russie) est décédé en 1962 à Paris. Elève des beaux-arts de Kiev puis de Saint-Pétersbourg, il se rend à Paris en 1913 où il se lie avec Modigliani et peint sa première toile non figurative, *Formes abstraites*. En 1915, il part pour Oslo où son frère, Naum Gabo, l'oriente vers la sculpture. Après un bref retour à Moscou dans les années 20, il s'installe définitivement à Paris en 1922 et opte, en 1930, pour la nationalité française. On doit à Antoine Pevsner *le Manifeste réaliste* et le concept de constructivisme.

Sa sculpture *Monde* – dont le titre exprime la passion de son auteur pour l'espace et l'astronomie – montre comment le volume plein et fermé cède le pas, grâce aux fils de bronze soudés aux formes ouvertes, aux compositions abstraites libérées de toute sujétion naturaliste comme de toute référence symbolique.

Le timbre, au format horizontal de 52 × 42,85 mm (nº PTT 1987-39), est dessiné par Jean-Paul Véret Lemarinier, gravé en taille-douce par Claude Durrens et imprimé en feuilles de 25.

Vente anticipée à Paris, le 14 novembre, de 8 heures à 12 heures, à la recette principale, 52, rue du Louvre, et au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe dans le 7e ; les 14 et 15 novembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard dans le 15e.



Vente anticipée à Monaco, le cachet d'oblitération ne portera pas la mention « premier jour », au stand du service philatélique de la Poste de France pendant l'exposition organisée à l'occasion du cinquantenaire de l'Office des émissions de timbres-poste de Monaco les 14 et 15 novembre.

∴

La Poste met en vente le 16 novembre une nouvelle valeur de la série courante *Liberté* à 3,70 F. Ce timbre est de couleur rose, la même couleur que le 0,15 F actuel, qui sera donc retiré du service, pour éviter toute confusion, le 13 novembre. Il n'y aura pas de cachet « premier jour » pour ce timbre.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 6 novembre 1987 :

UN DÉCRET :

● Nº 87-897 du 30 octobre 1987 relatif à l'application du cycle dans les entreprises privées de gardiennage, de surveillance et de sécurité.

UN ARRÊTÉ

● Du 10 septembre 1987 fixant les mesures relatives à la lutte contre l'enzootie de rage des animaux sauvages.

DES LISTES

● Des élèves de l'Académie commerciale internationale ayant obtenu en 1986 le diplôme supérieur d'études commerciales de cet établissement ;

● Des élèves de l'Ecole nationale de chimie et de physique de Bordeaux ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

En filigrane

● **« Entrez dans le monde de la philatélie. »** – Cette invitation est le titre d'une très belle plaquette de vingt pages en quadrichromie qui va être mise gratuitement à la disposition du public dans les bureaux de poste. Editée par l'Association pour le développement de la philatélie (ADP), dont le siège est au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15, cette brochure présente de manière agréable les éléments indispensables à tous ceux qui, intéressés par la philatélie, souhaitent commencer une collection de timbres.

● **« Le Monde des philatélistes » de novembre.** – Au sommaire du *Monde des philatélistes* de novembre : le Danemark, pays invité du Salon philatélique d'automne (*le Monde* du 31 octobre), une rencontre avec Pierre Forget, dessinateur et graveur de timbres, et une thématique sur les étoiles de mer et les oursins (*le Monde des philatélistes*, 116 pages, 18 F, en vente dans les kiosques et 24, rue Chauchat, 75009 Paris).

● **Les Grands Prix de l'art philatélique.** – Le jury des Grands Prix de l'art philatélique s'est réuni le 4 novembre au Salon d'automne. Il a décerné les prix suivants : pour la France, le timbre *Guillaume-le-Conquérant*, dessiné et gravé en taille-douce par Claude Haley ; pour les treize nations africaines et malgache d'expression française, *10e Anniversaire de la mort de Charlie Chaplin* du Burkina-Faso, dessiné par Claude Andreotto ; pour les pays européens, le bloc-feuillet *Hafnia 87* du Danemark, dessiné par Mads Stage et gravé en taille-douce par Czeslaw Slania ; pour les TOM, le *Rodin* de Wallis-et-Futuna, dessiné et gravé en taille-douce par Eugène Lacaque.



● **Bourses et expositions.** – Les collectionneurs sont conviés à de nombreuses bourses et expositions les samedi 14 et dimanche 15 novembre :

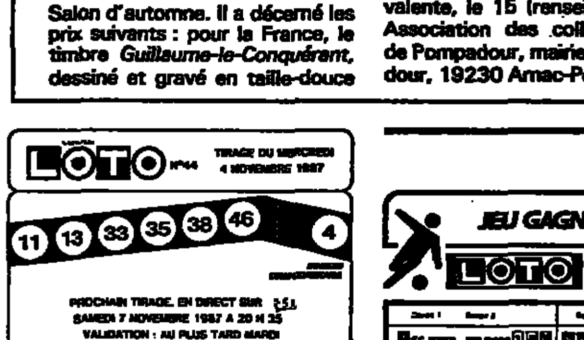
– A *Rochefort-du-Gard*, salle polyvalente, avec (le 14) bureau de poste temporaire muni d'un cachet à date illustré (renseignements : Mme Mangeant, chemin du Plan, 30650 Rochefort-du-Gard).

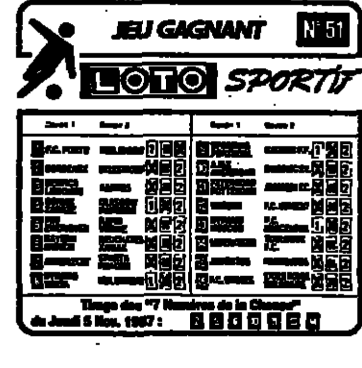
– Au *Bouscat*, salle de l'Ermitage, cartes postales et timbres (renseignements : Cercle cartophile bordelais, 30, avenue Saint-Amand, 33200 Bordeaux-Caudéran).

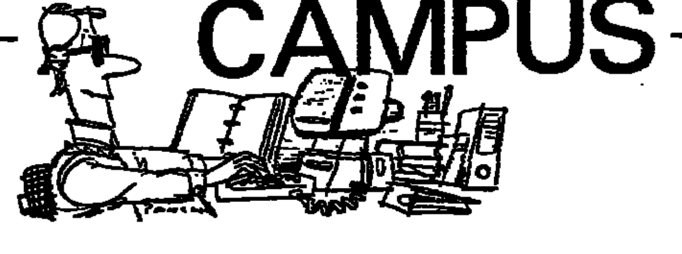
– A *Asnières*, au Centre administratif, 16, place de l'Hôtel-de-Ville, le 15, exposition cartophile (renseignements : Amicale philatélique d'Asnières, 16, place de l'Hôtel-de-Ville, 92600 Asnières).

– A *Saint-Lupicin*, le 15, au collège du Plateau (renseignements : M. Guichon, collège du Plateau, 39170 Saint-Lupicin).

– A *Pompadour*, salle polyvalente, le 15 (renseignements : Association des collectionneurs de Pompadour, mairie de Pompadour, 19230 Arnac-Pompadour).







CAMPUS

Le retour des moniteurs

UN *décret publié au Journal officiel du 4 novembre autorise les universités à embaucher des étudiants de troisième cycle pour encadrer des travaux dirigés ou des travaux pratiques. Evoquée il y a quelques semaines par le premier ministre (le Monde du 30 septembre), la création de cette catégorie d'« agents temporaires vacataires » reconstitue en réalité les moniteurs étudiants, qui avaient disparu il y a quelques années. Un décret de 1982 avait, en effet, supprimé tous les postes de chargés de cours et allocataires divers : seuls avaient été maintenus les chargés d'enseignement vacataires, à condition qu'ils exercent en dehors de l'université une activité principale de mille heures par an minimum.*

Ce décret permet donc aux universités de reconstituer un vivier d'enseignants à statut précaire. Pour tenter d'éviter les dérapages qui avaient résulté de la multiplication des moniteurs, le ministère a mis en place quelques garde-fous : les candidats doivent être âgés de moins de vingt-sept ans, pour éviter que ces situations précaires ne se prolongent indéfiniment. Le nombre de leurs vacations est limité à quatre-vingt-seize heures de travaux dirigés ou cent quarante-quatre heures de travaux pratiques par an. Ils seront payés au taux réglementaire des « heures complémentaires », soit 127,50 F/heure, et devront, à ce tarif-là, assurer les obligations liées au contrôle des connaissances et aux examens (correction de copies notamment).

Tout en admettant que la situation qui prévalait avant 1982 était devenue anarchique, la plupart des présidents d'université estiment que la suppression des moniteurs et des assistants avait enlevé beaucoup de souplesse à la gestion du personnel enseignant. La mesure qui vient d'être adoptée leur paraît à cet égard une utile soupape.

G. C.

Droit spatial

Profitant de la position de leader spatial de Toulouse, l'université des sciences sociales dispensera, à partir de janvier 1988, un cours semestriel de « droit des activités spatiales ». Cet enseignement *s'adresse aux étudiants de maîtrise en droit privé ou droit public. Activités scientifiques, télécommunications, observation de la Terre – et bientôt habitation..., – les activités qui se multiplient dans l'espace « donneront sans doute naissance, estiment les créateurs de cette formation, à un système juridique autonome actuellement en pleine gestation ».*

(Secrétariat de l'UER de droit deuxième cycle. Université des sciences sociales, place Anatole-France, 31042 TOULOUSE CEDEX.)

Pour mieux voyager

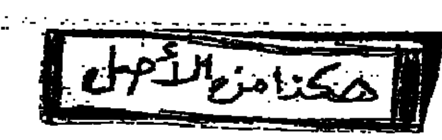
Erycia (association européenne pour l'information et le conseil des jeunes) publie *les Guides du jeune visiteur*, pour mieux voyager en Belgique, Danemark, Espagne, France, Pays-Bas et Royaume-Uni. Ils donnent, notamment, des informations pratiques sur les transports, l'hébergement, les possibilités d'emploi ou d'étude et les loisirs. En vente dans les centres d'information jeunesse, les ambassades, les centres culturels et les offices de tourisme. Prix : 30 F.

(Centre d'information et de documentation jeunesse, 101, quai Branly, 75015 PARIS.)

Poésie et spiritualité

L'université de Metz organise, les vendredi 13 et samedi 14 novembre, un colloque sur le thème « Poésie et spiritualité en France depuis 1950. Spiritualité chrétienne, spiritualité athée ». L'invité d'honneur sera le poète mystique Jean-Claude Renard.

(Michel Baude et Jeanne-Marie Baude, Faculté des lettres et sciences humaines, île de Saulcy, 57045 METZ CEDEX 1.)



Le Carnet du Monde

Mariages

– Nous sommes priés d'annoncer le mariage de

M. Michel ARDANT,
avec
Mme Chantal VERNISSE.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité familiale le 30 octobre 1987.

32, rue Ferdinand-Buisson,
87000 Limoges.
6, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

Décès

– Mme Ghislaine Renauld-Alleaume,
Mme François Alleaume,
née Brigitte Hervé,
Mme Jean Alleaume,
M. et Mme Jean-Jacques Le Crocq,
Laurence, Gaëlle,
Le docteur Béatrice Alleaume et Marie,
Jean-Marie, Martine, Patrick Hervé et leurs familles,
Le docteur Alain Slingeneyer,
ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

M. François ALLEAUME,
ingénieur civil des mines,
MBA de Columbia University,

survenu le 29 octobre 1987, à l'âge de quarante-trois ans.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le samedi 7 novembre, à 14 h 45, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

11, rue de la Tour,
75116 Paris.
68, rue du Bac,
75007 Paris.
4, rue Montebello,
78000 Versailles.

– La direction
Et le personnel de la SNECMA,
La direction
Et le personnel d'HISPANO-SUIZA,
Ses amis et collègues,
ont la douleur de faire part du décès de

François ALLEAUME,
ingénieur civil des mines,
MBA de Columbia University,

survenu le 29 octobre 1987, dans sa quarante-quatrième année.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le samedi 7 novembre 1987, à 14 h 45, en l'église Saint-Eustache, à Paris-1er.

– Les amis de

François ALLEAUME,

en France et à l'étranger, partagent la douleur de sa mort survenue le 29 octobre 1987.

– Mme J.-D. Jurgensen,
M. et Mme Philippe Jurgensen,
Tristan, Cédric et Axel,
M. et Mme Laurent Jurgensen,
Elvire et Gauthier,
M. et Mme Christian Lunel,
Aude, Arnaud et Florent,
Leurs familles et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Daniel JURGENSEN,
ambassadeur de France,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu à Paris, le 4 novembre 1987, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 7 novembre, à 9 h 15, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

L'inhumation se fera dans l'intimité à Compiègne (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Emerian,
75015 Paris.

– Les membres du Comité préparatoire de la Fondation européenne ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Jean-Daniel JURGENSEN,
ambassadeur de France,
président du Comité préparatoire,

survenue le 4 novembre 1987 à Paris.

(Lire ci-contre.)

– Mme Marie-Françoise Mynard,
son épouse
Et ses enfants Nicholas et Sophie,
Le docteur Mynard,
son fils,
M. Yves Mynard,
son frère et ses enfants,
Frédéric et Vanessa,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès du

docteur Jacques MYNARD,

survenu à Paris le 28 octobre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Les membres de la Société psychanalytique de Paris ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami, le

docteur Jacques MYNARD,

survenu le 28 octobre 1987.

Le docteur Jacques Mynard était depuis 1965 membre de la Société psychanalytique de Paris, où il avait su se faire des amis fidèles auprès de ses collègues et des élèves qu'il avait contribué à former. Atteint par une maladie longue et douloureuse qu'il a affrontée avec un grand courage, il a jusqu'au bout fait bénéficier ses patients de son expérience et de sa profonde humanité.

– Jacques Chirac,
président de la Maison de la poésie,
Les membres du conseil d'administration,
Les membres du conseil artistique
Et les collaborateurs de la Maison de la poésie
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre SEGHERS,
fondateur
et vice-président de leur Maison.

(Le Monde du 6 novembre.)

– Mme Raymond Warnier,
son épouse,
M. et Mme Serge-Claude Warnier,
ses enfants,
M. et Mme Christophe Warnier,
ses petits-enfants,
Mme Maurice Warnier,
M. et Mme Jean Massart,
Mme Jean Warnier,
ses sœur, beau-frère et belles-sœurs,
Les familles Berbey, Cahagne, Fasquelle, Massart, Potier,
font part, du décès dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Raymond WARNIER,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
chevalier de la Légion d'honneur,
agrégé de l'Université,
officier et commandeur
de deux ordres yougoslaves,
officier de l'instruction publique,
Portugal et Brésil.

La levée du corps aura lieu le mardi 10 novembre 1987, à 8 heures précises, à l'amphithéâtre de l'hôpital Laennec, suivie de l'incinération, le même jour au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

17, rue Malar,
75007 Paris.
8, rue Houdart-de-Lamotte,
75015 Paris.

– M. Georges Weg
et ses enfants,
M. Radjes Chinegadoo,
M. et Mme Bernard Duquesne,
Mme Agnès Duquesne
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Georges WEG,
née Michèle, Aline Duquesne,

survenu le 1er novembre 1987, à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 10 novembre.

On se réunira au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, à 15 heures.

La famille ne recevra pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, rue de la Fédération,
75015 Paris.

Remerciements

– Mme Jacques FORT,
Ses enfants, petits-enfants
Et toute la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié témoignées, lors du décès de

Jacques,

adressent leurs remerciements émus à tous ceux qui se sont associés à leur peine et présentent leurs excuses aux personnes qui n'auraient pas été prévenues.

Anniversaires

– Le 8 novembre 1986

Artur LONDON,
notre Gérard,

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu, aimé, qui ont apprécié son courage, sa générosité, sa fidélité aient une pensée pour lui.

– Il y a un an disparaissait notre ami et camarade

Artur LONDON.

Gérard – comme nous l'appelions – reste dans nos cœurs comme un héros de la Résistance, en Espagne, puis en France et au camp de Manthausen, où il fut déporté, comme un combattant infatigable pour la liberté, la justice et les droits de l'homme dans son pays natal comme dans le monde entier. Son témoignage dans *l'Aveu* est une contribution décisive à la condamnation du stalinisme et à la réhabilitation du socialisme dans la liberté.

Le 8 novembre, à 10 h 30, à l'initiative du Comité pour la défense et l'extension des libertés en Tchécoslovaquie, une plaque sera apposée là où il vécut pendant treize ans : 22-26, rue du Sergent-Bauchat, Paris-12e.

– Il y a dix ans disparaissait

Emma NEIMAN.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Services religieux

– Journée nationale du souvenir, soixante-neuvième anniversaire d'armistice, soixante et unième anniversaire de la Mosquée, édifiée en 1926, en hommage aux cinquante mille musulmans morts pour la France. Ces anniversaires seront célébrés le 8 novembre 1987, à 15 h 30, à la Grande Mosquée, 3, rue Quatrefages, Paris-5e.

Avis de messes

– Paris. Tokyo. New-York.

Christophe Girard,
Françoise Picoli,
Dui Seid,
vous informent qu'une messe solennelle sera célébrée le mardi 10 novembre, à 16 heures, à la mémoire de

Tokio KUMAGAI,

en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris-4e.

Bienfaisance

– Les journées d'entraide et d'amitié de la Ligue des droits du religieux ancien combattant (DRAC) auront lieu du vendredi 6 au mercredi 11 novembre inclus, de 10 heures à 21 heures, salle R.P.-Ferrand, 8 *bis*, rue Vavin, Paris-6e. Tél. : 43-26-01-50.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ÉCHECS

CHAMPIONNAT DU MONDE
SÉVILLE
1987

Neuvième partie : nulle

Prolongation inutile

Que Karpov ait voulu voir si Kasparov avait mis le bon coup sous enveloppe (43... Df3), rien de plus naturel. Avant la reprise de la neuvième partie, le jeudi 5 novembre, le challenger avait un léger mais réel avantage, et tout autre coup du champion du monde lui aurait sans doute permis de trouver la voie du gain. Mais après Df3 ?

Passe encore de vouloir vérifier si le sacrifice de pion (52. D×b4) imaginé par Kasparov était correct, mais croire que, après l'échange de dames, les Blancs avaient une chance de promouvoir leur pion a, laisse rêveur. N'empêche, Karpov a encore jugé bon de prolonger la partie pendant 9 coups avant de proposer la nullité. Une prolongation bien inutile.

Rien de très brillant dans tout cela pour Karpov auquel les parties ajournées (7e, 8e et 9e) ne semblent pas réussir. Score avant la dixième partie prévue le vendredi 7 novembre : quatre points et demi partout.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Neuvième partie
Défense Gruenfeld-Variante d'échange

Position à l'ajournement

BLANCS : Rh2, Dé3, Td2, Pa2, 64, g2 et h2.

NOIRS : Rh6, Df1, Tf6, Pa7, b5, g5 et h7.

43.	...(154)	Df3e.s.e. (154)	57.	Db7+ (199)	Rh6 (183)
44.	Dd4	Té6 (154)	58.	Dc6+ (208)	Rg7 (184)
45.	é5	Df5	59.	Tç2 (209)	Th4+
46.	Té2	a5	60.	Rg2	Dé4+
47.	Dd5	b4	61.	D×é4	T×é4
48.	D×a5	Dd3	62.	Tç7+	Rg6
49.	Tg2	Dd4	63.	Ta7	Té3
50.	Da8	D×é5	64.	Rh3	Tç3
51.	Df8+	Rg6	65.	Ta8 (212)	Tç4 (192)
52.	D×b4 (163)	h5 (158)	66.	a4	Rg5
53.	h4 (172)	g×h4 (159)	67.	a5	Ta4
54.	D×h4 (172)	Té6 (170)	68.	a6	Rh6
55.	Dç4 (186)	Té4 (170)	69.	Rg2	Ta3
56.	Dç6+ (197)	Rg7 (184)	70.	Rf2 (218)	Rg7 (199)
					Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

La mort de Jean-Daniel Jurgensen

Résistant, journaliste, ambassadeur

Jean-Daniel Jurgensen, décédé le 4 novembre des suites d'une opération, fut un diplomate peu banal. Si la « carrière » de la diplomatie traditionnelle, *« l'art de faire quelque chose avec rien »*, le conduisit aux plus hautes responsabilités (aux Nations unies, à la direction d'Amérique, puis à la sous-direction des affaires politiques, à l'ambassade de New-Delhi et à celle de La Haye et à la dignité d'ambassadeur de France), il fut avant tout et toute sa vie un homme engagé, pratiquant avec une chaleur communicative l'art de convaincre, aussi déterminé dans ses jugements qu'infatigable dans ses démonstrations.

Une de ses convictions, la plus singulière dans sa profession, était que toute bonne cause mérite d'être connue, exploitée et publiée. S'il pratiquait parfois la discrétion par nécessité tactique, il pensait que la seule forme efficace du « secret diplomatique » était la présentation opportune des faits. Plusieurs générations de journalistes, dont il faisait aisément ses complices, lui en resteront à jamais reconnaissantes.

Né en 1917, engagé dans un combat qu'il ne rompit jamais contre tous les totalitarismes, il se livra dès sa démobilisation, à l'automne 1940, à ce qu'il appelait des *« enfantillages »* comme la distribution de tracts, que tapait d'un doigt sa jeune femme Marie-Rose, et qui leur valut quelques jours de prison. Il adhéra, en juin 1941, alors qu'il était à l'Ecole normale supérieure, au réseau des renseignements franco-britannique Fitz-Roy, bientôt décimé par la Gestapo.

Il se joignit alors à Défense de la France, mouvement de résistance fondé par Philippe Viannay et leur ami commun, Robert Salmon, normalien comme lui. J.-D. Jurgensen, qui signait Jean Lorraine, fut de ceux qui, entre les multiples tendances politiques de la Résistance, accentuèrent l'orientation gaulliste du mouvement.

Agrégé de lettres classiques, reçu en 1943 au concours des affaires étrangères, il choisit la clandestinité plutôt que l'administration de Vichy. Recherché par la Gestapo après un séjour en province, il se retrouva à Paris au moment où l'insurrection permit au journal *Défense de la France*, qui devint bientôt *France-Soir*, de paraître au grand jour. Délégué à l'Assemblée consultatvie puis à la première Constituante, il écrivit des éditoriaux jusqu'à ce qu'il rejoigne le poste qui l'attendait au Quai d'Orsay en 1946.

Mais là encore, il ne dissimula jamais ses opinions. Nul n'ignorait, par exemple, dans les années 50 son hostilité à l'armée européenne, non plus que plus tard son attachement à la cause québécoise. Après *« Vive le Québec libre »*, alors que la plupart de ses collègues observaient un mutisme réprobateur, J.D. Jurgensen, dans l'avion du retour alla féliciter de Gaulle. *« Mon général,* lui dit-il, *vous avez payé les dettes de Louis XV. »*

Sa retraite ne le démobilisa pas. A la tête du comité préparatoire pour la Fondation européenne, il multiplia les démarches – jusqu'à ce que la maladie l'immobilise – pour que s'installe enfin à Paris, conformément au traité signé, cette fondation à laquelle le gouvernement néerlandais oppose depuis une dizaine d'années un veto inexpliqué. Mais c'est dans le petit livre publié en 1984 et consacré à Georges Orwell (1) que J.-D. Jurgensen exprima sa pensée avec le plus d'éloquence. Son chapitre sur la « novlangue » démontre d'une façon lumineuse comment *« la langue de bois »*, en interdisant toute expression libre, fait le lit des dictatures.

MAURICE DELARUE.

(1) *Orwell ou la route de 1984*, Ed. Robert Laffont (*le Monde* du 12 août 1983).

Economie

SOMMAIRE

■ Encouragé par les déclarations de M. James Baker, un nouveau repli du dollar se manifestait en matinée le 6 novembre, provoquant la nervosité des marchés des changes. Les marchés boursiers connaissent un certain calme.

■ Alors que, en baissant deux de ses trois taux d'intervention, la RFA veut marquer sa bonne volonté, la hausse des taux d'intervention de la Banque de France risque de provoquer un ralentissement de l'activité économique.

■ A Wall Street, certains analystes redoutent que la faiblesse du dollar n'entraîne un mouvement de retrait des capitaux étrangers (voir pages 26 et 27).

***

■ Fiat rompt ses accords avec l'Etat italien dans les télécommunications. L'idée d'un pôle unique face aux étrangers est abandonnée (voir page 28).

■ La CFDT de l'agriculture et de l'agroalimentaire se plaint du silence du ministre sur les pertes d'emplois et la faiblesse de la formation dans ce secteur (voir page 28).



Après le réajustement des taux

Embellie sur les places boursières, chute persistante du dollar

Embellie sur les places boursières, mais reprise de la glissade du dollar, les marchés se ressentaient encore, le vendredi 6 novembre, du double effet des déclarations du secrétaire américain au Trésor et de l'action concertée des banques européennes sur les taux d'intérêt. M. James Baker, dans une interview au *Wall Street Journal* (édition américaine), avait réaffirmé avec une clarté inhabituelle, le jeudi 5 novembre, que sa priorité absolue était d'éviter une récession qui serait provoquée par une hausse des taux d'intérêt. Peu importe à ses yeux si ce choix impliquait une chute du dollar.

Le message fut rapidement, reçu sur les marchés des changes où le billet vert baissait rapidement alors que les banques américaines réduisaient leur taux de base, autrement dit le loyer de l'argent dont bénéficient leurs meilleurs clients. Pour la seconde fois depuis le 22 octobre, date à laquelle ce « *prime rate* » avait été ramené à 9 %, les principaux instituts de crédit, entraînés par la Citibank, procédaient à une diminution de 0,25 point de leur taux de base, désormais fixé à 8,75 %.

Cette opération avait été rendue moins dangereuse par la politique coordonnée sur les taux menée en Europe. Après les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, le mercredi 4 novembre, la Suisse et, surtout, la RFA, baissaient leurs taux directeurs. Berne comme Francfort ramenaient à 4,5 % leurs taux dit Lombard. Mais la Banque nationale suisse franchissait un pas supplémentaire en ramenant de 3,5 % à 3 % son taux d'escompte. En d'autres termes, si la Bundesbank, dont la politique est actuellement cruciale dans le jeu à trois qui s'instaure avec les Américains et les Japonais pour tenter de construire une base plus saine à l'économie mondiale, a tenu à donner un signe patent de bonne volonté, elle s'est laissé une marge de manœuvre. Lorsque le groupe des sept puissances industrielles finira par se réunir, la RFA aura encore une carte à abattre en matière de politique du crédit. Le gouvernement ouest-allemand a appelé les Etats-Unis à « *agir contre le déficit budgétaire* », les Européens ayant « *apporté leur contribution* ».

La coopération avec la France mise en place à cette occasion, la Banque de France ayant simultanément, à la légère baisse des taux allemands, annoncé une légère remontée des siens, aura à tout le moins permis de stabiliser la situation au sein du Système monétaire européen (SME) mis à mal par la chute persistante du dollar. Pour combien de temps? Les cambistes s'interrogeaient, le vendredi 6 novembre, et ne masquaient pas leur scepticisme. Le franc français s'échangeait dans la matinée à 3,3825, contre 3,37 FF la veille au soir. L'espoir renaît à nouveau d'une réunion du « G-7 » ce week-end. L'annonce de la présence de M. Alan Greenspan, président de la Fed, et du gouverneur de la banque centrale japonaise à Bâle, le dimanche 8 novembre, a alimenté de nouvelles rumeurs. Si cet espoir est, une fois de plus, déçu, le système d'apaisement mis en place en Europe ne tiendra pas, selon eux.

L'évolution sur le dollar ne faisait que les confirmer dans ce sentiment. Alors que Wall Street, ragaillardie par la baisse des taux d'intérêt américains, saluait l'événement par une hausse de 2 %, le billet vert continuait de se déprécier sur toutes les places. La banque du Japon intervenait, à nouveau le 6 novembre, sans parvenir à empêcher la devise américaine de passer un nouveau seuil psychologique et de descendre en deçà de 135 yens. Sa remontée à 135,50 yens en fin de journée, heure de Tokyo, ne constituait qu'un soulagement de courte durée. En Europe le billet vert chutait : un dollar pour 1,6785 DM, plus bas niveau jamais atteint et 5,6925 F (−1,4 %).

Le ministre japonais des finances, M. Kiichi Miyazawa, estime que le dollar a désormais atteint son niveau le plus bas et ne se dépréciera sans doute plus beaucoup. Mais, en dépit des déclarations du porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, selon lequel les propos de M. Baker ne pouvaient être compris comme une remise en cause des accords du Louvre qui, en février dernier, avaient tracé le cadre d'une stabilisation du billet vert, le trouble provoqué par ces explications contradictoires n'empêchaient pas les marchés d'être persuadés de la volonté de Washington de laisser filer le dollar. L'idée qu'une nouvelle chute du billet vert est la seule solution au déficit du commerce extérieur des États-Unis reste répandue outre-Atlantique. Une vingtaine d'économistes interrogés par le *Wall Street Journal* ont d'ailleurs, dans leur majorité, défendu cette thèse, en dépit des deux conséquences néfastes qu'elle implique : une remontée de l'inflation et, dans un premier temps, une détérioration des chiffres en valeur de la balance commerciale.

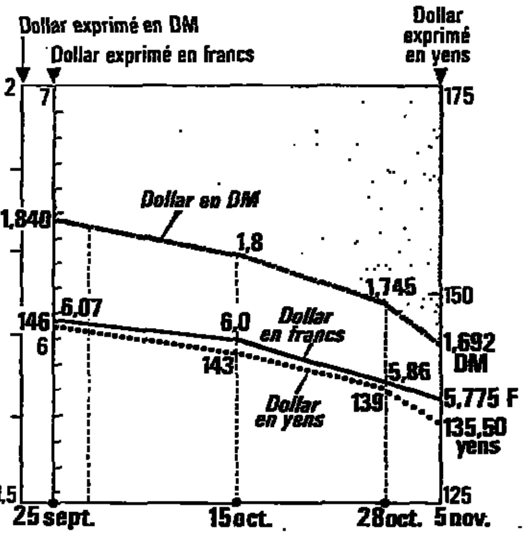
FRANÇOISE CROUIGNEAU.

La priorité donnée à la défense du franc pourrait peser sur la croissance

(Suite de la première page.)

Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation peut certes se féliciter, avec son homologue ouest-allemand, M. Gerhard Stoltenberg, de l'accord mis au point, à son initiative, au cours des deux derniers jours dans le plus grand secret. Dans la tourmente, l'Europe serre les rangs. C'est la première fois que les pays européens — en particulier le couple franco-allemand — coordonnent leur politique en matière de taux d'intérêt. Un fait « *sans précédent* », a commenté le ministre d'Etat. Cette coopération ne s'est pas limitée à la France et à l'Allemagne. Les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la Suisse — en abaissant également leurs taux d'intérêt — ont participé à ce mouvement de solidarité européenne.

Face aux tensions provoquées au sein du système monétaire européen, la manœuvre de jeudi 5 novembre est un succès. Elle a calmé le jeu en Europe. L'écart accru des taux d'intérêt à court terme entre le franc et le mark a rendu moins attrayante la devise allemande. Dans cette opération, M. Balladur a réussi à convaincre ses partenaires de la nécessité d'agir pour maintenir les parités fixées entre les monnaies européennes, le 12 janvier dernier, lors du dernier ajustement monétaire. L'accord franco-allemand traduit ainsi la détermination de Paris et de Bonn à défendre la parité entre le franc et le deutschemark définie à cette occasion (avec pour taux pivot le deutschemark à 3,3538 francs). Contre l'avis des



Encouragé par M. James Baker, secrétaire d'Etat au Trésor, qui a déclaré que la chute du dollar était préférable à un relèvement des taux d'intérêt, le repli du « billet vert » s'est accéléré cette semaine.

« *spéculateurs* », les autorités monétaires françaises et allemandes estiment que ce cours correspond aux « *fundamentals* », aux données essentielles des économies respectives des deux pays.

Un petit pas ouest-allemand

Les efforts consentis par les deux parties de l'accord indiquent pourtant que cette conviction est beaucoup plus forte du côté français que du côté allemand. MM. Stoltenberg et Poehl, le ministre des finances et le gouverneur de la Bundesbank, ont certes consenti une baisse de deux des trois taux directeurs de la banque centrale ouest-allemande. Le coup est habile. Il ne va pas provoquer une brusque reprise de l'activité outre-Rhin, ce que demandent pourtant les Américains. Mais, dans la partie de bras de fer qui oppose Bonn et Washington, il est un signe de bonne volonté envoyé à la Maison Blanche. Il permet ensuite de calmer la spéculation à la hausse sur le mark, ce qui pourrait donc — en théorie — contribuer à freiner la chute du dollar. Mais, surtout, Bonn garde ses principaux atouts. Le taux de l'escompte (actuellement à 3 %), le troisième et véritable taux directeur du marché de l'argent outre-Rhin n'est pas touché. La question d'une anticipation de la réforme fiscale n'est pas évoquée. L'Allemagne a fait un pas. Mais seulement un petit pas.

La France, en revanche, a accepté un effort bien plus important. Les deux taux d'intervention de la banque centrale ont été relevés de 0,75 point. Faut-il rappeler qu'il y a quelques semaines encore on affirmait, rue de Rivoli, que, d'ici à la fin de 1987, il y aurait encore une marge de baisse de ces taux d'environ un point? Dans la tourmente monétaire, et pour défendre le franc, M. Balladur a dû se résigner à cette hausse. Dans l'immédiat, ses conséquences sont heureuses. Les spéculateurs — qui anticipaient une baisse des taux après un réaménagement monétaire — en sont pour leurs frais. Dès l'annonce faite, le franc français a repris un peu de tonus vis-à-vis du mark. La devise allemande est passée de 3,41 francs environ — un cours que la Banque de France soutenait depuis vendredi dernier — à 3,37 francs environ.

Quel est le coût de cette défense du franc pour l'économie nationale ? On ne peut pour l'instant s'en tenir qu'à des conjectures. Tout dépendra de la réaction des marchés et notamment de l'évolution du dollar. M. Balladur a déclaré que la décision de relever les taux à court terme était le « *signe de la volonté de stabilité monétaire* », ajoutant : « *Il faut bien comprendre qu'elle ne doit pas remettre en cause le mouvement général de baisse des taux à moyen et long terme.* »

Ralentissement de l'activité

Vendredi 6 novembre dans la matinée, les milieux financiers français avouaient ne pas comprendre le raisonnement du ministre d'Etat. Pour les professionnels, il est évident que la hausse des taux d'intervention de la Banque de France va déboucher sur un renchérissement du coût du crédit, et donc sur un ralentissement de l'investissement et de l'activité. Quel sera l'ampleur de ces mouvements ? Il est trop tôt pour le dire.

Comme leur nom l'indique, les taux directeurs de la Banque de France jouent un rôle directeur sur l'ensemble des taux d'intérêt dans le pays. Leur hausse va donc se propager sur tous les marchés de l'argent. Les emprunteurs devront payer plus cher leur financement.

L'effet est immédiat sur le marché monétaire, celui de l'argent prêté à très court terme. Dès jeudi, le loyer de l'argent au jour le jour a augmenté, passant au-dessus de 9 %. Tous ceux qui trouvent sur ce marché des financements (les grandes entreprises avec les billets de trésorerie, les banques avec les certificats de dépôts et l'Etat avec ses bons du Trésor) vont ressentir un renchérissement de leurs ressources. La répercussion sera également presque instantanée pour tous les financements dont le prix est indexé sur le taux du marché monétaire, par exemple, pour les crédits « spots » accordés par les banques aux très grandes entreprises. Ces financements représentent au total près de la moitié des crédits bancaires aux entreprises.

Sur les autres instruments financiers, la hausse des taux à court terme aura des effets plus difficiles à évaluer. « *Mais l'impact est certain* », affirment un grand banquier parisien. *A priori*, les banques n'ont pas l'intention de la répercuter sur leur taux de base bancaire (9,60 % actuellement dans la plupart des établissements), le prix qu'elles font payer à leurs meilleurs clients. Il y a, à cela, à la fois des raisons commerciales (la concurrence est très vive) et politique (il serait malséant de déplaire au ministre de l'économie).

Hausse attendue des taux à long terme

Sur le marché des obligations, la plupart des experts estiment que la décision de la Banque de France va casser le mouvement de baisse des taux à long terme amorcé depuis une dizaine de jours, qui a permis à l'Etat d'emprunter, juste avant cette décision, à un taux inférieur à 10 %. De nombreux professionnels estiment que la hausse devrait reprendre afin que se reconstitue l'écart entre les taux à court terme et les taux à long terme.

Pour les particuliers aussi, la décision des autorités monétaires de relever le taux à court terme va avoir des conséquences. Depuis quelques semaines déjà, certains établissements spécialisés ont augmenté le coût des crédits immobiliers qu'ils proposent. Le mouvement pourrait s'étendre. L'argent va donc être un peu plus cher en France aujourd'hui, ce qui risque de peser sur l'activité. La Rue de Rivoli affirme qu'il s'agit d'une mesure temporaire. Les marchés, notamment ceux des changes, en seront-ils convaincus ?

En tout état de cause, la situation est paradoxale. La France est l'un des seuls pays à avoir respecté les engagements monétaires et économiques définis pour les sept grandes nations industrielles lors des accords du Louvre, le 22 Février dernier. « *Le gouvernement mène une politique qui a réduit les déficits* » et son taux d'inflation, a encore rappelé jeudi M. Balladur. La crise financière qui s'est abattue sur le monde ne concernait pas notre pays, expliquait il y a peu M. Jacques Chirac. C'est pourtant la France qui, la première, est amenée à prendre des décisions et à payer les pots cassés. La hausse des taux d'intérêt en France risque d'affaiblir une croissance déjà molle. Elle permet certes d'éviter à M. Balladur une troisième dévaluation. Mais pour combien de temps ? Si le dollar poursuit sa dégringolade, certains professionnels des marchés craignent le retour de fortes tensions sur le couple franc-mark.

ERIK IZRAELEWICZ.

Le pessimisme du BIPE

L'économie française connaîtra, en 1988, une faible croissance, de l'ordre de 1 %, inférieure aux prévisions qui avaient été faites avant la crise boursière, estime l'institut privé de conjoncture BIPE, dans une étude publiée jeudi 5 novembre. Il s'agit là d'une « *réduction de l'ordre de 0,5 % par rapport à la croissance que l'on pouvait espérer en juin dernier* ».

Ce chiffre est nettement inférieur aux 2,2 % avancés par le gouvernement dans ses hypothèses économiques qui servent de base au projet de loi de finances pour 1988 actuellement en discussion au Parlement.

Du côté des entreprises, l'effort d'investissement devrait se ralentir quelque peu. C'est ainsi que, dans l'industrie, la progression des dépenses d'équipement, proche de 3 % cette année, « *reviendra à 1,5 % l'an prochain* ».

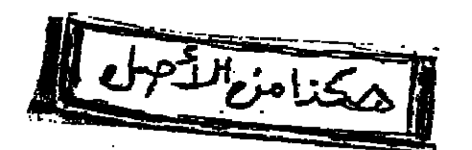
Autre effet de la crise boursière : la consommation risque de baisser au profit de l'épargne. « *Les particulirs tenteront de reconstituer en partie leur patrimoine érodé par la crise financière d'octobre* », estiment les experts du BIPE.

Le ralentissement de la consommation des ménages — elle ne devrait augmenter que de 1,2 % en 1988, contre + 1,6 % en 1987 et + 2 % en 1986 — sera également dû à la faible progression du pouvoir d'achat (+ 1,3 % en 1988 après + 1,5 % en 1987 et + 3,3 % en 1986). « *Malgré les échéances électorales, l'évolution de la masse salariale restera marquée par une très grande rigueur, tant dans le secteur public que dans le secteur privé* », écrit le BIPE.

La croissance ne sera naturellement pas favorable à l'emploi. Le BIPE prévoit une nouvelle augmentation de 3,2 % du nombre des demandeurs d'emploi, qui, en moyenne annuelle, devrait atteindre, en 1988, 2,7 millions de personnes, contre 2,6 millions en 1987.

Les prix devraient augmenter de 2,8 % en 1988, contre 3,1 % en 1987. Mais le déficit de la balance commerciale devrait s'aggraver, pour atteindre un chiffre de 41 milliards de francs l'année prochaine, contre 33 milliards de francs en 1987.





Economie

en Europe et aux Etats-Unis

Wall Street : la crainte des retraits de capitaux étrangers

NEW-YORK
de notre correspondant

« Malgré la baisse du dollar, la Bourse de New-York semble se stabiliser, à mesure que les investisseurs frileux quittent le marché. » Mme Hildegarde Zagorski, de la firme Prudential Bache Securities, n'est nullement préoccupée par la chute de la monnaie américaine, que rien pourtant ne paraît devoir stopper dans l'immédiat.

Découvrant soudain, le jeudi 5 novembre, les dégâts subis par le billet vert, les experts new-yorkais paraissent surpris par l'accord unanime qui accompagne le mouvement : *« C'est une nette évolution »*, affirme le professeur Martin Krank, voix réputée du milieu académique spécialisé. On se félicite de la coopération des Européens, notamment des Allemands et des Suisses, qui viennent d'abaisser leurs taux bancaires, garantissant ainsi au dollar une certaine égalité des chances dans le monde des capitaux volants.

Néanmoins, ce geste de l'étranger ne sera pas gratuit : en échange, Bonn exige que Washington accélère la négociation interne sur la réduction des déficits. D'autres capitales, notamment Tokyo, pourraient imiter les Allemands... *« L'essentiel, en ce moment, c'est la réduction des taux d'intérêt*, remarque M. Monte Gordon, de Dreyfus Corporation, *car la Bourse a besoin d'argent frais. »*

De son côté, la corbeille, après deux jours de grisaille, confirme, une fois de plus, la relative insensibilité des Américains aux aléas du marché monétaire. L'abaissement des taux de deux grandes banques américaines, annoncé jeudi 5 novembre, a provoqué une progression de 40 points de l'indice Dow Jones, dépassant même, pendant quelques minutes, la barre symbolique des 2 000 points. Dans une atmosphère sereine, le volume des transactions est resté raisonnable (220 millions), alors que les hausses battaient les baisses dans une proportion de trois à un. Pourtant, les déclarations du secrétaire au Trésor, M. James Baker, décidé à laisser le dollar flotter à la baisse, auraient pu refroidir certains investisseurs étrangers. En réalité, le marché boursier a été davantage sensible au geste de confiance des banques et... aux chiffres du marché automobile, en hausse de 10,8 % pour les dix derniers jours d'octobre. De même, les statistiques du commerce de détail pour le mois dernier paraissent rassurantes : aucun des grands de la distribution (Sears, J.C. Penney, K-Mart) ne signale un quelconque ralentissement.

Quelques rares voix tentent pourtant de mettre en garde contre les dangers d'un dollar affaibli. *« C'est une folie »*, affirme un courtier, qui craint que la baisse ne provoque des retraits de capitaux étrangers. *« Ce risque existe, en effet, et je pense que le jeu n'en vaut pas la chandelle »*, ajoute M. Douglas Lamont, professeur à l'université Northwestern. A Harvard, son collègue Joseph Bower compare la situation des Etats-Unis à celle d'une entreprise qui, pour protéger sa part du marché, baisse les prix de ses produits, sans se soucier des résultats financiers. *« Nous savons ce qui arrive à ces entreprises »*, ajoute-t-il.

La « folie » et le risque

D'autres, notamment dans l'immobilier, ne sont pas d'accord et rappellent que c'est le glissement du dollar depuis 1985 qui a attiré d'énormes fortunes japonaises sur le marché, pourtant très cher, de Manhattan.

Bien sûr, la presse commence à calculer les hausses de prix des produits importés que l'affaiblissement du dollar ne manquera pas de provoquer à court terme. *« Dans un pays qui ne fabrique plus de téléviseurs et qui importe 80 % des chaussures, le laisser-faire actuel risque de décevoir les chaumières avant Noël »*, remarque le professeur Bower.

CHARLES LESCAUT.

Le communiqué franco-allemand...

Le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation français et le ministère des finances ouest-allemand ont publié simultanément, le jeudi 5 novembre à Paris et à Bonn, le communiqué commun suivant :

« M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances de la République fédérale, se félicitent des décisions prises par la Banque de France et par la Bundesbank ce jour.

» Ces décisions [voir ci-dessous] *contribueront à la stabilisation des taux de change au sein du système monétaire et, au-delà, au renforcement de la stabilité des marchés des changes et des marchés financiers internationaux.*

» Les autorités monétaires françaises et allemandes continueront à associer leurs efforts pour promouvoir la stabilité sur les marchés financiers dans l'esprit des accords du Louvre. »

...celui de la Bundesbank...

Dans son communiqué la la Bundesbank annonçait sa décision d'*« offrir sa prochaine prise en pension d'effets commerciaux au taux fixe de 3,50 %, contre 3,80 % lors de sa dernière prise en pension. De plus, le taux Lombard sera baissé de 5 % à 4,5 %, à compter du 6 novembre. »*

...et celui de la Banque de France

La Banque de France avait publié le communiqué qui suit :

« Dans le cadre de l'action conjointe entre les autorités monétaires de la RFA et de la France, en vue de stabiliser les rapports de change tant à l'intérieur du système monétaire européen qu'à l'égard des monnaies tierces, la Banque de France a décidé de porter de 7,50 % à 8,25 % le taux des appels d'offres et de 8 % à 8,75 % le taux des pensions à sept jours. La Bundesbank, de son côté, a décidé de procéder à une baisse de ses taux d'intervention. »

Les mots-clés de la crise

● **Accords du LOUVRE** : aujourd'hui, on parle aussi « désaccords du Louvre ». Entente entre les sept ministres des finances du G-7 établie le 22 février 1987 sous les lambris de la Rue de Rivoli, à Paris. Deux volets : un accord pour stabiliser les grandes monnaies aux niveaux atteints à cette époque et avec une marge de fluctuations autour des taux de change considérés alors comme justifiés économiquement. Une série d'engagements des politiques économiques pris par chacun des participants. Toujours invoqués, les accords du Louvre ont pourtant volé en éclats.

● **AUTORITÉS monétaires** : le couple responsable, dans chaque pays, de la monnaie nationale. Composé du ministre des finances et du gouverneur de la Banque centrale. Au sein du ménage, les liaisons sont parfois tumultueuses. Le lien entre les époux varie selon les pays. La Banque de France « dépend » du ministère de l'économie. En Allemagne, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les conjoints sont plus indépendants.

● **BANQUE CENTRALE** : la banque des banques. Lorsqu'ils ont besoin d'argent, les banquiers peuvent s'adresser aux guichets de la Banque centrale. C'est elle qui émet la monnaie — d'où son « pseudonyme », l'institut d'émission. Elle ne leur fait crédit que si elle juge qu'il n'y a pas assez d'argent dans les circuits. Pour réguler la liquidité, elle use des taux « directeurs ».

● **G-3, G-5, G-7** : rien à voir avec la société parisienne de taxis ou avec une quelconque bataille navale. Encore que... N° 1 : les Etats-Unis. N° 2 : le Japon. N° 3 : l'Allemagne fédérale. N° 4 : la France. N° 5 : la Grande-Bretagne. N° 6 : l'Italie. N° 7 : le Canada. G-3 = n° 1 plus n° 2 et n° 3, G-5 = G-3 plus n° 4 et n° 5. G-7 = G-5 plus n° 6 et n° 7.

● **Marché des CHANGES** : marché où s'échangent les monnaies. En pleine tempête. Les ménagères s'y déterminent en fonction des taux de change et des taux d'intérêt (voir taux directeurs). La confiance : un mot-clé dans ce secteur.

● **SME** : système monétaire européen, aussi appelé *« serpent de mer européen »*. Né en 1979. Grille de parités entre les monnaies de neuf des douze pays de la Communauté économique européenne. Fixée à l'occasion de psychodrames de week-end. Les devises sont autorisées à fluctuer dans des limites déterminées. Zone de stabilité monétaire pourtant vivement secouée par la tempête actuelle. La livre sterling n'en fait pas encore partie. Elle est toujours attendue.

● **TAUX de change** : prix d'une monnaie par rapport à une autre. Il varie selon les humeurs des marchés, mais aussi en fonction de la situation économique de chaque pays et des taux d'intérêt liés aux devises. Entre le mark et le franc français, l'investisseur achète l'un ou l'autre en fonction de leur pouvoir d'achat, mais aussi des taux qu'il peut obtenir. Si le franc lui rapporte « du 8,75 % » et le mark « du 4,5 % », il préférera la devise française, à moins qu'il ne craigne qu'elle ne perde de son pouvoir d'achat, qu'elle soit dévaluée par rapport au mark.

● **TAUX directeurs** : encore appelés taux d'intervention. C'est le prix que fait payer la Banque centrale aux banquiers pour leur avancer des fonds. Cigale, elle ne prête qu'à court terme, pour vingt-quatre heures, quarante-huit heures ou sept jours. S'il y a trop d'argent dans les circuits, elle augmente ses taux directeurs : les banquiers hésiteront à faire appel à elle. Si, au contraire, elle juge qu'il n'y en a pas assez, elle abaisse ses taux. Chaque pays a ses propres taux directeurs. Généralement sous la forme d'une fourchette, avec un « jalon » bas (le taux d'escompte en Allemagne, le taux des appels d'offre en France) et un « jalon » haut (le Lombard à Francfort, les taux des pensions à sept jours à Paris).

● **TAUX longs, courts** : le temps, c'est de l'argent. Et réciproquement : l'argent, c'est du temps. Je te prête pour une journée, ou une semaine, à court terme donc. Tu ne me rémunères qu'à 8 % : c'est le taux court. Je te prête pour dix ans ou trente ans, à long terme. Je peux être plus exigeant. Tu es « prêt » à me payer du 12 %, c'est le taux long.

● **TAUX réels** : ne s'opposent pas à des taux imaginaires, mais aux taux « nominaux ». Les taux nominaux sont ceux qui sont affichés sur les étiquettes des marchés et qui sont réellement payés par l'emprunteur. Pour obtenir les taux réels, les calculateurs malicieux déduisent du taux nominal celui de l'inflation. Emprunter à 15 % si la hausse des prix est à 10 % et contracter un crédit à 15 % avec une inflation de 2 % : ce n'est pas la même chose. D'où l'intérêt du calcul des taux réels.

● **TBB** : en clair (!), taux de base bancaire. Le prix accordé par les banquiers à leurs meilleurs clients. Les banques l'établissent en tenant compte à la fois du coût de leurs ressources et de leurs dépenses. Fixé « librement » par les banques. Equivalent aux Etats-Unis : le *prime rate*.

E. I.

ÉTRANGER

Un divorce « politique »

Fiat rompt ses accords avec l'Etat italien dans les télécommunications

ROME
de notre correspondant

Telit, le grand *« pôle italien des télécommunications »*, ne verra jamais le jour. La société Fiat a, le jeudi 5 novembre, annoncé qu'elle renonçait à consommer le mariage prévu depuis deux ans entre sa filiale Telettra et Italtel, principale entreprise nationale du secteur dont le capital est entièrement détenu (directement ou indirectement) par la grande holding publique IRI (Institut pour la reconstruction industrielle).

Le groupe de Turin a stigmatisé chez son partenaire manqué la *« persistance de comportements (...) contraire aux accords passés »*. Il dénonce le désignation par l'IRI, en septembre, d'un futur administrateur délégué (le véritable patron en droit italien) qui ne jouissait pas de ses faveurs, Mme Marisa Bellisario, actuelle responsable d'Italtel. L'intéressée est une des vedettes de l'establishment national : prototype de la « femme manager », elle est aussi membre du Conseil national du Parti socialiste.

Pour Fiat, cette désignation doit tout à des considérations « de palais », autrement dit politiques. L'IRI, dont le patron, M. Romano Prodi, est au demeurant démocrate-chrétien, fait au contraire valoir que son choix était fondé sur des considérations purement professionnelles. De fait, Mme Bellisario était parvenue, en peu d'années, après sa nomination en 1981, à restructurer Italtel.

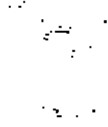
La rupture illustre en fait les médiocres rapports actuels entretenus par Fiat avec M. Bettino Craxi. Depuis que le chef du Parti socialiste a cessé d'être président du conseil, le torchon brûle entre les deux protagonistes, qui avaient cependant démontré durant trois ans et demi leur capacité d'abord à se tolérer, puis à s'entendre, et même à s'apprécier. Le PS, il est vrai, s'est fait, ces derniers mois, le porte-parole d'une législation antitrust dont « les gens de Turin » semblent bien être le principal objectif — à tout le moins pour tout ce qui touche à leur forte présence dans les médias (1).

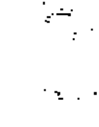
Quoi qu'il en soit, le marché de la modernisation du téléphone italien, délabré (on parle de 50 milliards de francs d'investissements nécessaires d'ici à 1995), risque d'échapper en grande partie aux firmes nationales. Chacun des deux partenaires manqués va désormais devoir rechercher une autre alliance, nécessairement avec un groupe étranger. Les mieux introduits, d'ores et déjà, dans la Péninsule sont l'allemand Siemens, le suédois Ericsson et le français Alcatel.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Fiat est propriétaire du grand quotidien *La Stampa* et majoritaire dans le très influent *Corriere della Sera*, et s'intéresse vivement à Télé-Monte-Carlo Italie.

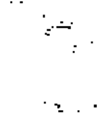










AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TOTAL

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Comptes consolidés au 30 juin 1987

Au cours de sa séance du 4 novembre 1987, le conseil d'administration a examiné les états consolidés du groupe TOTAL au 30 juin 1987 dont les principaux chiffres, en millions de francs, sont les suivants :

	Année 1986	1er sem. 1987
Chiffre d'affaires	95 722	44 452
Marge brute d'autofinancement	4 114	3 632
Effet de stock	– 7 500	860
MBA, hors effet de stock	11 614	2 772
Résultat de l'ensemble consolidé	– 1 246	1 177
Part revenant aux intérêts minoritaires	– 775	445
Résultat net (part de TCFP)	– 471	1 032

La remontée des prix du pétrole permet de retrouver des niveaux plus rémunérateurs pour la production pétrolière et gazière. Dans le secteur raffinage/distribution, cette remontée a dégagé un effet de stock positif qui a rendu légèrement bénéficiaire l'ensemble de ce secteur.

La cession en août de la filiale italienne de raffinage/distribution ne sera prise en compte qu'au deuxième trimestre. Elle se traduira par un bénéfice exceptionnel d'environ 1 000 MF.

Les investissements bruts ont été maintenus à un niveau élevé : 4 882 MF contre 9 599 MF pour l'ensemble de 1986.

Les prévisions établies pour l'ensemble de l'année 1987 font apparaître que, sauf événement important, notamment dans le domaine des prix, le résultat de l'ensemble consolidé devrait être compris en 2 000 et 2 500 MF.

GROUPE TOTAL

Le Carnet des Entreprises

Alain BONNEC, trente-trois ans, rejoint le groupe Rhône-Poulenc en qualité de directeur des ventes de la filiale Xylochimie. Diplômé de l'ISG, il a débuté sa carrière chez Procter & Gamble où il a exercé différentes responsabilités au sein de la direction commerciale.

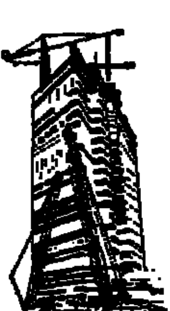
INTERBAIL

Le Conseil de Surveillance s'est réuni le 26 octobre 1987 sous la présidence de M. Jean MARTINEAU. Celui-ci a accueilli M. Michel PÉBEREAU, Président-Directeur Général du CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE, qui représente désormais cette banque, Vice-Président, en remplacement de M. Charles de CROISSET.

La BANQUE HERVET et INTERSHOP HOLDING AG occupent deux nouveaux postes de censeur qui sont représentés respectivement par M. Jean-Pierre LELOURDY et M. Heinz RODER.

M. Jean-Baptiste PASCAL, Président du Directoire, a commenté les principales évolutions de la société. INTERBAIL a depuis 2 ans décaissé 500 millions de francs supplémentaires pour la constitution de son patrimoine de location simple. Ce patrimoine, dont la valeur brute comptable atteint le montant des fonds propres, vient d'être soumis à un audit extérieur. En dépit de ce renforcement important et très récent du portefeuille immobilier propre, celui-ci fait ressortir une valeur d'expertise de plus de 30 % par rapport à la valeur brute comptable.

Ces acquisitions n'ont pas été pratiquées en substitution de l'activité de crédit-bail immobilier, laquelle ne se ralentit pas. A fin octobre, les nouveaux contrats de crédit-bail immobilier atteindront un chiffre voisin de 700 millions de francs. La société a eu le souci, grâce notamment à la pratique de son refinancement et à l'importance de son cash-flow, de préserver ses marges.



La prise en compte de ces éléments devrait permettre au Directoire de proposer au Conseil une progression du dividende pour 1987 nettement supérieure à l'inflation.

Promodès

GROUPE PROMODÈS

Pour le troisième trimestre 1987, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe Promodès s'est élevé à 8,6 milliards de francs, en progression de 8 %.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires hors taxes de 24,8 milliards de francs, en augmentation de 6 % par rapport aux neuf mois de l'exercice précédent. A taux de change constant pour les activités à l'étranger, la progression globale aurait été de 10 %.

SOCIÉTÉ PROMODÈS

Pour la société PROMODÈS, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2,8 milliards de francs au troisième trimestre, et à 8 milliards de francs pour les neuf premiers mois de l'exercice, soit une progression de 2 %.

Valeo

VALEO : PROJET DE CESSION D'ALLEVARD INDUSTRIES

Valeo convoque pour le 9 novembre prochain son comité central d'entreprise afin de le consulter sur un projet de cession d'Allevard Industries à un groupe d'actionnaires constitué des principaux dirigeants de l'entreprise et de la banque londonienne Baring.

Allevard Industries contrôle à 84 % Ressorts Industries, qui fabrique des ressorts pour l'automobile et des attaches élastiques pour rails, et à 99 % Aciers d'Allevard, qui élabore des aciers laminés, plats, ronds ou usinés.

Allevard Industries est entré dans le périmètre des activités de Valeo en *1986, par apport de la CGIP (Compagnie générale d'industrie et de participations)*, qui devenait ainsi le deuxième plus important actionnaire de Valeo.

Le chiffre d'affaires d'Allevard en 1986 a été de 869 millions de francs et les effectifs sont de mille deux cent soixante personnes.

L'opération permettrait de dégager une plus-value consolidée de 30 millions de francs et de procurer à Valeo des liquidités de l'ordre de 300 millions de francs.

L'équipe dirigeante qui conduirait l'opération a réalisé le redressement récent des résultats d'Allevard ; ses compétences sont particulièrement reconnues dans le domaine sidérurgique et métallurgique.

HOLDING SAINT-HONORÉ

Dans sa séance du 4 novembre 1987, le conseil d'administration, par délégation de l'assemblée générale mixte du 28 octobre 1987, a décidé d'effectuer une augmentation de capital en numéraire en date du 30 novembre 1987.

La société procédera à l'émission de 2338000 actions de 50 F nominal au prix de 184 F. Les actionnaires bénéficieront d'un droit préférentiel de souscription à concurrence de sept actions nouvelles pour cinq anciennes.

Les actions nouvelles porteront jouissance au 1er janvier 1988 et seront cotées au comptant de la Bourse de Paris.

A l'issue de l'opération, le groupe *Edmond de Rothschild, principal* actionnaire de Holding Saint-Honoré, en conservera la minorité de blocage.

Il est rappelé que Holding Saint-Honoré détient, avant augmentation de capital, des actifs pour un montant de l'ordre de 300 millions de francs, composés principalement de titres de sociétés non cotés : la Compagnie financière Edmond de Rothschild-Banque (20 %), Cogifrance (18,9 %), Groupe Expansion (3,1 %), Savour Club (16,4 %), Banque Sofirec (99 %).

Le but de l'émission est d'associer l'épargne publique au développement rapide du groupe Edmond de Rothschild, dont la stratégie d'investissement consiste à prendre des participations significatives à moyen et long terme dans des secteurs-clés tels que communication, loisirs, banque et services.

Économie

SOCIAL

La manifestation de la FGA-CFDT à Paris

M. Guillaume invité à renouer le dialogue avec les salariés de l'agriculture et de l'agro-alimentaire

La FGA (Fédération générale de l'agro-alimentaire) CFDT, principale organisation syndicale chez les salariés de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, organise le 6 novembre une manifestation publique pour sensibiliser le ministre de l'agriculture, M. Guillaume, aux *« pertes d'emploi »* de ce secteur et à *« l'absence de concertation avec les pouvoirs publics »*. Le secrétaire général de la CFDT, M. Edmond Maire, devait notamment s'exprimer sur le développement rural en France et sur le rôle que les salariés peuvent y jouer.

Par le jeu des classifications qui plaît tant à l'esprit français, il existe un lien étroit entre les vachers, les employés d'abattoirs, les agents des caisses régionales de Crédit agricole, le personnel de Kronenbourg et les fonctionnaires de l'INRA. Tous – ils sont au total quinze millions – entrent dans la catégorie des salariés de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Elle dépasse en nombre les agriculteurs proprement dits (un million d'exploitants environ) et dépend, en tout ou partie, du ministère de l'agriculture. Cette population perd des emplois depuis 1986 dans chacune de ses branches d'activité. L'hémorragie a commencé en 1983, lorsque les industriels agro-alimentaires (coopératives, entreprises privées) ont cessé globalement de créer des emplois. Ce phénomène était cependant masqué par le dynamisme des services (services techniques, crédit agricole, fonction publique) qui continuaient à accroître leurs effectifs. Mais, depuis l'an passé, le moteur tertiaire a connu à son tour des ratés. Les emplois nouveaux ne compensent plus ceux qui disparaissent.

« Y a-t-il un pilote rue de Varennes ? »

Face à cette réalité nouvelle, la FGA-CFDT s'inquiète des silences de M. François Guillaume. Le ministre paysan a-t-il oublié ses salariés ? C'est le sens de la question *« Y a-t-il un pilote rue de Varennes ? »*, que le principal syndicat de ce secteur a voulu poser, le 6 novembre, au ministre de l'agriculture. *« La concertation n'existe pas*, explique M. Marc Gagnaire, secrétaire général de la FGA-CFDT. *En 1986, M. Guillaume avait promis aux salariés une réunion de travail sur le projet de loi de modernisation agricole. Elle n'a pas eu lieu. Nous étions représentés au conseil supérieur d'orientation agricole, créé par M. Méhaignerie en 1980. M. Guillaume a fait modifier les statuts. Les salariés n'y siègent plus. La réforme des Chambres d'agriculture, dont le projet a été approuvé par le ministre, a réduit de moitié le nombre des élus salariés. »*

L'objectif de la manifestation du 6 novembre est d'inciter M. Guillaume à créer des lieux de dialogue comparables à ceux mis sur pied en 1984 par MM. Rocard et Delebarre, alors ministres de l'agriculture et des affaires sociales, et par l'ensemble des syndicats (sauf la CGT) et deux chambres de la Fédération nationale des coopératives laitières. Il s'agissait de prévenir les licenciements par une action décentralisée des employés menacés.

La FGA-CFDT entend ainsi établir le dialogue avec les pouvoirs publics sur des propositions précises. Selon elle, le secteur agricole et agro-alimentaire vit sur une rente de situation. Il est celui qui investit *le* moins dans la formaion professionnelle, comparé à tous les autres secteurs industriels. *« On devrait lier la distribution des aides à des volets de formation*, affirme M. Gagnaire. *Quant à la recherche*, poursuit-il, *elle sera dans dix ans au service des firmes qui auront des moyens de développement, donc les grands groupes. Il faudrait créer une cellule spécialisée sur les PME à l'INRA. »*

Enfin, la FGA-CFDT estime qu'en 1987 l'exploitation agricole nécessite d'autres formes de gestion et, par conséquent, l'utilisation de salariés qualifiés. Là où un agriculteur ne peut à lui seul supporter cette charge, des groupements d'employeurs paysans doivent pouvoir y parvenir et installer ainsi de nouveaux actifs en milieu rural, formés aux techniques nouvelles, disent en substance les cédétistes.

Le 6 novembre, mille militants de la FGA-CFDT devaient porter ce message au ministre de l'agriculture, avec en main des bouquets de chrysanthèmes. Pour le dire avec des fleurs...

ÉRIC FOTTORINO.

Des salariés se mobilisent pour le pouvoir d'achat

Les salariés se remobiliseraient-ils pour la défense du pouvoir d'achat ? M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, à l'issue de la commission exécutive de la confédération, s'est félicité d'une *« montée de la mobilisation »*. Un propos que les cégétistes reprennent trop souvent pour qu'on les croie... Mais le mois écoulé a été marqué par des grèves plus dures, ou du moins plus durables qu'à l'habitude : cinq jours à la CPIO (Compagnie des productions industrielles de l'Ouest), à Nantes, du 1er au 5 octobre, dix jours chez Bull à Angers, du 2 au 12, une semaine à la CEPEL, filiale de Thomson qui construit des *téléviseurs, plus* de huit jours, du 19 au 27 octobre, pour les deux cents ouvriers de Tecnor à Bourg-en-Bresse, et deux semaines pour ceux de Renault-Véhicules industriels dans la même ville, où des débrayages sporadiques ont repris ces jours-ci.

Le conflit le plus long, puisqu'il dure depuis le 8 octobre, concerne le magasin de pièces détachées Renault de Cergy : pour une fois, les grévistes, qui bloquaient seulement l'accès des véhicules et non celui des salariés venant travailler, ont eu l'appui de la justice, le tribunal de Pontoise ayant refusé leur explusion.

Cette durée exceptionnelle paraît tenir à la présence dans cet établissement de jeunes salariés, venus parfois de province, ayant souvent eu à faire des dépenses de logement importantes, et déçus par l'absence de progression des salaires. Ils ne craignent pas pour leur emploi, l'établissement étant de création récente.

Des minorités décidées

Toutes les grèves présentent beau*coup de caractères communs. Elles* sont motivées par des revendications simples, sur les salaires : par exemple, 5 % d'augmentation avec un plancher de 500 F chez Bull, 500 F pour tous à Cergy. Ces demandes ont été soutenues de façon à peu près unie par plusieurs syndicats : FO, CGT, CFDT chez Bull – comme pour les débrayages actuels de Flins, – CFDT et CGT à RVI comme à Cergy.

Mais les syndicats n'ont souvent que soutenu et organisé un mouvement parti de la base. Ils ont tenté d'obtenir des négociations avec les directions. Les grèves n'ont été suivies cependant que par une minorité des salariés : quelques centaines sur 1 180 chez RVI, 300 au maximum à Cergy, 500 sur 2 800 chez Bull... Cela fait la force et la faiblesse de ces mouvements : ces minorités décidées tiennent longtemps, mais leurs grèves restent géographiquement limitées et ne parviennent guère à infléchir les décisions des entreprises.

Restée passive, la majorité des salariés a été souvent consentante : les revendications des grévistes traduisent des aspirations largement partagées. Il n'est pas étonnant, en particulier, que les augmentations de salaires prévues étant inférieures à la hausse des prix, des entreprises du groupe Renault soient touchées : au moment où elles sortent du rouge, les salariés, qui ont accepté des sacrifices à la fois sur les salaires *et sur l'emploi, pendant plusieurs* années, souhaitent, eux aussi profiter, de l'embellie.

GUY HERZLICH.

AFFAIRES

Dernier pôle français de machine-outil

Machines françaises lourdes s'achemine vers le dépôt de bilan

La débâcle du plan machine-outil de 1982 est complète. La seule importante entreprise encore survi*vante de ce secteur, MFL* (Machines françaises lourdes) s'achemine vers le dépôt de bilan en l'absence de repreneur. Les deux candidats sérieux, jusque-là en lice, ont déclaré forfait : une PME française de mécanique (Brisard), parce que ses banquiers ont refusé de la suivre, et le holding belgo-israélien TP Industries, parce qu'il n'a pas obtenu le soutien des banquiers de MFL.

Le conseil de surveillance de l'entreprise a donc demandé, le 5 novembre, au tribunal de commerce de Paris, la nomination d'un administrateur judiciaire. Après le dépôt de bilan, on devrait voir se manifester à nouveau les deux derniers candidats à la reprise, ainsi que d'autres groupes précédemment pressentis. Car MFL dispose d'un outil industriel moderne et d'un bon carnet de commandes.

MFL souffre pourtant de deux défauts majeurs. Le premier, c'est de ne pas avoir réussi jusque-là à équilibrer ses comptes, alors que son patron, M. Louis Tardy, lui avait fixé cet objectif pour 1986. Les pertes de l'an dernier dépassent les 100 millions de francs et pourraient encore s'élever à quelque 80 millions en 1987, pour un chiffre d'affaires d'environ 650 millions de francs. Le second, c'est de ne jamais avoir eu, dès sa création, le soutien de ses actionnaires. En 1982, le gouvernement avait, en effet, *« forcé la main »* à neuf clients (Peugeot, Aérospatiale, SNECMA...) pour entrer dans le tour de table de MFL aux côtés de la SOPARI (actionnaire à 35 %), filiale de l'Institut de développement industriel et depuis la privatisation de celui-ci, de la Caisse des dépôts.

Désireux de ne pas réduire à néant les efforts financiers faits depuis 1982 (quelque 800 millions de francs), les pouvoirs publics, ainsi que les actionnaires et les banques, avaient, fin 1986, consenti un nouvel apport financier en faveur de MFL, pour financer un nouveau plan social et le budget de recherche et de développement. Ils avaient également confié à Morgan Grenfell la mission de trouver un véritable actionnaire auquel le ministère de l'industrie était prêt à apporter son soutien financier. Cette mission avait laissé penser, jusqu'à ces derniers jours, qu'une solution de reprise était possible en l'état. Ce qui ne paraît désormais plus le cas.

C. B.

ÉNERGIE

La surproduction en Iran et en Irak fait chuter le prix du pétrole

Pour le cinquième jour consécutif, le cours du pétrole a chuté, jeudi 5 novembre. Le brut de la mer du Nord a perdu environ 20 cents, revenant à 18 dollars le baril, pour une livraison en décembre. Le cours est même passé un moment à 17,95 dollars. A New-York, la West Texas Intermediate a fléchi de 9 cents à 18,98 dollars.

Ce recul marqué de près de 1 dollar depuis le début de la semaine est provoqué d'une part, selon les opérateurs, par un dumping des Iraniens sur les marchés libres européens. Téhéran, qui est sous le coup d'un embargo des Américains, aurait dû réorienter certaines cargaisons pour les écouler à Rotterdam. D'autre part, et surtout, les milieux pétroliers réagissent à des informations faisant état d'une surproduction de l'OPEP. L'Agence internationale de l'énergie vient de confirmer que, selon ses calculs, l'OPEP aurait produit 19 millions de barils par jour en octobre, c'est-à-dire 300 000 barils par jour de plus qu'en septembre et nettement plus que le plafond que s'est fixé l'organisation pour la fin de l'année : 16,6 millions de barils par jour. L'Arabie saoudite aurait respecté son quota, mais l'Iran et l'Irak l'auraient largement dépassé, ainsi que les Emirats.

Les treize pays membres de l'Organisation doivent se retrouver en décembre à Vienne. Pour les milieux pétroliers, la conférence s'annonce difficile.



Marchés financiers

Le patron de Schlumberger extrêmement prudent sur l'avenir

M. Euan Baird, le président de Schlumberger, le numéro un mondial du forage pétrolier, est resté très prudent, le jeudi 5 novembre, sur les perspectives de son groupe dans le contexte actuel de crise financière.

Affichant pour les neuf premiers mois de l'année un bénéfice net de 36,84 millions de dollars, en baisse sur l'année précédente (161,46 millions de dollars), il s'est refusé à faire un pronostic précis sur l'ensemble de l'exercice 1987, se contentant d'indiquer que les résultats du groupe allaient *« s'améliorer progressivement »*. L'an passé, Schlumberger avait perdu 2 milliards de dollars, à la suite, notamment, de la crise pétrolière et de diversifications coûteuses dans les composants électroniques.

A propos de la crise, M. Baird a jugé qu'il était *« trop tôt pour comprendre ce qui va se passer »*. Mais, en cas de récession, a-t-il indiqué, les perspectives seraient *« totalement différentes »* pour son groupe.

Télémécanique consolide son actionnariat

Le groupe d'automatisation Télémécanique a pris des mesures afin de renforcer son capital et se défendre contre toute attaque hostile : 10,22 % de son capital viennent d'être cédés à *« un groupe d'investisseurs agissant de concert avec la société Cofitel »*, dont le conseil d'administration est en majorité composé du personnel de Télémécanique.

Cofitel a exercé 160 000 bons de souscription sur les 300 000 émis par Télémécanique, au prix unitaire de 3 195 F. Parmi les investisseurs, on trouve la BNP pour 75 000 actions, Clinvest (Crédit lyonnais, 25 000), le groupe Neuflize-Schlumberger-Mallet (15 500), l'Omnium financier de Paris (12 500), le Fonds commun de placement-Actions Télémécanique (10 000), le Crédit national (10 000) et la Sagem (10 000).

Le 17 juin, rappelle-t-on, le président de l'entreprise, M. Jacques Valla, avait indiqué qu'il souhaitait *« rassembler un noyau d'actionnaires fidèles, qui permettront au groupe d'assurer la maîtrise de son destin »*. Jusqu'ici, le capital était détenu à 7,9 % par le FCP « Actions Télémécanique », à 18,9 % par des SICAV et à 7,8 % par la Caisse des dépôts et consignations.

Valeo va céder Allevard Industries à ses dirigeants

Valeo, premier équipementier automobile français, après consultation de son comité central d'entreprise, le 9 novembre, cédera sa filiale Allevard Industries à ses principaux dirigeants, soutenus par la banque londonienne Baring. Allevard Industries, spécialiste de l'acier pour resssorts (870 millions de francs de chiffre d'affaires et 51 millions de bénéfices en 1986), était entré dans le giron de Valeo en 1986, par apport de la Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP), qui devenait ainsi le deuxième actionnaire de Valeo, derrière l'italien De Benedetti. Cet apport, chiffré à l'époque à 242 millions de francs, ne répondait à aucune logique industrielle. D'où la cession prévue aujourd'hui par Valeo, qui lui permettra d'empocher 30 millions de plus-values.

Le Koweït aurait acquis 5 % de BP

Le Koweït a réussi à acquérir 4,9 % des actions de British Petroleum à la faveur de la crise boursière, apprenait-on, vendredi 6 novembre, auprès des milieux pétroliers londoniens.

Le Kuwait Investment Office, un fonds d'investissement d'Etat koweïtien qui consacre une partie des revenus pétroliers de ce pays à des investissements à l'étranger, aurait acheté récemment près de 5 % des actions de BP grâce à la baisse des cours intervenus sur les marchés boursiers. Ces achats auraient eu lieu en dehors de la place de Londres et auraient été effectués auprès d'institutions financières étrangères ayant souscrit de nouvelles actions de la dernière tranche qui vient d'être privatisée.

Le Kuwait Investment Office se refusait vendredi matin toutefois à commenter cette information. – *(AFP.)*

● **Générale occidentale : la « banquière » s'en va.** – Mme Gilberte Beaux a quitté, le jeudi 5 novembre, ses fonctions de directeur général de la Générale occidentale, dont la CGE a pris le contrôle en juillet dernier. Elle sera remplacée par M. Philippe Dargenton. D'autre part, M. Ambroise Roux a été officiellement porté à la présidence de l'entreprise, en remplacement de Sir James Goldsmith. Celui-ci a été nommé président-fondateur et reste administrateur de la Générale occidentale.

Mme Beaux, qui demeure également administrateur de la société, a été nommée conseiller du président. Elle s'est mise en disponibilité afin d'assister M. Raymond Barre dans la prochaine campagne présidentielle.

NEW-YORK, 5 nov. ↑

Forte reprise

Après deux séances de baisse assez sévère, Wall Street, soudain revigoré par la décision de plusieurs grandes banques américaines d'abaisser leurs taux de base de 0,5 %, s'est fortement redressé. Un moment, l'indice des industrielles était même parvenu à refranchir la barre des 2 000 points (2 011,94). Bien qu'une partie de l'avance fût reperdue ensuite, à la clôture le Dow s'établissait à 1 985,41 (+ 40,12 points). Le bilan général a été très positif. Sur 2 028 valeurs traitées, 1 281 ont monté, 450 ont baissé et 297 n'ont pas varié.

De toute évidence, la détente enregistrée sur le front monétaire a calmé les craintes d'une récession éprouvée par le marché. La preuve en est : les nouvelles parvenues autour du Big Board n'ont généralement pas été bonnes. En particulier, la nouvelle baisse du dollar, accélérée par les déclarations du secrétaire au Trésor, n'a pas été économiquement très rassurante. Mais Wall Street est ainsi fait : dès lors que le crédit devient meilleur marché, les cours montent. L'activité a augmenté, et 226,50 millions de titres ont changé de mains, contre 202,50 millions la veille.

VALEURS	Cours du 4 nov.	Cours du 5 nov.
Alcoa	41 1/2	42 1/4
Allegis (ex-UAL)	73	73 5/8
A.T.T.	29 5/8	30
Boeing	37 1/2	36 3/4
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29 1/2
Du Pont de Nemours	91 7/8	91 1/4
Eastman Kodak	50 1/2	51 3/8
Exxon	42 3/4	41 5/8
Ford	78 1/4	78 5/8
General Electric	44	46 7/8
General Motors	60 1/4	60 1/8
Goodyear	45 1/8	40 1/8
I.B.M.	120 5/8	123 7/8
I.T.T.	50 3/8	51
Mobil Oil	38	38 3/4
Pfizer	53 1/8	53 1/2
Schlumberger	33 1/2	33 1/2
Texaco	30 3/8	30 7/8
Union Carbide	21 3/8	21 7/8
U.S.X.	25 7/8	27 3/4
Westinghouse	45 1/4	47 7/8
Xerox Corp.	56 1/2	58 1/2

LONDRES, 5 nov. ↑

Reprise

Le redressement qui s'amorçait jeudi en début de matinée s'est confirmé durant la séance, l'indice FT des trente valeurs industrielles gagnant 2,5 %, à 1 287,9.

Le volume des transactions s'est réduit à 35 253 contre 40 885 mercredi. La Bourse de Londres a été stimulée dès le début de l'après-midi par l'annonce de l'abaissement quasi simultané des taux de base aux Etats-Unis, en République fédérale d'Allemagne et en Suisse. Les valeurs tournées vers l'exportation, comme Glaxo, ICI, sont reparties à la hausse. Les pétrolières se sont également redressées. A l'inverse, les mines d'or ont poursuivi leur chute. Leur indice, qui était tombé la veille à son plus bas niveau depuis novembre 1986, a encore reculé. Quant aux fonds d'Etat, ils affichaient des gains.

D'autre part, les autorités boursières ont été amenées à prendre des sanctions contre trois firmes en retard dans les règlements de leurs transactions. Ces sociétés doivent restreindre leurs activités jusqu'à ce qu'elles aient comblé leur retard. Ces derniers ne sont pas dus à la tourmente boursière de ces dernières semaines, l'enquête ayant duré trois mois.

PARIS, 6 novembre ↑

Etrange

Etrange séance que celle de vendredi, où aucune tendance n'a pu vraiment se dégager. Dès les premières transactions du matin, la Bourse semblait partir de l'avant en gagnant + 1,62 %. Aucune nouvelle ne justifiait cette fermeté soudaine. Car si les taux ont baissé en Allemagne et aux Etats-Unis, ils ont augmenté en France. Les opérateurs sur le MATIF en ont tenu compte et la morosité revenait dès l'ouverture sur ce marché à terme des instruments financiers. Les contrats de décembre perdaient près de 2 %. Sur le marché des actions, à l'optimisme du matin succédait, dès le début de la séance officielle, une certaine déconvenue, et la tendance s'inversait alors. L'indicateur perdait jusqu'à – 0,3 % avant de redevenir à nouveau positif. Il affichait + 0,2 % à 14 heures.

De nombreuses ventes étrangères étaient enregistrées. Certains investisseurs évoquaient alors l'intervention d'investisseurs institutionnels pour soutenir les cours.

En cette fin de semaine, le marché parisien restait perplexe face à l'évolution de la situation monétaire internationale. Aucun intervenant n'osait avancer de date pour la prochaine réunion des G7, qui rassemblent les ministres des finances des sept pays les plus industrialisés, afin d'arrêter les nouvelles parités des changes et donc d'enrayer en partie la crise financière.

Dans ce contexte, comment se comportera l'action de la Compagnie financière de Suez, lundi, lors de sa première cotation ? Là encore, plus personne ne risque un pronostic. A chaque jour suffit sa peine. Les boursier pilotent à vue depuis maintenant près d'un mois, et ce n'est pas fini...

Parmi les plus fortes hausses figuraient Luchaire, Saint-Louis, Bouygues... tandis qu'au plus bas de l'année on observait la SAE, Hachette, Cérus et Electro financière. Les cotations de CEGID et de CCMC étaient suspendues, tandis que la famille Degrenne envisage de céder 68,18 % de son capital à la Société Table de France.

TOKYO, 6 nov. ↑

Raffermissement

Encouragé par la reprise de Wall Street, mais également par la baisse des taux d'intérêt dans le monde, le Kabuto-Cho s'est sensiblement raffermi vendredi. Cependant, le marché n'a pu maintenir toute son avance initiale, des ventes bénéficiaires étant survenues en fin de matinée. A la clôture de la séance, l'indice Nikkeï conservait néanmoins un gain de 165,37 points sur les 237,83 acquis durant les premières heures, pour s'établir à la cote 22 795,02. En prévision d'un démarrage du marché intérieur japonais, les investisseurs ont recherché les valeurs des entreprises dont l'activité est liée à la consommation. Les obligations locales ont également été très fermes. Désormais, les professionnels sont persuadés que la privatisation, la semaine prochaine, de Nippon Telegraph and Telephone se déroulera dans de bonnes conditions.

VALEURS	Cours du 5 nov.	Cours du 6 nov.
Akaï	445	432
Bridgestone	1 150	1 180
Canon	901	940
Fuji Bank	3 060	3 080
Honda Motors	3 470	1 220
Matsushita Electric	1 950	2 050
Mitsubishi Heavy	620	620
Sony Corp.	3 900	4 100
Toyota Motors	1 770	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

● **Le plan de sauvetage pour la privatisation de BP.** – Le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, a annoncé, jeudi 5 novembre, aux Communes que l'offre de la Banque d'Angleterre de racheter à 70 pence les actions de BP, payées 120 pence, de la tranche dernièrement privatisée expirerait au plus tôt le 11 décembre et au plus tard le 6 janvier, avec un préavis de cinq jours ouvrables. Cette offre est valable aussi bien pour les petits porteurs, qui ont boudé l'émission, achetant seulement quelque 70 millions d'actions sur 2,1 milliards pendant la tempête boursière, que pour les investisseurs institutionnels ayant souscrit le reste des titres.

L'action nouvelle de BP valait 79,50 pence jeudi en clôture au Stock Exchange (plus 2,5 pence), nettement plus que le prix proposé par la Banque d'Angleterre.

● **Total est sorti du rouge.** – Le groupe pétrolier français Total est sorti du rouge au premier semestre 1987 et a réalisé un bénéfice net (part du groupe) de 1,03 milliard de francs (contre une perte de 909 millions de francs au 30 juin 1986 et un résultat négatif de 471 millions de francs sur l'ensemble de l'année 1986).

« La remontée partielle des prix du pétrole permet de retrouver des niveaux plus rémunérateurs pour la production pétrolière et gazière », souligne la direction de la compagnie.

Le résultat consolidé, participations minoritaires comprises, s'est élevé à 1,17 milliard de francs au premier semestre 1987, contre une perte de 1,79 milliard à la même époque de l'an dernier.

Pour l'ensemble de 1987, le groupe s'attend à dégager un bénéfice consolidé de 2 à 2,5 milliards de francs, contre une perte de 1,24 milliard l'an dernier (minoritaires compris), sauf événement important dans le domaine des prix pétroliers.

Le chiffre d'affaires a atteint 44,45 milliards de francs, contre 55,5 milliards de francs pour la même période de 1986, et 95,72 milliards de francs pour l'exercice 1986 en entier.

La chute des prix du brut s'était traduite par une perte sur stocks de 6,9 milliards de francs pour les six premiers mois de 1986 et de 7,5 milliards de francs pour toute l'année. Au premier semestre 1987, l'effet de stock, grâce à la remontée des prix du brut, a été positif de 860 millions de francs.

● **Sanofi vend à Charles Jourdan les parfums du même nom.** – Sanofi a conclu un accord avec le chausseur-maroquinier Charles Jourdan pour lui vendre les parfums portant le même nom. L'Etat étant actionnaire majoritaire d'Elf-Aquitaine, dont Sanofi est une filiale, cet accord est encore soumis à l'approbation des pouvoirs publics.

Charles Jourdan Parfums réalise un peu plus de 40 millions de francs de chiffre d'affaires. Jusqu'alors, cette société n'a jamais appartenu à Charles Jourdan. Elle avait été créée sous licence il y a environ huit ans avant d'être rachetée par Sanofi en 1982.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	1155	....	
Alain Manoukian	235 60	....	
Amault & Associés	464	464	
Asystel	330	330	
B.A.C.	380	380	
B. Demachy & Assoc.	501	501	
B.I.C.M.	720	720	
B.I.P.	395	400	
Bolloré Technologies	720	730	
Boiron	570	598	
Câbles de Lyon	800	800	
Calberson	610	635	d
Cardif	1335	1300	
C.D.M.E.	731	733	
C. Equip. Elect.	298	299	
C.E.G.I.D.	643	....	
C.E.G.E.P.	149	154	
C.E.P.-Communication	1000	922	o
C.G.I. Informatique	581	590	
Ciments d'Origny	470	442	
C.N.I.M.	272	265	
Concept	210	205	
Conforama	620	625	
Dafsa	180	....	
Dauphin O.T.A.	2950	2715	
Devanlay	1450	1460	
Deville	701	700	
Drouot-Ob. convert.	....	....	
Editions Belfond	155	150	
Elect. S. Dassault	372	350	
Elysées Investiss.	20 50	20	
Expand	647	450	o
Filipacchi	380	357	
Guintoli	613	601	
Guy Degrenne	860	....	
I.C.C.	205	206	
IDIA	132	129	
I.G.F.	122	118	
IN2	145	140	
Int. Metal Service	160	160	
La Commande Electro.	315	298	
Le gd livre du mois	239 50	230	
Loca Investissement	270	254	
Locamic	180	179	
Manutan	305	305	
Marin Immobilier	260	278 50	d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Metallurg. Minière	119 80	116	
Métrologie Internat.	278	279	
Microservice	165	169	
M.M.B.M.	490	470	
Molex	185	172	
Navale-Delmas	610	605	
Olivetti-Logabax	299	297	o
Om. Gest. Fin.	375	....	
Petit Bateau	183	185	
Petrofigaz	398	382	
Pier Import	216 [illegible]	203 20	
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100	
Razel	905	905	
St-Gobain Emballage	1000	....	
St-Honoré Matignon	150	....	
S.C.G.P.M.	218 90	224 80	
Segin	325	325	
Sema-Metra	441	435	
S.E.P.	1101	1056	o
S.E.P.R.	1000	....	
Sligos	920	909	
S.M.T.Goupil	230	230	
Sodinforg	745	700	
Sofibus	360	370	
Sopra	575	574	
TF 1	168	168	
Union Financ. de Fr.	532	503	
Valeurs de France	320	320	

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 5-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	42	100	–	–	–	–	–	–
Paribas	400	10	28	39	–	53	70	69	–
Peugeot	1300	35	115	175	–	245	–	–	–
Thomson-CSF	1100	13	52	–	–	325	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	21	35	50	–	25	33	38	–
Midi	1100	15	–	100	–	295	340	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 nov. 1987

Nombre de contrats : 100 213

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	99,40	98,60	97,90	97,90
Précédent	98,55	97,95	97	96,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,69 F ↓

Le dollar a continué vendredi sa descente aux enfers, pour coter au plus bas de toujours 1,6785 DM (contre 1,6950 DM) et 135 yens (contre 135,50 yens). Il a encore plus franchement décroché vis-à-vis du franc (5,6925 F contre 5,7755 F). Le franc regagnait un peu de terrain face au deutschemark : 3,3990 F pour 1 DM, contre 3,4090 F.

FRANCFORT	5 nov.	6 nov.
Dollar (en DM)	1,6950	1,6785

TOKYO	5 nov.	6 nov.
Dollar (en yens)	135,50	135

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 nov.) ..... 9 3/16-9 5/16 %
New-York (5 nov.) .. 6 1/2-6 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	4 nov.	5 nov.
Valeurs françaises	74,9	74,6
Valeurs étrangères	97,2	96

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 nov.	5 nov.
Indice général	300,9	297,1

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	4 nov.	5 nov.
Industrielles	1 945,29	1 985,45

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	4 nov.	5 nov.
Industrielles	1 255,6	1 287,9
Mines d'or	279,2	273,5
Fonds d'Etat	90,51	91,47

TOKYO

	5 nov.	6 nov.
Nikkeï Dow Jones	22 629,65	22 795,02
Indice général	1 857,07	1 867,02

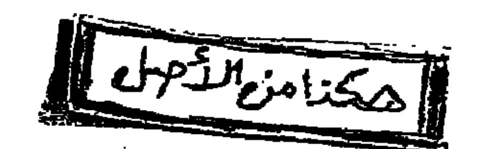
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,8350	5,8370	+ 90	+ 105	+ 145	+ 170	+ 440	+ 530
$ can.	4,4104	4,4153	+ 1	+ 26	+ 23	+ 62	+ 16	+ 116
Yen (100)	4,2529	4,2575	+ 156	+ 179	+ 312	+ 346	+ 935	+ 1032
DM	3,4003	3,4035	+ 134	+ 153	+ 266	+ 291	+ 763	+ 838
Florin	3,0230	3,0251	+ 83	+ 97	+ 187	+ 208	+ 539	+ 611
F.B. (100)	16,2671	16,2817	+ 224	+ 304	+ 461	+ 622	+ 1421	+ 1880
F.S.	4,1193	4,1236	+ 189	+ 218	+ 352	+ 385	+ 1026	+ 1153
L (1 000)	4,5873	4,5997	– 163	– 107	– 280	– 209	– 562	– 417
£	10,1675	10,1768	– 54	– 10	– 46	+ 21	– 24	+ 182

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 9/16	6 11/16	7 1/16	7 3/16	7 1/8	7 1/4
DM	3 3/8	3 5/8	3 7/16	3 9/16	3 3/4	3 7/8	3 7/8	4
Florin	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5	5	5 1/8	5	5 1/8
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	6 5/8	7	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8
F.S.	1 1/2	2	2 7/16	2 9/16	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16
L (1 000)	10	11	12	12 7/8	11 3/4	12 3/8	11 1/8	11 1/2
£	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8
F. franç.	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 6 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 55

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1813	4,5 % 1973	1730	1701	1703	− 1 56
4005	C.N.E. 3 %	3770	3800	3800	+ 0 80
1130	B.N.P. T.P.	1080	1055	1063	− 1 56
1107	C.C.F. T.P.	1065	1063	1063	− 0 18
1115	Créd. Lyon. T.P.	1040	....	....	....
1845	Renault T.P.	1590	1620	1620	+ 1 89
1850	Rhone-Poul. T.P.	1830	1850	1849	+ 1 04
1190	St-Gobain T.P.	1210	1210	1210	....
1135	Thomson T.P.	1054	1075	1075	+ 1 99
390	Accor	350	359	358 50	+ 2 71
490	Agence Havas	436	440	441	+ 1 15
605	Air Liquide	519	522	520	+ 0 19
1660	Alcatel	1650	1749	1749	+ 6
1810	Als. Superm.	1530	1540	1540	+ 0 65
370	A.L.S.P.I.	299	300	294	− 1 67
295	Alsthom ★	269 90	281	275	+ 1 89
1600	Arjom. Prioux	1500	1580	1560	+ 4
430	Aussedat-Rey	306	304	311	+ 1 63
1030	Aux. Entrepr. ★	831	850	807	− 2 89
920	Avions Dassault	851	841	840	− 1 29
370	BAFIP	306	310	313	+ 2 29
325	Bail-Equipem. ★	283	283 50	290	+ 2 47
785	Bail Investiss.	820	801	800	− 2 44
340	B.N.P. C.I.	302	300	300	− 0 66
545	Cie Bancaire	465	456	451	− 3 01
390	Bazar H.-V.	308	315 10	305	− 0 97
430	Béghin-Say ★	389 90	385	390	+ 0 03
825	Berger (Ma)	558	565	565	+ 1 25
680	Bic ★	518	535	505	− 2 51
1040	B.I.S.	782	808	765	− 2 17
2500	Bongrain S.A.	2330	2381	2381	+ 2 19
945	Bouygues	890	930	930	+ 4 49
75	B.P. France	70 90	71 90	71	+ 0 14
4230	B.S.N.	4117	4180	4180	+ 1 53
2100	Cap Gem. S. ★	1710	1740	1745	+ 2 05
1100	Carnaud	994	1020	1020	+ 2 62
2800	Carrefour ★	2330	2320	2330	....
143	Casino	129 90	133	129 80	− 0 08
117	Casino A.D.P.	107	108	105 10	− 1 78
....	C.C.M.C.	1010	....	....	....
770	Cetelem	540	550	530	− 1 85
880	Cerus	450	450	450	....
1550	C.F.A.O.	1400	1440	1440	+ 2 86
275	C.G.E.	242	244 90	244	+ 0 83
1000	C.G.I.P. ★	815	820	815	....
830	Chargeurs S.A.	787	782	785	− 0 25
58	Chiers-Châtill.	49 20	47 30	47 30	− 3 86
995	Ciments franç. ★	880	865	865	− 1 70
475	Club Méditerr.	365 10	366	365	− 0 03
155	Codetel ★	148 50	148 20	153	+ 3 03
300	Cofimeg	295	298	301	+ 2 03
1550	Colas	1400	1380	1385	− 1 07
225	Compt. Entrepr.	205	200	200	− 2 44
650	Compt. Mod.	490	501	501	+ 2 24
985	Créd. Foncier	875	875	875	....
435	Crédit F. Imm.	376	380	385	+ 2 39
115	C.C.F.	111 90	111 10	111 20	− 0 63
680	Créd. Lyon. (CI)	640	638	678	+ 5 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
820	Crédit Nat. ★	745	760	750	+ 0 67
160	Creusot ★	143	145	148	+ 3 50
2650	Darmart S.A.	2230	2226	2226	− 0 18
375	Darty ★	266	274 90	275	+ 3 38
305	Darty (DP)	248	245	240	− 3 23
1800	De Dietrich	1553	1530	1530	− 1 48
265	Dév. R.d.C. (Li)	259	257	257	− 0 77
470	D.M.C.	400	413	392 10	− 1 98
400	Drouot Assur.	335	320	325	− 2 89
2130	Docks France ★	1552	1540	1540	− 0 77
820	Dumez ★	705	715	695	− 1 42
1100	Eaux (Gén.)	1030	1040	1025	− 0 49
1140	Ecco ★	1010	1022	1030	+ 1 98
290	Elf-Aquitaine	269	269	270	+ 0 37
280	− (certific.)	246	246	246	....
780	Epeda-B-Faure	660	629	629	− 4 70
3100	Essilor	2200	2100	2101	− 4 50
2200	Essilor Int. (DP)	1490	1465	1488	− 0 13
375	Esso S.A.F. ★	368	375	384 90	+ 4 59
1970	Eurafrance	1384	1380	1352	− 2 31
1360	Eurocom ★	960	989	963	+ 0 31
3460	Euromarché	2857	2900	2930	+ 2 56
560	Europe nº 1 ★	505	515	511	+ 1 19
1130	Exor ★	935	949	930	− 0 53
650	Facom	530	525	528	− 0 38
1050	Fichet-bauche	830	810	810	− 2 41
200	Finextel ★	203	198	196 50	− 3 20
124	Fives-Lille	103	99	98	− 4 85
1100	Fromageries Bel	1080	1085	1020	− 5 56
1280	Gal. Lafayette ★	1034	1060	1028	− 0 58
360	Gascogne	270	266	266	− 1 48
1460	Gaz et Eaux	1345	1340	1280	− 4 83
500	Géophysique ★	370	355	351	− 5 14
1960	Garland	1460	....	....	....
595	GTM-Entrepose	471	475	458	− 2 76
520	Guyenne-Gas. ★	415	397 20	399	− 3 86
2570	Hachette ★	2115	2150	2120	+ 0 24
590	Hénin (La)	465	475	456	− 1 94
1170	Hutchinson	1080	1104	1104	+ 2 22
153	Imétal	120 10	125	125	+ 4 08
380	Imm. Plaine-M.	327	327	340	+ 3 98
1050	Ingénico	842	879	870	+ 3 33
4600	Inst. Mérieux	3900	3900	3930	+ 0 77
520	Interbail ★	515	520	525	+ 1 94
1000	Intertechnique	765	800	780	+ 1 96
630	J. Lefebvre	575	561	570	− 0 87
1220	Lab. Bellon	1101	1129	1129	+ 2 54
1440	Lafarge-Coppée	1135	1200	1154	+ 1 67
1340	Labon ★	1375	1390	1380	+ 0 36
2850	Legrand ★	2200	2245	2250	+ 2 27
2460	Legrand (DP) ★	1800	1820	1800	....
720	Leroy-Somer ★	544	548	535	− 1 65
1780	Lesieur	1500	1580	1576	+ 5

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
680	Locabail Immob.	674	658	675	+ 0 15
575	Locafrance ★	394	395	377	− 4 31
865	Locindus	855	850	845	− 1 17
445	Luchaire	201	228	224 60	+ 11 74
1940	L.V.M.H.	1426	1405	1430	+ 0 28
1320	Lyonn. Eaux ★	1175	1175	1184	+ 0 77
76	Mais. Phénix	64 95	64 40	64 50	− 0 69
675	Majorette (Ly)	591	....	....	....
330	Mar. Wendel ★	229 80	230	231	+ 0 65
1660	Martell	1576	1570	1575	− 0 06
....	Matra	1665	1655	1652	− 0 78
2600	Merlin-Gerin ★	1940	1955	1951	+ 0 57
265	Michelin	226	225	222 90	− 1 37
1050	Midi (Cie)	811	834	825	+ 1 73
240	Midland Bk SA ★	201 50	208	208	+ 3 23
1280	Min. Salsig. (Ma)	790	735	736	− 6 96
44	M.M. Penarroya	36	37	37 85	+ 5 14
70	Moulinex	54 20	55 20	54 35	+ 0 28
775	Navig. Mixtes	675	705	702	+ 4
119	Nord-Est	100	101	102 20	+ 2 20
440	Nordon (Ny)	330	....	....	....
460	Nouvelles Gal.	350	349	347	− 0 86
850	Occident. (Gén.)	669	667	676	+ 1 05
1270	Omn.F.Paris	950	995	995	+ 4 74
225	Olida-Caby	206	208	210	+ 1 94
320	Opfi-Paribas	294	295	285	− 3 06
3300	Oréal (L')	2485	2541	2500	+ 0 60
395	Paribas	349	353	347	− 0 56
520	Paris-Réesc. ★	419	426	417	− 0 48
1020	Pechelbronn ★	854	845	872	+ 2 11
1010	Penhoet	875	880	872	− 0 34
815	Pernod-Ricard	735	740	740	+ 0 68
1370	Peugeot S.A.	1055	1084	1065	+ 0 95
17	Poclain	15 90	16 40	16 40	+ 3 14
1780	Poliet	1578	1590	1630	+ 3 30
680	P.M. Labinal	540	542	542	+ 0 37
3190	Presses Cité	2550	2690	2690	+ 5 49
1200	Prétabail Sic.	1147	1131	1145	− 0 17
640	Primagaz	642	636	636	− 0 93
600	Printemps ★	456	470	450	− 1 32
1900	Promodès	1750	1820	1780	+ 1 71
1450	Radiotechn.	990	1010	1020	+ 3 03
79	Raff. Dist. Total	73 50	75	76	+ 3 40
3180	Redoute (La) ★	2900	2899	2800	− 3 45
360	Robur financière	265	265	265	....
1230	Roussel-Uclaf	1047	976	995	− 4 97
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4570	R. Impériale (Ly)	4270	....	....	....
205	Sade	181	189 90	189 90	+ 4 92
1600	Sagem ★	1415	1400	1435	+ 1 41
455	Saint-Gobain	421	425	426	+ 1 19
1100	St-Louis	1210	1255	1320	+ 9 09
1590	Salomon	1220	....	....	....
1500	Salvepar	1180	1230	1230	+ 4 24
630	Sanofi	578	572	572	− 1 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
520	S.A.T. ★	470	475	485	+ 3 19
1270	Saupiquet (Na)	1099	1040	1040	− 5 37
330	Schneider ★	265	275	265	....
96	S.C.O.A.	77	77	79 60	+ 3 38
680	S.C.R.E.G.	505	510	515	+ 1 98
830	Seb ★	725	751	742	+ 2 34
400	Sefimeg ★	410	411	410	....
1110	S.F.I.M.	1270	1284	1290	+ 1 57
51	S.G.E.	43 25	43 85	43	− 0 58
450	Signaux ★	305	318	315	+ 3 28
845	Silic	789	765	785	− 0 51
500	Simco-U.P.H. ★	520	535	534	+ 2 69
330	Sinnor (Li)	331	330	330	− 0 30
1100	Skis Rossignol	1040	1020	1038	− 0 19
650	Siminco	637	635	631	− 0 94
390	Société Générale	368	369 90	369 80	+ 0 49
167	Sodecco	165	162	162	− 1 82
220	Sodero (Na)	195	191	191	− 2 05
2300	Sodexho	2000	2005	2003	+ 0 15
128	Sogenal (Ny)	115	115	115	....
370	Sogerap	322	331	336	+ 4 35
2760	Somm-Allib. ★	2490	2480	2450	− 1 61
670	Source Perrier	605	602	604	− 0 17
800	Sovac ★	680	671	675	− 0 74
470	Spie-Batignol.	310	325	325 50	+ 5
480	Strafor ★	416	420	425	+ 2 16
280	Synthelabo ★	255	254 10	250	− 1 96
615	Talcs Luzenac	528	533	532	+ 0 76
3380	Tél. Elect.	2800	2870	2770	− 1 07
1040	Thomson-C.S.F.	770	790	781	+ 1 43
380	Total (CFP) ★	353	360	356	+ 0 85
89	− (certific.)	78	79	79	+ 1 28
1290	T.R.T. ★	1050	1050	1090	+ 3 81
380	U.F.B.	355	355	360	+ 1 41
950	U.I.C. ★	880	889	850	− 3 41
520	U.I.F. ★	540	545	547	+ 1 30
825	U.I.S.	761	765	785	+ 3 15
215	U.C.B. ★	188	190	183 90	− 1 13
685	Unibail	715	700	701	− 1 96
645	Valéo	465	475	472	+ 1 51
68 80	Vallourec	43	42 50	42 50	− 1 16
345	Via Banque	317	305	306	− 3 47
800	Elf-Gabon	700	700	700	....
117	Amax Inc.	87 50	93 80	95	+ 8 57
145	Amer. Express	140	143	143	+ 2 14
172	Amer. Teleph.	167	172	170 50	+ 2 10
144	Anglo Amer. C.	92 50	89 40	90 •	+ 2 10
685	Amgold	469	460	460	− 1 92
970	BASF (Akt)	872	850	850	− 2 52
1020	Bayer	910	902	905	− 0 55
123	Bellelsfont.	104 80	103	103	− 1 72
169	Chase Manh.	170	169	169	− 0 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
76	De Beers	54	54 30	54 30 c	+ 0 56
1850	Deutsche Bank	1612	1592	1592	− 1 24
885	Dresdner Bank	865	851	851	− 1 62
145	Driefontein Ctd	110	110	110 80	+ 0 73
525	Du Pont-Nem.	508	511	506	− 0 39
510	Eastman Kodak	441	444	444	+ 0 68
78	East Rand	54	57	56	+ 3 70
255	Electrolux	195 80	199	199	+ 1 63
186	Ericsson	155 50	156	156	+ 0 32
265	Exxon Corp.	238	233 50	233 50	− 1 89
450	Ford Motors	440	445	445	+ 1 14
93	Freegold	72	72	73	+ 1 39
121	Gencor	85 50	84	85 50	....
280	Gén. Electr.	243	261 50	261 50	+ 7 61
520	Gén. Belgique	368	374	374	+ 1 63
360	Gen. Motors	338	343	343	+ 1 48
108	Goldfields	78 50	78 10	78 30	− 0 25
45	GdMetropolitain	37 30	37 30	37 30	....
91	Harmony	70	67 40	67 40 c	− 3 71
46	Hitachi	46 95	48 75	48 90	+ 4 15
910	Hoechst Akt.	831	799	799	− 3 85
111	Imp. Chemical	105	108 20	108 20	+ 3 05
720	IBM	672	699	703	+ 4 61
325	ITT	290	296	296	+ 2 07
145	Ito-Yokado	140 20	138 50	138 50	− 1 21
82	Matsushita	81 90	84 30	84 30	+ 2 93
980	Merck	1010	1025	1025	+ 1 49
386	Minnesota M.	340	342 50	342 50	+ 0 74
245	Mobil Corp.	224	224	224	....
230	Morgan J.P.	200	205	205	+ 2 50
38800	Nestlé	34300	33800	33810	− 1 43
182	Norsk Hydro	154	150	150	− 2 60
220	Olivetti	175	171	171	− 2 29
1790	Petrofina	1540	1505	1505	− 2 27
575	Philip Morris	520	520	527	+ 1 35
113	Philips	91 50	90 50	90 60	− 1 09
95	Placer Dome	70	70 20	70 20	+ 0 29
380	Quilmès	294	315	315	+ 7 14
700	Randfontein	467	499	499	+ 6 85
640	Royal Dutch	602	603	603	+ 0 17
....	Rio Tinto Zinc	29 05	29 60	29 40	+ 1 20
89	St Helena Co	72 80	65	66 50	− 8 65
220	Schlumberger	193	191 50	192	− 0 52
103	Shell transp.	97 70	96 70	96 70	− 1 02
1890	Siemens A.G.	1510	1470	1475	− 2 32
180	Sony	161	173	172	+ 6 83
184	T.D.K.	159 50	165	165	+ 3 45
28	Toshiba Corp.	27 25	27 95	27 95	+ 2 57
330	Unilever	300	301 50	301 50	+ 0 50
235	Unit. Techn.	201	200 50	200	− 0 50
715	Vaal Reefs	498	490	499	+ 0 20
340	Volvo	254	253 50	253 50	− 0 20
330	West Deep	222	233 80	233 50	+ 5 18
380	Xerox Corp.	328	337	338	+ 3 05
2 08	Zambia Corp.	1 50	1 51	1 51	+ 0 67

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8010	..
Emp. 8,80 % 77	123	4 038
9,80 % 78/93	98 80	3 150
10,80 % 79/94	101 70	1 889
13,25 % 80/90	104 70	5 684
13,80 % 81/89	105 35	11 191
16,20 % 82/90	112 45	13 226
16 % juin 82	113 70	6 601
14,60 % fév. 83	112 70	10 380
13,40 % déc. 83	113 90	11 786
12,20 % oct. 84	108 21	1
11 % fév. 85	106 40	7 805
10,26 % mars 86	99 75	6 728
ORT 12,75 % 83	1779	..
OAT 10 % 2000	98 40	4 481
OAT 9,90 % 1997	102 80	6 924
OAT 9,80 % 1996	98 70	7 545
Ch. France 3 %	143	..
CNB Bques janv. 82	102 05	3 081
CNB Paribas	102	3 081
CNB Suez	102 10	3 081
CNI janv. 82	102 05	3 081
PTT 11,20% 85	102 50	9 583
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	104 60	4 440
CNT 9% 86	90 60	4 736
CRH 10,90% déc. 85	100	8 386
Méxologie L. 8% 6/7	68 20	6 620

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	680	650 o
Agache (Sté Fin.)	1700	1720
A.G.F. (St Cent.)	680	690
Applic. Hydraul.	660	680 o
Arbel	350	349
Astorg	286 70	285
Avenir Publicité	380	357
Bain C. Monaco	260	250
Banque Hypoth. Eur.	304	310
Béghin-Say (C.I.)	235	239
B.G.I.	429	....
Blanzy-Ouest	639	636
B.N.P. Intercontin.	260	250
Bénédictine	4650	5100
Bon-Marché	780	780
B.T.P.	134	134
Calif	580	580
Cambodge	580	580
C.A.M.E.	266	247 o
Campenon Bern.	260	260 o
Carbone-Lorraine	510	600
C.E.G.Frig.	480	450
Centen. Blanzy	2060	1813 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	190	190
Cerabati	98 80	....
Chambourcy (M.)	780	....
Champex (Ny)	137	138
C.I.C. (Financ. de)	229	229
C.I. Maritime	610	610
Cimen-Sireur	259	....
Citram (B)	460	425 o
Clause	420	400
Cofradel (Ly)	1566	1458 o
Cogifi	340	360 40
Comiphos	363	359
Cie Industrielle	2597	2441
Comp. Lyon-Alem.	471	431
Concorde (La)	820	805
C.M.P.	28	21 60 o
Créd. Gén. Ind.	554	554
Cr. Universel (Cie)	560	540
Créditel	132	134
Darblay S.A.	418	425
Delalande S.A.	1076	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1401	1381
Didot-Bottin	680	650
Eaux Bass. Vichy	1170	1123 o
Eaux Vittel	2000	2000
Economats Centre	544	435 o
Electro-Banque	280	290
Elf-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	850	....
Ecalit-Bretagne	211	210
Entrepôts Paris	451 50	423
Epargne (B)	2750	....
Europ. Accumul.	38 50	37 10
Eternit	1800	1780
Finalens	205	197
FIPP	287	259 20 o
Fnac	545	586
Foncière (Cie)	381	355 o
Fonc. Lyonnaise	4500	4300
Foncina	484	480
Forinter	1040	1040
Fougerolle	242	250
France I.A.R.D.	300	282 o
France (La)	5600	5450
From. Paul Renard	424	415
GAN	914	925
Gaumont	415	400
Gévelot	616	593 o
Gr. Fin. Constr.	400	410
Gds Moul. Paris	330	325
Groupe Victoire	2130	2002
G. Transp. Ind.	470	480
H.E.F.	110	110
Immindo S.A.	420	421
Imminvest	250	247
Immobail	365	350
Immobanque	677	680
Immob. Marseille	6810	7000
Immofice	463	463
Invest. (Sté Cent.)	3005	2950
Jaeger	158 10	155
Lafitte-Bail	438	440
Lambert Frères	182	175
Lille-Bonnières	710	688
Loca-Expansion	261	251 o
Locafinancière	328	328 50
Locatel	660	670

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1000	1080
Lucia	785	860 d
Machines Bull	35 70	35 80
Magasins Uniprix	181	....
Magnant S.A.	99	94
Maritimes Part.	240	226
Métal Déployé	395	387
Mors	99	92 10 o
Navig. (Nat. de)	49	46 o
OPB Paribas	180	185
Optorg	170	175
Oréal (L') C.I.	1620	1555 o
Origny-Desvroise	880	851
Palais Nouveauté	620	578 o
Paribas-CIP	385	380 20
Paris France	226	230
Paris-Orléans	258 50	252
Parachen	250	275
Patrim. Risq. Div.	1350	....
Pathé-Cinéma	451	455
Pechiney (cert. inv.)	225	230
Piles Wonder	800	745 o
Piper-Heidsieck	664	....
P.L.M.	116	120
Porcher	478	475
Promodès	1080	1030
Providence S.A.	1410	....
Publicis	2180	2180
Raff. Souf. R.	105	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	304	305
Ricqlès-Zan	200	169 o
Rochefortaise S.A.	600	576 o
Rochette-Cenpa	55	34 50 o
Rosario (Fin.)	745	730
Roudière	245	161
Rougier et Fils	61 20	61 20
Sacer	350	382 50 d
SAFAA	279	280
Safic-Alcan	840	....
SAFT	1200	1200
Saga	188	180
St-Gobain C.I.	407	455 d
Salins du Midi	376	379
Santa-Fé	136	135
Satam	96	91
Saulnes	42	42
Savoisienne (M)	220	....
SCAC	353	387 d
Senelle Maubeuge	310	291
S.E.P. (M)	134 40	....
Serv. Equip. Véh.	71 50	79 50
Sieli	235	218 50
Sicotel	305 10	305 10
Simnin	212	204 10
Siph (Plant. Hévéas)	330	350
Sté Générale-CIP	334	330
Sofal financière	1700	1640 o
Sofical	610	573
Soflo	450	465
Soficomi	620	650
S.O.F.I.P. (M)	142 60	....
Sofragi	1000	1000
Soudure Autog.	367	329 o
Sovabail	610	610
S.P.I.	521	528

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Stemi	971	1030
Taittinger	1238	1310
Testut-Aequitas	580	456 o
Tour Eiffel	450	411 o
Ufiner S.M.D.	574	550 o
U.A.P.	266	270
U.T.A.	950	950
Veuve Clicquot	3450	3115
Vicat	1350	1300
Viniprix	1400	1290
Virax	145	125 o
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	118	....
Étrangères		
A.E.G.	930	837 o
Akzo	400	280 c
Alcan Alum.	130 10	133
Algemene Bank	104	102
American Brands	236	247 50
Am. Petrofina	410	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	128	....
Banco de Santander	240	240
Bco Pop Espanol	330	315
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3500	2100 o
B. Régl. Internat.	45000	44000
Br. Lambert	399	420
Canadian-Pacific	86 20	88 60
CIR	19 50	....
Commerzbank	705	722
Dart. and Kraft	280	....
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	395	431
Gén. Belgique	368	374
Gevaert	920	....
Glaxo	103	106
Goodyear	270	279
Grace and Co	289	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	310	....
I. C. Industries	167	171
Johannesburg	1360	1000 o
Kubota	21	....
Latonia	278	276
Midland Bank Plc	34 60	33
Mineral-Ressourc.	58	57
Nixdorf	2000	1991
Noranda	90 10	89 10
Olivetti	25 70	....
Pakhoed Holding	175	180
Pfizer Inc.	292	296 50
Procter Gamble	480	455
Ricoh Cy Ltd	39 90	....
Rolinco	220 20	219 50
Robeco	241 80	242
Rodamco	418	416
Saipem	13 30	13 10
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	270	231 o
Steel Cy of Can.	117	100 o
Tenneco	239	....
Thorn EMI	49	45
Toray indust. Inc	28 90	....
Vieille Montagne	900	990
Wagons-Lits	570	600
West Rand	23 40	18
Hors-cote		
Calciphos	205	....
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	103	110
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	337	....
Dubois Inv. (Certo.)	780	755
Gachot	135	130
Hydro-Energie	336	310 o
Hoogovens	250	....
Metroservice	45	36 20 o
Nicolas	670	....
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	349	....
Rorento N.V.	159 80	159
S.P.R.	506	428 o
Ufimex	380	....
Union Brasseries	128 50	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 775	5 692	5 460	6
ECU	7 025	7 001	....	....
Allemagne (100 DM)	340 900	339 800	327	347
Belgique (100 F)	16 279	16 248	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	302 930	302 750	288	308
Danemark (100 krd)	88 200	87 980	84	91
Norvège (100 k)	90 300	89 740	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 186	10 155	9 800	10 560
Grèce (100 drachmes)	4 348	4 315	3 800	4 500
Italie (1 000 lires)	4 611	4 622	4 280	4 780
Suisse (100 fr.)	414 440	414 150	398	420
Suède (100 krs)	94 640	94 220	90	96
Autriche (100 sch)	48 410	48 440	46 500	49 200
Espagne (100 pes.)	5 070	5 031	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 192	4 187	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 352	4 315	4 060	4 600
Japon (100 yens)	4 260	4 211	4 060	4 260

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/11
Or fin (kilo en barre)	85500	84250
Or fin (en lingot)	86000	84200
Pièce française (20 fr)	536	553
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	524	536
Pièce latine (20 fr)	485	484
Souverain	632	639
Pièce de 20 dollars	2910	3080
Pièce de 10 dollars	1495	1530
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3450	3400
Pièce de 10 florins	525	520
Or Londres	459 70	468 80
Or Zurich	457	458 50
Or Hongkong	465 25	456 25
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 5/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	683 44	666 77
Actilion	182 59	177 70
Actions France	393 95	379 71
Action Invest.	328 82	313 91
Actions sélectives	497 27	479 30
Aedificandi	580 63	559 64
A.G.F. Actions (ex-CIP)	992 87	968 65
A.G.F. 5000	500 59	488 38
A.G.F. ECU	1040 35	1030 05
A.G.F. Interfonds	418 26	408 06
A.G.F. Invest	89 88	87 69
A.G.F. OBLIG.	1083 70	1058 41
A.G.F. Sécurité	10336 35	10336 35
Agfimo	558 32	544 70
Altefi	212 01	204 35
A.L.T.O.	185 33	178 63
Amei-Gan	4744 98	4529 72
America-Valor	668 03	637 74
Amplitude	457 60	444 27
Arbitrages court terme	5529 93	5518 88 ♦
Argonautes	341 38	330 63
Associa Première	23837 32	23837 32
Associc	1170 61	1170 61
Aurecic	1374 98	1334 93
Axa Europe	113 69	108 53
Axa Investissements	104 05	99 33
Bourse-Investiss.	389 73	372 06
Bred Associations	2670 08	2652 07
Bred International	80 21	78 64
Capital Plus	1686 49	1686 49
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	330 53	317 82
Cortal court terme	1271 67	1271 67
Cortal Initiat. Intern.	1038 57	1018 71 ♦
Cortexa	820 86	783 64
Credintar	442 11	429 23
Croissance France	239 76	229 44
Croissance Immobilière	557 19	531 92
Croissance Mercure	2596 65	2521 02
Croissance Prestige	310 69	296 60
Drouot-France	573 47	547 47
Drouot-Investiss.	930 17	897 99
Drouot-Sécurité	239 28	228 43
Drouot-Sélection	132 71	126 69
Ecucic	1177 85	1160 44
Ecureuil Privatisations	310 08	301 05
Elicoop Sicav	11348 74	11348 74 ♦
Eli-Valeurs	7681 20	7493 85 ♦
Energie	239 19	228 34
Eparcic	2618 64	2615 82
Eparcourt Sicav	4090 67	4080 47
Epargne Associations	24452 25	24415 63
Epargne-Capital	7917 61	7839 22
Epargne-Crois.	1348 83	1312 73
Epargne-Industr.	659 81	629 89
Epargne-Inter	575 91	560 50
Epargne J	53692 27	53692 27
Epargne-Long-Terme	1661 50	1617 03
Epargne-Oblig.	188 04	183 01
Epargne-Quatre	1031 68	1031 68
Epargne-Unie	1071 40	1022 82
Epargne-Valeur	381 84	371 62
Eparoblig	1273 37	1270 83 ♦
Epsilon	1006 06	995 10
Eurocic	9486 64	9346 44
Euro-Croissance	500 48	485 88
Eurodyn	839 05	808 17
Euro-Gan	4051 74	3968 01
Extrikoe Orient Sicav	500 11	485 64
Ficord Placement	60678 07	60496 58
Ficord Valorisation	13181 35	12932 70
Foncicav (div. par 10)	10810 16	10810 16
Foncival	239 98	229 10
France-Gan	5003 51	4776 62
France-Garantie	276 36	275 81
France-Investiss.	408 73	390 20
France-Net	121 96	120 76
France-Obligations	425 56	421 35
Francic	335 03	325 27
Francic Pierre	90 63	87 98

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	974 61	946 22
Fructi-Associations	1350 73	1350 73
Fructicapi	305 47	300 96
Fructicourt	108639 77	108639 77
Fructidor	243	238 41
Fructifrance	654 13	638 18
Fructimmo	226 21	220 69
Fructivalor	440 48	429 74
Fructiver	82719 30	82613 02
Fructi ECU	569 60	561 18
Fructi-Première	11179 46	11014 25
Futuroblig	1006 31	1005 30
Gestion	57310 26	57167 34
Gestion Amérique	308 35	294 37
Gest. France Europe	84 26	80 44
Gestion Orient	159 58	152 34
Gestion Sécuricourt	10718 01	10611 89
Gestion Sicavimmo	665 37	635 20
Gestion Uni-Japon	1393 20	1330 02
Gestion Associations	139	135 94
Gestion Mobilière	585 03	558 50 ♦
Gest. Rendement	453 98	433 39
Gest. Sél. France	618 63	580 58
Haussmann Associat.	1191 71	1191 71
Haussmann court terme	1210 51	1210 51
Haussmann Epargne	1394 86	1394 86
Haussmann Europe	1947 03	1876 66
Haussmann France	821 65	791 96
Haussmann Oblicrois.	1268 20	1268 20
Haussmann Obligation	1442 06	1389 94
Horizon	1007 49	978 15
I.M.S.I.	533 17	508 99
Indo-Suez Valeurs	642 82	613 67
Interoblig.	11639 80	11192 12
Interselect France	397 95	379 90
Intervaleurs Indust.	533 59	509 39
Invest. net	14430 03	14401 23 ♦
Invest. Obligataire	17890 13	17864 42 ♦
Japacic	159 77	154 15
Jeune épargne	229 15	225 76
Laffitte-Amérique	241 57	230 62
Laffitte-crt-terme	59080 10	59080 10
Laffitte-Expansion	729 87	695 82
Laffitte-France	271 20	258 90
Laffitte-Immobilière	220 43	210 43
Laffitte-Japon	306 57	292 67
Laffitte-Oblig.	146 29	139 66
Laffitte-Placements	64489 33	64489 33
Laffitte-Rend.	206 85	197 47
Laffitte-Tokyo	1233 48	1177 56
Lion-Associations	11453 72	11453 72
Lion court terme	115969 86	115969 86
Lion-Institutionnels	23350 59	23292 36
Lionplus	710 76	703 71
Livret portefeuille	565 62	549 16
Méditerranée	154 66	147 65
Minimax	25905 59	25905 59
Mondiale Investissem.	409 74	391 16
Monecic	5571 29	5571 29
Monedan	51720 81	51720 81
Moné J.	55422 64	55422 64
Monétafitte	270278 44	270278 44
Monevalor	83195 12	83195 12
Multi-Obligations	423 82	404 60
Mutuelle Unie Sél.	143 78	137 27
Natio.-Assoc.	6212 50	6200 10
Natio.-Epargne	13596 51	13461 89
Natio.-Court terme	201735	201735
Natio.-Immobilier	922 10	887 42
Natio.-Inter.	1137 41	1106 97
Natio.-Obligations	534 68	520 37
Natio.-Patrimoine	1266 64	1222 03
Natio.-Placements	64910 57	64910 57
Natio.-Revenu	1024 88	1014 73
Natio.-Sécurité	10896 39	10896 39
Natio.-Valeurs	602 84	586 71
Nippon-Gan	4780 59	4563 81
Nord-Sud Développ.	1186 41	1184 04
Normat IF	13497 18	13222 73
Oblicic Régions	1019 92	1004 85

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicoop Sicav	1348 11	1321 88 ♦
Obligations Convert.	408 91	388 48
Oblilion	1102 83	1091 91
Optimavalor	532 32	508 18
Paramérique	518 41	494 90
Parurope	724 31	691 47
Paribas Croissance	535 21	513 39
Paribas Epargne	15571 70	15540 62
Paribas France	84 37	81 91
Paribas Opportunités	96 13	93 33
Paribas Patrimoine	483 45	463 74
Paribas Revenu	92 20	91 29
Parnasse-Valor	1093 36	1092 27
Patrimoine-Retraite	1628 59	1596 66
Phénix Placements	247 78	246 55
Pierre Investiss.	648 80	619 38
Placement A	871 03	871 03
Placement crt-terme	71860 73	71860 73
Placement J	55847 23	55847 23
Placement Premier	53963 78	53963 78
Placements Rendement	10738 47	10738 47 ♦
Placements Sécurité	106219 69	106219 69 ♦
Planinter	810 28	790 52
Première Obligations	10802 19	10681 03
Pro'Association	21844 71	21844 71
Provence Investiss.	463 24	442 23
Quartz	103 08	100 55
Rentacic	159 21	156 86
Revenus Trimestriels	5479 05	5424 80
Revenu Vert	1119 49	1118 37
Rivoli Plus	1034 27	987 37 ♦
St-Honoré Assoc.	14226 26	14155 50
St-Honoré Bio-aliment.	687 72	656 53
St-Honoré Pacifique	485 62	463 60
St-Honoré P.M.E.	407 99	389 49
St-Honoré Real	11480 69	11434 95
St-Honoré Rendement	11361 73	11305 20
St-Honoré Services	423 62	407 33
St-Honoré Technol.	662 10	632 08
St-Honoré Valor	12109 26	12013 15
Sécuricic	11079 49	11068 42
Sécur. Mobilière	405 25	386 87
Sécuri Taux	10636 39	10636 39
Sélection Croissance	458 29	444 94
Sicaden (Caden BP)	725 30	714 58
Sicav-Associations	1418 40	1416 28
S.F.I. fr. et étr.	554 47	538 32
Sicav 5000	298 67	290 68
S.I. Est	1121 47	1070 82
Sivafrance	464 94	452 50
Sivam	373 98	363 97
Sivarente	202 80	200 79
Sivinter	386 24	376 90
S.N.I.	1098 12	1067 11
Sogepargne	340 10	327 81
Sogepremière	65429 05	63523 35
Sogerec	51249 98	49767 24
Sogevalor	78331 27	77478 16
Sogever	931 48	889 24
Soginter	1164 31	1111 51
Soleil Investiss.	435 05	415 32
Stratégie Actions	983 17	945 36
Stratégie Rendem.	1057 69	1024 40
Technocic	982 85	963 93
Techno-Gan	5518 87	5268 61
Trilion	5214 81	5163 18
U.A.P. Investiss.	359 08	346 10
Uni-Associations	112 75	112 75
Unifrance	403 69	385 38
Unifoncier	1078 53	1029 62
Uni-Garantie	1318	1292 13
Unigestion	783 61	748 08
Uni-Régions	2625 43	2506 38
Unirente	2126 46	2065 57
Univer	182 09	182 09
Univers-Actions	909 06	879 17
Univers-Obligations	1491 89	1442 83
Valorem	452 38	441 35
Valoblig	60547 90	59948 42
Valorg	1537 16	1536 62
Valrel	80800 84	80760 46

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Un nouveau projet de réforme de l'instruction est soumis au Conseil d'Etat

Un nouveau projet de réforme de l'instruction vient d'être déposé au Conseil d'Etat : il prend en compte les critiques émises en réunion de section, le 3 novembre. Il devrait à nouveau être examiné en réunion de section, puis en assemblée générale du Conseil d'Etat.

Nouvelle déconvenue pour le ministre de la justice ce jeu normal des institutions constitue un épisode supplémentaire de la course d'obstacles à laquelle le projet est soumis et contrarie le calendrier parlementaire. On peut même se demander si ce projet ne suivra pas le même chemin que celui du code de la nationalité.

On peut le penser, puisque le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, conscient des réticences auxquelles se heurte son texte, envisage aujourd'hui de mettre sur pied une commission des « sages » composée de magistrats, d'avocats, de sociologues et de spécialistes des questions pénales qui disposeraient de *« dix-huit mois à deux ans »* pour réfléchir au fonctionnement de l'instruction et à la question de la détention provisoire.

C'est ce que le ministre a annoncé le 5 novembre à une délégation de l'Union syndicale des magistrats. Le garde des sceaux, à qui les organisations syndicales et l'Association française des magistrats chargés de l'instruction (AFMI) reprochent une consultation *a posteriori* sur un texte déjà bouclé (certains ont même refusé de rencontrer des membres du cabinet pour en discuter si tardivement), a apparemment découvert que son intention première, faire baisser le nombre des détentions provisoires et limiter les risques d'erreurs judiciaires, avait été largement dépassée par ses services. La puissance accrue du parquet, la latitude donnée aux avocats de récuser un juge d'instruction au moment de la mise en détention, constituent autant d'« effets pervers » qui n'étaient pas prévus au programme.

« La presse a voulu voir dans notre texte des turpitudes qui n'y sont pas », souligne-t-on à la chancellerie. *« Notre propos est d'éviter des détentions fragiles. Le texte, d'ailleurs, ne porte que sur la première détention. Notre intention n'est pas de faciliter le dessaisissement des juges d'instruction, mais d'offrir des garanties supplémentaires aux inculpés dans les affaires délicates. Nous l'avons sans doute mal formulée. »*

Entraîné trop loin par son cabinet sur une voie qu'il n'avait vraisemblablement pas choisie, le garde des sceaux vient de subir une deuxième épreuve. Présenté le 3 novembre en section au Conseil d'Etat le projet de réforme de l'instruction a été âprement discuté et des critiques de fond, notamment la rupture d'égalité du justiciable devant la loi, ont conduit le commissaire du gouvernement à demander le report d'une semaine de l'examen du texte en assemblée générale pour tenir compte des observations du Conseil d'Etat. En fin de compte, la chancellerie a déposé un nouveau texte, le 6 novembre, qui devrait être examiné en section puis en assemblée générale.

« On n'est pas têtu », affirme-t-on du coup à la chancellerie. Et des points clefs du projet pourraient bien être amendés. Ainsi les pouvoirs du parquet jugés exorbitants comme ceux consentis à la défense pourraient être réduits. On n'exclut pas non plus la présence, au sein du tribunal de la détention, d'un juge d'instruction qui ne serait pas celui à qui l'information judiciaire est confiée.

Le texte, fortement amendé, pourrait enfin être présenté au conseil des ministre du 18 novembre et être discuté à la fin du mois ou début décembre à l'Assemblée nationale. Mais tout indique qu'il ne sera plus alors que le pâle reflet de celui annoncé avec éclat deux mois plus tôt et qui a suscité les très vives critiques aussi bien de l'opposition que des milieux judiciaires proches de la majorité.

AGATHE LOGEART.

Regain de tension en Nouvelle-Calédonie

● Un jeune Mélanésien tué par des gendarmes
● Fusillade dans la banlieue de Nouméa

NOUMÉA
de notre correspondant

Un jeune Canaque a été tué par des gendarmes, le vendredi 6 novembre, à la tribu de Saint-Louis, dans la commune du Mont-Dore (périphérie de Nouméa), au cours d'une opération de police judiciaire menée dans le cadre de l'enquête sur divers actes de délinquance commis dans cette banlieue urbaine. Léopold Dawano, âgé de dix-sept ans, a été tué au moment où il prenait la fuite, en compagnie de trois camarades, alors qu'un détachement d'une cinquantaine de gendarmes venait d'encercler leur refuge situé à l'embouchure de la rivière la Ty.

Selon la version diffusée par la gendarmerie, les forces de l'ordre ont d'abord procédé aux sommations d'usage avant de tirer avec leurs « pistolets de dotation » (riot gun) des coups de feu en l'air, puis dans la direction des fuyards qui traversaient la rivière. C'est alors que le jeune Dawano a été mortellement atteint au thorax. Les Canaques de la tribu de Saint-Louis contestent cette thèse officielle : les gendarmes, selon eux, ont commencé à tirer sans sommation. Des témoins de la scène précisent que Léopold Dawano, blessé, s'est affaissé dans la rivière avant de se relever, pour s'effondrer à nouveau quelques mètres plus loin.

Aussitôt la nouvelle du drame connue, les jeunes de la tribune de Saint-Louis se sont livrés à des représailles sur un habitant de la tribu – soupçonné d'être un indicateur de la gendarmerie – qui a été blessé par un coup de hache, ainsi que sur le véhicule d'une institutrice dont le pare-brise a volé en éclats sous des jets de cailloux.

En fin de matinée, après plusieurs heures d'attente au cours desquelles les jeunes ont fait preuve d'une extrême nervosité (un journaliste mélanésien de RFO s'est fait refouler sans ménagement après avoir vu son magnétophone réduit en miettes), deux barrages ont été érigés à l'entrée de la tribu. Des pancartes peintes aux couleurs du drapeau de Kanaky étaient ostensiblement placées sur un amoncellement de troncs d'arbres et de branchages.

C'est au moment où les gendarmes ont reçu l'ordre de dégager ces deux issues bloquées, à l'aide de deux véhicules blindés à roues de la gendarmerie (VDRG) et en tirant des grenades lacrymogènes et offensives, que des incidents très sérieux se sont produits, en début d'après-midi. Alors que les forces de l'ordre – munies de gilets pare-balles et fusils d'assaut (FAMAS) au poing – s'infiltraient dans la tribu, de jeunes Canaques, embusqués dans les broussailles, faisaient usage de leurs armes. Une véritable fusillade éclatait pendant une demi-heure, au cours de laquelle deux gendarmes étaient légèrement blessés. La tension est finalement retombée, en fin d'après-midi, lorsqu'une délégation coutumière conduite par le grand chef de la tribu, M. Rich Wamytan, est venue parlementer avec les autorités de la gendarmerie. Il a été convenu que les gendarmes se retirent de la tribu, en échange de quoi des consignes d'apaisement seraient adressées aux groupes de jeunes.

Ces affrontements, aux portes de Nouméa, sont les plus graves qu'ait connus la Nouvelle-Calédonie depuis les troubles de 1984 et 1985.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Sur le vif

En prime !

Soyez gentils, les enfants, quand vous m'appelez ici au journal, allez-y doucement, ne me bousculez pas, ménagez-moi. Parce qu'il y a des fois... Tenez, ce matin, ça sonne. Je décroche. J'entends une voix tremblante, pas de timidité, attention, de colère mal contenue. Une lectrice. Elle me fait :

– Vous ne me connaissez pas ; moi, si. Je m'appuie vos petites crottes tous les jours en fin d'après-midi et je tiens à vous dire que *le Monde*, c'est vraiment cher pour ce que c'est.

– Ça, non ! Faut pas pousser. Quarante-huit pages, sans compter les suppléments, pour 4,50 F, c'est très avantageux, très bien servi. Il y en a même qui se plaignent, ils trouvent ça trop copieux, trop bourratif.

– Là, permettez-moi de rigoler. *Le Figaro*, c'est drôlement plus nourrissant. Moi, on me l'apporte, tous les matins, à domicile, avec le petit déj' pour pas un rond.

– Quoi ?

– Parfaitement : deux croissants et un quart de lait. Vous ne me croyez pas ? Vous n'avez qu'à leur téléphoner, vous verrez bien.

Je l'ai fait. J'ai pas dit qui j'étais ni où je bossais, ni rien. Eh ben, ils me l'ont proposé à moi aussi : dès demain, retrouvez le plaisir de lire *le Figaro* en prenant votre petit déjeuner. Ça alors ! Je dégringole au service des ventes et je glapis :

– *Qu'est-ce que j'apprends !* Sa camelote, le père Hersant, la distribue gratis dans les facs et les hôtels et voilà que maintenant il la fourgue aux clients avec des croissants chauds en prime. Vous vous rendez compte ! Secouez-vous, faites quelque chose !

– Qu'est-ce que tu veux qu'on fasse ?

– Simple ! Votre concours du vin, c'est nul. Les lecteurs, y a qu'à leur livrer un berlingot de pinard encarté dans le canard à l'heure de l'apéro.

CLAUDE SARRAUTE.

Damas critique les propos de M. Chirac sur la situation des juifs en Syrie

La Syrie a protesté officiellement, le jeudi 5 novembre, contre les propos tenus par M. Jacques Chirac sur la situation des juifs syriens lors de sa visite officielle de la semaine passée en Israël. L'agence officielle SANA rapporte que le vice-ministre des affaires étrangères, M. Youssef Chakkour, a convoqué l'ambassadeur de France à Damas, M. Grenier, pour lui faire part *« de la surprise et des profonds regrets*, de son gouvernement, *devant les commentaires de Chirac au cours de sa visite en Israël à propos de ce qu'il a appelé la question des juifs en Syrie »*.

Le premier ministre français avait déclaré, à ses hôtes israéliens, qu'il ne se rendrait pas en visite officielle à Damas tant que la situation des juifs syriens ne s'améliorerait pas et que cinq cents jeunes femmes juives ne recevraient pas l'autorisation d'émigrer. *« Tous les Syriens jouissent de droits et d'obligations égaux sans aucune discrimination »*, a déclaré M. Chakkour à l'ambassadeur de France. – *(Reuter, AP.)*

● **L'Espagne adhère au traité de non-prolifération nucléaire.** – L'Espagne a adhéré, jeudi 5 novembre, au traité de non-prolifération nucléaire, portant à cent trente-six le nombre des adhérents.

République sud-africaine

Trois Noirs ont été exécutés

Pretoria. – Trois Noirs condamnés à mort pour meurtre, dont l'un appartenait à un mouvement anti-apartheid se réclamant de la « conscience noire », ont été pendus, le vendredi 6 novembre, à l'aube, dans la prison de Pretoria.

Ces exécutions portent à cent trente et un le nombre de suppliciés depuis le début de l'année en Afrique du Sud. Sur ce total, quatre vingt-quatre étaient noirs, quarante et un métis et six blancs.

Au cours d'une réunion organisée jeudi à Johannesburg, plusieurs représentants de mouvements noirs anti-apartheid avaient demandé la grâce de l'un des hommes exécutés, Mlungisi Luphondo, vingt et un ans, membre de l'Unité nationale de la jeunesse d'Azanie, organisme proche de l'Organisation des peuples d'Azanie (AZAPO). L'AZAPO est un mouvement anti-apartheid prosocialiste prônant la suprématie des Noirs dans la lutte contre le régime. *(AFP.)*

● **Saisie de Radio Rosta.** – La police a procédé, le 6 novembre au matin, à la saisie du matériel de Radio Rosta, une station parisienne non autorisée par la Commission nationale de la communication et des libertés. Radio Rosta, proche de l'extrême gauche et appartenant au réseau Liberté, émettait sur 106,5 MHz.

Le numéro du « Monde » daté 6 novembre 1987 a été tiré à 520 165 exemplaires

Les prix littéraires de l'Académie française

● Grand Prix du roman : Frédérique Hébrard pour « le Harem »
● Grand Prix de littérature : Jacques Brosse

L'Académie française a attribué, jeudi 5 novembre, ses Grands Prix littéraires. Celui du roman est revenu à Frédérique Hébrard pour son dernier livre, *le Harem*, paru avant l'été aux éditions Flammarion. Jacques Brosse, romancier et essayiste, a reçu le Grand Prix de littérature (doté de 100 000 F) pour l'ensemble de son œuvre. En outre, le Grand Prix de la francophonie (*doté de* 400 000 F) couronne le professeur japonais Yoichi Maeda. Agé de soixante-seize ans, M. Maeda, directeur de la Bibliothèque de Tokyo, est un spécialiste du seizième siècle français connu pour ses travaux sur Descartes, Montaigne et Pascal *notamment*.

(Le Monde *publiera demain, dans son numéro daté 8-9 novembre, les articles consacrés aux lauréats.*)

Quand les partis politiques se financent avec des messageries roses

Tapez 3615 sur votre Minitel suivi du code « RPR 47 ». Vous êtes aussitôt mis en contact avec la fédération du Lot-et-Garonne du parti de M. Jacques Chirac. Le service télématique vous offre les adresses des permanences, une chronique de la vie politique locale mais aussi une messagerie. *Là, surprise : la quarantaine* de personnes qui dialoguent sur le serveur du RPR ont des pseudonymes très évocateurs : Amour, Morue, Salope, etc... Le contenu de leurs échanges ne souffre aucune ambiguïté : le RPR du Lot-et-Garonne offre au grand public une messagerie rose.

Coupez la communication et respirez un bon coup : vous venez, en participant à cette troublante conversation, de financer un parti politique, à hauteur de 61 centimes par minute comme vous l'indique généreusement votre écran de Minitel. L'opération peut se répéter au choix avec les codes « UDF 47 », « PS 47 », « Nation » pour le Front national ou même « Jack Lang ». Le résultat sera sensiblement le même. A l'exception du PC, les grands partis politiques français ont trouvé un moyen original mais peu discret de résoudre leur problème de trésorerie.

Un groupe de professionnels de la télématique a découvert le... pot-aux-roses. Il vient de faire constater les faits devant huissier, mais sa démarche n'est pas exempte de quelques arrière-pensées : la majorité ne mène-t-elle pas un virulent combat moral contre la pornographie en faisant adopter par le Parlement un amendement de M. François d'Aubert (UDF) taxant à 33 % les messageries roses ?

J.-F. LACAN.